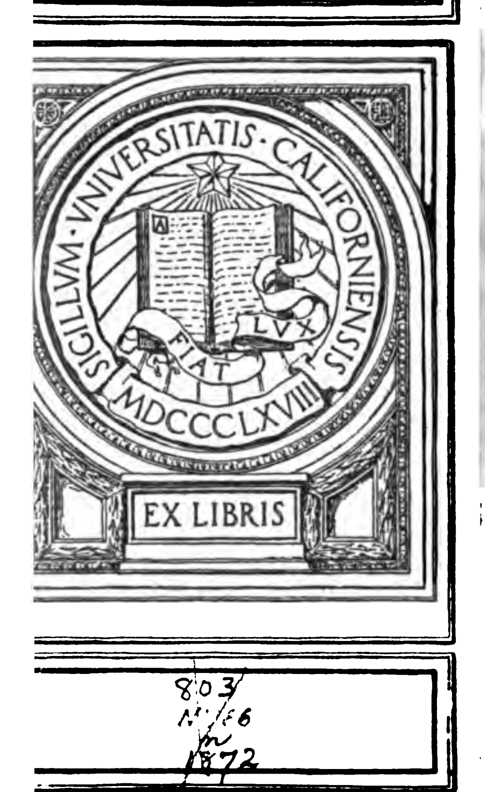

UC-NRLF
$B 278 521


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS
803
1872

GRAMMAIRE.



CONDAMNATIONS POUR DÉBIT DE CONTREFAÇONS DES OUVRAGES DE MM. NOEL ET CHAPSAL

Plusieurs condamnations ont été prononcées par les tribunaux contre des contrefacteurs ou des débitants de contrefaçons des ouvrages de MM. Noël et Chapsal. Nous citerons entre autres :

Un JUGEMENT du Tribunal correctionnel d'Amiens, confirmé par arrêt de la Cour royale, portant condamnation à 3000 fr. de dommages-intérêts pour débit de contrefaçons de la *Nouvelle grammaire française*, des *Exercices français*, etc.

Un JUGEMENT du Tribunal correctionnel de Paris, confirmé par arrêt de la Cour royale, portant condamnation à *cent mille francs* de dommages-intérêts pour contrefaçon de la *Nouvelle grammaire française*, des *Exercices français*, etc., etc.

Un ARRÊT de la Cour royale de Nîmes portant condamnation à 200 fr. d'amende, à 2000 fr. de dommages-intérêts et aux dépens, pour contrefaçon et débit de contrefaçons de la *Nouvelle grammaire française*.

Cet ouvrage se trouve aussi chez Madame CHAPSAL, rue du Bac, 104.

N. B. Les lettres non affranchies ne seront pas reçues.

NOUVELLE

GRAMMAIRE FRANÇAISE,

SUR UN PLAN TRÈS-MÉTHODIQUE,

avec

DE NOMBREUX EXERCICES D'ORTHOGRAPHE, DE SYNTAXE ET DE PONCTUATION

TIRÉS DE NOS MEILLEURS AUTEURS ET DISTRIBUÉS DANS L'ORDRE DES RÈGLES;

PAR M. NOËL,

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ,
Chevalier de la Légion d'honneur,

ET M. CHAPSAL,

PROFESSEUR DE GRAMMAIRE GÉNÉRALE,
Chevalier de la Légion d'honneur.

Ouvrage mis au rang des livres classiques, adopté pour les Écoles primaires supérieures et les Écoles militaires.

CINQUANTE-CINQUIÈME ÉDITION
REVUE AVEC SOIN ET AUGMENTÉE

GRAMMAIRE.



PARIS

MAIRE-NYON, libraire, quai Conti, 13.
RORET, libraire, rue Hautefeuille, 12.
HACHETTE et Cie, boulevard St-Germain, 79.
DELALAIN, libraire, rue des Mathurins-St-Jacques, 5.

1872

Ouvrages des mêmes Auteurs.

ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, ou Extrait de la NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE. 46e édition. 1 vol. in-12. Prix : 90 c.

EXERCICES FRANÇAIS sur l'Orthographe, la Syntaxe et la Ponctuation. — *Première année.* — 55e édition. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50 c.

CORRIGÉ DES EXERCICES FRANÇAIS. 54e édit. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, enrichi d'exemples tirés des meilleurs écrivains, avec la solution de toutes les difficultés que présente notre langue, etc. 21e édition, considérablement augmentée. *Ouvrage mis au rang des livres classiques, et adopté pour les Écoles militaires et pour la Maison de Saint-Denis.* 1 vol. gr. in-8. : 8 fr.

LEÇONS D'ANALYSE GRAMMATICALE. 37e édition. 1 volume in-12. Prix : 1 fr. 80 c.

D'ANALYSE LOGIQUE. 32e édit. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 80 c.

TRAITÉ DES PARTICIPES, accompagné de nombreux exemples. 21e édit revue avec soin. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

EXERCICES SUR LE PARTICIPE PASSÉ ET LE PARTICIPE PRÉSENT. 21e édition. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

CORRIGÉ DES EXERCICES SUR LES PARTICIPES. 21e édit. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

COURS DE MYTHOLOGIE. 20e édition. 1 vol. in-12. Prix . 2 fr.

Ouvrages de M. Chapsal.

EXERCICES FRANÇAIS SUPPLÉMENTAIRES sur les difficultés qu'offre la syntaxe. — *Seconde année.* — 24e édition. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50c.

CORRIGÉ DES EXERCICES SUPPLÉMENTAIRES. 17e édit. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

NOTA. — Les *Exercices supplémentiares* sont destinés aux élèves qui, ayan vu les *Exercices français*, ont besoin d'une seconde année de syntaxe.

NOUVELLE SYNTAXE FRANÇAISE, servant de développement et de complément à la NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE, à l'usage des classes supérieures. 10e édition. 1 fort vol. in-12. Prix : 2 fr. 75 c.

EXERCICES ÉLÉMENTAIRES, adaptés à l'*Abrégé de la Grammaire française* 21e édition. 1 vol. in-12.

MODÈLES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE, ou morceaux choisis, en prose et en vers, des meilleurs écrivains, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, avec des notices biographiques et littéraires. Nouvelle édition. 2 vol. in-12, brochés. Prix : 5 fr.

Ouvrage de MM. Chapsal et Rendu.

MÉTHODE POUR FAIRE L'APPLICATION DES PRINCIPES DE LA GRAMMAIRE au moyen d'exercices construits régulièrement. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50 c.

Ces ouvrages se trouvent chez les mêmes libraires.

1. Paris. — Imprimerie de E. MARTINET, rue Mignon, 2.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

RAPPORT

Adressé à *S. Exc. le Grand-Maître de l'Université*, par M. *l'Étendart*, Inspecteur de l'Académie de Paris, sur les succès obtenus dans l'enseignement de la Grammaire Française, d'après l'Ouvrage de MM. *Noël* et *Chapsal.*

Le vingt-six avril dernier, nous avons été invités, M. Taillefer et moi, à assister à l'Exercice Grammatical qui a eu lieu au collége de Sainte-Barbe (rue des Postes). Cet Exercice, préparé par les Leçons de l'un des Auteurs de la Méthode, M. Chapsal, était dirigé par lui. La manière dont les Jeunes Elèves ont répondu sur toutes les parties de la Grammaire, l'assurance et la facilité avec lesquelles ils ont résolu les difficultés qui leur ont été proposées sur l'Orthographe, sur l'Analyse grammaticale et logique, et sur la Syntaxe de notre langue, ont justifié le suffrage dont le Conseil Royal de l'Instruction Publique a honoré l'Ouvrage de MM. Noël et Chapsal, en le mettant au nombre des Livres classiques. Des Enfants de neuf à dix ans, Elèves de la classe de huitième, après une étude de cinq mois, dirigée par M. Chapsal lui-même, laquelle n'a rien pris

sur le temps de leurs autres Études journalières, sont plus instruits sur la Grammaire Française, et mieux affermis dans leur instruction, qu'on ne l'est dans un âge beaucoup plus avancé, en suivant les méthodes ordinaires.

Ce résultat satisfaisant provient de l'accord heureux et constant d'une Théorie claire, simple, méthodique, et d'une pratique bien graduée et proportionnée à l'intelligence des enfants. Le nouveau procédé, accompagné d'Exercices qui éveillent continuellement la raison et la mémoire de l'Élève, et qui l'accoutument à ramener les principes de la langue Française à ceux de la Grammaire générale, doit nécessairement préparer les jeunes esprits à l'étude des autres langues.

PRÉFACE.

Les ouvrages élémentaires, et particulièrement les grammaires, se sont multipliés à mesure que le goût de l'instruction est devenu plus général, et peut-être y a-t-il de la témérité à en vouloir grossir le nombre. Aussi les auteurs de ces nouveaux Éléments ne se sont pas dissimulé les difficultés de l'entreprise ; et pour les déterminer à s'y livrer, il ne fallait rien moins que le désir d'être utiles à la jeunesse, dont les progrès ont été le but constant de leurs travaux. Voués par état à l'enseignement, ils ont eu plus d'une occasion de reconnaître, soit dans les écrits de leurs devanciers, soit dans une longue expérience, les imperfections des méthodes, et les moyens d'ôter à l'instruction ce qu'elle peut avoir d'épineux et de rebutant.

Ce n'était pas assez de présenter l'analyse des meilleurs traités de grammaire : le problème à résoudre était de coordonner, sans excéder les bornes d'un livre élémentaire, les préceptes de leur application, marche indiquée par la raison, justifiée par l'expérience, et reconnue par tous les bons esprits. On avait déjà fait quelques pas heureux en ce genre, et l'on peut citer pour exemples les Leçons théoriques et pratiques de Langue Grecque de M. Frémion, et la Grammaire anglaise de Murray, laquelle compte déjà quarante éditions ; mais avant MM. *Noël* et *Chapsal*, personne n'avait eu l'idée d'en faire spécialement la base d'un ouvrage sur l'enseignement de la Langue Française.

Ce livre se compose donc de deux parties distinctes. La première est la *Grammaire* proprement dite. On s'y est proposé de donner des définitions plus claires, plus précises, et

par là plus faciles à retenir; de présenter, quand on l'a cru nécessaire, les règles sous un nouveau jour; d'expliquer la raison des choses d'une manière proportionnée à la faiblesse de l'enfance; de ramener les principes de la Grammaire française à ceux de la Grammaire générale, afin de préparer insensiblement l'esprit à l'étude des autres langues; enfin, de distribuer les matières avec une méthode qui permît de renfermer dans un cadre étroit plus de notions qu'il ne s'en trouve ordinairement dans les éléments de grammaire.

La seconde partie contient les *Exercices*, et c'est la partie vraiment neuve de l'ouvrage. Calqués successivement sur les principes, dont ils rappellent le souvenir par de fréquentes récapitulations, ils marchent de front avec les préceptes, pour les mieux graver dans la mémoire; et présentant à l'élève des phrases rendues fautives, afin de lui laisser le mérite d'appliquer la règle, ils sont comme autant d'énigmes dont il trouve aisément le mot. Cette méthode a le double avantage de piquer sa curiosité, en frappant son amour-propre, et de hâter ses progrès, en tenant continuellement son attention sur le qui-vive.

Ces phrases n'ont pas été prises au hasard : toutes appartiennent à nos bons auteurs, et le goût le plus sévère a présidé à leur choix; il n'en est aucune qui puisse donner des idées fausses, aucune qui ne dise quelque chose au cœur ou à l'esprit; aucune dans laquelle un maître intelligent et zélé ne puisse trouver l'occasion d'une leçon de morale ou d'un développement instructif.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

1. — La Grammaire française est l'art de parler et d'écrire correctement en français.

2. — Pour parler et pour écrire, on se sert de mots.

3. — Les mots sont composés de lettres.

4. — Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes.*

5. — Les *voyelles* sont : *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*. Elles sont ainsi appelées parce que, sans le secours d'aucune autre lettre, elles forment une *voix*, un *son.*

6. — Les sons exprimés par ces voyelles ne sont pas les seuls qui existent dans notre langue. Notre alphabet n'ayant pas de caractères particuliers pour représenter les autres sons, on a recours à certaines combinaisons de lettres : tels sont *eu*, *ou*, *an*, *in*, *on*, *un* ; ces combinaisons, bien qu'il y ait plus d'une lettre, doivent être considérées comme autant de voyelles, puisque chacune d'elles représente un son. — *An*, *in*, *on*, *un*, sont appelés voyelles *nasales*, attendu qu'on les prononce du nez.

7. — Les *consonnes* sont : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. Elles sont ainsi nommées parce qu'elles ne peuvent exprimer un son qu'avec le secours des voyelles.

8. — Les voyelles se divisent en *longues* et en *brèves.*

9. — Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on

---

1. Qu'est-ce que la grammaire?
2. De quoi se sert-on pour parler et pour écrire ?
3. De quoi sont composés les mots ?
4. Combien y a-t-il de sortes de lettres ?
5. Quelles sont les voyelles et pourquoi sont-elles ainsi appelées?
6. Y a-t-il dans notre langue certaines combinaisons de lettres qui doivent être considérées comme voyelles ?
7. Quelles sont les consonnes, et d'où leur vient ce nom ?
8. Comment se divisent les voyelles ?
9. Qu'est-ce que les voyelles longues et les voyelles brèves ?

appuie longtemps en les prononçant, et les voyelles *brèves* celles sur lesquelles on passe rapidement. Ainsi :

a est long dans *pâte*, et bref dans *patte*.
e est long dans *bêche*, et bref dans *brèche*.
i est long dans *épître*, et bref dans *petite*.
o est long dans *motion*, et bref dans *mode*.
u est long dans *flûte*, et bref dans *culbute*.
eu est long dans *le jeûne*, et bref dans *il est jeune*.
ou est long dans *croûte*, et bref dans *doute*.

10. — Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, l'*é fermé* et l'*è ouvert*. L'*e muet*, dont le son est peu sensible, comme dans *m*E, *d*E, *livr*E, *tabl*E, et quelquefois nul, comme dans je *pri*E, je *pri*E*rai*, *pai*E*ment*.

L'*é fermé*, qui se prononce la bouche presque fermée, comme dans *am*É*nité*, *roch*E*r*, *n*E*z*.

L'*è ouvert*, qu'on prononce la bouche très ouverte : *succ*È*s*, *mod*È*le*, il *app*E*lle*.

11. — L'*y* s'emploie tantôt pour deux *i*, et tantôt pour un *i* ; voilà pourquoi on le range parmi les voyelles. Il s'emploie pour deux *i* dans le corps du mot, après une voyelle : *pays*, *essuyer*, *moyen*. Il s'emploie pour un *i* au commencement et à la fin des mots : *yacht*, *dey* ; et dans le corps des mots, après une consonne : *style*, *symétrie*.

12. — La consonne *h* est *muette* ou *aspirée* : muette, quand elle n'ajoute rien à la prononciation, comme dans l'*homme*, l'*histoire*, l'*humanité*, qu'on prononce comme s'il y avait l'*omme*, l'*istoire*, l'*umanité* ; aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration, c'est-à-dire du gosier, la voyelle qui suit, et empêche toute liaison entre cette voyelle et la consonne finale précédente : le *hameau*, la *haine*, la *honte*, mes *hardes*.

13. — Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix forment ce qu'on nomme une *syllabe* ; ainsi, *jour* n'a qu'une syllabe, *esprit* en a deux et *vérité* trois.

14. — La syllabe qui fait entendre deux sons distincts, prononcés en une seule émission de voix, prend le nom de *diphthongue* ; telles sont les syllabes *ia*, *ié*, *oi*, *ui*, etc. ; *diacre*, *pied*, *loi*, *huile*.

15. — On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une

---

10. Combien y a-t-il de sortes d'*e* ? — Définissez-les.
11. Pour quelles lettres s'emploie l'*y* ?
12. Quand l'*h* est-elle muette ? — Quand est-elle aspirée ?
13. Qu'est-ce qu'une syllabe ?
14. Qu'est-ce qu'une diphthongue ?
15. Qu'appelle-t-on monosyllabe ?

syllabe : *chant*, *gant*, *bon; dissyllabe*, celui qui en a deux : *bonté*, *ami; trissyllabe*, celui qui en a trois : *bonnement*, *attendre;* et *polysyllabe*, celui qui en a plusieurs, quel qu'en soit le nombre : *peuple*, *abondant*, *humanité*.

16. — Il y a, dans la langue française, dix espèces différentes de mots qui composent le discours, savoir : le *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

17. — Ces différentes sortes de mots se divisent en mots *variables* et en mots *invariables*.

18. — Les mots *variables* sont ceux dont la terminaison varie; ce sont : le *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

19. — Les mots *invariables* sont ceux dont la terminaison ne change jamais; ce sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

DES MOTS VARIABLES.

CHAPITRE PREMIER.

DU SUBSTANTIF.

20. — Le *substantif* représente un être ou un objet quelconque, soit qu'il existe dans la nature, comme *ciel*, *arbre*, *enfant*, soit qu'il n'ait d'existence que dans notre imagination, comme *espérance*, *perfection*, *bonheur*. Le *substantif* s'appelle aussi *nom*, parce qu'il nomme les personnes et les choses qu'il représente.

21. — Il y a deux sortes de substantifs : le substantif *commun* et le substantif *propre*.

22. — Le substantif commun ou nom commun convient à tous les individus ou à tous les objets de la même espèce, comme *homme*, *livre*, *femme*, *brebis*.

23. — Le substantif propre ou nom propre ne convient qu'à

---

16. Combien d'espèces différentes de mots composent le discours?
17. Comment se divisent ces différentes sortes de mots ?
18. Qu'appelle-t-on mots variables ?
19. Qu'appelle-t-on mots invariables?
20. Qu'est-ce que le substantif?
21. Combien de sortes de substantifs?
22. Définissez le substantif commun.
23. Définissez le substantif propre.

une seule personne ou à une seule chose, comme *Alexandre*, *Virgile*, *Paris*, *Vienne*.

24. — Il faut considérer comme substantif propre tout substantif qui exprime un être ou un objet seul de son espèce, comme *Dieu*, le *soleil*, la *lune*, le *paradis*, l'*univers*.

25. — Parmi les substantifs communs, il y en a qui, quoique au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses formant une collection : on les appelle, pour cette raison, substantifs *collectifs;* tels sont : *troupe*, *peuple*, *quantité*.

26. — Les collectifs sont généraux ou partitifs : *généraux*, quand ils représentent une collection entière; et *partitifs*, lorsqu'ils représentent une collection partielle. *La foule des humains est vouée au malheur. La foule des humains* embrasse la généralité des hommes; la *foule* est un collectif général. *Une foule de pauvres reçoivent des secours. Une foule de pauvres* n'embrasse qu'une partie des pauvres; *une foule* est un collectif partitif. L'ARMÉE *des Français;* la MULTITUDE *des étoiles*, collectifs généraux. *Une* TROUPE de *soldats*, *une* MULTITUDE *d'étoiles*, collectifs partitifs. — On voit que le même mot peut être collectif général et collectif partitif, selon le sens qu'on y attache. En général, un collectif, quand il est précédé de *un*, *une*, est partitif.

27. — Un substantif commun composé de plusieurs mots équivalant à un seul, comme *avant-coureur*, *chef-d'œuvre*, *serre-tête*, se nomme *substantif composé*.

28. — Les substantifs ont deux propriétés : le *genre* et le *nombre*.

29. — Le *genre* est la propriété qu'ont les substantifs de représenter les deux sexes. Il y a conséquemment deux genres : le *masculin*, pour les noms d'êtres mâles, comme *homme*, *lion;* et le *féminin*, pour les noms d'êtres femelles, comme *femme*, *lionne*. Les substantifs qui ne représentent pas des êtres animés ne devraient point avoir de genre; cependant l'usage leur a assigné, mais arbitrairement, l'un ou l'autre genre. C'est ainsi que

---

24. Comment faut-il considérer un substantif qui exprime un être ou un objet seul de son espèce?
25. Qu'appelle-t-on substantifs collectifs?
26. Quand les collectifs sont-ils généraux? — Quand sont-ils partitifs?
27. Qu'est-ce qu'un substantif composé?
28. Combien les substantifs ont-ils de propriétés?
29. Qu'est-ce que le genre?

soleil, *château*, *pays*, ont été faits du genre masculin, et *lune*, *maison*, *ville*, du genre féminin.

30. — Le genre ne présente de difficultés que pour les substantifs qui désignent des êtres inanimés. Il n'y a guère que l'usage ou les dictionnaires qui puissent les faire connaître. Voici cependant la liste des substantifs sur le genre desquels on se trompe le plus souvent :

Substantifs masculins.

abîme,
abreuvoir,
acabit,
accessoire,
acrostiche,
âge,
air,
albâtre,
alvéole,
amadis,
amadou,
amalgame,
ambe,
amiante,
amidon,
anchois,
angle,
anis,
antidote,
antimoine,
antipode,
antre,
armistice,
arrosoir,
artifice,
astérisque,
atome,
auspice,
autel,
automate,
balustre,
centime,
cigare,
concombre,
crabe,
décombres,
éclair,
ellébore,
éloge,
émétique,
emplâtre,
empois,
épiderme,
épilogue,
épisode,
épithalame,
équilibre,
équinoxe,
érysipèle,
escalier,
esclandre,
escompte,
étage,
évangile,
éventail,
exorde,
girofle,
hémisphère,
hémistiche,
hiver,
horoscope,
hospice,
hôtel,
incendie,
indice,
intervalle,
inventaire,
isthme,
ivoire,
légume,
mânes,
monticule,
obélisque,
obstacle,
obus,
omnibus,
ongle,
onguent,
orage,
orchestre,
organe,
orifice,
ouvrage,
panache,
parafe,
pastel,
pétale,
pleurs,
pourpre (maladie),
rebours,
renne (animal),
simples,
ulcère,
ustensile,
vivres.

Substantifs féminins.

aire,
alarme,
alcôve,
amorce,
anagramme,
ancre,
antichambre,
apostrophe,
argile,
armoire,
arrhes,
artère,
atmosphère,
avant-scène,
décrottoire,
dinde,
ébène,
écaille,
écritoire,
écume,
enclume,
équivoque,
fibre,
horloge,
huile,
hypothèque,
idole,
immondices,
insulte,
nacre,
offre,
omoplate,
once,
outre,
paroi,
patère,
pédale,
sandaraqu,
sentinelle,
stalle,
ténèbres,
thériaque.

---

30. Quels sont les substantifs dont le genre présente des difficultés ?

31. — Le *nombre* est la propriété qu'ont les substantifs de représenter l'*unité* ou la *pluralité*. Il y a *unité*, lorsqu'il s'agit d'*un* objet, et *pluralité*, quand il s'agit de *plusieurs*.

Il y a par conséquent deux nombres : le *singulier*, qui désigne *un seul* être ou *un seul* objet, comme *une plume*, *un enfant;* et le *pluriel*, qui en désigne plus d'un, comme *des plumes*, *des enfants*.

32. — Quoique les substantifs soient susceptibles des deux nombres, il y en a cependant qui ne s'emploient qu'au singulier, comme *la faim*, *la soif*, *l'humanité*, *la jeunesse*, etc.; et d'autres qui ne sont d'usage qu'au pluriel, comme *pleurs*, *ancêtres*, *funérailles*, *ténèbres*, *obsèques*, etc.

Formation du pluriel dans les substantifs.

33. — Règle générale. On forme le pluriel des substantifs en ajoutant une *s* au singulier : un *homme*, des *hommes*, une *ville*, des *villes*.

34. — Sont exceptés :

1° Les substantifs terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, qui ne changent pas au pluriel : un *héros*, des *héros;* une *voix*, des *voix;* un *nez*, des *nez*.

2° Les substantifs terminés au singulier par *au* ou par *eu*, qui prennent *x* au pluriel : un *étau*, des *étaux;* un *tableau*, des *tableaux;* un *cheveu*, des *cheveux;* un *jeu*, des *jeux*. Il n'y a d'exception que pour *landau*, dont le pluriel prend une *s* : des *landaus*.

3° *Bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *joujou*, *hibou* et *pou*, qui prennent *x* : des *bijoux*, des *cailloux*, des *choux*, etc. Les autres substantifs en *ou* prennent une *s* : un *clou*, des *clous;* un *verrou*, des *verrous*.

4° Les substantifs terminés au singulier par *al*, qui changent au pluriel cette finale en *aux :* un *cheval*, des *chevaux;* un *hôpital*, des *hôpitaux;* un *bocal*, des *bocaux;* un *local*, des *locaux*. Excepté les substantifs suivants, qui prennent simplement une *s* au pluriel : 1° *aval* (endossement d'un billet), *bal*, *cal*, *cantal* (fromage), *carnaval*, *nopal* (plante), *pal*, *régal;* 2° *chacal*, *serval*, et autres noms d'animaux, à

---

31. Qu'est-ce que le nombre? — Combien de nombres? Définissez-les.

32. Y a-t-il des substantifs qui ne soient pas suceptibles des deux nombres?

33. Comment se forme le pluriel dans les substantifs?

34. Faites connaître les quatre exceptions à la règle générale sur la formation du plur. dans les subst.

l'exception de *cheval*. Au pluriel, des *avals*, des *bals*, des *carnavals*, des *chacals*, etc.

35. — *Remarque*. Les substantifs en *ail* font leur pluriel par l'addition d'une *s*, et non pas en *aux* : un *portail*, des *portails*; un *gouvernail*, des *gouvernails*. Excepté *bail*, *émail*, *corail*, *soupirail*, *vantail*, *travail*, qui font *baux*, *émaux*, *coraux*, *soupiraux*, *vantaux*, *travaux*. Encore ce dernier fait-il *travails* au pluriel : 1° quand il s'agit des machines où l'on ferre des chevaux vicieux; 2° quand on parle des comptes ou rapports présentés par un chef d'administration à un supérieur. *Ail*, espèce d'oignon, fait *ails* ou *aulx*; mais le dernier est plus usité. *Bétail* n'a pas de pluriel.

35 (*bis*). — *Ciel*, *œil*, *aïeul*, ont deux pluriels :

CIEL
- fait *ciels*, dans *ciels* de tableau, *ciels* de lit, *ciels* de carrière, et dans le sens de température, climat : *L'Italie est sous un des plus beaux* CIELS *de l'Europe.*
- fait *cieux* dans tous les autres cas : *Les* CIEUX *annoncent la gloire de Dieu.*

ŒIL
- fait *œils* dans des ŒILS-*de-bœuf* (petites lucarnes), et dans les substantifs composés qui commencent par *œil* : des ŒILS-*de-bouc* (coquillages) ; des ŒILS-*de-chat* (sortes de pierres précieuses), etc.
- fait *yeux* dans tous les autres cas : *des* YEUX *noirs*, des YEUX *vifs ; les* YEUX *du pain, les* YEUX *du fromage, les* YEUX *du bouillon*, et en termes de jardinage, *tailler à deux* YEUX, *à trois* YEUX. (Acad., dernière édition.)

AÏEUL
- fait *aïeuls* quand il désigne le grand-père paternel et le grand-père maternel : *Il a le bonheur de posséder encore ses deux* AÏEULS.
- fait *aïeux* dans tous les autres cas : *Nos* AÏEUX *vivaient longtemps. C droit lui vient de ses* AÏEUX. (Acad.)

36. — *Remarque*. Les substantifs terminés par *ant* et par *ent* conservent ou perdent le *t* au pluriel. L'usage permet d'écrire également : des *diamants*, des *enfants*, des *appartements*, des *présents*, ou des *diamans*, des *enfans*, des *appartemens*, des *présens*; sont exceptés les substantifs qui n'ont qu'une syllabe, dans lesquels la suppression du *t* n'a jamais lieu. Ainsi, il faut écrire des *gants*, des *dents*, et non des *gans*, des *dens*. — L'Académie conserve toujours le *t* des substantifs en *ant* ou en *ent*, quel que soit le nombre de syllabes dont ils se composent.

---

35. Comment les substantifs en *ail* font-ils leur pluriel ? — Quelles sont les exceptions ?

35 (*bis*). Comment *ciel*, *œil*, *aïeul*, font-ils au pluriel ?

36. Que remarquez-vous sur le pluriel des substantifs en *ant* et en *ent*?

Complément du substantif.

36 (*bis*). — Quand on dit : *la gloire, l'opinion, le désir*, le substantif n'exprime qu'un sens incomplet ; on ne sait de quelle gloire, de quelle opinion, de quel désir il s'agit. Mais si l'on dit : *la gloire des armées, l'opinion de chacun, le désir de plaire*, l'esprit est satisfait, le sens est complet.

Les mots qui complètent ainsi la signification du substantif en sont le *complément.*

Le complément du substantif est formé de la préposition *de* et d'un mot dépendant de cette préposition. Dans les exemples qui précèdent, *des armées* est le complément de *gloire ; de chacun* le complément de *opinion*, et *de plaire* le complément de *désir*.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

37. — Nous n'avons en français qu'un *article*, qui est *le* pour le masculin singulier, *la* pour le féminin singulier et *les* pour le pluriel des deux genres : LE *mérite*, LA *vertu*, LES *talents ont droit à nos hommages.*

38. — Sa fonction est de précéder les substantifs communs pour annoncer qu'ils sont employés dans un *sens déterminé.*

39. — Le substantif commun est employé dans un sens déterminé, lorsqu'il désigne un genre, une espèce, ou un individu particulier.

40. — Le substantif commun désigne un *genre* quand il représente la totalité des êtres ou des objets dénommés par le substantif :

Les *hommes* ne sont pas méchants.
Les *enfants* sont légers.
L'*homme* devrait s'attacher à régler ses passions.

Dans ce dernier exemple, l'*homme* signifie *tous les hommes.*

---

36 (*bis*). Expliquez ce qu'on entend par complément du substantif ? — De quels mots est formé le complément d'un substantif ?

37. Quel est le mot qu'on appelle article ?

38. Quelle est la fonction de l'article ?

39. Dans quel cas le substantif commun est-il employé dans un sens déterminé ?

40. Quand le substantif commun désigne-t-il un genre ?

41. — Le substantif commun désigne une *espèce*, lorsqu'il exprime une portion du genre formant une collection totale d'êtres ou d'objets qui ont entre eux de la ressemblance :

Les *hommes à imagination* sortent souvent des bornes de la raison.
Les *enfants studieux* sont chéris de leurs maîtres.
L'*homme faible* se laisse gouverner par ses passions.

Dans ce dernier exemple, l'*homme faible* signifie *tous les hommes faibles.*

42. — Le substantif commun désigne un *individu particulier*, lorsqu'il offre à l'esprit l'idée d'un être ou d'un objet unique :

Le *roi* est chéri de ses sujets.
La *France* est un grand royaume.
L'*homme* dont vous parlez.

43. — L'article est sujet à deux sortes de changements : l'*élision* et la *contraction.*

44. — L'*élision* consiste dans la suppression des lettres *a*, *e*, qu'on remplace par une apostrophe (') devant une voyelle ou une *h* muette, afin d'éviter la rencontre désagréable de deux voyelles. C'est par élision qu'on dit *l'*esprit, *l'*amitié, *l'*homme, *l'*humanité, pour *le esprit*, *la amitié*, *le homme*, *la humanité;* d'où l'article *l'* est dit *élidé.*

45. — La *contraction* consiste dans la réunion de l'article *le*, *les*, avec une des prépositions *à*, *de*. L'objet de cette réunion est de donner plus de rapidité au langage. C'est par contraction qu'on dit : AU *pain*, pour A LE *pain;* AUX *fruits*, pour A LES *fruits;* DU *pain*, pour DE LE *pain;* DES *fruits*, pour DE LES *fruits;* d'où les articles *au*, *aux*, *du*, *des*, sont dits *contractés.*

46. — Les contractions *au*, *du*, n'ont pas lieu devant une voyelle ou une *h* muette; on dit : A L'*éclat*, A L'*honneur;* DE L'*éclat*, DE L'*honneur;* et non pas AU *éclat*, AU *honneur;* DU *éclat*, DU *honneur.*

---

41. Quand désigne-t-il une espèce ?
42. Quand désigne-t-il un individu particulier ?
43. A quels changements l'article est-il sujet ?
44. En quoi consiste l'élision ?
45. En quoi consiste la contraction ?
46. Quand les contractions *au*, *du*, n'ont-elles pas lieu ?

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

47. — L'*adjectif* exprime les qualités du substantif, les différentes manières d'être sous lesquelles nous le considérons. Quand je dis : *homme* MÉCHANT, *enfant* STUDIEUX, *table* RONDE, les mots *méchant*, *studieux*, *ronde*, sont des adjectifs, parce qu'ils expriment certaines qualités des substantifs, *homme*, *enfant*, *table*. De même lorsque je dis : CET habit, MON *habit*, *le* PREMIER *habit*, les mots *cet*, *mon*, *premier*, sont des adjectifs, attendu qu'ils énoncent certaines manières d'être du substantif *habit*, comme celle d'être présent à mes yeux (CET *habit*), d'être en ma possession (MON *habit*), de tenir un certain rang parmi plusieurs habits (*le* PREMIER *habit*).

48. — Il y a deux sortes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs* et les adjectifs *déterminatifs*.

Des adjectifs qualificatifs (*).

49. — Les *adjectifs qualificatifs* s'ajoutent au substantif pour en exprimer la qualité; tels sont *bon*, *beau*, *grand*, *sage*, *courageux*, etc.

L'homme *vertueux* est *inaccessible* aux *petites* passions. (MASSILLON.)

Une fille *sensible*, *modeste* et *obéissante*, sera une *bonne* mère et une épouse *vertueuse*. (MARMONTEL.)

Là se trouvent de *vastes* jardins remplis d'arbres toujours *verts*, de plantes *odoriférantes*, et de *magnifiques* statues. (BARTHÉLEMY.)

50. — Parmi les adjectifs qualificatifs, il en est qui dérivent

(*) Nous avons cru devoir supprimer ce que nous disions dans les éditions précédentes sur les trois degrés de signification dans les adjectifs, la réflexion et l'expérience nous ayant fait reconnaître que cette distinction est erronée et inutile : erronée, en ce que, dans notre langue, les adjectifs n'adoptent pas, comme dans le latin, des terminaisons particulières pour exprimer le positif, le comparatif et le superlatif; inutile, en ce que cette distinction ne sert ni de base ni de développement à aucun principe de grammaire ou de syntaxe.

47. Qu'exprime l'adjectif?
48. Combien de sortes d'adjectifs?
49. Pourquoi les adjectifs qualificatifs s'ajoutent-ils au substantif?
50. Y a-t-il des adjectifs qui dérivent des verbes?

des verbes, et qu'on appelle, pour cette raison, adjectifs *verbaux;* tels sont *charmant*, *menaçant*, *obligeant*, etc., formés des verbes *charmer*, *menacer*, *obliger* : *des enfants charmants*, *des cris menaçants*, *des personnes obligeantes*. Ces adjectifs sont toujours terminés au singulier par *ant*.

51. — Un adjectif qualificatif composé de plusieurs mots équivalant à un seul, comme *mort-ivre*, *nouveau-né*, se nomme *adjectif composé*.

52. — Le substantif peut être employé comme adjectif qualificatif, ce qui a lieu quand sa fonction est de qualifier : *il était* BERGER, et *il devint* ROI. Dans ce cas, le substantif n'est accompagné ni de l'article ni d'aucun adjectif déterminatif, comme *ce*, *cet*, *mon*, *ton*, etc. De même l'adjectif qualificatif peut être employé comme substantif; c'est lorsqu'il représente un être ou un objet : *les hypocrites*, *l'utile;* alors il est toujours précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

53. — L'adjectif n'a par lui-même ni genre ni nombre; cependant il varie dans sa terminaison, en genre et en nombre, pour mieux marquer son rapport avec le substantif qu'il qualifie : un homme *pruden*T, une femme *pruden*TE ; des hommes *pruden*TS, des femmes *pruden*TES.

Formation du féminin dans les adjectifs.

54. — RÈGLE. Tout adjectif masculin prend un *e* muet au féminin : *sensé*, *sensée; vrai*, *vraie; grand*, *grande; ingrat*, *ingrate; petit*, *petite*, etc.

55. — Sont exceptés :

1° Les adjectifs terminés au masculin par un *e muet* : comme *honnête*, *aimable*, *fidèle*, qui ne changent pas au féminin.

2° Les adjectifs en	EL,	qui font leur féminin en	ELLE : *tel*, *telle*.
	EIL,		EILLE : *pareil*, *pareille*.
	IEN,		IENNE : *ancien*, *ancienne*.
	ON,		ONNE : *bon*, *bonne*.
	ET,		ETTE : *muet*, *muette*.

Cependant *complet*, *concret*, *discret*, *secret*, *inquiet*, *replet*, font *complète*, *concrète*, *discrète*, *secrète inquiète*, *replète*.

---

51. Qu'appelle-t-on adjectif composé?
52. Le substantif peut-il être employé comme adjectif, et l'adjectif comme substantif?
53. Pourquoi l'adjectif varie-t-il dans sa terminaison?
54. Comment se forme le féminin dans les adjectifs?
55. Faites connaître les exceptions.

3° *Nul*, *gentil*, *bellot*, *sot*, *vieillot*, *paysan*; — *bas*, *gras*, *las*, *épais*, *gros*, *exprès*, *profès*, qui font au féminin, *nulle*, *gentille*, *bellotte*, *sotte*, *vieillotte*, *paysanne*; — *basse*, *grasse*, *lasse*, *épaisse*, *grosse*, *expresse*, *professe*. — *Tiers* fait *tierce*.

4° Les adjectifs en F et en X, qui font leur féminin en VE et en SE : *neuf*, *neuve*; *heureux*, *heureuse*; *jaloux*, *jalouse*.

Cependant *doux*, *faux*, *préfix*, *roux* et *vieux*, font au féminin, *douce*, *fausse*, *préfixe*, *rousse* et *vieille*, ce dernier à cause du masculin *vieil*.

5° *Jumeau*, *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, qui font au féminin, *jumelle*, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*.

Les quatre derniers font aussi au masculin *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, devant une voyelle ou une *h* muette : *bel* oiseau, *nouvel* habit, *fol* espoir, *mol* édredon.

6° *Blanc*, *franc*, *sec*, *frais*; — *ammoniac*, *public*, *caduc*, *turc*, *grec*; — *long*, *oblong*; — *bénin*, *malin*; — *coi* (tranquille), *favori*, *devin*, qui font au féminin, *blanche*, *franche*, *sèche*, *fraîche*; — *ammoniaque*, *publique*, *caduque*, *turque*, *grecque*; — *longue*, *oblongue*; — *bénigne*, *maligne*; — *coite*, *favorite*, *devineresse*.

7° *Aigu*, *ambigu*, *bégu*, *contigu*, *exigu*, qui forment leur féminin par un *e* muet surmonté d'un tréma : *aiguë*, *ambiguë*, etc.

8° Les adjectifs masculins en *eur*, qui ont plusieurs formes pour le féminin, savoir :

Premièrement. Les adjectifs en *eur*, qui sont formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, et qui font *euse* au féminin : *danseur*, *danseuse*; *trompeur*, *trompeuse*; *bâilleur*, *bâilleuse*; *chasseur*, *chasseuse*; *demandeur*, *demandeuse*; *devineur*, *devineuse*; *pêcheur*, *pêcheuse*; *vendeur*, *vendeuse*.

Cependant *bailleur* (de fonds), *demandeur* (en justice), *défendeur* (idem), *vendeur* (en terme de pratique), *pécheur* (qui commet des péchés), et *chasseur* (dans le style poétique), font au féminin : *bailleresse*, *demanderesse*, *défenderesse*, *venderesse*, *pécheresse* et *chasseresse*; — *vengeur* fait *vengeresse*.

Secondement. Les adjectifs en *teur*, qui font leur féminin en *trice* : *accusateur*, *accusatrice*; *conducteur*, *conductrice*; *créateur*, *créatrice*; *protecteur*, *protectrice*; *délateur*, *délatrice*; *spoliateur*, *spoliatrice*. On dit, d'après cette règle : *exé-*

cuteur, *exécutrice*; *inspecteur*, *inspectrice*; *inventeur*, *inventrice*; *persécuteur*, *persécutrice*, bien qu'ils dérivent d'un participe présent. *Enchanteur* fait *enchanteresse*.

Troisièmement. Les adjectifs en *érieur*, qui prennent un *e* muet : *extérieur*, *extérieure*; *supérieur*, *supérieure*; auxquels il faut ajouter *majeur*, *mineur*, *meilleur*, qui font *majeure*, *mineure*, *meilleure*.

Quatrièmement.

Ambassadeur,	qui font	*ambassadrice*.
Gouverneur,	au	*gouvernante*.
Serviteur,	féminin	*servante*.

Remarque. Les adjectifs en *eur* qui expriment des états, des qualités qui ne conviennent généralement qu'à des hommes, ne changent pas au féminin; ces adjectifs ne sont, pour la plupart, que des substantifs employés adjectivement; tels sont : *amateur*, *auteur*, *professeur*, *littérateur*, *docteur*, *successeur*, *agresseur*, *graveur*, etc.

9° *Témoin* et *grognon* servent pour les deux genres; *châtain*, *fat*, *dispos*, *aquilin*, ne s'emploient pas au féminin.

Formation du pluriel dans les adjectifs.

56. — Règle. Les adjectifs, tant masculins que féminins, forment leur pluriel par l'addition d'une *s* : *bon*, *bonne*; *bons*, *bonnes*.

57. — *Exceptions*.

1° Les adjectifs terminés par *s*, *x*, ne changent point au pluriel masculin; tels sont : *gris*, *épais*, *heureux*, *doux* : un *nuage épais*, des *nuages épais*; un *homme heureux*, des *hommes heureux*.

2° Les adjectifs en *au* font leur pluriel masculin par l'addition d'un *x*; ce sont : *beau*, *jumeau*, *nouveau* : *de* BEAUX *discours*; *des enfants* JUMEAUX, *des livres* NOUVEAUX.

3° Les adjectifs en *al* font leur pluriel masculin, les uns en *aux*, et c'est le plus grand nombre : *brutal*, *brutaux*; *décimal*, *décimaux*; *égal*, *égaux*; *loyal*, *loyaux*; *déloyal*, *déloyaux*; *moral*, *moraux*; *immoral*, *immoraux*; *matrimonial*, *matrimoniaux*; *musical*, *musicaux*; *partial*, *partiaux*; *impartial*, *impartiaux*; *pectoral*, *pectoraux*; *social*, *sociaux*;

---

56. Comment se forme le pluriel dans les adjectifs?
57. Faites connaître les exceptions.

trivial, *triviaux : deux poids égaux* (Acad.), *des préceptes moraux* (ibid.), *des habitants brutaux* (Buffon), *des détails triviaux* (Académie), *des juges impartiaux* (Laharpe); et les autres par l'addition d'une *s : amical*, *amicals; fatal*, *fatals; final*, *finals; frugal*, *frugals; glacial*, *glacials; matinal*, *matinals; nasal*, *nasals; naval*, *navals; pascal*, *pascals; théâtral*, *théâtrals : des instants fatals* (Saint-Lambert), *des sons finals* (Beauzée), *des effets théâtrals* (Gattel), *des vents glacials*.

58. — L'usage permet de faire en *als* ou en *aux* le pluriel masculin des adjectifs *austral*, *colossal*, *doctoral*, *ducal*, *frugal*, et *natal*.

59. — *Bénéficial*, *canonial*, *diagonal*, *diamétral*, *expérimental*, *médicinal*, *mental*, *patronal*, *virginal*, *vocal*, *zodiacal* et quelques autres ne s'emploient pas au pluriel masculin, attendu qu'ils n'accompagnent que des substantifs féminins : *ligne diagonale*, *physique expérimentale*.

60. — *Remarque*. Les adjectifs terminés par *ant* et par *ent*, suivent, pour la formation du pluriel, la même règle que les substantifs en *ant* ou en *ent*, c'est-à-dire qu'ils conservent ou perdent le *t* au pluriel : des *livres charmants* ou *charmans; des hommes prudents* ou *prudens*. L'adjectif *lent* garde toujours le *t* au pluriel, n'ayant qu'une *syllabe*.

Complément des adjectifs qualificatifs.

60 (*bis*). — Parmi les adjectifs qualificatifs, les uns ont un sens complet, comme *bon*, *beau*, *grand*, *vertueux*, etc.; les autres ont besoin que certains mots placés sous leur dépendance en complètent la signification; tels sont *enclin*, *digne*, *comparable*, etc. : comme dans *homme enclin* AU VICE, *une place digne* DE VOUS, *une fortune comparable* A LA VÔTRE, *soldat propre* A COMBATTRE.

Les mots qui complètent la signification de l'adjectif en sont le *complément*.

Le complément de l'adjectif est formé d'une préposition et

---

58. Que remarquez-vous sur le pluriel masculin des adjectifs *austral*, *colossal*, *doctoral*, etc. ?
59. *Bénéficial*, *canonial*, *diagonal*, etc., s'emploient-ils au pluriel masculin ?
60. Comment s'écrivent au pluriel les adjectifs en *ant* et en *ent ?*
60 (*bis*). Tous les adjectifs qualificatifs ont-ils un sens complet? — Qu'est-ce que le complément de l'adjectif? — De quels mots est formé le complément d'un adjectif ?

d'un mot dépendant de cette préposition. Dans les exemples qui précèdent, *au vice* est le complément de *enclin*, *de vous* est le complément de *digne*, *à la vôtre* le complément de *comparable*, et *à combattre* le complément de *propre*.

Des adjectifs déterminatifs.

61. — Les adjectifs *déterminatifs* se joignent au substantif pour en exprimer certaines manières d'être, et pour en déterminer la signification, à l'aide d'une idée qu'ils y ajoutent. Quand je dis : *ma maison*, *cette plume; ma* attache à *maison* une idée de possession; *cette* attache à *plume* une idée d'indication; et l'un et l'autre, par le moyen de ces idées de possession et d'indication, font que mon esprit envisage une maison, une plume particulières. *Ma* oblige *maison* à ne signifier que la maison que je possède, et *cette* oblige *plume* à ne désigner que la plume que j'indique. Les substantifs *maison*, *plume*, désignent donc des objets déterminés, ils ont conséquemment une signification déterminée.

62. — Ainsi l'adjectif déterminatif diffère de l'article en ce que celui-ci se borne à indiquer que le substantif commun est pris dans un sens déterminé, au lieu que l'adjectif déterminatif le détermine par lui-même. Dans cette phrase : *Le livre dont vous parlez est intéressant*, la signification du mot *livre* est déterminée par *dont vous parlez;* ôtez ce membre de phrase, on ne sait pas de quel livre je veux parler, et il n'y a plus de sens. Dans celle-ci, au contraire : *Ce livre est intéressant*, le sens du substantif *livre* est déterminé par *ce;* à l'aide de ce mot, mon esprit envisage un livre particulier, un livre que l'on montre, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter autre chose pour opérer cette détermination.

63. — Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *numéraux*, les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *indéfinis*.

Des adjectifs numéraux.

64. — Les adjectifs *numéraux* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée de nombre ou d'ordre.

---

61. Pourquoi les adjectifs déterminatifs se joignent-ils au substantif ?

62. En quoi l'adjectif déterminatif diffère-t-il de l'article ?

63. Combien de sortes d'adjectifs déterminatifs ?

64. Comment les adjectifs numéraux déterminent-ils le substantif ?

65. — Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les *cardinaux* et les *ordinaux*.

66. — Les adjectifs numéraux *cardinaux* expriment le nombre; ce sont : *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *dix*, *vingt*, *cent*, etc.

67. — Les adjectifs numéraux *ordinaux* marquent l'ordre, le rang; ce sont : *premier*, *second*, *deuxième*, *troisième*, *dixième*, *vingtième*, *trentième*, *centième*, *millième*, etc.

Des adjectifs démonstratifs.

68. — Les adjectifs *démonstratifs* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée d'indication.

Ces adjectifs sont : *ce*, *cet*, pour le masculin singulier; *cette*, pour le féminin singulier; *ces*, pour le pluriel des deux genres.

69. — *Remarque*. On met *ce* devant un substantif commençant par une consonne ou une *h* aspirée, et *cet* devant un substantif qui commence par une voyelle ou une *h* muette : CE *soldat*, CE *héros*, CET *enfant*, CET *homme*.

Des adjectifs possessifs.

70. — Ces adjectifs déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée de possession.

Ces adjectifs sont :

SINGULIER		PLURIEL
masculin.	féminin.	des deux genres.
Mon,	*ma*,	*mes*.
Ton,	*ta*,	*tes*.
Son,	*sa*,	*ses*.
Notre,	*notre*,	*nos*.
Votre,	*votre*,	*vos*.
Leur,	*leur*,	*leurs*.

---

65. Combien de sortes d'adjectifs numéraux ?
66. Qu'expriment les adjectifs numéraux cardinaux ?
67. Que marquent les adjectifs numéraux ordinaux ?
68. Comment les adjectifs démonstratifs déterminent-ils le substantif? — Quels sont ces adjectifs?
69. Devant quel substantif emploie-t-on *ce*, *cet*?
70. Comment les adjectifs possessifs déterminent-ils le substantif? — Quels sont les adjectifs possessifs?

71. — *Remarque. Mon, ton, son*, s'emploient au lieu de *ma, ta, sa*, devant un substantif féminin commençant par une voyelle ou une *h* muette : *mon âme, ton honneur*. C'est l'oreille qui l'exige.

Des adjectifs indéfinis.

72. — Les adjectifs *indéfinis* déterminent la signification du substantif en y ajoutant, pour la plupart, une idée de généralité.

Ces adjectifs sont :

Chaque,	*Tout,*	*Tel,*
Nul,	*Quelque,*	*Quel,*
Aucun,	*Plusieurs,*	*Quelconque.*
Même,		

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

73. — Le *pronom* est un mot qu'on met à la place du substantif ou nom, pour en rappeler l'idée et pour en éviter la répétition. Ainsi, au lieu de dire : TÉLÉMAQUE *était resté seul avec* MENTOR; TÉLÉMAQUE *embrassait ses genoux*, car TÉLÉMAQUE *n'osait embrasser* MENTOR *autrement, ni regarder* MENTOR, *ni même parler à* MENTOR; je dirai, en employant les pronoms *il, le, lui : Télémaque était resté seul avec Mentor;* IL *embrassait ses genoux; car* IL *n'osait* L'*embrasser autrement, ni* LE *regarder, ni même* LUI *parler.*

74. — Le pronom sert encore à désigner le rôle que chaque personne ou chaque chose joue dans le discours. Ce rôle est ce que les grammairiens appellent *personne*, du latin *persona*, personnage, rôle.

75. — Il y a trois personnes : la première est celle qui parle, la seconde celle à qui l'on parle, et la troisième celle de qui l'on

71. Dans quel cas emploie-t-on *mon, ton, son*, au lieu de *ma, ta, sa?*

72. Comment les adjectifs indéfinis déterminent-ils le substantif? — Quels sont ces adjectifs?

73. Donnez la définition du pronom.

74. A quoi sert encore le pronom?

75. Combien de *personnes*, et quelles sont-elles?

parle. Ainsi, quand je dis : *je lis*, le pronom *je* est de la première personne; *tu lis*, le pronom *tu* est de la seconde personne; *il lit*, *celui-ci parle*, *l'autre étudie*, les pronoms *il*, *celui-ci*, *l'autre*, sont de la troisième personne.

76. — Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs* et les pronoms *indéfinis*.

Des pronoms personnels.

77. — Les pronoms *personnels* sont ainsi appelés parce qu'ils semblent désigner les trois personnes plus spécialement que les autres pronoms.

78. — Ces pronoms sont :

Pour la première personne : *je*, *me*, *moi*, *nous*.
Pour la seconde personne : *tu*, *te*, *toi*, *vous*.
Pour la troisième personne : { *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *lui*, *eux*, *le*, *la*, *les*, *leur*, *se*, *soi*, *en*, *y*.

79. — *Remarque. Le*, *la*, *les*, pronoms personnels, accompagnent toujours un verbe : *je le vois*, *je la connais*, *reçois-les;* au lieu que *le*, *la*, *les*, articles, accompagnent toujours un substantif : *le roi*, *la reine*, *les princes*.

Des pronoms démonstratifs.

80. — Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui rappellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée d'indication, de démonstration.

Ces pronoms sont :

Ce, *celui*, *ceux*, *celle*, *celles*, *celui-ci*, *ceux-ci*, *celle-ci*, *celles-ci*, *celui-là*, *ceux-là*, *celle-là*, *celles-là*, *ceci*, *cela*.

81. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre *ce*, pronom démonstratif, avec *ce*, adjectif démonstratif. Le premier est toujours joint au verbe *être* ou suivi des pronoms *que*, *qui*, *quoi*, *dont :* CE *sont les Romains;* CE *qui plaît;* CE *dont je parle;* CE *à quoi je pense*. Le second est toujours suivi d'un substantif : CE *discours*, CE *livre*.

---

76. Combien de sortes de pronoms?
77. Pourquoi les pronoms personnels sont-ils ainsi appelés?
78. Quels sont ces pronoms?
79. Comment distingue-t-on *le*, *la*, *les*, pron., de *le*, *la*, *les*, articles?
80. Définissez le pronom démonstratif. — Dites quels sont les pronoms démonstratifs.
81. A quoi distingue-t-on *ce*, pronom démonstratif, de *ce*, adjectif démonstratif?

Des pronoms possessifs.

82. — Les pronoms *possessifs* rappellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée de possession.

Ces pronoms sont :

SING. MASC.	SING. FÉM.	PLUR. MASC.	PLUR. FÉMININ.
Le mien,	*la mienne.*	*Les miens,*	*les miennes.*
Le tien,	*la tienne.*	*Les tiens,*	*les tiennes.*
Le sien,	*la sienne.*	*Les siens,*	*les siennes.*
Le nôtre,	*la nôtre.*	*Les nôtres,*	des deux genres.
Le vôtre,	*la vôtre.*	*Les vôtres,*	des deux genres.
Le leur,	*la leur.*	*Les leurs,*	des deux genres.

Des pronoms relatifs.

83. — Les pronoms *relatifs* rappellent l'idée d'un substantif ou d'un pronom qui précède, et avec lequel ils ont une relation intime. C'est à cause de cette relation qu'ils sont appelés pronoms relatifs.

Ces pronoms sont :

Qui, *que*, *quoi*, *dont*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*.

84. — Le mot précédent (substantif ou pronom), auquel le pronom relatif se rapporte, se nomme l'*antécédent* du relatif.

Dans ces phrases : *Il y a des personnes* QUI *aiment les livres comme les meubles; les richesses* QUE *nous recherchons avec tant d'empressement sont bien fragiles; l'homme de mérite n'est pas toujours celui* DONT *on parle le plus; personnes est* l'antécédent de *qui*, *richesses* celui de *que*, et *celui* l'antécédent de *dont.*

Des pronoms indéfinis.

85. — Les pronoms *indéfinis* désignent d'une manière vague les personnes ou les choses dont ils rappellent l'idée.

Ces pronoms sont : *on*, *quiconque*, *quelqu'un*, *chacun*, *autrui*, *l'un*, *l'autre*, *l'un et l'autre*, *personne*.

86. — *Remarque.* Les adjectifs indéfinis *aucun*, *nul*, *certain*, *plusieurs*, *tel*, quand ils ne sont pas joints à un substantif, peuvent être considérés comme pronoms indéfinis, ainsi que dans ces exemples : *aucun n'a répondu*, *nul n'est de mon avis*, *plusieurs pensent que.... Tel brille au second rang....*

---

82. Définissez les pronoms possessifs. — Quels sont ces pronoms ?
83. Définissez les pronoms relatifs. — Quels sont ces pronoms ?
84. Qu'appelle-t-on *antécédent* du pronom relatif ?
85. Définissez les pronoms indéfinis. — Quels sont les pronoms appelés *indéfinis* ?
86. Que remarquez-vous sur les adjectifs indéfinis *aucun*, *nul*, *certain*, *plusieurs*, *tel* ?

Complément des pronoms.

86 (*bis*). — Les pronoms sont, comme le substantif, susceptibles d'avoir un complément.

Ce complément se compose de la préposition *de* et d'un mot dépendant de cette préposition. Dans ces exemples : *J'admire les poëtes anglais et* CEUX DE LA FRANCE ; CHACHUN DE VOUS *a tort; la crainte de contrarier et* CELLE DE DÉPLAIRE *sont naturelles;* — DE LA FRANCE est le complément de *ceux;* DE VOUS le complément de *chacun*, et DE DÉPLAIRE le complément de *celle.*

CHAPITRE V.

DU VERBE.

87. — Le *verbe* est un mot qui exprime l'*affirmation.* Quand je dis : *le soleil est brillant*, j'affirme que la qualité marquée par l'adjectif *brillant* convient au soleil, et le mot *est*, qui exprime cette affirmation, est un verbe.

88. — Il n'y a réellement qu'un verbe, qui est le verbe *être*, parce qu'il est le seul qui exprime l'affirmation. *Aimer*, *rendre*, *dormir*, *lire*, *recevoir*, etc., ne sont véritablement des verbes que parce qu'ils renferment en eux le verbe *être;* en effet, *aimer*, c'est *être aimant; rendre*, c'est *être rendant; dormir*, c'est *être dormant ; lire*, c'est *être lisant.*

89. — Quand le verbe se présente sous sa forme simple, sous la forme qui lui est propre, comme dans *je suis*, *j'étais*, *je fus*, *je serai*, on l'appelle verbe *substantif*, parce qu'alors il subsiste par lui-même.

90. — Lorsqu'il se présente sous une forme composée, réunissant le verbe *être* et une *qualité* qui a rapport à une action ou à un état, on le nomme verbe *adjectif;* tels sont : *j'étudie*, *j'écris*, *je languis*, etc., qui sont pour *je suis étudiant*, *je suis écrivant*, *je suis languissant.*

Ainsi le verbe adjectif, outre l'affirmation, exprime ou une

---

86 (*bis*). Les pronoms peuvent-ils avoir un complément? — De quels mots se compose le complément du pronom?

87. Qu'est-ce que le verbe?

88. N'y a-t-il réellement qu'un seul verbe?

89. Comment appelle-t-on le verbe quand il se présente sous sa forme simple?

90. Comment le nomme-t-on lorsqu'il se présente sous une forme composée? — Que marque le verbe adjectif outre l'affirmation?

action faite par le sujet, comme *frapper*, *courir*, ou l'état du sujet, comme *exister*, *dormir*.

DU SUJET.

91. — Le *sujet* est l'objet de l'affirmation marquée par le verbe; c'est le mot qui représente la personne ou la chose qui fait l'action du verbe, ou qui est dans l'état exprimé par le verbe.

Il répond à la question *qui est-ce qui?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui?* pour les choses : *j'aime Dieu*, *vous honorez le mérite*, *la modestie plaît*. Qui est-ce qui aime Dieu? *je* ou *moi;* qui est-ce qui honore le mérite? *vous;* qu'est-ce qui plaît? *la modestie :* donc *je*, *vous* et *la modestie* sont les sujets des verbes *aimer*, *honorer*, *plaire*.

DU COMPLÉMENT DU VERBE.

92. — Le *complément* du verbe est le mot qui *complète* qui, achève d'exprimer l'idée commencée par un verbe. Quand je dis : *chérir la gloire*, *parler au roi*, *combattre pour l'honneur*, *la gloire* complète l'idée commencée par *chérir*, *au roi* l'idée commencée par *parler*, et *pour l'honneur* l'idée commencée par *combattre :* ainsi *la gloire*, *au roi*, *pour l'honneur* sont les compléments des verbes *chérir*, *parler*, *combattre*. Le complément est aussi appelé *régime*, à cause de l'espèce de domination que le mot qu'il complète exerce sur lui.

93. — Certains verbes ont deux sortes de compléments : le *complément direct* et le *complément indirect*.

94. — Le complément *direct* est celui qui complète la signification du verbe, sans le secours d'aucun autre mot.

Il répond à la question *qui?* pour les personnes, et *quoi?* pour les choses : *j'aime mon père*, *je chéris l'étude*. *J'aime qui?* mon père; je chéris *quoi?* l'étude. *Mon père* et *l'étude* sont donc les compléments directs des verbes *j'aime*, *je chéris*.

---

91. Qu'est-ce que le sujet du verbe? — A quelle question répond-il?
92. Qu'est-ce que le complément du verbe?
93. Certains verbes ont-ils plus d'un complément?
94. Qu'est-ce que le complément direct? — A quelle question répond-il?

95. — Le complément *indirect* est celui qui complète la signification du verbe à l'aide de certains mots qu'on appelle prépositions; tels sont : *à*, *de*, *pour*, *avec*, *dans*, etc.

Il répond à l'une des questions *à qui? de qui? pour qui? avec qui?* etc., pour les personnes, et à l'une de celles-ci, *à quoi? de quoi? pourquoi? avec quoi?* etc., pour les choses. *Il parle à Pierre; il répond de vous; nous nous livrons à l'étude; je m'occupe de vos intérêts.* Il parle *à qui?* à Pierre; il répond *de qui?* de vous; nous nous livrons *à quoi?* à l'étude; je m'occupe de *quoi?* de vos intérêts; *à Pierre*, *de vous*, *à l'étude*, *de vos intérêts*, sont donc les compléments indirects des verbes *parler*, *répondre*, *se livrer*, *s'occuper*.

96. — *Remarque.* Parmi les pronoms, il y en a qui sont compléments directs; ce sont : *le*, *la*, *les*, *que;* d'autres qui sont au contraire compléments indirects, à cause de la préposition qu'ils renferment en eux; ce sont : *lui*, *leur*, *dont*, *en*, *y*, qui sont pour *à lui*, *à eux*, *duquel*, *de cela*, *à cela*.

97. — Enfin, *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, sont tantôt compléments directs et tantôt compléments indirects.

Ils sont compléments directs quand ils sont pour *moi*, *toi*, *lui*, *nous*, *vous* : *il* M'*estime*, c'est-à-dire *il estime moi; je* T'*appelle*, c'est-à-dire *j'appelle toi; il* SE *flatte*, c'est-à-dire *il flatte lui*, etc.

Ils sont compléments indirects lorsqu'ils sont pour *à moi*, *à toi*, *à lui*, *à nous*, *à vous* : *il* ME *parle*, c'est-à-dire *il parle à moi; je* TE *donne un livre*, c'est-à-dire *je donne un livre à toi; il* SE *nuit*, c'est-à-dire *il nuit à lui; nous* NOUS *écrivons*, c'est-à-dire *nous écrivons à nous; je* VOUS *réponds*, c'est-à-dire *je réponds à vous; ils* SE *succèdent*, c'est-à-dire *ils succèdent à eux.*

Des différentes sortes de verbes adjectifs.

98. — Il y a cinq sortes de verbes adjectifs : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *unipersonnel.*

---

95. Dites ce que c'est que le complément indirect du verbe. — A quelle question répond ce complément indirect?

96. Quels pronoms sont compléments directs, et quels autres sont compléments indirects?

97. Que remarquez-vous sur les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*. — Quand sont-ils compléments directs? — Quand sont-ils compléments indirects?

98. Combien de sortes de verbes adjectifs?

99. — Le verbe ACTIF marque une action faite par le sujet, et a un complément direct : J'AIME *mon père*, ÉDOUARD ÉCRIT *une lettre*, NOUS *les* ESTIMONS. Ce verbe est appelé *actif*, parce que le sujet est actif, c'est-à-dire fait l'action exprimée par le verbe. Quelques grammairiens donnent le nom de *transitif* au verbe actif.

100. — Un moyen mécanique de reconnaître le verbe actif, c'est de voir si l'on peut placer après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi, *estimer*, *chanter* sont des verbes actifs, parce qu'on peut dire : *j'estime quelqu'un*, *je chante quelque chose*.

101. — Le verbe PASSIF est le contraire du verbe *actif* : il marque une action reçue, soufferte par le sujet, et se forme du verbe actif, dont on prend le complément direct pour faire le sujet du verbe passif. Verbe actif : *j'aime mon père*, *j'écris une lettre;* verbe passif : *mon père* EST AIMÉ *de moi; une lettre* EST ÉCRITE *par moi*. Ce verbe est appelé *passif*, parce que le sujet est *passif*, c'est-à-dire souffre l'action exprimée par le verbe.

102. — Le verbe NEUTRE marque, comme le verbe actif, une action faite par le sujet, mais il en diffère en ce qu'il ne saurait avoir de complément direct : *je* VAIS *en Italie*, *je* TRAVAILLE *avec courage*. Il est appelé *neutre*, parce qu'il n'est ni *actif* ni *passif*. (*Neutre* signifie *ni l'un ni l'autre*.) Ce verbe est désigné par quelques grammairiens sous le nom de verbe *intransitif*.

103. — On reconnaît mécaniquement qu'un verbe est neutre toutes les fois qu'on ne peut mettre immédiatement après lui *quelqu'un*, ni *quelque chose*. On ne dit pas : *je plais quelqu'un*, *je languis quelque chose;* donc *plaire* et *languir* sont des verbes neutres.

104. — Le verbe PRONOMINAL se conjugue avec deux pronoms de la même personne, comme *je me*, *tu te*, *il se*, *nous nous*, *vous vous*, *ils se* : *je me rappelle*, *tu te proposes*, *il se repent*, *nous nous parlons*, *vous vous taisez*, *ils se trompent*. Le nom de *pronominal* lui est donné à cause des deux pronoms avec lesquels il se conjugue.

105. — Quelques verbes pronominaux ne peuvent s'employer

---

99. Qu'est-ce que le verbe actif?
100. Comment reconnaît-on mécaniquement qu'un verbe est actif?
101. Qu'est-ce que le verbe passif?
102. Définissez le verbe neutre.
103. Comment reconnaît-on mécaniquem. qu'un verbe est neutre?
104. Dites ce que c'est que le verbe pronominal.
105. Qu'appelle-t-on verbes *essentiellement pronominaux*?

sans deux pronoms; tels sont : *se repentir*, *s'abstenir*, *s'emparer*, *s'en aller*, etc. En effet, on ne dit pas : *je repens*, *j'abstiens*, *j'empare*, *j'en vais*, comme on dit : *je flatte*, *j'obtiens*, etc. Ces verbes sont appelés, pour cette raison, *essentiellement pronominaux*. Ils ont ceci de particulier, qu'ils ont toujours pour complément direct leur second pronom : cela tient à la nature de leur signification, qui est essentiellement active.

106. — Le verbe UNIPERSONNEL, qu'on appelle aussi *impersonnel* (*), ne s'emploie, dans tous les temps, qu'à la troisième personne du singulier, et a toujours pour sujet apparent le mot vague *il : il faut*, *il y a*, *il importe*, etc. C'est pourquoi on le nomme *unipersonnel*.

Je dis *sujet apparent*, parce que, dans ces verbes, le pronom *il* n'est pas réellement le sujet : il en occupe la place, il l'annonce; mais le véritable sujet est placé après le verbe, et se présente sous la forme d'un complément. C'est ainsi qu'au lieu de dire : *un Dieu est dans le ciel*, *étudier est nécessaire*, nous disons : *il est* UN DIEU *dans le ciel*, *il est nécessaire* D'ÉTUDIER, phrases dans lesquelles le sujet apparent est *il*, mais dont le sujet réel est *Dieu*, *d'étudier*. Il est vrai que dans *il pleut*, *il neige*, *il tonne*, le véritable sujet n'est pas exprimé après le verbe unipersonnel, mais alors il reste dans l'esprit.

Observation. Il arrive souvent que les verbes neutres, les verbes passifs et les verbes pronominaux sont employés accidentellement comme verbes unipersonnels : IL TOMBE *de la pluie;* IL A ÉTÉ PRIS *des mesures sévères;* IL SE PRÉSENTE *une difficulté.*

Des modifications du verbe.

107. — On appelle ainsi certains changements de formes ou de terminaisons qui ont lieu dans le verbe.

Ces modifications sont au nombre de quatre, savoir : le *nombre*, la *personne*, le *mode* et le *temps*.

(*) *Impersonnel* veut dire qui n'a pas de personne; cette dénomination, quoique fort usitée, nous a paru devoir être remplacée par celle d'*unipersonnel*, qui signifie qui n'a qu'une personne, et qui, sous ce rapport, convient parfaitement aux verbes *il pleut*, *il faut*, dont l'emploi n'a lieu qu'à la troisième personne.

---

106. Faites connaître le verbe unipersonnel. — Pourquoi dit-on un sujet apparent? — Certains verbes peuvent-ils devenir unipersonnels?

107. Qu'appelle-t-on modifications du verbe? — Combien les verbes ont-ils de modifications et quelles sont-elles?

Du nombre.

108. — Le nombre est la forme que prend le verbe pour indiquer son rapport avec l'unité ou la pluralité : *je chante, nous chantons; tu marches, vous marchez; il finit, ils finissent.*

De la personne.

109. — La personne est la forme que prend le verbe pour indiquer que le sujet est de la première, de la seconde ou de la troisième personne : *j'aime, tu aimas, il aima.*

Du mode.

110. — *Mode* veut dire *manière;* ainsi le mode est la forme que prend le verbe pour indiquer de quelle manière est présentée l'affirmation marquée par le verbe : *je vais, va, que j'allasse, aller.*

111. — Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

112. — L'*indicatif* présente l'affirmation d'une manière positive et absolue : *je* REMPLIS, *je* REMPLISSAIS, *je* REMPLIRAI *mes devoirs.*

Un mortel bienfaisant *approche* de Dieu même. (L. RACINE.)

113. — Le *conditionnel* la présente sous l'idée d'une condition : *vous* REMPLIRIEZ *vos devoirs, si vous étiez raisonnable.*

Je m'*arrêterais* sur la grandeur et la noblesse de sa maison, si sa vie avait moins d'éclat. (FLÉCHIER.)

114. — L'*impératif* la présente sous l'idée de la volonté, de l'exhortation, du désir : REMPLISSEZ *vos devoirs.*

Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue. (BOILEAU.)

115. — Le *subjonctif* la présente d'une manière subordonnée et dépendante : *je désire que vous* REMPLISSIEZ *vos devoirs.*

Obéis, si tu veux qu'on t'*obéisse* un jour.

116. — L'*infinitif* la présente d'une manière vague, sans désignation de nombre ni de personne : *il est doux de* REMPLIR *ses devoirs.*

On peut être héros sans *ravager* la terre. (BOILEAU.)

---

108. Qu'est-ce que le nombre dans les verbes ?
109. Qu'est-ce que la personne ?
110. Qu'est-ce que le mode ?
111. Dites combien il y en a.
112. Définissez l'indicatif.
113. Définissez le conditionnel.
114. Définissez l'impératif.
115. Définissez le subjonctif.
116. Définissez l'infinitif.

117. — Quatre de ces modes, l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif*, étant susceptibles de la différence des personnes, sont appelés, pour cette raison, *modes personnels*. L'*infinitif* n'admettant pas cette distinction, puisqu'il exprime toujours l'action d'une manière vague, est nommé *mode impersonnel*.

Du temps.

118. — Le *temps* est la forme que prend le verbe pour marquer à quelle partie de la durée répond l'affirmation marquée par le verbe.

119. — La durée n'admet que trois parties ou époques : le moment de la parole, celui qui précède et celui qui suit ; de là trois temps : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

120. — Le passé et le futur, se composant d'une multitude infinie d'instants, admettent divers degrés d'antériorité et de postériorité ; d'où résultent plusieurs sortes de passés et de futurs. Le présent n'admet qu'un temps, parce que l'instant où l'on parle est un point indivisible.

121. — Il y a, en tout, huit temps pour les trois époques :

PRÉSENT. 1 temps.	Le *présent*, qui exprime que l'affirmation a lieu à l'instant de la parole : JE MARCHE.
PASSÉ. 5 temps.	L'*imparfait*, qui l'exprime comme présente relativement à une époque passée : JE LISAIS, *quand vous entrâtes*.
	Le *passé défini*, qui la marque comme ayant eu lieu dans un temps passé complétement écoulé : JE VOYAGEAI *l'année dernière*.
	Le *passé indéfini*, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps passé complétement écoulé ou non : J'AI LU *hier*, J'AI ÉCRIT *aujourd'hui*.
	Le *passé antérieur*, qui l'exprime comme ayant eu lieu avant une autre dans un temps passé : *quand* J'EUS LU, *je partis*.
	Le *plus-que-parfait*, qui l'exprime comme passée, non-seulement en elle-même, mais encore à l'égard d'une autre action également passée : J'AVAIS FINI, *quand vous vîntes*.

---

117. Pourquoi l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif, sont-ils appelés modes *personnels*, et l'infinitif, mode *impersonnel* ?
118. Qu'est-ce que le temps ?
119. Combien la durée admet-elle de parties ou époques ?
120. Pourquoi y a-t-il plusieurs sortes de passés et de futurs ? — Pourquoi n'y a-t-il qu'un présent ?
121. Faites connaître les huit temps qui se rapportent au présent, au passé et au futur.

FUTUR. 2 temps.	Le *futur*, qui l'exprime comme devant avoir lieu dans un temps où l'on n'est pas encore : JE SORTIRAI *demain*. Le *futur antérieur*, qui l'exprime comme antérieure à une époque à venir : J'AURAI TERMINÉ *demain*.

122. — L'indicatif est le seul mode qui ait les huit temps ; le subjonctif, le conditionnel, l'infinitif, n'en ont qu'un certain nombre, et l'impératif n'en a qu'un. Pour chaque mode les temps prennent une forme particulière, ainsi qu'on le verra dans le cours des conjugaisons.

123. — Pour exprimer ces divers temps, on emploie tantôt des formes simples, comme *je marche*, *je lisais* ; et tantôt des formes composées, comme *j'ai marché*, *j'avais lu*, *je serais estimé*. De là deux sortes de temps, les temps *simples* et les temps *composés*.

124. — Les temps *simples* sont ceux qui n'empruntent pas un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être*, comme *je chante*, *je finissais*, *je reçus*, etc.

125. — Les temps *composés* sont ceux dans la composition desquels il entre un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être*, joint à un participe passé : *j'ai chanté*, *j'avais fini*, *tu seras reçu*, *il était parti*, etc.

126. — *Remarque*. Les temps composés empruntent l'auxiliaire *avoir* :

1° Dans les verbes actifs : *j'*AI *écrit*, *nous* AVIONS *lu* ;

2° Dans la plupart des verbes neutres : *j'*AI *dormi*, *il* A *nui* ;

3° Dans certains verbes unipersonnels : *il* A *fallu*, *il* A *importé*.

127. — Les temps composés empruntent l'auxiliaire *être* :

1° Dans les verbes passifs : *je* SUIS *estimé*, *ils* ÉTAIENT *aimés*.

2° Dans le plus grand nombre des verbes unipersonnels : *il* EST *résulté*, *il est* ARRIVÉ *des événements* ; et dans certains verbes neutres : *je* SUIS *tombé*, *tu* ES *allé*.

3° Dans les verbes pronominaux : *je me* SUIS *flatté*, *nous nous* SOMMES *présentés*.

128. — *Observation*. Dans les verbes pronominaux, le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*, et *je me suis trompé*, *nous nous*

---

122. Chaque mode a-t-il tous ces temps ?
123. Quelles formes emploie-t-on pour exprimer ces temps ?
124. Qu'est-ce que les temps simples ?
125. Qu'est-ce que les temps composés ?
126. Quels sont les verbes dont les temps composés prennent *avoir* ?
127. Quels sont les verbes dont les temps composés prennent *être* ?
128. Que remarquez-vous sur l'emploi du verbe *être* dans les verbes pronominaux ?

sommes présentés, signifient *j'ai trompé moi*, *nous avons présenté nous*. C'est l'oreille qui, peu flattée de *je m'ai trompé*, *nous nous avons présentés*, a fait substituer le verbe *être* au verbe *avoir*.

129. — Les temps des verbes se divisent encore en temps *primitifs* et en temps *dérivés;* nous parlerons de ces deux sortes de temps à la formation des temps.

130. — Écrire ou réciter un verbe avec toutes ses terminaisons de modes, de temps, de nombres et de personnes, c'est ce qu'on appelle le *conjuguer*.

131. — Il y a quatre *conjugaisons* ou classes de verbes, que l'on distingue entre elles par les terminaisons du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer;*

La deuxième en *ir*, comme *finir;*

La troisième en *oir*, comme *recevoir;*

La quatrième en *re*, comme *rendre*.

132. — Les verbes *avoir* et *être* servant à conjuguer tous les autres verbes dans leurs temps composés, nous commencerons par la conjugaison de ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE *AVOIR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'ai.
Tu as.
Il *ou* elle a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il *ou* elle avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il *ou* elle eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils *ou* elles eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il *ou* elle a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils *ou* elles ont eu.

---

129. Comment divise-t-on encore les temps des verbes ?

130. Qu'est-ce que conjuguer un verbe ?

131. Combien y a-t-il de conjugaisons ?

132. Pourquoi commence-t-on par la conjug. des verbes *avoir* et *être?*

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il *ou* elle eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils *ou* elles eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il *ou* elle avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils *ou* elles avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il *ou* elle aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils *ou* elles auront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il *ou* elle aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu
Ils *ou* elles auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il *ou* elle aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils *ou* elles auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il *ou* elle aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils *ou* elles auraient eu.

On dit aussi : *j'eusse eu, tu eusses eu, il* ou *elle eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils* ou *elles eussent eu.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du singulier ni de 3e pour les 2 nombres.

Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il *ou* qu'elle ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils *ou* qu'elles aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il *ou* qu'elle ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils *ou* qu'elles aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il *ou* qu'elle eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, Ayant eu.

Observation. Le verbe *avoir* n'est verbe auxiliaire que lorsqu'il est accompagné du participe passé d'un autre verbe : J'AI *lu*, J'AVAIS *étudié*. Hors ce cas, il est verbe actif : J'AI *un ami*, J'AVAIS *une maison*.

VERBE AUXILIAIRE *ÊTRE*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il *ou* elle était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il *ou* elle fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils *ou* elles furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il *ou* elle a été.
Nous avons été.
Vous ayez été.
Ils *ou* elles ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il *ou* elle eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils *ou* elles eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il *ou* elle avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils *ou* elles avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il *ou* elle sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils *ou* elles seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il *ou* elle aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils *ou* elles auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il *ou* elle serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils *ou* elles seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il *ou* elle aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils *ou* elles auraient été.

On dit aussi : *J'eusse été, tu eusses été, il* ou *elle eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils* ou *elles eussent été.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du singulier ni de 3e pour les 2 nombres.

Sois.
Soyons.
Soyez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il *ou* qu'elle soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils *ou* qu'elles soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il *ou* qu'elle fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il *ou* qu'elle ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils *ou* qu'elles aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il *ou* qu'elle eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

Observation. Le verbe *être* n'est verbe *auxiliaire* que lorsqu'il est accompagné du participe passé d'un autre verbe. *Je* SUIS *estimé; tu* SERAS *blâmé; qu'il* SOIT *parti.* Hors ce cas, il est verbe *substantif*, comme dans ces phrases : JE SUIS *heureux*, JE SERAI *en Italie.*

Nous allons conjuguer les verbes actifs *aimer*, *finir*, *recevoir* et *rendre*, qui serviront de modèles pour la conjugaison de presque tous les verbes actifs. Les verbes qui, à tous les temps et à toutes les personnes, se conjuguent exactement sur ces modèles, sont appelés verbes *réguliers*.

PREMIÈRE CONJUGAISON EN *ER*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aime.
Tu aimes.
Il aime.
Nous aimons.
Vous aimez.
Ils aiment.

IMPARFAIT.

J'aimais.
Tu aimais.
Il aimait.
Nous aimions.
Vous aimiez.
Ils aimaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'aimai.
Tu aimas.
Il aima.
Nous aimâmes.
Vous aimâtes.
Ils aimèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PASSÉ ANTÉRIEUR (*).

J'eus aimé.
Tu eus aimé.

(*) Il y a un quatrième passé dont on se sert rarement. Le voici : J'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.

Il eut aimé.
Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aimé.
Tu avais aimé.
Il avait aimé.
Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avaient aimé.

FUTUR.

J'aimerai.
Tu aimeras.
Il aimera.
Nous aimerons.
Vous aimerez.
Ils aimeront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aimé.
Tu auras aimé.
Il aura aimé.
Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aimerais.
Tu aimerais.
Il aimerait.
Nous aimerions.
[illegible] aimeriez.
[illegible] aimeraient.

PASSÉ.

J'aurais aimé.
Tu aurais aimé.
Il aurait aimé.
Nous aurions aimé.
Vous auriez aimé.
Ils auraient aimé.

On dit aussi : *J'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du singulier ni de 3e pour les 2 nombres.

Aime.
Aimons.
Aimez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aime.
Que tu aimes.
Qu'il aime.
Que nous aimions.
Que vous aimiez.
Qu'ils aiment.

IMPARFAIT.

Que j'aimasse.
Que tu aimasses.
Qu'il aimât.
Que nous aimassions.
Que vous aimassiez.
Qu'ils aimassent.

PASSÉ.

Que j'aie aimé.
Que tu aies aimé.
Qu'il ait aimé.
Que nous ayons aimé.
Que vous ayez aimé.
Qu'ils aient aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aimé.
Que tu eusses aimé.
Qu'il eût aimé.
Que nous eussions aimé.
Que vous eussiez aimé.
Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aimer.

PASSÉ.

Avoir aimé.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Aimant.

PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant aimé.

Ainsi se conjuguent les verbes : *chanter*, *danser*, *donner*, *demander*, *sauter*, *frapper*, *porter*, *garder*, *aborder*, *tacher*, *chercher*, *former*, *autoriser*, *flatter*, *dédaigner*, *traîner*, *inventer*, etc.

OBSERVATIONS SUR CERTAINS VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

133. — Dans les verbes terminés à l'infinitif en *ger*, comme *partager*, *manger*, le *g* doit toujours, pour la douceur de la prononciation, être suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a*, *o* : *nous partageons*, *je mangeais*, *il mangea*. Ainsi se conjuguent :

affliger,	*héberger*,	*protéger*,
alléger,	*interroger*,	*ranger*,
allonger,	*juger*,	*ravager*,
arranger,	*manger*,	*ronger*,
changer,	*ménager*,	*saccager*,
charger,	*nager*,	*songer*,
corriger,	*partager*,	*venger*,
dédommager,	*plonger*,	*voyager*, etc.

134. — Les verbes terminés à l'infinitif par *cer*, comme *mena*CER, *pla*CER, prennent une cédille sous le *c* devant les voyelles *a* et *o*, enfin de lui conserver la prononciation douce : *il menaça*, *nous plaçons*. Ainsi se conjuguent :

avancer,	*forcer*,	*percer*,
amorcer,	*gercer*,	*pincer*,
balancer,	*glacer*,	*prononcer*,
divorcer,	*influencer*,	*renoncer*,
enfoncer,	*lancer*,	*sucer*,
ensemencer,	*menacer*,	*tracer*.

135. — Les verbes en *er* qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *é* fermé, comme *considérer*, *régler*, changent cet *é* fermé en *è* ouvert devant une syllabe muette, c'est-à-dire terminée par un *e* muet : *je considère*, *qu'il considère*; *je règle*, *je règlerai*, *que je règle*. Ainsi se conjuguent :

accélérer,	*espérer*,	*préférer*,
céder,	*excéder*,	*régner*,
célébrer,	*libérer*,	*réitérer*,
décéder,	*modérer*,	*tempérer*,
dérégler,	*opérer*,	*tolérer*.
digérer,	*persévérer*,	

136. — *Exception*. Il faut excepter de cette règle les verbes en *éger*, comme *abréger*, *protéger*, qui conservent toujours l'accent aigu sur l'*e* qui précède *ge* : *j'abrége*, *tu protégeras*.

---

133. Que remarquez-vous sur la conjugaison des verbes en *ger*?
134. Que remarque-t-on sur la conjugaison des verbes en *cer*?
135. Que remarquez-vous sur les verbes en *er* dont la syllabe finale de l'infinitif est précédée d'un *é* fermé?
136. Quels verbes font exception à cette règle?

137. Les verbes en *er* qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *e* muet, comme *lever*, *mener*, changent cet *e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *lever*, *je lève*, *je lèverai; semer*, *tu sèmes*, *il sèmerait*, *que tu sèmes*. Ainsi se conjuguent :

dépecer,	*mener*,	*ramener*,
enlever,	*perser*,	*relever*.
lever,	*promener*,	

138. — Les verbes terminés à l'infinitif par *eler* ou *eter*, comme *appeler*, *niveler*, *jeter*, *projeter*, doublent les consonnes *l* et *t* devant un *e* muet : *j'appelle*, *j'appellerai*, *qu'il jette*, *il jetterait*, etc.; mais on dira avec une seule *l* ou un seul *t* : *nous appelons*, *vous appelez*, *il jeta*, *ils jetèrent*, etc., la voyelle qui suit *l*, *t*, n'étant pas un *e* muet. Ainsi se conjuguent :

acheter,	*fureter*,	*ciseler*,
becqueter,	*jeter*,	*ensorceler*,
bourreler,	*projeter*,	*épeler*,
cacheter,	*rejeter*,	*étinceler*,
caqueter,	*souffleter*,	*ficeler*,
crocheter,	— *amonceler*,	*geler*,
décacheter,	*appeler*,	*harceler*,
empaqueter,	*atteler*,	*niveler*,
épousseter,	*bourreler*,	*peler*,
étiqueter,	*carreler*,	*rappeler*,
feuilleter,	*chanceler*,	*renouveler*, etc.

139. — *Première remarque*. L'Académie ne double jamais les consonnes *l*, *t*, dans les cinq verbes *acheter*, *bourreler*, *geler*, *harceler*, *peler*. Elle écrit : *j'achète*, *tu bourrèles*, *il gèle*, *nous harcèlerons*, *vous pèleriez*. Rien ne nous paraît motiver cette exception : les cinq verbes dont il s'agit, ayant une analogie complète avec les autres verbes en *eter* et en *eler*, doivent être soumis à la même règle. Écrire *j'achète*, *je gèle*, c'est surcharger la grammaire d'une exception tout à fait inutile.

140. — *Seconde remarque*. Le doublement des consonnes *l*, *t*, ne saurait avoir lieu dans les verbes *recéler*, *révéler*, *décréter*, *empiéter*, *interpréter*, *inquiéter*, *répéter*, *végéter*, ces verbes étant terminés à l'infinitif par *éler*, *éter*, et non par *eler eter*. (*Voyez* n° 138.)

141. — Les verbes terminés au participe présent par *iant*,

---

137. Que remarque-t-on sur la conjugaison des verbes en *er* dont la syllabe finale de l'infinitif est précédée d'un *e* muet ?

138. Que remarquez-vous sur les verbes en *eler*, en *eter ?*

139. Dans quels verbes l'Académie ne double-t-elle pas les consonnes *l*, *t ?*

140. Les double-t-on dans les verbes en *éler*, *éter ?*

141. Que remarquez-vous sur les verbes terminés au participe présent par *iant ?*

comme *prier*, *lier*, *nier*, etc., dont le participe présent est *priant*, *liant*, *niant*, prennent deux *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous priions*, *vous priiez; que nous liions*, *que vous liiez*. Ainsi se conjuguent :

allier,	*étudier*,	*plier*,
amplifier,	*expier*,	*remercier*,
apprécier,	*gratifier*,	*sacrifier*,
associer,	*initier*,	*simplifier*,
bonifier,	*lier*,	*supplier*,
rectifier,	*manier*,	*terrifier*,
colorier,	*négocier*,	*varier*,
décrier,	*nier*,	*vérifier*,
dédier,	*parier*,	*vicier*.

142. — Les verbes terminés au participe présent par *yant*, comme *payer*, *ployer*, *appuyer*, etc., dont le participe présent est *payant*, *ployant*, *appuyant*, prennent un *y* et un *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous payions*, *vous ployiez; que nous payions*, *que vous ployiez*. De plus, ces verbes changent l'*y* en *i* devant un *e* muet : *je ploie*, *tu essuies*, *ils essaient j'appuierai*, *tu paierais*, etc. Ainsi se conjuguent :

aboyer,	*défrayer*,	*louvoyer*,
apitoyer,	*délayer*,	*nettoyer*,
balayer,	*déployer*,	*noyer*,
bégayer,	*effrayer*,	*octroyer*,
choyer,	*employer*,	*planchéyer*,
côtoyer,	*ennuyer*,	*ployer*,
coudoyer,	*essayer*,	*rudoyer*,
déblayer,	*essuyer*,	*tutoyer*, etc.

143. — *Première remarque.* Quelques auteurs conservent l'*y* devant l'*e* muet dans les verbes en *ayer* : *je paye*, *j'essaye; je payerai*, *j'essayerai*; mais il vaut mieux employer l'*i* comme plus usité et plus régulier. *Grasseyer*, par raison de prononciation, prend plus généralement un *y* qu'un *i* : *je grasseye*, *tu grasseyeras*.

144. — *Seconde remarque.* L'emploi de deux *i* et de *yi* à la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif a également lieu dans les verbes des autres conjugaisons dont le participe présent est en *iant* ou *yant* : tels sont *rire*, *croire*, *voir*, etc. Imparfait de l'indicatif : *nous riions*, *vous riiez; nous croyions*, *vous croyiez*. Présent du subjonctif : *que nous riions*, *que vous riiez ; que nous croyions*, *que vous croyiez*.

---

142. Que remarquez-vous sur les verbes dont le participe présent est en *yant?*

143. Faut-il écrire : *je paye*, *je payerai*, ou *je paie je paierai?*

144. Y a-t-il des verbes autres que ceux de la première conjugaison qui prennent *ii* ou *yi?*

145. — Les verbes terminés à l'infinitif par *éer*, comme *créer*, *agréer*, prennent deux *e* de suite dans toute la conjugaison : *je crée*, *tu crées*, *je créerai*, *je créerais*, *nous créerons*, *vous créeriez; crée*, etc. Excepté devant les voyelles *a*, *o*, *i* : *je créai ; nous créâmes*, *nous créons*, *vous créiez*. Au participe passé féminin, ils prennent trois *e* : *une proposition* AGRÉÉE. Ainsi se conjuguent les verbes suivants, qui sont les seuls en *éer* :

Créer, *recréer*, *récréer*, *gréer*, *agréer*, *désagréer*, *ragréer*, *procréer*, *suppléer*.

SECONDE CONJUGAISON EN *IR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finissons.
Vous finissez.
Ils finissent.

IMPARFAIT.

Je finissais.
Tu finissais.
Il finissait.
Nous finissions.
Vous finissiez.
Ils finissaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finîmes.
Vous finîtes.
Ils finirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fini.
Tu eus fini.
Il eut fini.
Nous eûmes fini.
Vous eûtes fini.
Ils eurent fini (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
Tu avais fini.
Il avait fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avaient fini.

FUTUR.

Je finirai.
Tu finiras.
Il finira.
Nous finirons.
Vous finirez.
Ils finiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

(*) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement. Le voici : J'ai eu fini, tu as eu fini, il a eu fini, nous avons eu fini, vous avez eu fini, ils ont eu fini.

---

145. Que remarquez vous sur les verbes terminés à l'infinitif par *éer* ?

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je finirais.
Tu finirais.
Il finirait.
Nous finirions.
Vous finiriez.
Ils finiraient.

PASSÉ.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

On dit aussi : *J'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du singulier ni de 3e pour les 2 nombres.

Finis.
Finissons.
Finissez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finisse.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

IMPARFAIT.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finît.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

PASSÉ.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Finir.

PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Finissant.

PASSÉ.

Fini, finie, ayant fini.

Ainsi se conjuguent : *avertir*, *guérir*, *ensevelir*, *unir*, *ternir*, *embellir*, *adoucir*, *punir*, *enrichir*, etc.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA SECONDE CONJUGAISON.

146. — Le verbe *bénir* a deux participes passés : *bénit*, *bénite*, qui signifie *consacré par une cérémonie religieuse* : *de l'eau* BÉNITE, *du pain* BÉNIT ; et *béni*, *bénie*, qui a toutes les autres significations du verbe : *peuple* BÉNI *de Dieu*, *famille* BÉNIE *du ciel*.

147. — *Haïr* prend deux points sur l'*i* dans toute la conjugaison, excepté aux trois personnes singulières du présent

---

146. Que faut-il remarquer sur le verbe *bénir* ?

147. Le verbe *haïr* prend-il toujours deux points sur l'*i* ?

de l'indicatif : *je hais*, *tu hais*, *il hait*, et à la seconde personne du singulier de l'impératif : *hais*.

148. — *Remarque*. Aux deux personnes plurielles du passé définit *nous haïmes*, *vous haïtes*, et à la troisième du singulier de l'imparfait du subjonctif, *qu'il haït*, les deux points sur l'*i* remplacent l'accent circonflexe.

149. — Le verbe *fleurir*, employé au figuré, c'est-à-dire en parlant de la prospérité d'un empire, des sciences, etc., fait *florissait* à l'imparfait de l'indicatif, et *florissant* au participe présent.

L'empire des Assyriens FLORISSAIT *à cette époque; alors les sciences* FLORISSANT *en Égypte*.

TROISIÈME CONJUGAISON EN *OIR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reçois.
Tu reçois.
Il reçoit.
Nous recevons.
Vous recevez.
Ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Je recevais.
Tu recevais.
Il recevait.
Nous recevions.
Vous receviez.
Ils recevaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut.
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Ils reçurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

(*) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement. Le voici : J'ai eu reçu, tu as eu reçu, il a eu reçu, nous avons eu reçu, vous avez eu reçu, ils ont eu reçu.

---

148. Quand les deux points sur l'*i* remplacent-ils l'accent circonflexe dans le verbe *haïr* ?

149. Quand le verbe *fleurir* fait-il *florissait*, *florissant*, et non pas *fleurissait*, *fleurissant* ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevrions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

On dit aussi : *J'eusse reçu tu eusses reçu, il eût reçu, nous eussions reçu, vous eussiez reçu, ils eussent reçu.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du singulier ni de 3e pour les 2 nombres.

Reçois.
Recevons.
Recevez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reçoive.
Que tu reçoives.
Qu'il reçoive.
Que nous recevions.
Que vous receviez.
Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse.
Que tu reçusses.
Qu'il reçût.
Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu'ils reçussent.

PASSÉ.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Recevoir.

PASSÉ.

Avoir reçu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Recevant.

PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

Ainsi se conjuguent : *apercevoir*, *concevoir*, *percevoir*, *devoir*, *redevoir*, etc.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

150. — Parmi les verbes de la troisième conjugaison, il n'y a que ceux qui sont terminés en *evoir* qui se conjuguent sur *recevoir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *voir*, *mouvoir*,

---

150. Quels verbes de la troisième conjugaison se conjuguent sur *recevoir?*

savoir, etc., se conjuguent irrégulièrement, ainsi qu'il sera indiqué page 60.

151. — *Devoir* et *redevoir* prennent un accent circonflexe au participe passé masculin singulier : *dû*, *redû*.

QUATRIÈME CONJUGAISON EN *RE*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rends.
Tu rends.
Il rend.
Nous rendons.
Vous rendez.
s rendent.

IMPARFAIT.

Je rendais.
Tu rendais.
Il rendait.
Nous rendions.
Vous rendiez.
Ils rendaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rendis.
Tu rendis.
Il rendit.
Nous rendîmes.
Vous rendîtes.
Ils rendirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.
Tu avais rendu.
Il avait rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rendrai.
Tu rendras.
Il rendra.
Nous rendrons.
Vous rendrez.
Ils rendront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rendrais.
Tu rendrais.
Il rendrait.
Nous rendrions.
Vous rendriez.
Ils rendraient.

(*) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement. Le voici : J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.

---

151. Qu'y a-t-il à remarquer sur le participe passé de *devoir* et de *redevoir*?

PASSÉ.

J'aurais rendu.
Tu aurais rendu.
Il aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auraient rendu.

On dit aussi : *J'eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du singulier ni de 3e pour les 2 nombres.

Rends.
Rendons.
Rendez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rende.
Que tu rendes.
Qu'il rende.
Que nous rendions.
Que vous rendiez.
Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.

Que je rendisse.
Que tu rendisses.
Qu'il rendît.
Que nous rendissions.
Que vous rendissiez.
Qu'ils rendissent.

PASSÉ.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous eussions rendu.
Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rendre.

PASSÉ.

Avoir rendu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rendant.

PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

Ainsi se conjuguent : *attendre, entendre, suspendre, vendre, défendre, confondre, répandre, répondre, tondre, tordre*, etc.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

152. — Parmi les verbes de cette conjugaison terminés en *dre*, il y en a qui, aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, remplacent *ds*, *ds*, *d*, par *s*, *s*, *t* : *je joins, tu joins, il joint.* Ce sont ceux qui sont terminés à l'infinitif par *indre* ou par *soudre*, comme *peindre, craindre, joindre, absoudre, résoudre*, etc. : *je peins, tu peins, il peint; je résous, tu résous, il résout.*

---

152. Quels verbes de la 4e conjugaison remplacent *ds*, *ds*, *d*, par *s*, *s*, *t* ?

VERBES CONJUGUÉS INTERROGATIVEMENT.

153. — Pour familiariser les élèves avec la conjugaison des verbes, il est indispensable de les leur faire conjuguer interrogativement. Nous allons, à cet effet, donner un modèle des quatre conjugaisons présentées sous cette forme.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Aimé-je ?	Finis-je ?	Reçois-je ?	
Aimes-tu ?	Finis-tu ?	Reçois-tu ?	Rends-tu ?
Aime-t-il ?	Finit-il ?	Reçoit-il ?	Rend-il ?
Aimons-nous ?	Finissons-nous ?	Recevons-nous ?	Rendons-nous ?
Aimez-vous ?	Finissez-vous ?	Recevez-vous ?	Rendez-vous ?
Aiment-ils ?	Finissent-ils ?	Reçoivent-ils ?	Rendent-ils ?

IMPARFAIT.

Aimais-je ?	Finissais-je ?	Recevais-je ?	Rendais-je ?
Aimais-tu ?	Finissais-tu ?	Recevais-tu ?	Rendais-tu ?
Aimait-il ?	Finissait-il ?	Recevait-il ?	Rendait-il ?
Aimions-nous ?	Finissions-nous ?	Recevions-nous ?	Rendions-nous ?
Aimiez-vous ?	Finissiez-vous ?	Receviez-vous ?	Rendiez-vous ?
Aimaient-ils ?	Finissaient-ils ?	Recevaient-ils ?	Rendaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Aimai-je ?	Finis-je ?	Reçus-je ?	Rendis-je ?
Aimas-tu ?	Finis-tu ?	Reçus-tu ?	Rendis-tu ?
Aima-t-il ?	Finit-il ?	Reçut-il ?	Rendit-il ?
Aimâmes-nous ?	Finîmes-nous ?	Reçûmes-nous ?	Rendîmes-nous ?
Aimâtes-vous ?	Finîtes-vous ?	Reçûtes-vous ?	Rendîtes-vous ?
Aimèrent-ils ?	Finirent-ils ?	Reçurent-ils ?	Rendirent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je aimé ?	Ai-je fini ?	Ai-je reçu ?	Ai-je rendu ?
As-tu aimé ?	As-tu fini ?	As-tu reçu ?	As-tu rendu ?
A-t-il aimé ?	A-t-il fini ?	A-t-il reçu ?	A-t-il rendu ?
Avons-nous aimé ?	Avons-nous fini ?	Avons-nous reçu ?	Avons-nous rendu ?
Avez-vous aimé ?	Avez-vous fini ?	Avez-vous reçu ?	Avez-vous rendu ?
Ont-ils aimé ?	Ont-ils fini ?	Ont-ils reçu ?	Ont-ils rendu ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je aimé ?	Eus-je fini ?	Eus-je reçu ?	Eus-je rendu ?
Eus-tu aimé ?	Eus-tu fini ?	Eus-tu reçu ?	Eus-tu rendu ?
Eut-il aimé ?	Eut-il fini ?	Eut-il reçu ?	Eut-il rendu ?
Eûmes-nous aimé ?	Eûmes-nous fini ?	Eûmes-nous reçu ?	Eûmes-nous rendu ?
Eûtes-vous aimé ?	Eûtes-vous fini ?	Eûtes-vous reçu ?	Eûtes-vous rendu ?
Eurent-ils aimé ?	Eurent-ils fini ?	Eurent-ils reçu ?	Eurent-ils rendu ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je aimé?	Avais-je fini?	Avais-je reçu?	Avais-je rendu?
Avais-tu aimé?	Avais-tu fini?	Avais-tu reçu?	Avais-tu rendu?
Avait-il aimé?	Avait-il fini?	Avait-il reçu?	Avait-il rendu?
Avions-nous aimé?	Avions-nous fini?	Avions-nous reçu?	Avions-nous rendu?
Aviez-vous aimé?	Aviez-vous fini?	Aviez-vous reçu?	Aviez-vous rendu?
Avaient-ils aimé?	Avaient-ils fini?	Avaient-ils reçu?	Avaient-ils rendu?

FUTUR.

Aimerai-je?	Finirai-je?	Recevrai-je?	Rendrai-je?
Aimeras-tu?	Finiras-tu?	Recevras-tu?	Rendras-tu?
Aimera-t-il?	Finira-t-il?	Recevra-t-il?	Rendra-t-il?
Aimerons-nous?	Finirons-nous?	Recevrons-nous?	Rendrons-nous?
Aimerez-vous?	Finirez-vous?	Recevrez-vous?	Rendrez-vous?
Aimeront-ils?	Finiront-ils?	Recevront-ils?	Rendront-ils?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je aimé?	Aurai-je fini?	Aurai-je reçu?	Aurai-je rendu?
Auras-tu aimé?	Auras-tu fini?	Auras-tu reçu?	Auras-tu rendu?
Aura-t-il aimé?	Aura-t-il fini?	Aura-t-il reçu?	Aura-t-il rendu?
Aurons-nous aimé?	Aurons-nous fini?	Aurons-nous reçu?	Aurons-nous rendu?
Aurez-vous aimé?	Aurez-vous fini?	Aurez-vous reçu?	Aurez-vous rendu?
Auront-ils aimé?	Auront-ils fini?	Auront-ils reçu?	Auront-ils rendu?

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Aimerais-je?	Finirais-je?	Recevrais-je?	Rendrais-je?
Aimerais-tu?	Finirais-tu?	Recevrais-tu?	Rendrais-tu?
Aimerait-il?	Finirait-il?	Recevrait-il?	Rendrait-il?
Aimerions-nous?	Finirions-nous?	Recevrions-nous?	Rendrions-nous?
Aimeriez-vous?	Finiriez-vous?	Recevriez-vous?	Rendriez-vous?
Aimeraient-ils?	Finiraient-ils?	Recevraient-ils?	Rendraient-ils?

PASSÉ.

Aurais-je aimé?	Aurais-je fini?	Aurais-je reçu?	Aurais-je rendu?
Aurais-tu aimé?	Aurais-tu fini?	Aurais-tu reçu?	Aurais-tu rendu?
Aurait-il aimé?	Aurait-il fini?	Aurait-il reçu?	Aurait-il rendu?
Aurions-nous aimé?	Aurions-nous fini?	Aurions-nous reçu?	Aurions-nous rendu?
Auriez-vous aimé?	Auriez-vous fini?	Auriez-vous reçu?	Auriez-vous rendu?
Auraient-ils aimé?	Auraient-ils fini?	Auraient-ilsreçu?	Auraient-ils rendu?

On dit aussi :

Eussé-je aimé?	Eussé-je fini?	Eussé-je reçu?	Eussé-je rendu?
Eusses-tu aimé?	Eusses-tu fini?	Eusses-tu reçu?	Eusses-tu rendu?
Eût-il aimé?	Eût-il fini?	Eût-il reçu?	Eût-il rendu?
Eussions-nous aimé?	Eussions-nous fini?	Eussions-nous reçu?	Eussions-nous rendu?
Eussiez-vous aimé?	Eussiez-vous fini?	Eussiez-vous reçu?	Eussiez-vous rendu?
Eussent-ils aimé?	Eussent-ils fini?	Eussent-ils reçu?	Eussent-ils rendu?

On voit par le tableau qui précède :

154. — Qu'un certain nombre de temps ne s'emploient pas interrogativement ; ce sont : l'*impératif* et les temps du *subjonctif*.

---

154. Quels temps ne s'emploient pas interrogativement ?

155. — Que le verbe *rendre* ne s'emploie pas interrogativement à la première personne singulière du présent de l'indicatif; il en est de même de tous les verbes qui, à ce temps et à cette personne, n'ont qu'une syllabe, quelle qu'en soit la conjugaison. Ainsi, l'usage ne permet pas de dire : *prends-je? vends-je? tais-je? mens-je? sers-je?* etc. On donne un autre tour à la phrase, et l'on dit : *est-ce que je prends? est-ce que je tais? est-ce que je mens?* Cependant l'usage autorise *fais-je? dis-je? dois-je? vois-je? ai-je? suis-je? vais-je?*

156. — Que l'on met un trait d'union entre le verbe et le sujet, quand le verbe est à un temps simple : *finissais-je? rendis-je?* et un trait d'union entre l'auxiliaire et le sujet, lorsque le verbe est à un temps composé : *avait-il aimé? eurent-ils reçu?*

157. — Que, quand le verbe finit par une voyelle, le sujet *il*, *elle*, *on*, est précédé de la lettre euphonique *t* (*), qu'on met entre deux traits d'union : *aime-t-il? aima-t-elle? a-t-on aimé?*

158. — Que l'*e muet* qui termine le verbe se change en *é fermé* devant le pronom *je : aimé-je? eussé-je aimé?*

159. — Enfin, que lorsqu'on ne sait si l'on doit écrire *aimé-je* ou *aimai-je?* qui tous les deux se prononcent absolument de même, il faut voir si, en faisant disparaître la forme interrogative, on obtient *j'aime* ou *j'aimai*. Dans le premier cas, c'est le présent de l'indicatif, et il faut *aimé-je?* Dans le second cas, c'est le passé défini, et l'on doit écrire *aimai-je?* Exemples : *Chanté-je maintenant?* c'est-à-dire *est-ce que je chante maintenant?* c'est le présent de l'indicatif. *Chantai-je hier?* c'est-à-dire *est-ce que j'ai chanté hier?* c'est le passé défini. En opérant de cette manière, on voit qu'il n'est jamais permis d'écrire, *eussai-je? puissai-je? dussai-je?* puisque la conju-

(*) On appelle lettre *euphonique*, une lettre qu'on n'emploie que pour adoucir la prononciation. Tel est le *t* dans *parla-t-il*, et l'*e* dans *mangeons*.

---

155. Quels verbes ne s'emploient pas interrogativement à la première personne singulière du présent de l'indicatif?

156. Dans l'interrogation, où met-on le trait d'union, selon que le verbe est à un temps simple ou à un temps composé?

157. Dans quel cas emploie-t-on la lettre euphonique *t*?

158. Devant quel mot l'*e* muet qui termine le verbe se change-t-il en *é* fermé?

159. Que faut-il faire pour savoir si l'on doit écrire *aimé-je* ou *aimai-je?*

gaison n'amène jamais : *j'eussai*, *je puissai*, *je dussai*. On doit écrire : *eussé-je ? puissé-je ? dussé-je ?* à cause de *que j'eusse*, *que je puisse*, *que je dusse*.

DE LA FORMATION DES TEMPS.

160. — Nous avons dit, nº 129, qu'on divise les temps des verbes en temps *primitifs* et en temps *dérivés*.

161. — Les temps *primitifs* sont ceux qui servent à former tous les autres; ils sont au nombre de cinq :

Le *présent de l'infinitif;*
Le *participe présent;*
Le *participe passé;*
Le *présent de l'indicatif;*
Et le *passé défini*.

162. — Les temps *dérivés* sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

163. — L'INFINITIF PRÉSENT forme deux temps :

1º Le *futur absolu*, par le changement de *r*, *re*, ou *oir* en *rai : aimer, j'aimerai; finir, je finirai; recevoir, je recevrai; rendre, je rendrai.*

2º Le *conditionnel présent*, par le changement de *r*, *re* ou *oir*, en *rais; aimer, j'aimerais; finir, je finirais; recevoir, je recevrais; rendre, je rendrais.*

164. — Le PARTICIPE PRÉSENT formes trois temps :

1º Les trois personnes plurielles du *présent de l'indicatif*, par le changement de *ant* en *ons*, en *ez* et en *ent : donnant, nous donnons, vous donnez, ils donnent; finissant, nous finissons, vous finissez, ils finissent; rendant, nous rendons, vous rendez, ils rendent.*

Excepté les verbes de la troisième conjugaison, qui, à la troisième personne plurielle du présent de l'indicatif, changent *evant* en *oivent : recevant, nous recevons, vous recevez, ils* REÇOIVENT.

2º L'*imparfait de l'indicatif*, par le changement de *ant* en *ais : donnant, je donnais; finissant, je finissais; recevant, je recevais; rendant, je rendais.*

3º Le *présent du subjonctif*, par le changement de *ant* en *e :*

---

160. Comment divise-t-on les temps?
161. Qu'est-ce que les temps primitifs, et quels sont-ils?
162. Qu'est-ce que les temps dérivés?
163. Quels temps sont formés de l'infinitif?
164. Quels temps sont formés du participe présent?

aimant, que j'aime; finissant, que je finisse; rendant, que je rende.

Excepté les verbes de la troisième conjugaison, qui changent *evant* en *oive : apercevant, que j'aperçoive.*

165. — Le PARTICIPE PASSÉ forme tous les temps composés par le moyen du verbe *avoir* ou du verbe *être : j'ai estimé, je suis estimé; tu avais puni, tu étais puni; il aurait aperçu, il aurait été aperçu.*

166. — Le PRÉSENT DE L'INDICATIF forme l'*impératif* par la suppression des pronoms sujets *je, nous, vous : je donne, donne; nous donnons, donnons; vous donnez, donnez; — je finis, finis; nous finissons, finissons; vous finissez, finissez; — je reçois, reçois; nous recevons, recevons; vous recevez, recevez; — je rends, rends; nous rendons, rendons; vous rendez, rendez.*

167. — Le PASSÉ DÉFINI forme l'*imparfait du subjonctif* par le changement de *ai* en *asse* pour la première conjugaison, et par l'addition de *se* pour les trois autres : *je donnai, que je donnasse; je finis, que je finisse; je reçus, que je reçusse; je rendis, que je rendisse.*

DES VERBES IRRÉGULIERS.

168. — On appelle *verbes irréguliers* ceux dont les temps, soit primitifs, soit dérivés, n'ont pas leurs terminaisons en tout conformes à celles des verbes des quatre conjugaisons que nous avons donnés pour modèles (pages 39 et suivantes).

169. — Les verbes irréguliers ont toujours deux ou plusieurs temps primitifs qui présentent des irrégularités, c'est-à-dire dont les terminaisons ne sont pas semblables à celles des temps primitifs des verbes servant de modèles. Tel est, par exemple, le verbe *dormir*, dont le participe présent *dormant*, et le présent de l'indicatif *je dors*, ne sont pas terminés par les finales *issant, is,* qui sont celles du verbe *finir* pour ces deux temps.

---

165. Quels temps sont formés du participe passé ?
166. Quel temps est formé du présent de l'indicatif?
167. Quel temps est formé du passé indéfini ?
168. Qu'appelle-t-on verbes irréguliers ?
169. Ces verbes ont-ils les terminaisons de leurs temps primitifs semblables à celles des temps primitifs des verbes modèles?

170. — Un grand nombre de verbes irréguliers forment leurs temps dérivés d'après les règles que nous avons données pour la formation des temps, c'est-à-dire que les temps primitifs étant connus, il suffit de faire subir à ceux-ci, pour former les temps dérivés, les changements de terminaisons indiqués par ces règles. Ainsi, par exemple, pour le verbe *vêtir*, on formera les trois personnes plurielles du présent de l'indicatif en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent* : *nous vêtons*, *vous vêtez*, *ils vêtent*.

Pour le verbe *coudre*, on formera le futur en changeant *re* en *rai*, *ras*, etc. : *je coudrai*, *tu coudras*, etc.

Pour le verbe *conclure*, on formera l'imparfait du subjonctif en ajoutant *se* au passé défini : *que je conclusse*, *que tu conclusses*, etc.

Les verbes irréguliers dont il s'agit ici ne présentent pas, dans leur conjugaison, plus de difficultés que les verbes réguliers des quatre conjugaisons.

171. — Les autres verbes irréguliers, beaucoup moins nombreux, s'écartent, pour leurs temps dérivés, des règles sur la formation des temps. Pour connaître et conjuguer ces temps dérivés, il faut absolument avoir égard aux observations qui se trouvent pages 59, 61, 63, et qui indiquent en quoi consistent leurs irrégularités.

172. — Il résulte de ce qui précède qu'il y a deux sortes de verbes irréguliers : les uns qui sont irréguliers seulement dans leurs temps primitifs, et les autres qui sont irréguliers dans leurs temps primitifs et dans leurs temps dérivés.

Les temps primitifs de ces deux sortes de verbes seront indiqués dans les deux tableaux que nous allons donner ci-après.

173. — Lorsqu'un temps primitif manque, tous les temps qui en dérivent manquent également. Ainsi *absoudre* n'ayant pas de passé défini, n'a point d'imparfait du subjonctif. De même *braire*, qui n'a pour temps primitif que l'infinitif *braire*, et le présent de l'indicatif *il brait*, n'a aucun des temps qui dérivent du *participe présent*, *du participe passé* et du *passé défini*. Cette règle a cependant quelques exceptions, mais elles sont en bien petit nombre, et elles seront indiquées dans les

---

170. Comment se forment les temps dérivés pour un grand nombre de verbes irréguliers ?

171. Les temps dérivés des autres verbes irréguliers suivent-ils les règles sur la formation des temps ?

172. Que résulte-t-il des deux paragraphes qui précèdent ?

173. Qu'arrive-t-il quand un temps primitif manque ?

observations qui font partie du second tableau des verbes irréguliers, pages 58 et suivantes.

174. — On appelle *verbes défectifs* des verbes irréguliers auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet pas. Tel est le verbe *choir*, usité seulement à l'infinitif; tels sont aussi les verbes unipersonnels qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier.

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS

dont les temps dérivés se forment d'après les règles sur la formation des temps.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT DE L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
DEUXIÈME CONJUGAISON.				
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Couvrir.	Couvrant.	Couvert.	Je couvre.	Je couvris.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Faillir.	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Offrir.	Offrant.	Offert.	J'offre.	J'offris.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
Partir.	Partant.	Parti.	Je pars.	Je partis.
Sentir	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
Servir	Servant.	Servi.	Je sers.	Je servis.
Sortir.	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis.
Souffrir.	Souffrant.	Souffert.	Je souffre.	Je souffris.
Tressaillir.	Tressaillant	Tressailli.	Je tressaille.	Je tressaillis.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.
TROISIÈME CONJUGAISON.				
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.

74. Qu'appelle-t-on verbes défectifs ?

TEMPS PRIMITIFS.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

PRÉSENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT DE L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
Absoudre.	Absolvant.	Absous (absoute au fém.)	J'absous.	
Battre.	Battant	Battu.	Je bats.	Je battis.
Braire.			Il brait.	
Clore.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Conduire.	Conduisant.	Conduit.	Je conduis.	Je conduisis.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Connaître.	Connaissant	Connu.	Je connais.	Je connus.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Craindre.	Craignant.	Craint.	Je crains.	Je craignis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je croîs.	Je crûs.
Écrire.	Écrivant.	Écrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Médire.	Médisant.	Médit.	Je médis.	Je médis.
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Paraître.	Paraissant.	Paru.	Je parais.	Je parus.
Plaire.	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.
Repaître.	Repaissant.	Repu.	Je repais.	Je repus.
Résoudre.	Résolvant.	Résolu *ou* résous.	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.
Teindre.	Teignant.	Teint.	Je teins.	Je teignis.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT DE L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
				PREMIÈRE
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.
				DEUXIÈME
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Gésir.	Gisant.		Il gît.	
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT A CERTAINES PERSONNES.

NOTA. — *Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.*

CONJUGAISON.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je vais*, tu vas, il va, *nous allons*, *vous allez*, ils vont. — FUTUR. J'irai, tu iras, etc. — CONDITIONNEL. J'irais, tu irais, etc. — IMPÉRATIF. *Va*, *allons*, *allez*. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, *que nous allions*, *que vous alliez*, qu'ils aillent.

FUTUR. J'enverrai, tu enverras, etc. — CONDITIONNEL. J'enverrais, tu enverrais, etc.

CONJUGAISON.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *J'acquiers*, *tu acquiers*, *il acquiert*, *nous acquérons*, *vous acquérez*, ils acquièrent. — FUTUR. J'acquerrai, tu acquerras, etc. — CONDITIONNEL. J'acquerrais, tu acquerrais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, *que nous acquérions*, *que vous acquériez*, qu'ils acquièrent.

FUTUR. Je courrai, tu courras, etc. — CONDITIONNEL. Je courrais, tu courrais, etc.

FUTUR. Je cueillerai, tu cueilleras, etc. — CONDITIONNEL. — Je cueillerais, tu cueillerais, etc.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. — *Il gît*, *nous gisons*, *vous gisez*, *ils gisent*. — IMPARFAIT DE L'INDICATIF. *Je gisais*, *tu gisais*, etc. Inusité aux autres temps, ainsi qu'à l'infinitif.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je meurs*, *tu meurs*, *il meurt*, *nous mourons*, *vous mourez*, ils meurent. — FUTUR. Je mourrai, tu mourras, etc. — CONDITIONNEL. Je mourrais, tu mourrais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je meure, que tu meures, qu'il meure, *que nous mourions*, *que vous mouriez*, qu'ils meurent.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je tiens*, *tu tiens*, *il tient*, *nous tenons*, *vous tenez*, ils tiennent. — FUTUR. Je tiendrai, tu tiendras, etc. — CONDITIONNEL. Je tiendrais, tu tiendrais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, *que nous tenions*, *que vous teniez*, qu'ils tiennent.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je viens*, *tu viens*, *il vient*, *nous venons*, *vous venez*, ils viennent. — FUTUR. Je viendrai, tu viendras, etc. — CONDITIONNEL. Je viendrais, tu viendrais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, *que nous venions*, *que vous veniez*, qu'ils viennent.

TEMPS PRIMITIFS.				
PRÉSENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT DE L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
				TROISIÈME
Choir.				
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Échoir.	Échéant.	Échu.	Il échoit *ou* il échet.	Il échut.
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je peux *ou* je puis.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévaux.	Je prévalus.
S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT A CERTAINES PERSONNES.

NOTA. — *Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.*

CONJUGAISON.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je déchois, tu déchois, il déchoit,* nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient. — FUTUR. Je décherrai, tu décherras, etc. — CONDITIONNEL. Je décherrais, tu décherrais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que je déchoie, que tu déchoies, qu'il déchoie, que nous déchoyions, que vous déchoyiez qu'ils déchoient.* — IMPARFAIT. *Que je déchusse,* etc.; les autres temps simples sont inusités.

FUTUR. Il écherra. — CONDITIONNEL. Il écherrait. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Qu'il échoie. — IMPARFAIT. *Qu'il échut.*

FUTUR. Il faudra. — CONDITIONNEL. — Il faudrait. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Qu'il faille (quoiqu'il n'y ait pas de participe présent).

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez,* ils meuvent. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, *que nous mouvions que vous mouviez,* qu'ils meuvent.

FUTUR. Je pourvoirai, tu pourvoiras, etc. — CONDITIONNEL. Je pourvoirais, tu pourvoirais, etc.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je peux* ou je puis, *tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez,* ils peuvent. — FUTUR. Je pourrai, tu pourras, etc. — CONDITIONNEL. Je pourrais, tu pourrais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je puisse, que tu puisses, etc.

Se conjugue en tout comme *valoir,* excepté au présent du subjonctif, où il fait régulièrement *que je prévale, que tu prévales, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent.*

PRÉSENT DU L'INDICATIF. *Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseient.* — FUTUR. Je m'assiérai, tu t'assiéras, etc. On dit aussi : Je m'asseierai, tu t'asseieras, etc. — CONDITIONNEL. Je m'assiérais, tu t'assiérais, etc. On dit aussi : Je m'asseierais, etc.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je sais, tu sais, il sait,* nous savons, vous savez, ils savent. — IMPARFAIT DE L'INDICATIF. Je savais, tu savais, etc. — FUTUR. Je saurai, tu sauras, etc. — CONDITIONNEL. Je saurais, tu saurais, etc. — IMPÉRATIF. Sache, sachons, sachez.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT DE L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
			Suite de la TROISIÈME	
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.
				QUATRIÈME
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Bruire.	Bruyant.			
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Faire.	Faisant.	Fait.	is.	Je fis.
Frire.		Frit.	Je fris.	
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT A CERTAINES PERSONNES.

NOTA. — *Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.*

CONJUGAISON.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent.* — FUTUR. Je vaudrai, tu vaudras, etc. — CONDITIONNEL. Je vaudrais, tu vaudrais, etc. — Point d'IMPÉRATIF. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, *que nous valions, que vous valiez,* qu'ils vaillent.

FUTUR. Je verrai, tu verras, etc. — CONDITIONNEL. Je verrais, tu verrais, etc.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez,* ils veulent.—FUTUR. Je voudrai, tu voudras, etc.—CONDITIONNEL. Je voudrais, tu voudrais, etc. — Point d'IMPÉRATIF. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, *que nous voulions, que vous vouliez,* qu'ils veuillent.

CONJUGAISON.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez,* ils boivent. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je boive, que tu boives, qu'il boive, *que nous buvions, que vous buviez,* qu'ils boivent.

Bruire n'est usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes de l'imparfait.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je dis, tu dis, il dit, nous disons,* vous dites, *ils disent* — *Redire* fait vous redites. — *Dédire, contredire, interdire, médire, prédire,* font *vous dédisez, vous contredisez, vous médisez, vous prédisez.* — Les autres personnes et les autres temps se conjuguent comme *dire.*

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons,* vous faites, ils font. — FUTUR. Je ferai, tu feras, etc. — CONDITIONNEL. Je ferais, tu ferais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je fasse, que tu fasses, etc. — *Contrefaire, défaire, refaire, surfaire* et *satisfaire* se conjuguent de même.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je fris, tu fris, il frit.* — Pas de pluriel. — FUTUR. Je frirai, tu friras, etc. — CONDITIONNEL PRÉSENT. Je frirais, tu frirais, etc. — IMPÉRATIF. Fris. — Pas de pluriel. — Inusité aux autres temps simples.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez,* ils prennent. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, *que nous prenions, que vous preniez,* qu'ils prennent.

174 (*bis*). — Les composés des verbes irréguliers contenus dans les trois tableaux qui précèdent suivent la conjugaison de leurs temps simples. Ainsi, *renvoyer*, *repartir*, *convaincre*, *promettre*, etc., se conjuguent absolument comme *envoyer*, *partir*, *vaincre*, *mettre*.

A l'aide de ces tableaux et des règles que nous avons données, page 53, sur la formation des temps, il n'est point de verbes français qu'on ne puisse conjuguer avec facilité.

OBSERVATIONS SUR LES FINALES DES QUATRE CONJUGAISONS.

175. — Les trois personnes singulières des verbes, pour tous les temps simples, sont terminées par *s*, *s*, *t* : *j'écris*, *je vis*, *tu reçois*, *tu donnais*, *il parlait*, *il finirait*.

Exceptions.

176. — 1° *E*, *es*, *s*, terminent les trois personnes singulières du *présent de l'indicatif* des verbes en *er*, et en *ueillir*, *frir*, *ouvrir* : *j'aime*, *tu cueilles*, *il offre*, *il découvre*; du *présent du subjonctif* de tous les verbes : *que je rende*, *que tu donnes*, *qu'il fasse*. Cependant le verbe *être* fait que je *sois*, que tu *sois*, qu'il *soit*, et le verbe *avoir* qu'il *ait*. — *E*, *es*, terminent aussi la première et la deuxième personne singulière de l'*imparfait du subjonctif* de tous les verbes : *que je fisse*, *que tu donnasses*.

177. — 2° La première, la seconde et la troisième personne du singulier du *passé défini* de la première conjugaison et du *futur simple* des quatre conjugaisons, sont terminées par *ai*, *as*, *a* : *j'aimai*, *tu aimas*, *il aima*; *je finirai*, *tu finiras*, *il finira*.

178. — 3° Les verbes *pouvoir*, *vouloir*, *valoir*, et les dérivés, à la première et à la seconde personne singulière du *présent de l'indicatif*, changent *s* en *x* : *je peux*, *je veux*; *tu peux*, *tu veux*.

---

174 (*bis*). Comment se conjuguent les composés des verbes irréguliers compris dans les deux tableaux ?
175. Comment sont terminées les trois personnes des verbes pour les temps simples ?
176, 177, 178. Quelles sont les exceptions ?

179. — La première personne plurielle de tous les verbes prend une *s* : *nous aimons*, *nous finissons*, *nous vendons*, etc.

180. — La deuxième personne plurielle de tous les verbes prend un *z* : *vous donnez*, *vous finissez*, *vous recevez*, etc. Excepté lorsque la dernière syllabe est muette ; alors *s* remplace *z* : *vous dites*, *vous faites*.

181. — La troisième personne plurielle de tous les verbes est en *ent* : *ils pensent*, *ils écrivaient*, *ils vécurent*.

Excepté au *futur* : *ils parleront*, *ils recevront* ; et au *présent de l'indicatif* de quelques verbes irréguliers qui prennent *ont* : *ils ont*, *ils sont*, *ils font*, *ils vont*, etc.

182. — La première et la deuxième personne plurielle du *passé défini* prennent un accent circonflexe sur la voyelle qui précède la dernière syllabe : *nous eûmes*, *nous chantâmes*, *vous reçûtes*, *vous prîtes*.

183. — L'*imparfait du subjonctif* prend *ss* dans toute son étendue : *que je parlasse*, *que tu tinsses*, *que nous pussions*, etc. Excepté à la troisième personne du singulier, qui se termine par un *t*, et prend un accent circonflexe sur la dernière voyelle : *qu'il doutât*, *qu'il ternît*, *qu'il vînt*.

184. — *Remarque*. Lorsqu'on hésite entre le passé défini, il *chanta*, il *fut*, il *eut*, et l'imparfait du subjonctif, *qu'il chantât qu'il fût qu'il eût*, il faut voir si le sens permet de dire au pluriel, *nous chantâmes*, *nous fûmes*, *nous eûmes*, ou *nous chantassions*, *nous fussions*, *nous eussions* ; dans le premier cas, c'est le passé défini, et dans le second cas, l'imparfait du subjonctif. Ainsi on écrira avec le passé défini, *il réclama votre appui*, parce que l'on peut dire au pluriel : *nous réclamâmes* ; mais on écrira avec l'imparfait du subjonctif : *permettriez-vous qu'il réclamât votre appui*, attendu qu'on dirait au pluriel : *permettriez-vous que nous réclamassions*.

185. — La seconde personne singulière de l'*impératif*, excepté pour les quatre verbes irréguliers *aller*, *avoir*, *être*, *savoir*, est toujours semblable à la première du présent de

---

179. Quelle lettre termine la première personne plurielle de tous les verbes ?
180. Quelle lettre termine la deuxième personne plurielle ? — Quelle est l'exception ?
181. Comment se termine la troisième personne plurielle ? — Quelles sont les exceptions ?
182. Quelles personnes du passé défini prennent un accent circonflexe ?
183. Que remarquez-vous sur l'imparfait du subjonctif ?
184. Que fait-on pour savoir si l'on doit écrire *il chanta* ou *qu'il chantât* ?
185. A quoi est semblable la deuxième personne singulière de l'impératif ?

l'indicatif : *donne* (je donne), *finis* (je finis), *reçois* (je reçois). Ainsi, on dira *travaille*, *cueille*, et non pas *travailles*, *cueilles*; à moins pourtant que la seconde personne de l'impératif terminée par un *e* muet ne soit suivie de *y* ou du pronom *en* : *travailles-y*, *donnes-en*. On écrit aussi *vas-y*, *vas-en chercher*; et sans *s* : *va chez lui*, *va chercher ton frère*, l'impératif *va* n'étant suivi ni de *y* ni du pronom *en*.

186. — Le futur et le conditionnel ne prennent un *e* muet avant *rai*, *ras*, *ra*, etc. ; *rais*, *rais*, *rait*, etc., que dans les verbes de la première conjugaison : *je prierai*, *tu prieras*, *il étudiera; je prierais*, *tu prierais*, *il étudierait*.

Excepté *cueillir* et ses dérivés : *je cueillerai*, *je cueillerais*, *nous accueillerions*, *vous accueilleriez*. Ainsi, on n'écrira pas : *je venderai*, *tu réponderas;* mais *je vendrai*, *tu répondras*, *vendre* et *répondre* n'étant pas de la première conjugaison.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

187. — Il n'y a qu'une conjugaison pour tous les verbes *passifs;* elle se compose de l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et du participe passé du verbe actif que l'on veut conjuguer passivement. Ce participe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

188. — Voici un modèle de la conjugaison des verbes passifs :

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis	aimé
Tu es	*ou*
Il *ou* elle est	aimée.
Nous sommes	aimés
Vous êtes	*ou*
Ils *ou* elles sont	aimées.

IMPARFAIT.

J'étais	aimé
Tu étais	*ou*
Il *ou* elle était	aimée.
Nous étions	aimés
Vous étiez	*ou*
Ils *ou* elles étaient	aimées.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus	aimé
Tu fus	*ou*
Il *ou* elle fut	aimée.
Nous fûmes	aimés
Vous fûtes	*ou*
Ils *ou* elles furent	aimées.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été	a
Tu as été	*ou*
Il *ou* elle a été	aimée.
Nous avons été	aimés
Vous avez été	*ou*
Ils *ou* elles ont été	aimées.

---

186. Dans quels verbes le futur et le conditionnel prennent-ils un *e* devant *rai*, *ras*, etc., *rais*, *rais*, etc.? — Quelles sont les exceptions ?
187. Comment se conjuguent les verbes passifs ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été	aimé
Tu eus été	*ou*
Il *ou* elle eut été	aimée.
Nous eûmes été	aimés
Vous eûtes été	*ou*
Ils *ou* elles eurent été	aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été	aimé
Tu avais été	*ou*
Il *ou* elle avait été	aimée.
Nous avions été	aimés
Vous aviez été	*ou*
Ils *ou* elles avaient été	aimées.

FUTUR.

Je serai	aimé
Tu seras	*ou*
Il *ou* elle sera	aimée.
Nous serons	aimés
Vous serez	*ou*
Ils *ou* elles seront	aimées.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été	aimé
Tu auras été	*ou*
Il *ou* elle aura été	aimée.
Nous aurons été	aimés
Vous aurez été	*ou*
Ils *ou* elles auront été	aimées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais	aimé
Tu serais	*ou*
Il *ou* elle serait	aimée.
Nous serions	aimés
Vous seriez	*ou*
Ils *ou* elles seraient	aimées.

PASSÉ.

J'aurais été	aimé
Tu aurais été	*ou*
Il *ou* elle aurait été	aimée.
Nous aurions été	aimés
Vous auriez été	*ou*
Ils *ou* elles auraient été	aimées.

On dit aussi :

J'eusse été	*aimé.*
Tu eusses été	ou
Il ou *elle eût été*	*aimée.*
Nous eussions été	*aimés*
Vous eussiez été	ou
Ils ou *elles eussent été*	*aimées.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du singulier ni de 3e pour les 2 nombres.

Sois	aimé *ou* aimée.
Soyons Soyez	aimés *ou* aimées.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois	aim
Que tu sois	*ou*
Qu'il *ou* qu'elle soit	aimée.
Que nous soyons	aimé
Que vous soyez	*ou*
Qu'ils *ou* qu'elles soient	aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse	aimé
Que tu fusses	*ou*
Qu'il *ou* qu'elle fût	aimée.
Que nous fussions	aimés
Que vous fussiez	*ou*
Qu'ils *ou* qu'elles fussent	aimées.

PASSÉ.

Que j'aie été	aimé
Que tu aies été	*ou*
Qu'il *ou* qu'elle ait été	aimée.
Que nous ayons été Que vous ayez été Qu'ils *ou* qu'elles aient été	aimés *ou* aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été	aimé
Que tu eusses été	*ou*
Qu'il *ou* qu'elle eût été	aimée
Que nous eussions été Que vous eussiez été Qu'ils *ou* qu'elles eussent été	aimés *ou* aimées.

INFINITIF.	PARTICIPE.
PRÉSENT.	PRÉSENT.
Être aimé *ou* aimée, aimés *ou* aimées.	Étant aimé *ou* aimée, aimés *ou* aimées.
PASSÉ.	PASSÉ.
Avoir été aimé *ou* aimée, aimés *ou* aimées.	Ayant été aimé *ou* aimée, aimés *ou* aimées.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

189. — Les temps simples des verbes *neutres* sont en tout conformes aux modèles des quatre conjugaisons que nous avons donnés (pages 39 et suivantes).

190. — Les temps composés des verbes neutres se forment ou avec *avoir : j'*AI *succédé*, *j'*AVAIS *paru*, *j'*AURAIS *voyagé ;* ou avec *être : je* SUIS *tombé*, *j'*ÉTAIS *venu*, *je* SERAIS *parti*.

191. — Les temps composés qui prennent *avoir* se conjuguent absolument comme les temps composés des verbes des quatre conjugaisons. (Voyez pages 39 et suivantes.)

192. — Les temps composés qui prennent *être* s'écartent du modèle donné pour les. quatre conjugaisons, en ce qu'ils remplacent les temps de l'auxiliaire *avoir* par les temps correspondants de l'auxiliaire *être*. Ainsi *j'ai*, *j'avais*, *j'aurai*, etc., se remplacent, dans ces verbes, par *je suis*, *j'étais*, *je serai*, etc.

193. — Nous allons, au surplus, donner la conjugaison des verbes neutres *languir* et *partir*, le premier formant ses temps composés à l'aide de l'auxiliaire *avoir*, et le second avec l'auxiliaire *être*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je languis.	Je pars.
Tu languis.	Tu pars.
Il *ou* elle languit.	Il *ou* elle part.
Nous languissons.	Nous partons.
Vous languissez.	Vous partez.
Ils *ou* elles languissent.	Ils *ou* elles partent.

189. Comment se conjuguent les temps simples des verbes neutres ?

190. Avec quel auxiliaire se forment les temps composés des verbes neutres ?

191. Que remarquez-vous sur les temps composés qui prennent *avoir ?*

192. Que remarquez-vous sur ceux qui prennent *être ?*

IMPARFAIT.

Je languissais.	Je partais.
Tu languissais.	Tu partais.
Il *ou* elle languissait.	Il *ou* elle partait.
Nous languissions.	Nous partions.
Vous languissiez.	Vous partiez.
Ils *ou* elles languissaient.	Ils *ou* elles partaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je languis.	Je partis.
Tu languis.	Tu partis.
Il *ou* elle languit.	Il *ou* elle partit.
Nous languîmes.	Nous partîmes.
Vous languîtes.	Vous partîtes.
Ils *ou* elles languirent.	Ils *ou* elles partirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai	langui.	Je suis	parti *ou* partie.
Tu as		Tu es	
Il *ou* elle a		Il *ou* elle est	
Nous avons		Nous sommes	partis *ou* parties.
Vous avez		Vous êtes	
Ils *ou* elles ont		Ils *ou* elles sont	

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	langui.	Je fus	parti *ou* partie.
Tu eus		Tu fus	
Il *ou* elle eut		Il *ou* elle fut	
Nous eûmes		Nous fûmes	partis *ou* parties.
Vous eûtes		Vous fûtes	
Ils *ou* elles eurent		Ils *ou* elles furent	

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	langui.	J'étais	parti *ou* partie.
Tu avais		Tu étais	
Il *ou* elle avait		Il *ou* elle était	
Nous avions		Nous étions	partis *ou* parties.
Vous aviez		Vous étiez	
Ils *ou* elles avaient		Ils *ou* elles étaient	

FUTUR.

Je languirai.	Je partirai.
Tu languiras.	Tu partiras.
Il *ou* elle languira	Il *ou* elle partira.
Nous languirons.	Nous partirons.
Vous languirez.	Vous partirez.
Ils *ou* elles languiront.	Ils *ou* elles partiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai	langui.	Je serai	parti *ou* partie.
Tu auras		Tu seras	
Il *ou* elle aura		Il *ou* elle sera	
Nous aurons		Nous serons	partis *ou* parties.
Vous aurez		Vous serez	
Ils *ou* elles auront		Ils *ou* elles seront	

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je languirais.	Je partirais.
Tu languirais.	Tu partirais.
Il *ou* elle languirait.	Il *ou* elle partirait.
Nous languirions.	Nous partirions.
Vous languiriez.	Vous partiriez.
Ils *ou* elles languiraient.	Ils *ou* elles partiraient.

PASSÉ.

J'aurais	langui.	Je serais	parti *ou* partie.
Tu aurais		Tu serais	
Il aurait		Il *ou* elle serait	
Nous aurions		Nous serions	partis *ou* parties.
Vous auriez		Vous seriez	
Ils *ou* elles auraient		Ils *ou* elles seraient	

On dit aussi :

J'eusse	*langui.*	*Je fusse*	*parti* ou *partie.*
Tu eusses		*Tu fusses*	
Il ou *elle eût*		*Il* ou *elle fût*	
Nous eussions		*Nous fussions*	*partis* ou *parties.*
Vous eussiez		*Vous fussiez*	
Ils ou *elles eussent*		*Ils* ou *elles fussent*	

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du singulier ni de 3e pour les 2 nombres.

Languis.	Pars.
Languissons.	Partons.
Languissez.	Partez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je languisse.	Que je parte.
Que tu languisses.	Que tu partes.
Qu'il *ou* qu'elle languisse.	Qu'il *ou* qu'elle parte.
Que nous languissions.	Que nous partions.
Que vous languissiez.	Que vous partiez.
Qu'ils *ou* qu'elles languissent.	Qu'ils *ou* qu'elles partent.

IMPARFAIT.

Que je languisse.	Que je partisse.
Que tu languisses.	Que tu partisses.
Qu'il *ou* qu'elle languît.	Qu'il *ou* qu'elle partît.
Que nous languissions.	Que nous partissions.
Que vous languissiez.	Que vous partissiez.
Qu'ils *ou* qu'elles languissent.	Qu'ils *ou* qu'elles partissent.

PASSÉ.

Que j'aie	langui.	Que je sois	parti *ou* partie.
Que tu aies		Que tu sois	
Qu'il *ou* qu'elle ait		Qu'il *ou* qu'elle soit	
Que nous ayons		Que nous soyons	partis *ou* parties.
Que vous ayez		Que vous soyez	
Qu'ils *ou* qu'elles aient		Qu'ils *ou* qu'elles soient	

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse Que tu eusses Qu'il *ou* qu'elle eût Que nous eussions Que vous eussiez Qu'ils *ou* qu'elles eussent	langui.	Que je fusse Que tu fusses Qu'il *ou* qu'elle fût Que nous fussions Que vous fussiez Qu'ils *ou* qu'elles fussent	parti *ou* partie. partis *ou* parties.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Languir.	Partir.

PASSÉ.

Avoir langui.	Être parti *ou* partie, partis *ou* parties.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Languissant.	Partant.

PASSÉ.

Ayant langui.	Parti, partie, partis, parties; étant parti *ou* partie, partis *ou* parties.

194. — Dans la conjugaison de ces deux verbes, il est à remarquer que le participe conjugué avec *avoir* est toujours invariable, tandis que le participe conjugué avec *être* s'accorde toujours avec le sujet du verbe.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

195. — Les verbes *pronominaux* prennent dans tous leurs temps deux pronoms de la même personne, l'un sujet et l'autre complément : *je me promène*, *je me nuis.*

196. — Dans leurs temps simples, ils se conjuguent comme les verbes de la conjugaison à laquelle ils appartiennent; c'est-à-dire *se tromper*, sur *aimer; se réunir*, sur *finir*, etc.

197. — Dans leurs temps composés, ils prennent l'auxiliaire *être*, qu'on met au même temps que le verbe *avoir* dans les temps composés des quatre conjugaisons qui servent de modèles (pages 39 et suivantes).

194. Que remarquez-vous sur le participe des verbes neutres ?

195. Qu'offrent de particulier les verbes pronominaux ?

196. Comment se conjuguent-ils dans leurs temps simples ?

197. Quel auxiliaire prennent-ils dans les temps composés ?

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me flatte.
Tu te flattes.
Il *ou* elle se flatte.
Nous nous flattons.
Vous vous flattez.
Ils *ou* elles se flattent.

IMPARFAIT.

Je me flattais.
Tu te flattais.
Il *ou* elle se flattait.
Nous nous flattions.
Vous vous flattiez.
Ils *ou* elles se flattaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je me flattai.
Tu te flattas.
Il *ou* elle se flatta.
Nous nous flattâmes.
Vous vous flattâtes.
Ils *ou* elles se flattèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis	flatté
Tu t'es	*ou*
Il *ou* elle s'est	flattée.
Nous nous sommes	flattés
Vous vous êtes	*ou*
Ils *ou* elles se sont	flattées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus	flatté
Tu te fus	*ou*
Il *ou* elle se fut	flattée.
Nous nous fûmes	flattés
Vous vous fûtes	*ou*
Ils *ou* elles se furent	flattées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais	flatté
Tu t'étais	*ou*
Il *ou* elle s'était	flattée.
Nous nous étions	flattés.
Vous vous étiez	*ou*
Ils *ou* elles s'étaient	flattées

FUTUR.

Je me flatterai.
Tu te flatteras.
Il *ou* elle se flattera.
Nous nous flatterons.
Vous vous flatterez.
Ils *ou* elles se flatteront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai	flatté
Tu te seras	*ou*
Il *ou* elle se sera	flattée.
Nous nous serons	flattés
Vous vous serez	*ou*
Ils *ou* elles se seront	flattées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me flatterais.
Tu te flatterais.
Il *ou* elle se flatterait.
Nous nous flatterions.
Vous vous flatteriez.
Ils ou elles se flatteraient.

PASSÉ.

Je me serais	flatté
Tu te serais	*ou*
Il *ou* elle se serait	flattée.
Nous nous serions	flattés
Vous vous seriez	*ou*
Ils *ou* elles se seraient	flattées.

On dit aussi :

Je me fusse	*flatté*
Tu te fusses	ou
Il ou *elle se fût*	*flattée.*
Nous nous fussions.	*flattés*
Vous vous fussiez	ou
Ils ou *elles se fussent*	*flattées.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du singulier ni de 3e pour les 2 nombres.

Flatte-toi.
Flattons-nous.
Flattez-vous.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me flatte.
Que tu te flattes.
Qu'il ou qu'elle se flatte.
Que nous nous flattions.
Que vous vous flattiez.
Qu'ils *ou* qu'elles se flattent.

IMPARFAIT.

Que je me flattasse.
Que tu te flattasses.
Qu'il *ou* qu'elle se flattât.
Que nous nous flattassions.
Que vous vous flattassiez.
Qu'ils *ou* qu'elles se flattassent.

PASSÉ.

Que je me sois Que tu te sois Qu'il *ou* qu'elle se soit	flatté *ou* flattée.
Que nous nous soyons Que vous vous soyez Qu'ils *ou* qu'elles se soient	flattés *ou* flattées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse Que tu te fusses Qu'il *ou* qu'elle se fût	flatté *ou* flattée.
Que nous nous fussions Que vous vous fussiez Qu'ils *ou* qu'elles se fussent	flattés *ou* flattées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se flatter.

PASSÉ.

S'être flatté *ou* flattée, flattés *ou* flattées.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se flattant.

PASSÉ.

S'étant flatté *ou* flattée, flattés *ou* flattées.

Conjuguez de même *s'estimer*, *s'écrier*, *s'apitoyer*, *se repentir*, *se désunir*, *se plaindre*, *s'attendre*, *se joindre*.

CONJUGAISON DU VERBE UNIPERSONNEL.

198. — Les verbes *unipersonnels* ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier, et prennent pour modèles de leur conjugaison les verbes des quatre conjugaisons que nous avons donnés pages 39 et suivantes : ainsi *il résulte* se conjugue sur *aimer* ; *il convient* sur *finir*, etc.

VERBE UNIPERSONNEL *TONNER*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il tonne.

IMPARFAIT.

Il tonnait.

PASSÉ DÉFINI.

Il tonna.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a tonné.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut tonné.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait tonné.

FUTUR.

Il tonnera.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il aura tonné.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il tonnerait.

PASSÉ.

Il aurait tonné.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Qu'il tonne.

IMPARFAIT.

Qu'il tonnât.

PASSÉ.

Qu'il ait tonné.

---

198. Comment se conjuguent les verbes unipersonnels ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût tonné.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Tonner.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Tonnant.

PASSÉ.

Ayant tonné.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

199. — Le *participe* est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif : du verbe, en ce qu'il en a la signification et le complément : *un homme aimant Dieu*, *des enfants ayant aimé l'étude ;* et de l'adjectif, en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte : *un homme étudiant*, *des enfants aimés.*

200. — Il y a deux sortes de participes : le participe *présent* et le participe *passé.*

201. — Le participe *présent* ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action faite par ce mot ; il est terminé en *ant*, et est toujours invariable : *une femme* LISANT, *des hommes* LISANT.

202. — Il est nommé *présent*, parce qu'il marque toujours un temps présent par rapport à une autre époque : AIMANT *la poésie*, JE LIS, JE LUS, JE LIRAI *Racine et Boileau.*

203. — Le participe *passé* ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action reçue par ce mot ; il a diverses terminaisons, et est susceptible de prendre l'accord : *une lettre* LUE, *des lettres* LUES, *des enfants* CHÉRIS, *des personnes* ESTIMÉES.

204. — Il est nommé *passé*, parce que, joint au verbe *avoir*, il exprime toujours un temps passé : *j'ai* AIMÉ, *j'avais* AIMÉ, *j'aurais* AIMÉ, *que j'eusse* AIMÉ, etc.

---

199. Qu'est-ce que le participe ?
200. Combien de sortes de participes ?
201. Quelle idée le participe présent ajoute-t-il au mot qu'il qualifie ?
202. Pourquoi est-il nommé *présent ?*
203. Quelle idée le participe passé ajoute-t-il au mot qu'il qualifie ?
204. Pourquoi est-il nommé *passé ?*

DES MOTS INVARIABLES.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

205. — L'*adverbe* est un mot invariable qui modifie ou un verbe : *il parle* ÉLOQUEMMENT ; ou un adjectif : *il est* TRÈS *éloquent ;* ou un autre adverbe : *il parle* BIEN *éloquemment.* Son nom d'*adverbe* lui vient de ce qu'il se place le plus souvent près du verbe.

206. — L'adverbe a toujours un sens complet par lui-même ; il équivaut à une préposition accompagnée de son complément : *vivre* TRANQUILLEMENT, *marcher* LENTEMENT, *être* TROP *riche ;* c'est-à-dire *vivre avec tranquillité*, *marcher avec lenteur*, *être riche avec excès*. Voilà pourquoi l'adverbe n'a pas de complément.

207. — Il faut pourtant en excepter quelques adverbes, qui, comme *conformément*, *antérieurement*, etc., conservent le complément de l'adjectif dont ils sont formés : CONFORMÉMENT *à la loi*, ANTÉRIEUREMENT *au déluge*.

207 (*bis*). — Certains adjectifs s'emploient quelquefois comme adverbes, c'est lorsqu'ils modifient un verbe : tels sont *ferme*, *haut*, *soudain*, etc., dans frapper *ferme*, parler *haut*, sortir *soudain ;* c'est-à-dire frapper *fermement*, parler *hautement*, sortir *soudainement*.

Liste des adverbes les plus usités.

208. — *Ailleurs*, *alentour*, *alors*, *assez*, *aujourd'hui*, *auparavant*, *auprès*, *aussi*, *aussitôt*, *autant*, *autrefois*, *autrement*, *beaucoup*, *bien*, *bientôt*, *combien*, *comment*, *davantage*, *dedans*, *dehors*, *déjà*, *demain*, *désormais*, *dessous*, *dessus*, *dorénavant*, *encore*, *enfin*, *ensemble*, *ensuite*, *fort*, *guère*, *hier*, *ici*, *jadis*, *jamais*, *là*, *loin*, *maintenant*, *même*,

---

205. Qu'est-ce que l'adverbe ?
206. Pourquoi l'adverbe n'a-t-il pas de complément ?
207. Quels adverbes font exception ?
207 (*bis*). Y a-t-il des adjectifs employés comme adverbes ?
208. Quels sont les adverbes les plus usités ?

mieux, *moins*, *ne*, *où*, *partout*, *pas*, *point*, *peu*, *plus*, *plutôt*, *presque*, *quelque*, *souvent*, *tant*, *tantôt*, *tard*, *toujours*, *tout*, *très*, *trop*, *volontiers*, *y*, et un grand nombre d'adverbes en *ment* formés d'adjectifs : *sagement*, *utilement*, *savamment*, etc.

209. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre l'adverbe *y* avec le pronom personnel *y* : l'adverbe signifie *là*, *j'*Y *vais*, *j'*Y *suis*, *je m'*Y *plais*; le pronom personnel a le sens de *à lui*, *à elle*, *à eux*, *à elles*, *à cela* : *j'*Y *pense*, *j'*Y *travaille*.

210. — On donne le nom de *locution adverbiale* à un assemblage de mots faisant l'office d'un adverbe; tels sont : *à jamais*, *à la fin*, *à présent*, *longtemps*, *sans cesse*, *à dessein*, *en général*, *en arrière*, *au hasard*, *de nouveau*, *tour à tour*, *tout à coup*, etc.

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

211. — La *préposition* est un mot invariable qui sert à exprimer les rapports que les mots ont entre eux. Entre ces mots *je vais* et *l'eau*, il peut y avoir un grand nombre de rapports, comme un rapport de tendance : *je vais vers l'eau;* d'intériorité : *je vais dans l'eau;* d'opposition : *je vais contre l'eau*, etc. *Vers*, *dans*, *contre*, expriment ces rapports, et ces mots sont des *prépositions*.

212. — Les prépositions n'ont par elles-mêmes qu'un sens incomplet; le mot qui en complète la signification est le complément de la préposition. Ainsi dans *aller à Rome*, *parler de ses amis*, *travailler pour soi*, les mots *Rome*, *ses amis*, *soi*, sont les compléments des prépositions *à*, *de*, *pour*. La préposition avec son complément forme ce qu'on appelle un *complément indirect*. Ainsi, *à Rome*, *de ses amis*, sont les compléments indirects des verbes *aller*, *parler*.

Liste des prépositions les plus usitées.

213. — *A*, *après*, *attendu*, *avant*, *avec*, *chez*, *contre*, *dans*,

209. A quoi distingue-t-on l'adverbe *y* du pronom personnel *y?*
210. Que désigne-t-on sous le nom de *locution adverbiale?*
211. Qu'est-ce que la préposition?
212. Comment appelle-t-on le mot qui complète la signification de la préposition?
213. Quelles sont les prépositions les plus usitées?

de, *depuis*, *derrière*, *dès*, *devant*, *durant*, *en*, *entre*, *envers*, *hormis*, *hors*, *malgré*, *moyennant*, *nonobstant*, *outre*, *par*, *parmi*, *pendant*, *pour*, *sans*, *sauf*, *selon*, *sous*, *suivant*, *sur*, *touchant*, *vers*, *vis-à-vis*.

214. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre la préposition *en* avec le pronom personnel *en*. EN, préposition, a toujours un complément : EN *France*, EN *ami*, EN *vous* ; EN, pronom, n'a jamais de complément, et signifie *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles*, *de cela* : *nous* EN *parlons*, *vous vous* EN *contentez*.

215. — On donne le nom de *locution prépositive* à un assemblage de mots faisant l'office d'une préposition ; tels sont : *à l'égard de*, *en faveur de*, *à la réserve de*, *quant à*, *jusqu'à*, etc.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

216. — La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier un membre de phrase à un autre membre de phrase. Quand je dis : *travaillons*, — *nous voulons acquérir des talents*, — *le temps s'enfuit*, — *persuadons-nous bien*, — *il ne revient plus*, voilà cinq membres de phrase qui n'ont entre eux, pour ainsi dire, aucune espèce de relation, et qui forment comme cinq phrases indépendantes les unes des autres. Pour les joindre ensemble et en former une seule phrase, il suffit d'employer certains mots, comme *si*, *car*, *et*, *que*, etc. : *Travaillons*, SI *nous voulons acquérir des talents ;* CAR *le temps s'enfuit*, ET *persuadons-nous bien* QU'*il ne revient plus ;* et ces mots *si*, *car*, *et*, *que*, sont des conjonctions.

217. — *Remarque.* Par inversion, c'est-à-dire par un renversement dans l'ordre des mots, la conjonction se trouve quelquefois au commencement de la phrase :

Quand on connaît sa faute, on manque doublement.

Pour s'assurer qu'alors elle lie réellement deux membres de phrase, il suffit de rétablir l'ordre direct des mots : *On manque doublement*

---

214. En quoi *en*, préposition, diffère-t-il de *en*, pronom personnel ?
215. Qu'appelle-t-on *locution prépositive ?*
216. Qu'est-ce que la conjonction ?
217. La conjonction peut-elle se trouver au commencement de la phrase ?

QUAND ***on connaît sa faute*****, phrase dans laquelle on voit que** ***quand*** **unit le membre de phrase** ***on manque doublement*** **au membre de phrase** ***on connaît sa faute.***

Liste des conjonctions les plus usitées.

218. — *Ainsi*, *car*, *cependant*, *comme*, *donc*, *enfin*, *et*, *lorsque*, *mais*, *néanmoins*, *ni*, *or*, *pourtant*, *quand*, *quoique*, *si*, *sinon*.

219. — On donne le nom de *locution conjonctive* à un assemblage de mots faisant l'office d'une conjonction; tels sont : *au reste*, *au surplus*, *par conséquent*, *ainsi que*, *tandis que*, *à moins que*, etc.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

220. — L'*interjection* est un mot invariable qui sert à exprimer les affections vives et subites de l'âme.

221. — Les principales interjections sont :

Ha ! pour marquer la surprise.
Ah ! aïe ! hélas ! pour marquer la douleur.
Oh ! ah ! pour marquer l'admiration.
Fi ! pour marquer l'aversion.
Paix ! chut ! pour imposer silence.
Holà ! pour appeler.
Hé bien ! pour interroger.

221 *bis.* — On donne le nom de *locution interjective* à un assemblage de mots faisant l'office d'une interjection, comme *grand Dieu ! juste ciel !*

---

218. Quelles sont les conjonctions les plus usitées ?
219. Qu'appelle-t-on *locution conjonctive ?*
220. Qu'est-ce que l'interjection ?
221. Désignez les principales interj.
221 *bis.* Qu'appelle-t-on *locution interjective ?*

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

222. — L'ORTHOGRAPHE est l'art d'être correct dans l'emploi des *caractères* et des *signes orthographiques* d'une langue.

223. — Les *caractères* sont les lettres de l'alphabet; les *signes orthographiques* sont les *accents*, l'*apostrophe*, la *cédille*, le *tréma*, le *trait d'union*, et la *parenthèse*.

DE L'EMPLOI DES CARACTÈRES OU LETTRES.

224. — Les consonnes finales des mots primitifs sont presque toujours indiquées par la dérivation. Ainsi les consonnes *c*, *d*, *g*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *s*, *t*, terminent les mots primitifs suivants :

Accroc,	Comme l'indiquent les dérivés	*Accrocher.*
Estomac,		*Stomacal.*
Bord,		*Border.*
Bond,		*Bondir.*
Sang,		*Sanguin.*
Rang,		*Ranger.*
Fusil,		*Fusiller.*
Persil,		*Persillé.*
Faim,		*Famine.*
Bon,		*Bonne.*
Musulman,		*Musulmane.*
Brun,		*Brune.*
Drap,		*Draperie.*
Champ,		*Champêtre.*
Galop,		*Galoper.*
Berger,		*Bergère.*
Dispos,		*Disposer.*
Amas,		*Amasser.*
Diffus,		*Diffuse.*
Sot,		*Sotte.*
Avocat,		*Avocate.*
Prompt,		*Prompte.*

Cette règle s'applique à un nombre immense de mots.

On pense bien qu'une règle d'une application si étendue doit être sujette à bien des exceptions. Parmi les mots auxquels elle n'est pas

---

222. Définissez l'orthographe.
223. Qu'appelle-t-on caractères et signes orthographiques ?

224. Par quoi sont indiquées les consonnes finales des mots primitifs ?

applicable, nous citerons les suivants, dont la consonne finale n'est point indiquée par la dérivation, soit parce que ces mots n'ont pas de dérivés, soit parce que les dérivés ne reproduisent pas la consonne finale du primitif.

Mots terminés par :

C.

Colignac, cric.

D.

Épinards, brouillard, vieillard, plafond, nord, nœud.

S.

Appas, frimas, chasselas, repas, verglas, fatras, galimatias, lilas, plâtras, taffetas. — *Dais, jais, harnais, frais, marais, laquais, relais.* — *Mets, legs, décès, congrès, abcès.* — *Parvis, radis, débris, châssis.* — *Carquois, une fois, minois, mois, poids* (pesanteur), *pois*, (légume). — *Fonds* (de terre), *remords, le corps, un mors* (de cheval), *le cours* et les composés, comme *concours, discours*, etc. *Toujours, velours.* — *Chaos, héros.* — *Jus, pus.*

T.

Rempart, état, potentat. — *Intérêt, bosquet, filet, cabinet.* — *Acabit, appétit, bandit, circuit, conflit, délit, répit.* — *Détroit, endroit, surcroît.* — *Canot, chariot, dépôt, entrepôt, impôt, pavot, effort, port* (de mer), *renfort, ressort.* — *Artichaut, défaut, héraut* (d'armes).

X.

Choix, croix, noix, poix, voix, crucifix, perdrix, la chaux, faix (fardeau), *flux, reflux, courroux, toux.*

Z.

Nez, rez-de-chaussée.

Les exceptions qui précèdent ne sauraient, à cause de leur grand nombre, être apprises par cœur. Nous les donnons ici pour que les maîtres puissent en faire l'objet de quelques dictées, et familiariser ainsi leurs élèves avec l'orthographe de ces mots.

225. — Les mots dérivés conservent la même orthographe que leurs primitifs, dans les syllabes qui ont le même son : *Innoc*ENT, *innoc*ENCE; *abond*ANT, *abond*ANCE.

226. — AIE, IE, UE, EUE, OIE, OUE, ÉE, terminent les substantifs féminins : *plaie, taie, jalousie, vie, statue, vue, queue, joie, soie, joue, roue, pensée, matinée.*

Excepté :

227. — *Paix*; — *brebis, perdrix, fourmi*, la *merci, nuit*, une *souris*; *bru, glu, vertu*, une *tribu*; *croix, voix, noix, poix*, la *loi*, la *foi*, une *fois*, la *paroi*; — les substantifs en *tié*

225. Que remarquez-vous sur les dérivés ?
226. Quels substantifs sont terminés par *aie, ie, ue*, etc. ?
227. Quelles sont les exceptions ?

et en *té* : *pitié*, *charité*; à moins que ce ne soient des participes employés substantivement : une *dictée*, une *portée*, ou des substantifs exprimant une idée de capacité, comme *assiettée*, *charretée*, *hottée*, etc.

Remarque. On écrit également par *ie* les substantifs masculins suivants : *amphibie*, *génie*, *impie*, *incendie*, *parapluie*; et par *ée* les substantifs masculins qui suivent : *apogée*, *athée*, *athénée*, *caducée*, *colisée*, *coryphée*, *élysée*, *hyménée*, *lycée*, *mausolée*, *musée*, *périgée*, *pygmée*, *trophée*, *scarabée*.

228. — AT termine les noms de dignité et de profession dont la syllabe finale se prononce *a* : *potentat*, *consulat*, *avocat*; un grand nombre de mots où *at* est ajouté à un mot plus court : *orgeat* (orge), *résultat* (il résulte), *forçat* (force); — et les mots en *a* où le *t* final est indiqué par la dérivation : *chat* (chatte), *combat* (combattre), *plat* (plate), *soldat* (soldatesque), etc.

229. — AIRE termine tous les substantifs et les adjectifs dont la finale se prononce ainsi, et qui sont formés d'un mot plus court : *actionnaire*, *élémentaire*, *munitionnaire*, *propriétaire*, formés de *action*, *élément*, *munition*, *propriété*.

230. — IÈRE termine les substantifs féminins : *lumière*, *prière*. Excepté : une *pierre*.

IAIRE termine les substantifs masculins : *bréviaire*, *plagiaire*. Excepté : *lierre*, *cimetière*.

231. — AIT termine *lait*, *souhait*, *fait*, *trait*, et les composés de ces deux derniers : *forfait*, *méfait*, *parfait*, *portrait*, *attrait*, *extrait*, etc.

Tous les autres mots, substantifs et adjectifs, où la dérivation amène un *t*, s'écrivent par *et* : *complet* (complète), *collet* (colleter), *projet* (projeter).

232. — ER termine les mots masculins où *e* final est précédé de *i*, *y*, *ill*, *g*, *ch* : *acier*, *noyer* (arbre), *oreiller*, *verger*, *clocher*.

Excepté : *pied*, *âgé*, *congé*, *clergé*, *duché*, *évêché*, et les participes passés employés comme substantifs masculins; tels sont : *allié*, *naufragé*, *débauché*, etc.

233. — IS termine : 1° les substantifs formés d'un participe

---

228. Quels mots sont terminés par *at* ?

229. Quels mots sont terminés par *aire* ?

230. Quels mots sont terminés par *ière* et *iaire* ?

231. Quels mots sont terminés par *ait* ?

232. Quels mots sont terminés par *er* ?

233. Quels mots sont terminés par *is* ?

présent par le changement de *ant* en *is* : *gâchis* (gâchant), *coloris* (colorant) ; 2° les substantifs où la dérivation indique cette terminaison : *bris* (briser), *tamis* (tamiser), *vernis* (vernisser) ; 3° *débris*, *devis*, *châssis*, *parvis*, *radis*, *ris*, et d'autres substantifs en *is*, où l'emploi de l'*s* ne peut être expliqué.

234. — AU termine *landau*, *pilau*, *sarrau*, *étau*, et les substantifs où le son final *ô* est précédé d'une voyelle : *gruau*, *fléau*, *joyau*, *tuyau*. Excepté : *duo*, *trio*, *cacao*, *imbroglio*, *loriot*, *chariot*, *chaos*.

235. — EAU termine les substantifs et les adjectifs où la dérivation amène un *e* : *tombeau* (tombe), *morceau* (morceler), *nouveau* (nouvel) ; et un assez grand nombre de mots où l'*e* n'est pas indiqué par la dérivation, comme *corbeau*, *hameau*, *poteau*, etc. : l'usage les fera connaître.

236. — Le son *in*, au commencement d'un mot, se rend par *in*, ou *im* : *industrie*, *impôt*. Excepté : *ainsi*. (*Voy*. n° 251, dans quel cas il faut écrire *im*.)

237. — EINDRE termine tous les verbes ainsi prononcés à l'infinitif : *feindre*, *teindre*. Excepté : *contraindre*, *craindre*, *plaindre*. — *Vaincre* et son dérivé *convaincre* prennent aussi *ain*.

238. — EN et EM se trouvent au commencement des verbes : *entrer*, *enraciner*, *emporter*. Excepté : *ancrer*, *antidater*, *anticiper*, *ambitionner*, *amplifier*, *amputer*.

239. — EN, dans le corps des mots, s'emploie : 1° dans les substantifs dont la finale se prononce *antion* : *mention*, *ascension*. Excepté : *expansion*.

2° Dans les verbes en *endre* : *tendre*, *vendre*. Excepté : *épandre* et *répandre*.

240. — AN se trouve, dans le corps des mots, avant *g* : *échange*, *mélange*, *louange*, et avant et après *ch* : *chanter*, *méchant*, *branche*, *tranche*. Excepté : *venger*, *pencher* et les dérivés.

241. — ANCE termine les substantifs formés d'un participe présent : *abondance*, *subsistance*, *naissance*, formés des participes présents *abondant*, *subsistant*, *naissant*.

---

234. Quels mots sont terminés par *au* ?
235. Quels mots termine *eau* ?
236. Comment se rend le son *in* au commencement d'un mot ?
237. Quels verbes se terminent par *eindre* ?
238. Quels mots comm. par *en*, *em*?
239. Quand emploie-t-on *en* dans le corps des mots ?
240. Quand *an* se trouve-t-il dans le corps des mots ?
241. Quels mots terminent *ance* et *ence* ?

Excepté : *déférence*, *existence*, *préférence*, *semence*, *sentence*, etc.

ENCE termine les substantifs non formés d'un participe présent : *conscience*, *urgence*. Excepté : *aisance*, *balance*, *circonstance*, *distance*, *élégance*, *enfance*, *nuance*, *puissance*, etc.

242. — ANSE termine *anse* (d'un panier ou petite baie), *danse*, *panse* (de bœuf), *transe*, il *panse* une plaie.

ENSE termine *défense*, *dense*, *intense*, *immense*, *dépense*, il *dépense*, *dispense*, il *dispense*, *offense*, il *offense*, *récompense*, il *récompense*, il *compense*, il *encense*, il *pense*.

243. — On écrit par SION les mots où cette finale est précédée de *l* ou de *r* : *expulsion*, *aversion*. Excepté : *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion*.

Par SSION les mots terminés par ESSION, MISSION, CUSSION, *procession*, *admission*, *discussion*.

Par XION : *connexion*, *complexion*, *fluxion*, *flexion*, *flexion*, *inflexion*, *génuflexion*.

Par TION tous les autres mots : *nation*, *potion*. Excepté : *ascension*, *dimension*, *extension*, *pension*, *suspension*, *appréhension*, *passion*, *suspicion*, *expansion*.

244. — MENT termine tous les substantifs dont la finale se prononce ainsi, et qui sont formés d'un verbe : ainsi *bâtiment*, *affranchissement*, *logement*, s'écrivent par *ment*, à cause des verbes *bâtir*, *affranchir*, *loger*. Excepté : *calmant*.

245. — EUR termine tous les substantifs qui se prononcent ainsi, soit masculins, soit féminins : *bonheur*, *fleur*. Excepté : *heure*, *beurre*, *demeure*, *leurre*.

246. — IRE termine les verbes dont le participe présent est en *ivant* ou en *sant*, prononcé *zant* : *écrire* (écrivant), *lire* (lisant).

IR termine les autres verbes : *unir*, *partir*. Excepté : *bruire*, *frire*, *maudire*, *rire*, *sourire*.

247. — OIR termine : 1° les verbes : *devoir*, *concevoir*; excepté : *boire*, *croire*; 2° tous les substantifs masculins formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *oir* : *abreuvoir* (abreuvant), *rasoir* (rasant).

---

242. Quels mots terminent *anse* et *ense* ?

243. Quels mots écrit-on par *sion*, *ssion*, *xion* et *tion* ?

244. Quels mots termine *ment* ?

245. Quels mots termine *eur* ?

246. Quels mots terminent *ire* et *ir* ?

247. Quels mots termin. *oir* et *oire* ?

248. — OIRE est la finale des autres mots : *ivoire*, *réfectoire*, *armoire*, *obligatoire*. Excepté : *espoir*, *dortoir*, *soir* et *noir* (substantif et adjectif masculins).

249. — ATTE	terminent	*chatte*, *datte* (fruit), *latte*, *natte*, *patte*, il *flatte*, il *gratte*.
ITTE		être *quitte*, il *quitte*, il *acquitte*.
OUTTE		*goutte* (liquide, maladie).
UTTE		*butte*, *hutte*, *lutte*.

Le reste s'écrit par *ate*, *ite*, *oute*, *ute* : *pirate*, *hypocrite*, *route*, *culbute*.

250. — J précède *a*, *o*, *u* : *jaloux*, *jour*, *juge*. Excepté dans *geôle* et dans *geai* (oiseau), où *j* se remplace par *ge*.

G ayant le son doux, c'est-à-dire le son du *j*, précède *e*, *i*, *y* : *gibier*, *bougie*, *gerbe*, *gêner*, *forge*, *gymnase*. Excepté dans *je*, *jeune*, *jeûne*, *jeudi*, *jeu*, *jeter*, *Jésus*, *majeur*, *majesté*, et les dérivés, comme *rajeunir*, *interjeter*, *interjection*, etc.

251. — Au lieu de *n*, on emploie *m* devant *b*, *p*, *m* : *toMber*, *eMporter*, *eMmener*. Excepté : *boNbon*, *boNbonnière*, *emboNpoint*.

252. — Les verbes en *quer* conservent le *qu* dans toute la conjugaison : *fabriquer*, *nous fabriquons*, *fabriquant*, *fabriqué*. Hors de la conjugaison, on change *qu* en *c* : *fabrication*, *dislocation*, *suffocation*, *communicable*, un *fabricant*, des emplois *vacants*, etc. Excepté : *attaquable*, *critiquable*, *croquant* (adj. et subst.), *immanquable*, *marquant* (adj.), *remarquable*, *risquable*.

253. — Les dérivés formés d'un primitif terminé par une consonne, comme *don*, *amas*, *fer*, *regret*, *trot*, etc., doublent ordinairement cette consonne : *donner*, *amasser*, *ferrer*, *regretter*, *trotter*. Excepté : *donation*, *donateur*, *donatrice*, *national* et quelques autres.

254. — B, D, G se doublent seulement dans *abbaye*, *abbé*, *rabbin*, *sabbat*, *gibbeux* (qui forme une bosse), *gibbosité* (saillie formant bosse), *reddition* ; — *agglomérer*, *agglutiner*, *aggraver*, *suggérer* ; — *addition*, *adducteur*, *adduction*, et les dérivés de tous ces mots.

---

249. Quels mots terminent *atte*, *itte*, *outte*, *utte* ?

250. Devant quelles lettres emploie-t-on *j*, et *g* ayant le son doux ?

251. Devant quelles lettres emploie-t-on *m* au lieu de *n* ?

252. Que remarquez-vous sur les verbes en *quer* et leurs dérivés ?

253. Que remarquez-vous sur les dérivés dont le primitif est terminé par une consonne ?

254. Quels mot doublent *b*, *d*, *g* ?

255. — Les autres consonnes se doublent dans les mots qui commencent par

AC prononcé *ak* :
accaparer, *accourir*. Excepté : *acabit*, *académie*, *acariâtre*, *acacia*, *acajou*, *acagnarder*, *acanthe*, *acolyte*, *acoquiner*, *acoustique*, *âcre*, (adj.), *acre* (subst.); *acrimonie*, *acrobate*, *acrostiche*, les dérivés et quelques termes de science peu usités.

OC prononcé *ok* :
occasion, *occuper*. Excepté : *ocre*, *oculaire*, *oculiste*.

AF : *affermir*. Excepté : *afin*, *afistoler*, *Afrique* et les dérivés.

EF : *effort*. Excepté : *éfaufiler*.

DIF : *difforme*.
OF : *offrir*.
SUF : *suffrage*.
} Sans exception.

AL : *allumer*. Excepté : *alambic*, *alarme*, *alaterne*, *alène*, *alénois* (adj.), *alentour* (adv.), les *alentours*, *alépine*, *alerte*, *alezan* (adj.), *alèze*, *alevin*, *alexandrin* (adj.), *alibi*, *aliboron*, *aliéner*, *aligner*, *aliment*, *alinéa*, *aliquote*, *aliter*, *alizé* (adj.), *alizier*, *aloès*, *aloi*, *alors*, *alose*, *alouette*, *alourdir*, *aloyau*, *alumine*, *alun*, et les dérivés, ainsi que quelques termes scientifiques peu usités.

IL : *illusion*. Excepté : *île*, *îlot*, *ilote*, *Iliade*.

COL : *collége*. Excepté : *colégataire*, *coléoptère*, *colère*, *colibri*, *colicitant*, *colifichet*, *colimaçon*, *colin-maillard*, *colique*, *colis*, *colisée*, *colombe*, *colon*, *colonie*, *colonel*, *colonne*, *colophane*, *coloquinte*, *colorer*, *coloris*, *colosse*, *colure*, et les dérivés.

COM : *commerce*. Excepté : *comédie*, *comestible*, *comète*, *comique*, *comices*, *comité*.

IM : *immortel*. Excepté : *image*, *imagination*, *iman*, *imiter*, et les dérivés.

---

255. Faites connaître les mots qui ne doublent pas la consonne parmi ceux qui commencent par *ac*, *oc*, *af*, *ef*, *dif*, *of*, *suf*, *al*, *il*, *col*, *com*, *im*, *ap*, *oppo*, *oppr*, *sup*, *cor*, *ir*, *at*.

AP : *apporter*. Excepté : *apaiser*, *apanage*, *aparté*, *apathie*, *apercevoir*, *aperçu*, *apercher*, *apéritif*, *apetisser*, *api*, *apitoyer*, *aplanir*, *aplatir*, *aplomb*, *Apocalypse*, *apocryphe*, *apogée*, *Apollon*, *apologie*, *apologue*, *apoplexie*, *apostasie*, *aposter*, *apostille*, *apostolique*, *apostrophe*, *apothéose*, *apothicaire*, *apôtre*, *apurer*, et les dérivés, ainsi que quelques termes de science peu usités.

OPPO : *opposition*.
OPPR : *oppression*. } Sans exception.

Les autres mots qui commencent par *op* ne doublent pas la consonne *p* : *opaque*, *opinion*, *opulence*.

SUP : *supplice*. Excepté : 1° les mots qui commencent par *super*, comme *supérieur*, *superbe*, *superficie*; 2° *supin*, *suprématie*, *suprême*, et les dérivés.

COR : *corriger*. Excepté : *corail*, *coreligionnaire*, *coriace*, *coriandre*, *corinthien*, *corolle*, *corollaire*, *coroner* (officier de justice en Angleterre), *coryphée*, et les dérivés, ainsi que quelques termes scientifiques peu usités.

IR : *irréfléchi*. Excepté : *irascible*, *iris*, *ironie*, *iroquois*, et les dérivés.

AT : *attention*. Excepté : *atelier*, *atermoyer*, *athée*, *athénée*, *Athènes*, *athlète*, *atlantique*, *atlas*, *atome*, *atonie*, *atours*, *atout*, *atrabilaire*, *âtre*, *atroce*, et les dérivés.

256. — La consonne *r* se double aussi au futur et au conditionnel présent des verbes *courir*, *envoyer*, *mourir*, *pouvoir*, *voir*, et de leurs composés, *je courrai*, *j'accourrai*, *nous mourrons*, *vous enverriez*, etc., ainsi que des composés du verbe *quérir* : *j'acquerrai*, *tu requerrais*.

257. — Au lieu de doubler la consonne *q*, on la fait précéder de *c*, ce qui a lieu dans *acquit*, *acquitter*, *acquiescer*, *acquérir*, et les dérivés.

---

256. Dans quels verbes se double *r* au futur et au conditionnel?

257. Que fait-on au lieu de doubler la consonne *q* ?

258. — On ne double pas la consonne :

1° Après un *e* muet : *teNir*, *reJeter*, *reNouveLa*.

2° Après une voyelle surmontée d'un accent : *mêMe*, *gâTer*, *épîTre*.

3° Après un son nasal : *enFanté*, *bonTé*.

Emploi des majuscules.

259. — Il faut commencer par une *majuscule* ou grande lettre chaque phrase, chaque vers, tous les noms d'hommes et leurs prénoms, tels que *Virgile*, *Cicéron*, *Racine*, *Pierre Corneille*, *Jean-Jacques Rousseau;* tous ceux de lieux, tels que l'*Europe*, la *France*, les *Pays-Bas*, le *Bas-Empire*, les *États-Unis*, la *Normandie*, *Paris*, *Lyon*, le *Palais-Royal*, le *Louvre;* tous ceux de peuples, tels que les *Européens*, les *Français*, les *Bourguignons*, les *Parisiens;* tous ceux de mers, de rivières, de montagnes : la *Méditerranée*, la mer *Noire*, la mer *Rouge*, la *Seine*, le *Rhône*, les *Alpes*, les *Pyrénées;* les noms des quatre points cardinaux employés pour désigner une contrée, un pays : *l'Amérique du Sud*, *la mer du Nord*, *le Nord se ligue avec l'Angleterre.*

260. — Quelquefois on personnifie les êtres moraux, et alors les noms communs qui les représentent suivent la règle des noms propres. *Envie*, par exemple, prend une lettre majuscule dans ce vers de *la Henriade :*

Là gît la sombre *Envie* à l'œil timide et louche.

261. — Le même mot s'écrit sans grande lettre dès qu'il cesse d'y avoir personnification : *Une trop grande envie de réussir nuit souvent au succès.*

DE L'EMPLOI DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

Des accents.

262. — Il y a trois sortes d'accents : l'accent *aigu* (´), l'accent *grave* (`), et l'accent *circonflexe* (^).

263. — L'accent *aigu* se met sur tous les *é* fermés qui terminent la syllabe : *vérité*, *aménité*. Ainsi *rocher*, *nez*, s'écri-

---

258. Quels sont les trois cas où l'on ne double pas la consonne ?

259. Quand emploie-t-on une majuscule ?

260, 261. Dans quels cas les noms communs prennent-ils une majuscule ?

262. Combien de sortes d'accents ?

263. Sur quelle lettre met-on l'accent aigu ?

ront sans accent aigu, parce que ce n'est point l'*é* fermé, mais les consonnes *r*, *z*, qui terminent la syllabe.

264. — L'accent *grave* s'emploie : 1° sur les *è* ouverts qui terminent la syllabe, ou qui précèdent la consonne finale *s* : *père*, *mère*, *discrète*, *abcès*, *excès*, *après*.

265. — *Remarque.* L'*e* qui termine la syllabe est ouvert toutes les fois qu'il est suivi d'une consonne et d'un *e* muet : *misère*, *prophète*, *fidèle*, *je mène*, *il prospère*. Sont exceptés les substantifs en *ége*, comme *piége*, *manége* ; les interrogations *aimé-je? donné-je?* et ces phrases exclamatives *puissé-je*, *dussé-je*, où l'avant-dernier *é* est fermé.

266. — 2° Comme signe de distinction sur *à* et *dès*, prépositions, *là* et *où*, adverbes, pour qu'ils ne soient pas confondus avec *a*, verbe, *des*, article composé, *la*, article ou pronom, et *ou*, conjonction :

C'est n'être bon *à* rien de n'être bon qu'*à* soi.
L'homme *dès* sa naissance *a* le sentiment du plaisir et de la douleur.
Où vertu finit, *là* commence le vice.

3° Sur *çà*, *deçà*, *en deçà*, *déjà*, *holà*, *voilà*.

267. — L'accent *circonflexe* s'emploie : 1° lorsqu'il y a allongement de son et suppression de lettre, comme dans *âge*, *épître*, *tête*, qu'on écrivait autrefois *aage*, *épistre*, *teste*. C'est ce qui a lieu à l'égard de *a* long devant *ch* ou l'articulation *t* (*) : *lâche*, *tâcher*, *bâtiment*, *mâture* ; — à l'égard de l'avant-dernier *e* des mots en *ême* : *baptême*, *extrême* (sont exceptés les adjectifs numéraux ordinaux, où le son de l'*e* n'est pas long : *troisième*, *dixième*) ; — à l'égard de l'*i* des verbes en *aître*, et en *oître*, dans tous les temps où cette voyelle est suivie d'un *t* : il *paît*, il *paraît*, il *accroîtra*, etc. ; — de l'*o* qui précède les finales *le*, *me*, *ne* : *pôle*, *même*, *trône* ; des pronoms possessifs *le nôtre*, *le vôtre* ; — de la première et de la deuxième personne plurielle du passé défini : *nous allâmes*, *vous fîtes* ; de la troisième personne singulière de l'imparfait du subjonctif : *qu'il allât*, *qu'il fît* ; enfin à l'égard des adjectifs : *mûr*, *sûr*.

(*) On entend par articulation *t* celle qui a lieu lorsque le *t* conserve le son qui lui est propre, comme dans *natal*, *partir*, *bouton*. Dans *nation*, *patience*, *minutie*, où le *t* se prononce comme *ss*, l'articulation *t* n'existe pas.

264, 266. Quels sont es trois cas où l'on emploie l'accent grave?
265. Quand l'*e* qui termine la syllabe est-il ouvert?
267. Quels sont les différents cas où l'on emploie l'accent circonflexe?

2° Comme signe de distinction sur *dû*, *redû*, *mû*, *crû*, participes des verbes *devoir*, *redevoir*, *mouvoir*, *croître*, lorsque ces participes sont employés au masculin singulier.

De l'apostrophe.

268. — L'*apostrophe* (') s'emploie pour remplacer une des voyelles *a*, *e*, *i*, que l'on supprime pour éviter la rencontre de deux voyelles.

269. — *A* se supprime dans *la* devant une voyelle ou une *h* muette : L'*âme*; L'*histoire*, *je* L'*estime* (pour *je la estime*).

270. — *E* se supprime : 1° dans *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *que*, *ce*, *le*, *ne*, également devant une voyelle ou une *h* muette : J'*aime*, *je* M'*égare*, *il* T'*estime*, *nous* L'*instruisons*, L'*essai*, L'*homme*, etc.

2° Dans *lorsque*, *puisque*, *quoique*, seulement dans *il*, *elle*, *on*, *un*, *une* : *lorsqu'il parle*, *puisqu'elle le veut*, *quoi qu'on dise.*

3° Dans *entre* et *presque*, seulement lorsqu'ils entrent dans la composition d'un autre mot : *ent'racte*, *entr'aider*, *presqu'île.*

4° Dans *quelque*, seulement devant *un*, *autre* : *quelqu'un*, *quelqu'autre.*

5° Dans *grand'mère*, *grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chère*, *grand'chose*, *grand'merci*, *grand'peine*, *grand'peur.*

271. — *I* se supprime seulement dans la conjonction *si*, devant *il*, *ils* : *s'il vient*, *s'ils disent.*

De la cédille.

272. — La cédille (¸) se place sous le *c* devant les voyelles *a*, *o*, *u*, pour adoucir la prononciation de cette consonne, c'est-à-dire pour lui donner le son de l'*s* : *façade*, *leçon*, *reçu.*

Du tréma.

273. — Le tréma (¨) est un double point qu'on met sur une voyelle pour la faire prononcer séparément de celle qui

---

268. A quoi sert l'apostrophe ?
269. Quand supprime-t-on la lettre *a* du mot *la* ?
270. Dans quels mots supprime-t-on la lettre *e* ?
271. Quand supprime-t-on la lettre *i*?
272. Sous quelle lettre se place la cédille, et pourquoi ?
273. Qu'est-ce que le tréma, et à quoi sert il ?

précède : *naïf*, *Saül*, *ciguë* : sans le tréma, on prononcerait : *nef*, *sôl*, *cigue*, ce dernier avec le son de *gue* dans *figue*.

274. — L'emploi du tréma est fautif quand on peut le remplacer par un accent. Ainsi, au lieu de *poësie*, *poëme*, *poëte*, *Chloë*, etc., écrivez *poésie*, *poème*, *poète*, *Chloé*.

275. — L'*i* surmonté d'un tréma ne saurait tenir lieu de l'*y*; n'écrivez donc pas : *envoïer*, *moïen*.

Du trait d'union.

276. — Le *trait d'union* (-) sert à marquer la liaison qui existe entre deux ou plusieurs mots.

277. — On l'emploie : 1° entre le verbe et les pronoms *je*, *moi*, *tu*, *nous*, *vous*, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *y*, *en*, *ce*, *on*, quand ces pronoms sont placés après un verbe dont ils sont le sujet ou le complément : *irai-je? viens-tu? donnait-on? laisse-moi*, *rendons-nous? taisez-vous*, *allez-y*, *portes-en*, etc. S'il y a deux pronoms, on emploie deux traits d'union : *laissez-le-moi*, *donnez-les-leur*.

278. — *Remarque*. On doit écrire sans trait d'union : *envoyez la chercher*, *faites en prendre*, attendu que les pronoms *la*, *en*, ne sont pas compléments du premier verbe, mais de l'infinitif qui suit. On écrira, mais avec des sens différents : *faites le lire* et *faites-le lire*. Dans la première phrase, *le* est le complément de *lire*, c'est comme s'il y avait : *faites lire cela;* dans la seconde, il est le complément de *faites;* c'est comme s'il y avait : *faites lui lire*, c'est-à-dire *faites qu'il lise*.

279. — 2° Avant et après un *t* euphonique, c'est-à-dire employé pour adoucir la prononciation : *parle-t-il? ira-t-on? va-t-elle?*

280. — *Remarque*. On doit écrire *va-t'en*, et non *va-t-en;* le pluriel *allez-vous-en* annonce que le *t* est le pronom *te*, et non une lettre euphonique.

281. — 3° Avant ou après *ci*, *là*, accompagnant un substantif, un pronom, une préposition, un adverbe, avec lesquels ils sont unis d'une manière inséparable : *celui-ci*, *celui-là*, *ces gens-ci*, *ces hommes-là*, *ci-dessus*, *ci-contre*, *là-dessus*, *là-haut*, *jusque-là*, etc.

282. — 4° Pour lier *très* au mot qui suit, et *même* au pro-

---

274. Quand l'emploi du tréma est-il fautif?

275. L'*i* surmonté d'un tréma peut-il remplacer l'*y*?

276. A quoi sert le trait d'union?

277, 279, 281, 282, 283, 284. Quand doit-on employer le trait d'union?

nom personnel qui précède : *très-riche*, *très-sagement*, *moi-même*, *eux-mêmes*.

283. — 5° Pour remplacer la conjonction *et* devant un nombre qui est au-dessus de un, et qui ne passe pas dix-neuf. Exemples : *dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt-deux*, *vingt-trois*, *trente-quatre*, *trente-cinq*, *quarante-deux*, *quarante-six*, *quarante-sept*, *cinquante-cinq*, *cinquante-neuf*, *soixante-deux*, *soixante-huit*, *soixante-douze*, *soixante-quinze*, *soixante-seize*, *soixante-dix-sept*, *soixante-dix-huit*, *soixante-dix-neuf*. Ces expressions numériques sont pour *dix et sept*, *dix et huit*, *vingt et deux*, *trente et quatre*, *quarante et deux*, *cinquante et cinq*, *cinquante et neuf*, *soixante et deux*, *soixante et douze*, *soixante et quinze*, etc., etc.

Au lieu de *vingt-un*, *trente-un*, *quarante-un*, *cinquante-un*, *soixante-un*, on dira donc *vingt* ET *un*, *trente* ET *un*, *quarante* ET *un*, *cinquante* ET *un*, *soixante* ET *un*, le nombre que précède la conjonction *et* étant au-dessous de deux. Cependant l'usage veut qu'on dise *quatre-vingt-un*, et non pas *quatre vingt et un*, et qu'on emploie le trait d'union dans *quatre-vingts*, bien que le sens n'admette pas la conjonction *et* entre *quatre* et *vingt* : ils sont *quatre-vingts*; nous étions *quatre-vingt-dix*.

284. — 6° Pour lier deux ou plusieurs mots qui, par le sens, n'en font qu'un; telles sont les différentes parties qui forment les substantifs composés, certains noms propres et quelques locutions adverbiales que l'usage fera connaître : *abat-jour*, *chef-lieu*, *contre-poison*, *arc-en-ciel*, *s'entre-choquer*; — *Marc-Aurèle*, *Michel-Ange*, *Clermont-Ferrand*, *Châlons-sur-Marne*, *Seine-et-Marne*; — *par-dessus*, *au-dedans*, *sur-le-champ*.

De la parenthèse.

285. — La parenthèse ( ) sert à renfermer certains mots qui, bien qu'on puisse les retrancher de la phrase, servent cependant à son éclaircissement :

> Je croyais, moi (*jugez de ma simplicité*),
> Que l'on devait rougir de la duplicité. (DESTOUCHES.)

---

285. A quoi sert la parenthèse?

SECONDE PARTIE.

DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE PREMIER.

286. — La *Syntaxe* a pour objet l'emploi et la construction des mots; elle fixe les inflexions ou terminaisons sous lesquelles ils doivent paraître dans la proposition, et la place qu'ils doivent y occuper.

287. — On appelle *proposition* l'énonciation d'un jugement. Quand je dis *Dieu est juste*, il y a là une proposition, car je juge que la qualité de *juste* convient à *Dieu*.

288. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel. Ainsi dans cette phrase : *La défiance blesse l'amitié, le mépris la tue*, il y a deux verbes à un mode personnel, il y a conséquemment deux propositions. (*Voy.* n° 117.)

289. — La proposition, considérée grammaticalement, a autant de parties qu'elle a de mots. Considérée logiquement, elle n'en contient que trois : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

290. — Le *sujet* est l'objet du jugement : c'est l'idée principale. L'*attribut* est la manière d'être du sujet, la qualité qu'on juge lui appartenir : c'est l'idée accessoire. Le *verbe* est le lien qui unit l'attribut au sujet : c'est le mot qui affirme que la qualité exprimée par l'attribut convient ou ne convient pas au sujet. Dans cette phrase citée plus haut : *Dieu est juste*, *Dieu* exprime l'être qui est l'objet du jugement que je porte, voilà le sujet; *juste* exprime la qualité que j'aperçois comme liée à Dieu, voilà l'attribut; *est* exprime la liaison

---

286. Définissez la syntaxe.
287. Qu'appelle-t-on proposition ?
288. Combien peut-il y avoir de propositions dans une phrase ?
289. Combien y a-t-il de parties dans la proposition considérée grammaticalement et logiquement?
290. Expliquez ce qu'on entend par les mots sujet, attribut et verbe.

de l'attribut avec le sujet, la convenance de l'un avec l'autre, voilà le verbe.

291. — Le sujet est toujours exprimé ou par un substantif, ou par un pronom, ou par un infinitif.

292. — Le verbe est toujours *être*, soit distinct, comme dans cette phrase : *la vertu est aimable;* soit combiné avec le participe présent, comme dans celle-ci : *je lis*, *tu écris*, qui sont pour *je suis lisant*, *tu es écrivant*.

293. — L'attribut est énoncé ou par un adjectif, ou par un participe, soit présent, soit passé; ou par un substantif, ou par un pronom.

Exemples :

Le mérite est modeste.
On le recherche, c'est-à-dire on *est recherchant* lui.
Il est estimé.
Médire est une infamie.
Ces livres sont les miens.

Dans la première proposition, le substantif *mérite* est le sujet, et l'adjectif *modeste* l'attribut.

Dans la seconde, le pronom *on* est le sujet, et le participe présent *recherchant* l'attribut.

Dans la troisième, le pronom *il* est le sujet, et le participe passé *estimé* l'attribut.

Dans la quatrième, l'infinitif *médire* est le sujet, et le substantif *infamie* l'attribut.

Dans la cinquième, le substantif *livres* est le sujet, et le pronom *les miens* l'attribut.

294. — Outre ces trois parties logiques, essentielles, il en existe une quatrième, qui ne sert qu'à faciliter l'émission complète de la pensée, c'est le *complément*.

295. — Le *complément logique* exprime tout ce qui sert à l'achèvement du sujet ou de l'attribut. Quand je dis : *L'homme avare est un être malheureux*, le sujet est *l'homme*, le verbe est *est*, et l'attribut *un être*. Mais le sujet et l'attribut, ainsi séparés des mots *avare* et *malheureux*, ne présentent

201. Par quels mots est exprimé le sujet ?

292. Par quel mot est énoncé le verbe ?

293. Par quels mots est exprimé l'attribut ?

294. Outre ces trois parties logiques, en existe-t-il une quatrième appelée *complément ?*

295. Qu'exprime le complément logique ?

pas un sens achevé; ils ont besoin, pour offrir une signification complète, que j'ajoute, au premier, l'adjectif *avare*, et au second l'adjectif *malheureux*. Ainsi *avare* et *malheureux* achèvent, complètent le sujet et l'attribut; ils en sont donc les *compléments*.

296. — Dans cette autre phrase : *La culture de l'esprit élève l'homme*, le sujet est *la culture;* le verbe, *est;* et l'attribut, *élevant*. Il reste : *de l'esprit*, *l'homme*. La *culture* de quoi? De l'esprit. *De l'esprit* complète l'idée commencée par le sujet, il en est le complément. *Élevant* quoi? L'homme. *L'homme* complète l'idée commencée par l'attribut, il en est également le complément.

Je préfère une honorable pauvreté à une richesse coupable.

Je suis préférant, sujet, verbe et attribut. *Préférant* quoi? *Une honorable pauvreté*, complément de l'attribut. *Préférant* à quoi? *A une richesse coupable*, autre complément de l'attribut.

Je lui donne ce conseil pour son bonheur.

Je suis donnant, sujet, verbe et attribut. Ce dernier a trois compléments : *Donnant* quoi? Ce *conseil*. *Donnant* à qui? *A lui*. *Donnant* pourquoi? *Pour son bonheur*.

Celui qui pratique la vertu est un homme qui mérite notre estime.

Celui sujet, *est* verbe, *un homme* attribut. Mais *celui* ne présente un sens complet qu'à l'aide de la proposition *qui pratique la vertu;* cette proposition, qui achève l'énonciation complète du sujet, en est le complément. *Un homme*, l'attribut, est dans le même cas : sa signification n'est complète que par le moyen de la proposition *qui mérite notre estime*, et qui en est conséquemment le complément.

297. — Ainsi le complément du sujet et de l'attribut peut consister ou dans un modificatif (soit adjectif, soit participe, soit adverbe), ou dans un complément (soit direct, soit indirect), ou dans une proposition incidente, soit déterminative, soit explicative. (*Voy.* n° 314.)

298. — Tous les mots qui se rapportent au complément font partie de ce complément. Conséquemment dans cette phrase : *L'homme constant dans ses principes jouit de l'estime des honnêtes gens*, le complément logique du sujet est *con-*

---

297. En quoi consiste le complément du sujet et de l'attribut?

298. Tous les mots qui se rapportent au complément en font-ils partie?

stant dans ses principes, et celui de l'attribut, *de l'estime des honnêtes gens*.

299. — On voit par ce qui précède que tous les mots qui figurent dans une proposition, et qui n'en sont ni le sujet ni l'attribut, quelque nombreux qu'ils puissent être, et quelle qu'en soit la nature, se rapportent tous au sujet et à l'attribut, pour en compléter la signification.

300. — Le verbe, et c'est du verbe *être* que nous parlons ici, ne peut avoir aucune espèce de complément, parce qu'il a par lui-même une signification complète. Lorsque je dis : *Je suis à votre service, vous êtes dans l'erreur; à votre service* n'est pas le complément de *je suis;* ni *dans l'erreur*, celui de *vous êtes*. *A votre service* dépend de *dévoué*, attribut sous-entendu dans la première proposition, et *dans l'erreur*, de *tombé*, attribut sous-entendu dans la seconde.

301. — Le sujet et l'attribut sont *simples* ou *composés*, *incomplexes* ou *complexes*.

302. — Le sujet est *simple*, quand il n'exprime qu'un seul être ou des êtres de même espèce pris collectivement : LA VERTU *est préférable aux richesses, et cependant les* RICHESSES *lui sont souvent préférées*.

303. — Le sujet est *composé*, quand il exprime des êtres qui ne sont pas de la même espèce : *la Foi, l'Espérance et la Charité sont des vertus théologales*.

304. — L'attribut est *simple*, quand il n'exprime qu'une manière d'être du sujet : *Le ciel est pur*. — *L'homme pense*, c'est-à-dire *est pensant*.

305. — L'attribut est *composé*, lorsqu'il exprime plusieurs manières d'être du sujet : *Dieu est juste et tout-puissant*.

306. — Le sujet et l'attribut sont *incomplexes*, quand ils ont par eux-mêmes une signification complète, c'est-à-dire quand ils n'ont aucune espèce de complément : *Le soleil est lumineux*. — *La terre tourne*, c'est-à-dire *la terre est tournant*.

---

299. A quelles parties de la proposition se rapportent les mots qui ne sont ni sujet, ni complément ?
300. Le verbe peut-il avoir un complément?
301. Comment considère-t-on le sujet et l'attribut?
302. Quand est-ce que le sujet est simple?
303. Quand est-il composé ?
304. Quand l'attribut est-il simple?
305. Quand est-il composé?
306. Quand le sujet et l'attribut sont-ils incomplexes?

307. — Le sujet et l'attribut sont *complexes*, lorsqu'ils n'offrent une signification complète qu'à l'aide d'un ou de plusieurs compléments : *Une mauvaise conscience n'est jamais tranquille. La gloire de l'homme consiste dans la vertu. Servir Dieu est le premier de nos devoirs. Dieu, qui est juste, récompensera les bons. Les honnêtes gens sont ceux qui sacrifient leur intérêt particulier à l'intérêt général.*

308. — Tous les compléments qui se rapportent au sujet et à l'attribut font partie du sujet et de l'attribut. Ainsi dans cette phrase : *Un jeune enfant de cette tribu déposa alors les offrandes sur l'autel*, le sujet logique est *un jeune enfant de cette tribu*, et l'attribut logique est *déposant alors les offrandes sur l'autel.*

309. — Il y a deux sortes de propositions : la *principale* et l'*incidente*.

310. — La proposition *principale* est celle dont dépendent les autres. Quand je dis : *Je crois que la vertu est préférable à tous les biens; l'homme qui s'en écarte s'éloigne du bonheur*, il y a là quatre propositions, dont deux sont *principales : je crois*, de laquelle dépend cette proposition, *que la vertu est préférable à tous les biens;* et *l'homme s'éloigne du bonheur*, qui a sous sa dépendance cette autre proposition, *qui s'en écarte.*

310 *bis.* — La première principale énoncée se nomme principale *absolue;* les autres principales qui se trouvent dans la même phrase se désignent sous le nom de principales *relatives.* Ainsi, *je crois* est une principale *absolue*, et *l'homme s'éloigne du bonheur*, une principale *relative.*

311. — La proposition *incidente* est celle qui est ajoutée à l'un des termes d'une autre proposition pour en compléter la signification. Dans la phrase qui précède, il y a deux propositions *incidentes : que la vertu est préférable à tous les biens*, proposition qui complète l'attribut *croyant*, et *qui s'en écarte*, proposition qui complète le sujet *l'homme.*

---

307. Quand sont-ils complexes ?
308. De quelle partie de la proposition dépendent les compléments se rapportant au sujet et à l'attribut ?
309. Combien y a-t-il de sortes de propositions ?
310. Qu'est-ce que la proposition principale ?
310 *bis.* Comment se nomme la première principale énoncée? — Comment se nomment les autres ?
311. Qu'est-ce que la proposition incidente ?

312. — Le mot qui sert à lier presque toujours une proposition *incidente* à la proposition qu'elle complète est un *pronom relatif* ou une *conjonction.* Il faut en excepter les conjonctions *et*, *ou*, *ni*, *mais*, qui n'annoncent une incidente qu'autant qu'elles sont suivies d'une autre conjonction ou d'un pronom relatif.

313. — Il résulte de ce qui précède qu'on reconnaît mécaniquement :

Qu'une proposition est généralement *principale*, quand elle ne commence ni par un pronom relatif, ni par une conjonction.

Qu'une proposition est généralement *incidente*, lorsqu'elle commence par un pronom relatif ou par une conjonction.

314. — Il y a deux sortes de propositions incidentes : l'incidente *déterminative* et l'incidente *explicative.*

315. — L'incidente *déterminative* est ajoutée à une autre proposition pour *déterminer* le terme qu'elle complète, pour en exprimer quelque circonstance indispensable, de manière qu'on ne peut la retrancher sans détruire ou dénaturer le sens de la proposition à laquelle elle se rapporte. Dans cette phrase : *Les passions* QUI FONT LE PLUS DE RAVAGES *sont l'ambition et l'avarice*, cette proposition, *qui font le plus de ravages*, est une incidente déterminative; si on la supprimait, l'autre proposition, *les passions sont l'ambition et l'avarice*, présenterait un tout autre sens, ou, pour mieux dire, n'aurait plus de sens.

316. — L'incidente *explicative* n'est ajoutée à une autre proposition que pour *expliquer* le terme qu'elle complète, pour y ajouter quelques développements qui ne sont pas rigoureusement nécessaires, de sorte que cette incidente peut être supprimée sans détruire ni même dénaturer le sens de l'autre proposition. Dans cette phrase : *Les passions*, QUI SONT LES MALADIES DE L'AME, *viennent de notre révolte contre la raison*, la proposition, *qui sont les maladies de l'âme*, est une incidente explicative; en effet, si on la retranche, la proposition, *les passions viennent de notre révolte contre la raison*,

---

312. Quel est le mot qui sert à lier la proposition incidente à la proposition qu'elle complète?

313. A quoi reconnaît-on qu'une proposition est principale ou qu'elle est incidente?

314. Combien y a-t-il de sortes de propositions incidentes?

315. Qu'est-ce que la proposition incidente déterminative?

316. Qu'est-ce que la proposition incidente explicative?

présente un sens complet, satisfaisant pour l'esprit et absolument semblable à celui qu'elle avait avant la suppression de l'incidente.

Relativement à la totalité des parties qui doivent entrer dans la composition de la proposition, elle est *pleine*, *elliptique* ou *implicite*.

317. — La proposition est *pleine*, lorsque tous les termes dont elle est composée y sont énoncés de manière qu'il ne soit pas nécessaire d'en rétablir aucun pour faire l'analyse : *L'erreur est la nuit de l'esprit. L'homme vertueux brave l'envie.*

318. — La proposition est *elliptique*, lorsque certaines parties constitutives de la proposition sont sous-entendues. Ainsi, ces propositions : *Soyons vertueux; la maison est en cendres; quand viendrez-vous?* DEMAIN, sont elliptiques; elles équivalent à celles-ci : NOUS, *soyons vertueux; la maison est* RÉDUITE *en cendres; quand viendrez-vous? Je* VIENDRAI *demain.* Dans la première proposition, le sujet est sous-entendu; dans la seconde, l'attribut, et dans la troisième, le sujet, le verbe et l'attribut.

319. — Il ne faut pas perdre de vue que toute conjonction annonce une proposition incidente, et qu'ainsi ces sortes de phrases : *Il l'aime comme son fils; il viendra ainsi que vous; ils sont tels que nous*, etc., renferment chacune deux propositions, dont l'une est pleine et l'autre elliptique : *il l'aime comme* IL AIME *son fils; il viendra ainsi que vous* VIENDREZ; *ils sont tels que nous* SOMMES TELS.

320. — La proposition est *implicite* quand elle renferme en soi le sujet, le verbe et l'attribut, sans qu'aucune de ces parties soit exprimée. Dans cette phrase :

Hélas! pourquoi ne m'ont-ils pas écouté!

le seul mot *hélas!* forme une proposition implicite, car il signifie *j'en suis fâché.* Il en est de même de *ah! ha! oh! ouf! fi!* et de tous ces cris de l'âme qui peignent la douleur, la joie, la surprise, etc. *Oui* et *non* sont aussi des propositions implicites : *Étudierez-vous?* OUI. C'est-à-dire *j'étudierai*, proposition dont le sujet est *je;* le verbe, *serai;* l'attribut, *étudiant.*

---

317. Quand la proposition est-elle pleine?
318. Quand est-elle elliptique?
319. Combien de propositions dans cette phrase : *Il l'aime comme son fils?*
320. Quand la proposition est-elle implicite?

MODÈLES D'ANALYSE LOGIQUE.

321. — *Le vice est odieux.*

Cette proposition est une principale absolue : elle est *principale*, parce qu'elle exprime l'objet principal de ma pensée, et *absolue*, parce qu'elle a par elle-même un sens complet, indépendant. Le sujet est *vice;* il est simple, n'exprimant qu'un seul objet, et incomplexe, n'ayant aucun complément. Le verbe est *est*, l'attribut est *odieux;* il est simple, car il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet, et incomplexe, parce qu'il n'a aucun complément.

322. — *Les hommes sont faibles.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *hommes;* simple, parce qu'il exprime des êtres de la même nature, et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. Le verbe est *sont*. L'attribut est *faibles;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et incomplexe, n'ayant aucun complément.

323. — *Le mérite et la vertu sont estimés et recherchés.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *le mérite et la vertu;* il est composé, parce qu'il exprime des objets de nature différente, et incomplexe, n'ayant point de complément. Le verbe est *sont*. L'attribut est *estimés et recherchés;* composé, parce qu'il exprime deux manières d'être du sujet, et incomplexe, parce qu'il n'a aucun complément.

324. — *Les philosophes anciens sont dignes d'être connus.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *philosophes anciens;* simple, parce qu'il représente des êtres de la même nature, et complexe, à cause de son complément *anciens*. Le verbe est *sont*. L'attribut est *dignes d'être connus;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, parce qu'il a pour complément *d'être connus*.

325. — *Les caractères de l'alphabet ont été inventés par les Phéniciens.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *les caractères de l'alphabet;* simple, parce qu'il représente des objets de même nature, et complexe, à cause du complément *de l'alphabet.* Le verbe est *ont été.* L'attribut est *inventés par les Phéniciens;* simple, attendu qu'il ne représente qu'une manière d'être du sujet, et complexe, ayant pour complément *par les Phéniciens.*

326. — *Une vie exempte de reproches prépare une mort paisible.*

Proposition principale absolue. Le sujet est *une vie exempte de reproches;* simple, ne représentant qu'un seul objet, et complexe, à cause du complément *exempte de reproches.* Le verbe est *est.* L'attribut est *préparant une mort paisible;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *une mort paisible.*

327. — *Aimer la patrie est un sentiment naturel.*

Proposition principale absolue. Le sujet est *aimer la patrie;* simple, attendu qu'il ne représente qu'une seule chose, et complexe, à cause du complément *la patrie.* Le verbe est *est.* L'attribut est *un sentiment naturel;* simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *naturel.*

328. — *Je m'enfonçai dans un bois sombre, et j'aperçus un vieillard vénérable.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Je m'enfonçai dans un bois sombre, proposition principale absolue. Le sujet est *je;* simple et incomplexe, parce qu'il n'indique qu'un seul être et qu'il n'a aucun complément. Le verbe est *fus.* L'attribut est *m'enfonçant dans un bois sombre;* simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *me* et *dans un bois sombre.*

Et j'aperçus un vieillard vénérable, proposition principale *relative*, parce qu'elle n'occupe pas le premier rang parmi les principales. Le sujet est *je*, simple et incomplexe, offrant à l'esprit l'idée d'un seul être, et n'ayant aucun complément.

Le verbe est *fus*. L'attribut est *apercevant un vieillard vénérable;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *un vieillard vénérable.*

329. — *Il était prêtre d'Apollon, qu'il servait dans un temple qui était consacré à ce dieu.*

Cette phrase renferme trois propositions :

Il était prêtre d'Apollon, proposition principale absolue. Le sujet est *il*, simple et incomplexe, attendu qu'il exprime un seul être, et n'a aucun complément. Le verbe est *était.* L'attribut est *prêtre d'Apollon;* simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *d'Apollon.*

Qu'il servait dans un temple, proposition incidente explicative. Proposition *incidente*, parce qu'elle tombe sur une autre proposition pour la compléter; *explicative*, parce qu'elle contribue à l'explication totale de ce qui précède, sans en restreindre le sens. Le sujet est *il*, simple et incomplexe, parce qu'il exprime un seul être et n'a pas de complément. Le verbe est *était.* L'attribut est *servant lui* (*lui* pour *que*) *dans un temple;* simple, ne représentant qu'une manière d'être, et complexe, à cause des compléments *que* et *dans un temple.*

Qui était consacré à ce dieu, proposition incidente *déterminative.* Proposition *incidente*, parce qu'elle tombe sur une autre proposition pour la compléter; *déterminative*, parce qu'elle est indispensable pour restreindre le sens de ce qui précède. Le sujet est *qui*, simple et incomplexe, représentant un seul être, et ne renfermant aucun complément. Le verbe est *était.* L'attribut est *consacré à ce dieu;* simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *à ce dieu.*

330. — *J'ignore qui vous a donné ces conseils.*

Cette phrase renferme deux propositions :

J'ignore qui vous, etc., proposition principale absolue. Le sujet est *je*, simple et incomplexe, attendu qu'il s'agit d'un seul être et qu'il n'y a aucun complément. Le verbe est *suis.* L'attribut est *ignorant qui vous*, etc. ; simple, ne désignant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément, la proposition *qui vous*, etc.

Qui vous a donné ces conseils, c'est-à-dire *qui a été donnant à vous ces conseils;* proposition *incidente déterminative; incidente*, parce qu'elle tombe sur un des termes de la proposition qui précède (l'attribut *ignorant*) pour la compléter; *déterminative*, parce qu'elle en détermine la signification, en y ajoutant une idée indispensable au sens. Le sujet est *qui*, simple, parce qu'il représente un seul être, et incomplexe, parce qu'il n'a pas de complément. Le verbe est *a été*. L'attribut est *donnant;* simple, attendu qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *ces conseils* et *à vous*.

331. — *Remarque*. Ce changement du participe passé en participe présent a lieu dans tous les temps composés où entre l'auxiliaire *avoir*. Ainsi, *il a parlé*, *nous avions appris*, *vous auriez lu*, s'analysent comme s'il y avait *il a été parlant*, *nous avions été apprenant*, *vous auriez été lisant*. Telle est l'opinion de Court de Gébelin, de Destutt Tracy, de Sicard, de Wailly, etc.

332. — Le même changement du participe passé en participe présent a également lieu dans les verbes pronominaux, où le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*. Conséquemment cette proposition :

Ils se sont flattés de réussir.

doit s'analyser comme s'il y avait : *Ils ont été flattant eux de réussir*. Cette proposition est principale absolue. Le sujet est *ils;* simple et incomplexe, parce qu'il exprime des êtres de la même nature, et qu'il n'a pas de complément. Le verbe est *ont été*. L'attribut est *flattant eux de réussir;* simple, ne désignant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *se* et *de réussir*.

333. — *Honorons Dieu, de qui nous tenons tout*.

Cette phrase renferme deux propositions :

Honorons Dieu, proposition principale absolue et elliptique. Elle est *elliptique*, parce qu'elle a un de ses termes sous-entendus, qui est le sujet *nous*. Ce sujet est simple et incomplexe, représentant des êtres de même nature et n'ayant aucun complément. Le verbe est *soyons*. L'attribut est *honorant;* simple, parce qu'il ne désigne qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *Dieu*.

De qui nous tenons tout, proposition incidente explicative.

Le sujet est *nous*, simple et incomplexe, n'offrant à l'esprit que des êtres de même nature et n'ayant point de complément. Le verbe est *sommes*. L'attribut est *tenant;* simple, attendu qu'il ne s'agit que d'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *tout* et *de qui*.

334. — *La maison est en cendres.*

Proposition principale absolue. Elle est elliptique parce que l'attribut, qui est *réduite*, est sous-entendu. Le sujet est *la maison*, simple et incomplexe, ne représentant qu'un seul objet, et n'ayant pas de complément. Le verbe est *est*, et l'attribut *réduite en cendres;* simple, parce qu'il n'y a qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *en cendres*.

335. — *Turenne mourut comme un héros;*

c'est-à-dire :

Turenne mourut comme un héros meurt.

Cette phrase renferme deux propositions :

Turenne mourut, proposition principale absolue. Le sujet est *Turenne;* il est simple et incomplexe, attendu qu'il exprime un seul être, et qu'il n'a aucun complément. Le verbe est *fut*, et l'attribut est *mourant;* il est simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause de son complément, qui est la proposition *comme un héros*, etc.

Comme un héros meurt, proposition incidente déterminative et elliptique, le verbe et l'attribut étant sous-entendus. Le sujet est *un héros*, simple et incomplexe, parce qu'il représente un seul être, et qu'il n'est accompagné d'aucun complément. Le verbe est *est*, et l'attribut *mourant*, simple et incomplexe, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et n'ayant aucun complément.

336. — *Qui oserait insulter au malheur?*

Cette phrase se compose de deux propositions, dont la première, qui est principale absolue, est sous-entendue; c'est :

Je demande. Son sujet est *je*, simple et incomplexe, attendu qu'il exprime un seul être et qu'il n'a pas de complément. Le verbe est *suis*, et l'attribut *demandant;* simple, parce qu'il ne désigne qu'une manière d'être du sujet, et complexe à cause de son complément la proposition suivante.

Qui oserait insulter au malheur? Proposition incidente déterminative. Le sujet est qui, simple et incomplexe, exprimant un seul être et n'ayant aucun complément. Le verbe est *serait*, et l'attribut *osant insulter au malheur;* simple, parce qu'il ne marque qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *insulter au malheur.*

337. — *Ah! vous m'avez trompé.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Ah! proposition principale absolue et *implicite*, équivalant à *je suis étonné. Je*, sujet simple et incomplexe, parce qu'il désigne un seul être, et n'a pas de complément; *suis*, verbe; *étonné*, attribut simple et incomplexe, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet et n'ayant aucun complément.

Vous m'avez trompé, principale relative. Le sujet est *vous*, simple et incomplexe, attendu qu'il représente un seul être et n'a pas de complément; le verbe est *avez été;* l'attribut est *me trompant*, simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *me.*

CHAPITRE II.

DU SUBSTANTIF.

Du genre de quelques substantifs.

338. — *Amour* est masculin au singulier et au pluriel : l'*amour* FILIAL, *l'amour* PATERNEL, *un* EXCESSIF *amour des richesses. L'amour* MATERNEL *est de* TOUS *les amours le seul qui soit durable* (Boist.). *Peindre, sculpter de* PETITS *amours* (Acad.). Excepté quand il signifie l'attachement d'un sexe pour l'autre; alors il est masculin au singulier et féminin au pluriel : *un amour* INSENSÉ, *un* VIOLENT *amour*, *de* FOLLES *amours.*

338 *bis.* — *Délice* et *orgue* sont masculins au singulier, et féminins au pluriel : UN *délice*, *de* GRANDES *délices;* UN *bel orgue*, *de* BELLES *orgues.*

---

338. Quel est le genre du substantif *amour?*

338 *bis.* De quel genre sont *délices*, *orgues?*

339. — *Aigle* est féminin dans le sens d'enseigne : *l'aigle* ROMAINE, *l'aigle* IMPÉRIALE. Dans toute autre acception, il est masculin : *l'aigle* FIER *et* COURAGEUX ; *le* GRAND *aigle de la Légion d'honneur ; c'est* UN *aigle*, en parlant d'un homme d'un mérite transcendant.

340. — *Automne* est des deux genres ; mais le masculin est préférable, les noms des autres saisons étant de ce genre.

341. — *Couple* marquant le nombre deux est féminin : UNE *couple d'œufs*, UNE *couple de poulets ;* marquant l'union, l'assemblage de deux êtres unis par affection, par mariage ou par une cause qui les rend propres à agir de concert, il est masculin : UN *couple fidèle ;* UN *couple bien assorti ;* UN *couple d'amis ;* UN *couple de fripons* (Acad.).

342. — *Enfant* est masculin, quand il désigne un garçon : *c'est un bel enfant ;* et féminin, lorsqu'il se dit d'une fille : *c'est* UNE *belle enfant.* Au pluriel, il est toujours masculin ; ainsi une mère qui n'a eu que des filles dira : TOUS *mes enfants sont* MORTS.

343. — *Exemple* est masculin dans toutes ses acceptions : UN BEL *exemple d'écriture ; il suit les* BONS *exemples de ses parents.*

344. — *Foudre*, employé au propre, c'est-à-dire comme synonyme de *tonnerre*, est féminin : LA *foudre sillonne les nues* (Acad.). En poésie et dans le style soutenu, on le fait quelquefois masculin : *être frappé* DU *foudre ;* expirer *sous les foudres* VENGEURS (Acad.). — Au figuré, il est masculin : *les foudres* LANCÉS *par les papes ;* UN *foudre d'éloquence*, un grand orateur ; UN *foudre de guerre*, un grand capitaine.

345. — *Gens* veut au féminin tous les correspondants qui précèdent, et au masculin tous ceux qui suivent : *les* VIEILLES *gens sont* SOUPÇONNEUX ; TOUTES *les* MÉCHANTES *gens.* Cependant, au lieu du féminin, on emploie le masculin avant *gens :* 1° quand l'adjectif *tout* est le seul qui précède *gens :* TOUS *les gens qui pensent bien*, TOUS *les gens sensés ;* 2° quand *gens* est précédé de *tout* et d'un adjectif qui n'a qu'une seule et même terminaison pour les deux genres, comme *aimable*, *brave*, *honnête*, etc. : TOUS *les honnêtes gens*, TOUS *les habiles gens* (Acad.) ; 3° lorsque *gens* éveille

---

339. De quel genre est *aigle ?*
340. De quel genre est *automne ?*
341. De quel genre est *couple ?*
342. De quel genre est *enfant ?*
343. De quel genre est *exemple ?*
344. De quel genre est *foudre ?*
345. Quel genre prennent les correspondants de *gens ?*

spécialement l'idée d'*hommes*, ce qui a lieu surtout quand il est suivi de la préposition *de* et d'un substantif formant avec *gens* une expression composée, comme dans *gens de lettres*, *gens de robe*, *gens de guerre*, *gens de mer*, *gens d'affaires*, *gens de loi*, *gens de bien*, *gens d'esprit*, etc. : *Ce sont de* VRAIS *gens de lettres;* QUELS *gens de bien!* CERTAINS *gens d'affaires* (Académie).

346. — *Hymme* qu'on chante à l'église est féminin : *Santeuil et Coffin ont composé les* BELLES *hymmes du Bréviaire de Paris.* Hors de là, il est masculin : UN *hymme guerrier.*

347. — *Quelque chose* est du genre masculin, lorsqu'il signifie *une chose : il a fait quelque chose qui mérite d'être* BLAMÉ, c'est-à-dire *il a fait une chose qui mérite*, etc. Il est du féminin, quand il veut dire *quelle que soit la chose : quelque chose qu'il ait* DITE, *on ne lui a pas répondu.*

Du nombre de quelques substantifs.

348. — Les noms propres, dont on ne doit point dénaturer l'orthographe, s'écrivent au pluriel comme au singulier : *L'Espagne s'honore d'avoir vu naître les deux* SÉNÈQUE. *Les deux* CORNEILLE *sont nés à Rouen.*

349. — Cependant on écrit généralement au pluriel : les *Bourbons*, les *Condés*, les *Guises*, les *Stuarts*, sans doute parce que ces noms propres sont employés ici comme des titres, comme des surnoms qui désignent certaines classes d'hommes, certaines familles, plutôt que des individus de ces classes, de ces familles. *Bourbons*, *Condés*, etc., sont en quelque sorte le synonyme des substantifs communs, *rois*, *princes*, appliqués à une certaine classe d'individus. Faisant la fonction de noms communs, ils doivent comme tels prendre la marque du pluriel.

350. — Les noms propres deviennent de véritables noms communs, lorsqu'ils désignent des individus semblables à ceux dont on emploie le nom, et alors ils prennent le signe du pluriel : *La France a eu ses* CÉSARS *et ses* POMPÉES, c'est-à-dire des généraux comme CÉSAR et comme POMPÉE. *Un coup*

---

346. Quel est le genre du substantif *hymne*?

347. De quel genre est *quelque chose*?

348. Comment s'écrivent les noms propres au pluriel?

349. Pourquoi écrit-on au pluriel les *Bourbons*, les *Condés*, etc.?

350. Quand les noms propres deviennent-ils des noms communs, et comment s'écrivent-ils alors au pluriel?

d'œil de Louis enfantait des CORNEILLES (Del.), c'est-à-dire des poètes comme CORNEILLE.

351. — *Remarque.* Quelquefois les noms propres, quoique ne désignant qu'un seul individu, sont précédés de l'article *les* : LES *Corneille et* LES *Racine ont illustré la scène française.* On reconnaît alors qu'il y a unité dans l'idée quand le sens permet de supprimer l'article *les*; ici on peut dire : *Corneille et Racine ont illustré la scène française.*

352. — Les substantifs empruntés des langues étrangères, et qu'un fréquent usage a francisés, prennent une *s* au pluriel, comme les autres substantifs français. Ainsi, on doit écrire avec l'Académie : des *accessits*, des *altos*, des *bravos*, des *débets*, des *duos*, des *examens*, des *factotums*, des *factums*, des *folios*, des *impromptus*, des *ladys*, des *lazzis*, des *macaronis*, des *numéros*, des *opéras*, des *panoramas*, des *pensums*, des *placets*, des *quolibets*, des *récépissés*, des *reliquats*, des *spécimens*, des *tilburys*, des *trios*, des *zéros*.

353. — Nous pensons qu'on doit écrire de même au pluriel : des *agendas*, des *albums*, des *alibis*, des *alinéas*, des *apartés*, des *concettis*, des *déficits*, des *duplicatas*, des *erratas*, des *oratorios*, des *pianos*, des *quatuors*, des *quiproquos*, des *satisfécits*, des *solos*, parce que ces substantifs font partie de la langue usuelle, parce qu'ils sont analogues aux substantifs cités plus haut (nº 352), et enfin par la raison qu'un certain nombre d'entre eux, en adoptant notre accentuation, ont pris un caractère français.

354. — Parmi les substantifs étrangers qui rejettent la marque du pluriel sont :

1º *Alleluia*, *amen*, *ave*, *credo*, *pater*, *maximum*, *minimum*, *Te Deum*, que l'Académie écrit toujours invariables : des *alleluia*, des *credo*, des *Te Deum*.

2º Les substantifs étrangers formés de deux ou de plusieurs mots liés par le trait d'union : des *post-scriptum*, des *in-folio*, des *in-octavo*, des *in-quarto*, des *mezzo-termine*, des *ecce-homo*, des *ex-voto*, des *fac-simile*, des *auto-da-fé*, des *forté-piano*. Excepté ; *sénatus-consulte*, des *sénatus-consultes*.

---

351. Les noms propres précédés de *les* s'écrivent-ils toujours au pluriel ?

352. Comment s'écrivent au pluriel les substantifs étrangers francisés par un fréquent usage ?

353. Citez d'autres substantifs étrangers qui prennent la marque du pluriel.

354. Faites connaître les substantifs étrangers qui rejettent la marque du pluriel.

3° Les substantifs qui, dans les langues d'où ils sont tirés, ont une terminaison particulière pour le pluriel; tels sont : *quintetti*, *carbonari*, *dilettanti*, *lazzaroni*, dont le singulier est *quintetto*, *carbonaro*, *dilettante*, *lazzarone*. Ainsi, il faut écrire, des *quintetti*, des *carbonari*, des *dilettanti*, des *lazzaroni*.

355. — Les mots invariables de leur nature, employés accidentellement comme substantifs, ne changent pas de terminaison au pluriel : les *pourquoi*, les *car*, les *oui*, les *non*, les *on dit*, etc.

Les *si*, les *pourquoi* sont bien vigoureux; on pourra y joindre les *que*, les *qui*, les *oui*, les *non*, parce qu'ils sont plaisants. (Boileau.)

356. — Les substantifs composés qui ne sont pas encore passés à l'état de mots, c'est-à-dire dont les parties distinctes sont rapprochées par le trait d'union, s'écrivent au singulier et au pluriel, suivant que la nature et le sens particulier des mots dont ils sont formés exigent l'un ou l'autre nombre.

Les seuls mots susceptibles, par leur nature, de prendre la marque du pluriel dans les substantifs composés, sont le *substantif* et l'*adjectif*.

Du principe général qui précède résultent les règles particulières suivantes :

357. — *Première règle*. Quand un substantif composé est formé d'un substantif et d'un adjectif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel : une *basse-taille*, des *basses-tailles*; un *plain-chant*, des *plains-chants*.

Excepté :

Des *blanc-seings* (des seings en *blanc*).
Des *terre-pleins* (des lieux pleins de *terre*).
Des *chevau-légers*.
Des *grand'mères*, *des grand'messes*.

Dans les deux premiers, le sens ne permet pas de pluraliser les mots *blanc* et *terre*; dans le troisième, un usage bizarre refuse au substantif la marque du pluriel; enfin, dans les deux derniers exemples, l'adjectif reste invariable par raison de prononciation.

---

355. Comment s'écrivent au pluriel les mots invariables employés accidentellement comme substantifs?

356. Comment s'écrivent au singulier et au pluriel les substantifs composés?

357. Faites connaître la première règle des substantifs composés avec les exceptions.

358. — *Remarque.* Lorsque, dans le substantif composé, il entre un mot qu'on n'emploie pas seul, comme dans *pie-grièche*, *loup-garou*, *gomme-gutte*, etc., ce mot joue le rôle d'un adjectif, et conséquemment prend la marque du pluriel : des *pies-grièches*, des *loups-garous*, des *gommes-guttes*. Il faut en excepter les particules initiales *vice*, *semi*, *quasi*, *ex*, qui restent toujours invariables : des *vice-rois*, des *semi-tons* des *quasi-délits*, des *ex-généraux*.

359. — *Deuxième règle.* Quand un substantif composé est formé de deux substantifs placés immédiatement l'un après l'autre, ils prennent tous les deux la marque du pluriel, l'un des substantifs qualifiant l'autre.

Un *chef-lieu*, des *chefs-lieux*.
Un *chien-loup*, des *chiens-loups*.
Un *chou-fleur* des *choux-fleurs*.

Excepté :

Un *appui-main* (un appui pour la main), des *appuis-main*.
Un *Hôtel-Dieu* (un hôtel de *Dieu*), des *Hôtels-Dieu*.
Un *brèche-dents* (qui a une *brèche* dans les *dents*), des *brèche-dents*.
Un *bain-marie* (un bain de la prophétesse *Marie*, qui, dit-on, l'a inventé), des *bains-marie*

dans lesquels les substantifs *main*, *Dieu*, *brèche*, et *Marie* ne sauraient être pluralisés, par la raison que chacun d'eux exprime une unité.

360. — *Troisième règle.* Quand un substantif composé est formé de deux substantifs unis par une préposition, c'est le premier substantif qui prend la marque du pluriel : un *ciel-de-lit*, des *ciels-de-lit*; un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre*.

Excepté :

Des *coq-à-l'âne* (des discours sans suite, où l'on passe du *coq à l'âne*).
Des *pied-à-terre* (des logements où l'on a seulement un *pied à terre*).
Des *tête-à-tête* (des entrevues où l'on est *seul à seul*).

dans lesquels le sens ne permet pas de pluraliser les substantifs *coq*, *pied*, *tête*.

---

358. Qu'arrive-t-il quand, dans un substantif composé, il entre un mot qu'on n'emploie pas seul?

359. Faites connaître la deuxième règle des substantifs composés avec les exceptions.

360. Faites connaître la troisième règle des substantifs composés avec les exceptions.

361. — *Quatrième règle.* Quand un substantif composé est formé d'un substantif joint à un verbe, à une préposition, ou à un adverbe, le substantif seul prend le signe du pluriel, si toutefois il y a pluralité dans l'idée.

Ainsi on écrira avec une *s* au pluriel :

Des *contre-coups* (des *coups* dans la partie *contre*, opposée).
Des *avant-coureurs* (des *coureurs* qui vont *en avant*).
Des *arrière-saisons* (des *saisons* qu sont *en arrière*).

attendu qu'il s'agit de plusieurs *coups*, de plusieurs *coureurs*, de plusieurs *saisons*.

Mais on écrira sans mettre une *s* au pluriel, parce qu'il y a unité dans l'idée :

Des *serre-tête* (des bonnets qui serrent *la tête*).
Des *réveille-matin* (des horloges qui réveillent *le matin*).
Des *contre-poison* (des remèdes contre *le poison*).

Enfin, on écrira avec une *s*, tant au singulier qu'au pluriel, parce qu'alors il y a toujours pluralité dans l'idée :

Un ou des { *essuie-mains* (ce qui essuie *les mains*).
porte-mouchettes (ce qui porte *les mouchettes*).
cure-dents (ce qui cure *les dents*).
porte-clefs (celui ou ceux qui portent *les clefs*).

362. — *Cinquième règle.* Quand un substantif composé ne renferme que des mots invariables de leur nature, comme *verbe*, *préposition*, *adverbe*, aucun de ces mots ne prend la marque du pluriel : des *pour-boire*, des *pince-sans-rire*, des *passe-passe*, des *passe-partout*, etc.

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

363. — On emploie l'article avant les substantifs communs dont la signification est déterminée, c'est-à-dire qui désignent un genre, une espèce ou un individu particulier. (*Voy.* nos 40, 41, 42.)

361. Faites connaître la quatrième règle des substantifs composés.
362. Faites connaître la cinquième règle des substantifs composés.
363. Devant quels substantifs emploie-t-on l'article ?

Les hommes sont plutôt faibles que méchants.
Les maladies de l'âme sont plus difficiles à guérir que celles du corps.
La ville de Rome a été fondée 753 ans avant Jésus-Christ.

363 *bis.* — *Remarque.* Quoique le substantif soit employé dans un sens déterminé, on supprime quelquefois l'article pour donner au style plus de rapidité ou plus d'énergie : *vieillards, femmes, enfants, tout fut massacré;* c'est comme s'il y avait : LES *vieillards*, LES *femmes*, LES *enfants*, *tout fut massacré*, phrase où le substantif désigne un genre, le sens étant : TOUS *les vieillards*, TOUTES *les femmes*, TOUS *les enfants*, etc.

364. — On emploie *du*, *de la*, *des*, devant les substantifs communs employés dans un sens *partitif*, c'est-à-dire pour désigner une *partie*, une portion des personnes ou des choses dont on parle : *il a* DU *papier*, c'est-à-dire *quelque papier; vous avez* DE LA *fortune*, c'est-à-dire *quelque fortune; nous possédons* DES *amis*, c'est-à-dire *quelques amis.*

Dans ces phrases, les substantifs *papier, fortune, amis,* ont également une signification déterminée; c'est comme s'il y avait : *il a une portion de tout le papier; vous avez une portion de toute la fortune*, etc.; *papier, fortune.* y désignent réellement un genre, puisqu'il s'agit de la totalité du papier et de la fortune; ils ont conséquemment une signification déterminée, et, pour cette raison, exigent l'article.

365. — *Exception.* On supprime l'article, c'est-à-dire on emploie simplement *de*, quand le substantif pris dans un sens *partitif* est précédé d'un adjectif : *donnez-moi* DE *bon pain, je bois* D'*excellente bière, il possède* DE *belles maisons.*

366. — *Remarque.* Quelquefois le substantif partitif et l'adjectif qui le précède sont liés par le sens d'une manière inséparable, comme *petits pois, petit pâté, petit-maître, petite-maîtresse, bon mot, jeunes gens, petite-maison* (hospice), *grand homme* (homme d'un génie supérieur), etc.; alors ils sont considérés comme ne formant qu'un seul mot, et prennent l'article, d'après la règle donnée au n° 364 : *je ne connais rien d'ennuyeux comme* DES *petits-maîtres et* DES *petites-maîtresses.*

Heureux, si de son temps, pour cent bonnes raisons,
La Macédoine eût eu *des* petites-maisons. (BOILEAU.)

---

363 *bis.* Supprime-t-on quelquefois l'article devant un substantif déterminé?

364. Devant quels substantifs emploie-t-on *du, de la, des?*

365. Quand emploie-t-on simplement *de* devant un substantif partitif?

366. Pourquoi dit-on : DES *petits pâtés*, DES *petits-maîtres*, et non DE *petits pâtés*, DE *petits-maîtres?*

367. — On n'emploie pas l'article devant les noms communs dont la signification est indéterminée, c'est-à-dire qui ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu particulier : *une table de* MARBRE, *une maison de* BOIS, *un homme sans* MÉRITE, *se conduire avec* SAGESSE. Dans ces exemples, rien n'indique qu'il s'agisse d'un genre ou d'une espèce particulière de marbre, de bois, de mérite, de sagesse; ni d'un marbre, d'une sagesse, d'un mérite particulier, plutôt que de tout autre; *marbre*, *bois*, *mérite*, *sagesse*, y sont pris dans un sens tout à fait vague, c'est-à-dire dans une signification indéterminée. De là résultent les deux règles suivantes :

368. — 1° Le substantif commun ne prend pas l'article, lorsqu'il est le complément d'un *collectif partitif* ou d'un *adverbe de quantité : une multitude* DE PEUPLES, *beaucoup* DE NATIONS.

Excepté lorsque le substantif commun est déterminé par une proposition incidente qui suit : *un grand nombre* DES *personnes que j'ai vues; il me reste peu* DES *livres qui m'ont été donnés.* On met aussi l'article devant le substantif commun complément de *la plupart* et de *bien : la plupart* DES *hommes*, *bien* DES *pays*.

369. — 2° Le substantif commun ne prend pas l'article lorsqu'il est le complément direct d'un verbe actif accompagné d'une négation : *je ne vous ferai pas* DE *reproches.*

Excepté quand ce substantif est suivi d'un adjectif ou d'une proposition incidente qui en détermine la signification :

Je ne vous ferai pas *des* reproches frivoles. (RACINE.)
On ne soulage point *des* douleurs qu'on méprise. (MARMONTEL.)

370. — Devant les adverbes *plus*, *mieux*, *moins*, on emploie *le*, *la*, *les* pour exprimer une comparaison ; *de toutes ces dames*, *votre sœur était* LA *plus affligée*, c'est-à-dire la dame plus affligée que les autres. Au contraire, on emploie simplement *le*, pour marquer une qualité portée au plus haut degré sans aucune idée de comparaison avec d'autres objets : *votre*

---

367. Devant quels substantifs ne fait-on pas usage de l'article ?
368. Faites connaître avec son exception la règle qui a rapport au substantif complément d'un collectif partitif ou d'un adverbe de quantité.
369. Faites connaître la règle et l'exception se rapportant au substantif compl. direct d'un verbe actif employé négativement.
370. Quand emploie-t-on *le*, *la*, *les*, ou simplement *le* devant *plus*, *mieux*, *moins* ?

sœur ne pleure pas, lors même qu'elle est LE *plus affligée*, c'est-à-dire affligée au plus haut point.

Dans le premier cas, l'article s'accorde avec un substantif sous-entendu (*dame*); dans le second, il est invariable, parce qu'il forme avec l'adverbe qui suit une locution adverbiale qui modifie l'adjectif (*affligée*).

371. — *Remarque. Le plus, le mieux, le moins*, sont toujours invariables, lorsqu'ils se rapportent à un verbe ou à un adverbe, parce qu'alors ils forment toujours une locution adverbiale : *Racine et Boileau sont les poètes qui écrivent* LE MIEUX, *qui s'expriment* LE PLUS *noblement*. Dans cette phrase, *le mieux* se rapporte au verbe *écrivent*, et *e plus* à l'adverbe *noblement*.

Répétition de l'article.

372. — On répète l'article :

373. — 1° Devant chaque substantif :

Le cœur, *l'*esprit, *les* mœurs, tout gagne à la culture.

Ainsi on ne dira pas : *les officiers et soldats; les préfet et maires du département;* mais on dira : *les officiers et les soldats; le préfet et les maires du département*.

374. — 2° Avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils qualifient pas le même substantif : LE *vieux et* LE *jeune sol dat*. Cet exemple est elliptique, c'est comme s'il y avait : *le vieux* SOLDAT *et le jeune soldat;* il y a deux substantifs, il doit y avoir deux articles. Mais je dirai : LE *vieux et brave soldat*, parce qu'il ne s'agit que d'un seul et même soldat, tout à la fois vieux et brave. Il n'y a qu'un substantif, un seul article suffit.

CHAPITRE IV.

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

375. — Tout adjectif qualificatif doit toujours se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. Ainsi il n'est pas correct de dire : RICHE *et* PUISSANT, *vous m'avez toujours*

371. Dans quel cas *le plus*, *le mieux*, *le moins* sont-ils toujours invariables ?
372, 373, 374. Quand répète-t-on l'article ?
375. Pourquoi ne doit-on pas dire : RICHE et PUISSANT, *vous m'avez toujours été fidèle ?*

été fidèle. Est-ce à *vous* ou à *me* que se rapportent les adjectifs *riche* et *puissant ?* c'est ce que la phrase n'indique pas. On fait disparaître cette faute en disant : *vous m'avez toujours été fidèle, quand vous étiez riche et puissant;* ou : *vous m'avez toujours été fidèle, quand j'étais riche et puissant.* Il n'y a pas alors d'équivoque : dans la première phrase, *riche* et *puissant* modifient *vous;* dans la seconde, *je.*

376. — L'adjectif s'accorde en *genre* et en *nombre* avec le substantif ou le pronom qu'il qualifie : *un homme* VERTUEUX, *une femme* VERTUEUSE, *des enfants* DOCILES. *Ils sont* SAVANTS; *elles sont* BONNES.

377. — S'il y a deux ou plusieurs substantifs ou pronoms, l'adjectif se met au pluriel, et prend le genre masculin, si les substantifs ou les pronoms sont de différents genres :

Le riche et le pauvre sont *égaux* devant Dieu. — Une application et un travail *continuels* font surmonter bien des obstacles. — Celui-ci et celle-là sont *différents.*

378. — *Remarque.* Lorsque deux substantifs qualifiés par un adjectif n'ont pas le même genre, il est mieux, pour contenter l'oreille, d'énoncer le substantif masculin le dernier, si l'adjectif a une terminaison particulière pour chaque genre, comme : *bon, bonne; entier, entière; épais, épaisse,* etc. ; dites donc *il a montré une prudence et un courage étonnants,* plutôt que *un courage et une prudence étonnants.*

EXCEPTIONS.

379. — *Première exception.* L'adjectif placé après deux ou plusieurs substantifs s'accorde avec le dernier :

380. — 1° Lorsque les substantifs sont synonymes, c'est-à-dire quand ils ont à peu près la même signification : *Il a montré une réserve, une retenue* DIGNE *d'éloges. Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation* CONTINUELLE (Massillon). — Dans ce cas, il n'y a proprement qu'un mot à qualifier, puisqu'il n'y a qu'une seule et même idée exprimée par les deux substantifs, et c'est avec le dernier substantif que l'accord a lieu, comme frappant le plus l'esprit.

---

376. Comment l'adjectif s'accorde-t-il avec le mot qu'il qualifie ?
377. Comment s'accorde-t-il quand il y a plusieurs substantifs ou plusieurs pronoms ?
378. Que faut-il faire pour contenter l'oreille quand les substantifs n'ont pas le même genre ?
379, 380, 381. Quand l'adjectif placé après deux ou plusieurs substantifs s'accorde-t-il avec le dernier ?

381. — 2° Lorsque les substantifs sont unis par la conjonction *ou* : *un courage* OU *une prudence* ÉTONNANTE. — Cette conjonction donne l'exclusion à l'un des substantifs, et c'est sur le dernier, comme fixant le plus l'attention, que tombe la qualification.

382. — *Deuxième exception.* L'adjectif *nu* placé avant les substantifs *cou*, *tête*, *bras*, *pieds*, *jambes*, reste toujours invariable, formant avec ces substantifs une sorte de locution adverbiale : NU-*tête*, NU-*bras*, NU-*pieds*.

383. — Hors ce cas, il suit la règle générale : *Toute* NUE, *la vérité doit déplaire* (Acad.); *conserver la* NUE *propriété d'un bien.* — *Avoir la tête* NUE, *les jambes* NUES. *Une morale* NUE *cause de l'ennui* (Acad.).

384 et 385. — *Troisième exception.* L'adjectif *demi* placé avant le substantif qu'il modifie reste toujours invariable : *une* DEMI-*heure*, *une* DEMI-*livre*. Il forme avec ce substantif une sorte de substantif composé dans lequel *demi* ne varie jamais.

386. — Placé après le substantif, il en prend le genre, et reste toujours au singulier : *un an et* DEMI, *une heure et* DEMIE, *trois mètres et* DEMI.

Le dernier exemple équivalant à ceci : *trois mètres et* (un mètre) *demi*, démontre que l'adjectif *demi*, placé après un substantif pluriel modifie toujours un substantif singulier sous-entendu.

387. — *Remarque. Demi* employé substantivement, comme dans *une* DEMIE, *deux* DEMIES *font un entier*, prend la marque du pluriel, étant alors soumis, pour le nombre, à la règle des substantifs.

388. — *Quatrième exception.* L'adjectif *feu* ne s'accorde que lorsqu'il précède immédiatement le substantif : *la* FEUE *reine*, *votre* FEUE *mère;* mais on dirait sans accord : FEU *la reine*, FEU *votre mère*, attendu que l'adjectif *feu* est séparé de son substantif par *la*, *votre*.

389. — L'adjectif employé adverbialement, c'est-à-dire pour modifier un verbe, est toujours invariable : *ces livres coûtent* CHER, *ces fleurs sentent* BON, *ils marchent* VITE.

382, 383. Que remarquez-vous sur l'invariabilité ou la variabilité de l'adjectif *nu* ?

384, 385. Que remarquez-vous sur l'adj. *demi* placé avant le subst.?

386. Comment s'accorde-t-il lorsqu'il est placé après le substantif?

387. Que remarquez-vous sur *demi* employé substantivement ?

388. Quelle règle suit l'adjectif *feu*?

389. L'adjectif employé adverbialement varie-t-il ?

390. — Les adjectifs composés (51) sont soumis aux quatre règles suivantes, qui ont beaucoup de rapport avec celles des substantifs composés.

391. — 1° Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs, ils varient l'un et l'autre en genre et en nombre; tels sont : *aveugle-né*, *premier-né*, *mort-né*, *ivre-mort*, *sourd-muet : des hommes* IVRES-MORTS, *des femmes* SOURDES-MUETTES.

392. — *Exception.* Dans les adjectifs composés qui commencent par *mi*, *demi*, *semi*, comme *mi-parti*, *demi-barbare*, *semi-périodique*, les adjectifs *mi*, *demi*, *semi*, restent toujours invariables : *une robe* MI-*partie de blanc et de noir* (Acad.); *des peuples* DEMI-*civilisés; des appartements* SEMI-*doubles*.

393. — 2° Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs dont le premier est employé adverbialement, comme *nouveau-né*, *clair-semé*, *aigre-doux*, *court-vêtu*, *court-jointé*, *long-jointé*, qui sont pour nouvellement né, clairement semé, aigrement doux, etc., le second adjectif seul s'accorde : *une fille* NOUVEAU-NÉE; *des enfants* NOUVEAU-NÉS, *des oranges* AIGRE-DOUCES, *des femmes* COURT-VÊTUES.

394. — Excepté *frais-cueilli* et *tout-puissant*, qui, par raison d'euphonie, font au féminin singulier *fraîche-cueillie*, *toute-puissante*, et au féminin pluriel *fraîches cueillies*, *toutes-puissantes*.

395. — 3° Quand un adjectif composé est formé d'un mot invariable (adverbe ou préposition) et d'un adjectif, ce dernier seul varie; tels sont : *bien-aimé*, *bien-disant*, *mal-avisé*, *avant-dernier*, *contre-révolutionnaire; des enfants* BIEN-AIMÉS, *les* AVANT-DERNIERS *événements*.

396. — 4° Les deux adjectifs composés *brèche-dents* (qui a une *brèche* entre les dents) et *chèvre-pieds* (qui a des *pieds* de *chèvre*) s'écrivent comme l'indique la décomposition de ces mots, c'est-à-dire avec les mots *brèche* et *chèvre* toujours

---

390. A combien de règles sont soumis les adjectifs composés?
391. Quelle règle suit l'adjectif composé formé de deux adjectifs?
392. Faites connaître l'exception sur les adjectifs composés qui commencent par *mi*, *demi*, *semi*.
393. Quelle règle suit l'adjectif composé formé de deux adjectifs dont le premier est employé adverbialement?
394. Quels adjectifs composés font exception?
395. Quelle règle suit l'adjectif composé formé d'un mot invariable et d'un adjectif?
396. Comment s'écrivent les adjectifs *brèche-dents*, *chèvre-pieds*?

au singulier, et les mots *dents* et *pieds* toujours au pluriel, quel que soit le nombre du substantif que ces deux adjectifs modifient : *un homme* BRÈCHE-DENTS, *des hommes* BRÈCHE-DENTS; *un dieu* CHÈVRE-PIEDS, *des dieux* CHÈVRE-PIEDS.

397. — L'adjectif reçoit la loi du substantif, mais il ne la lui fait jamais. Conséquemment, il est contre la grammaire de dire :

Les littératures française et italienne;
Les langues grecque et latine;
Les histoires ancienne et moderne.

Ces exemples sont elliptiques; l'un des deux adjectifs que chacun renferme modifie un substantif exprimé, et l'autre un substantif sous-entendu; c'est comme s'il y avait : *la littérature française et* (la littérature) *italienne; — la langue grecque et* (la langue) *latine; — l'histoire ancienne et* (l'histoire) *moderne.* Puisque le substantif énoncé dans chacun de ces exemples exprime l'unité, il est évident que les adjectifs qui l'accompagnent ne sauraient lui faire prendre la marque du pluriel. Il faut dire conséquemment : *la littérature française et l'italienne; la langue grecque et la latine; l'histoire ancienne et la moderne*, ou, en répétant le substantif : *la littérature française et la littérature italienne; la langue grecque et la langue latine; l'histoire ancienne et l'histoire moderne.*

398. — La même chose a lieu avec les adjectifs ordinaux, comme *le premier*, *le second*, etc., et avec *l'un et l'autre.* On doit dire : *le premier et le second* ÉTAGE; *le cinquième et le sixième* CHAPITRE; *l'un et l'autre* MÉTAL; et non pas : LES *premier et second* ÉTAGES; LES *cinquième et sixième* CHAPITRES; *l'un et l'autre* MÉTAUX. Ces phrases équivalant à celles-ci : *le premier* (étage) *et le second étage*, *le cinquième* (chapitre) *et le sixième chapitre*, *l'un* (métal) *et l'autre métal*, il est évident que les substantifs *étage*, *chapitre*, *métal*, ne sauraient être mis au pluriel.

399. — Deux adjectifs dont le premier est qualifié par le second restent tous les deux invariables : *des cheveux* CHATAIN

---

397. Expliquez pourquoi on ne doit pas dire : *les littératures* française et italienne.
398. A quels autres mots cette règle est-elle applicable?
399. Pourquoi écrit-on avec les deux adjectifs invariables : des *cheveux* CHATAIN CLAIR?

CLAIR, *des étoffes* ROSE TENDRE. La raison en est que le premier adjectif est pris substantivement ; c'est comme s'il y avait : *d'un châtain clair*, *d'un rose tendre.*

400. — Certains adjectifs ne conviennent qu'aux personnes, comme *consolable*, *inconsolable*, *intentionné;* d'autres ne conviennent qu'aux choses, comme *pardonnable*, *impardonnable*, *contestable*, *incontestable*, *inestimable*, *inévitable*. D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *une personne pardonnable*, *impardonnable; une douleur inconsolable.*

Il n'y a que l'usage et la lecture des bons auteurs qui puissent servir de guide dans l'emploi de ces adjectifs.

401. — Il y a des adjectifs qui se mettent avant le substantif : *beau jardin*, *grand arbre*, etc. ; d'autres qui ne se placent qu'après : *habit rouge*, *table ovale*, *maison neuve*, etc. Enfin un grand nombre précèdent ou suivent le substantif, selon que l'oreille et le goût l'exigent : *véritable ami*, *ami véritable*, *charmante maison*, *maison charmante*.

402. — Il y a aussi des adjectifs qui changent la signification du substantif, selon qu'ils sont placés avant ou après ; par exemple :

Un brave homme signifie un homme qui a de la bonhomie et de la probité.

Un homme brave désigne un homme qui a de la bravoure.

Un honnête homme est un homme qui a de la probité.

Un homme honnête signifie un homme poli.

Un pauvre homme est un homme sans capacité.

Un homme pauvre désigne un homme dépourvu de fortune.

La différence n'est pas moins sensible entre *grand homme* et *homme grand*, *galant homme* et *homme galant*, etc.

C'est à l'usage qu'il appartient de faire connaître la place que doivent occuper certains adjectifs.

Complément de deux adjectifs.

403. — Deux adjectifs peuvent n'avoir qu'un seul et même complément, pourvu qu'ils régissent l'un et l'autre la même préposition : *il est utile et cher* A SA FAMILLE. En effet, on dit : *utile à*, *cher à*.

---

400. Y a-t-il des adjectifs qui conviennent aux personnes, et d'autres aux choses ?

401. Que faut-il remarquer sur la place des adjectifs ?

402. Y a-t-il des adjectifs dont la place change la signification du substantif ?

403. Deux adjectifs peuvent-ils n'avoir qu'un seul complément ?

404. — Si les deux adjectifs ne régissent pas la même préposition, comme *utile*, qui exige *à*, et *chéri*, qui demande *de*, on donne à chaque adjectif le complément qui lui convient : *il est utile* A SA FAMILLE, *et* EN *est chéri*. — *Il est utile et chéri* DE *sa famille* serait une faute extrêmement grave.

CHAPITRE V.

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

405. — VINGT et CENT sont les seuls adjectifs numéraux cardinaux susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et *cent* prennent une *s*, lorsqu'ils sont multipliés par un autre nombre : *quatre*-VINGTS *soldats; trois* CENTS *chevaux; ils sont quatre*-VINGTS; *il y en a deux* CENTS.

406. — *Exception. Vingt* et *cent*, quoique multipliés, rejettent la marque du pluriel, quand ils sont suivis d'un autre nombre : *quatre*-VINGT-*cinq soldats, trois* CENT *dix chevaux*.

407. — *Remarque. Vingt* et *cent* employés pour *vingtième, centième*, restent toujours invariables, parce qu'alors ils qualifient un substantif singulier, exprimé ou sous-entendu : *chapitre quatre-vingt, page deux cent; en l'an sept cent quatre-vingt, en huit cent*; c'est-à-dire, *chapitre quatre-vingtième, page deux centième, en l'an sept cent quatre-vingtième, en* (l'an) *huit centième*.

408. — MILLE s'écrit de trois manières :

Mil, dans la supputation des années; c'est une abréviation de *mille : L'Amérique a été découverte en l'an* MIL *quatre cent quatre-vingt-douze*.

Mille, quand il signifie dix fois cent : *Nos troupes firent cinq* MILLE *prisonniers*.

Dans ces deux cas, il rejette toujours la marque du pluriel.

Mille, avec une *s*, au pluriel, pour représenter une mesure de chemin, et alors il est substantif commun : *Trois* MILLES *d'Angleterre font un peu plus d'une lieue de France*.

---

404. Que fait-on quand deux adject. ne régissent pas la même prépos.?
405. Quand *vingt* et *cent* prennent-ils la marque du pluriel?
406. Quelle est l'except. à cette règle?
407. *Vingt* et *cent*, employés pour *vingtième*, *centième*, restent-ils invariables?
408. Faites connaître les différentes manières d'écrire *mille*.

409. — Les autres adjectifs numéraux cardinaux restent invariables, lors même qu'ils sont employés substantivement : *Voici Mélitus, le chef des* ONZE (Voltaire). — *Million* et *milliard*, substantifs communs, prennent la marque du pluriel : *deux* MILLIONS *d'habitants*, *trois* MILLIARDS *de francs*.

410. — Les adjectifs possessifs doivent être remplacés par l'article, quand le sens indique clairement quelle est la personne qui possède. Ainsi, au lieu de dire : *j'ai mal à* MA *tête*, *Pierre a cassé* SA *jambe*, dites : *j'ai mal à* LA *tête*, *Pierre s'est cassé* LA *jambe*, etc. Il est évident qu'il s'agit ici de *ma tête* et de la *jambe de Pierre;* les adjectifs possessifs *ma*, *sa*, n'ajouteraient rien au sens.

Mais on ne dirait pas avec l'article : *je vois que* LA *jambe enfle; Pierre a perdu* L'*argent;* le sens serait obscur : on ne saurait si c'est ma jambe ou celle d'un autre que je vois enfler; si c'est son argent ou celui de Paul que Pierre a perdu. L'adjectif possessif rend le sens clair : *je vois que* MA *jambe enfle; Pierre a perdu* SON *argent*.

On fait aussi usage de l'adjectif possessif pour désigner une chose habituelle : MA *migraine m'a repris;* SA *goutte le tourmente*.

411. — Les adjectifs possessifs *notre*, *votre*, *leur*, se mettent au pluriel, lorsqu'ils se rapportent à plusieurs unités prises collectivement, et présentant alors une idée de pluralité. Ainsi on écrira avec le pluriel :

Tous ces maris étaient au bal avec *leurs* femmes.
Ces dames avaient des fleurs sur *leurs* chapeaux.
Ces enfants (ils ne sont pas frères) ont perdu *leurs* pères.
Ces deux négociants ont vendu *leurs* maisons (ils en avaient chacun une).
Nous attendions *nos* voitures (chacun de nous avait la sienne).
Mesdames, vous avez oublié *vos* éventails.

Ce sont des unités, parce que chacune des personnes dont il s'agit n'a qu'une femme, qu'un chapeau, qu'un père, qu'une maison, qu'une voiture, qu'un éventail; et ces unités sont prises collectivement, par la raison que plusieurs personnes ayant chacune une femme, un chapeau, etc., il y a conséquemment plusieurs femmes, plusieurs chapeaux, plusieurs pères, plusieurs maisons, plusieurs voitures, plusieurs éven-

---

409. Les autres adjectifs numéraux cardinaux varient-ils ?
410. Quand les adjectifs possessifs doivent-ils être remplacés par l'article ?
411. Dans quel cas *notre*, *votre*, *leur*, se mettent-ils au pluriel ?

tails. Le singulier serait un contre-sens, puisqu'il annoncerait que tous les maris n'avaient qu'une femme, qu'il n'y avait qu'un chapeau pour plusieurs dames, etc. Voici quelques exemples à l'appui de cette règle :

Les époux s'interrompaient entre eux pour se parler de *leurs* épouses. (Fénelon.)

Les tendres soins que vous rendez à vos parents font souhaiter à toutes les mères de vous donner pour épouse à *leurs* fils. (Marmontel.)

Ils entassaient dans *leurs* chapeaux des pièces d'or et d'argent. (Le Sage.)

Quelques matelots fumaient *leurs* pipes en silence. (Chateaubriand.)

Ces festons dans *nos* mains, et ces fleurs sur *vos* têtes,
Autrefois convenaient à nos pompeuses fêtes. (Racine.)

412. — *Exception.* Malgré l'idée collective, *notre*, *votre*, *leur* se mettent au singulier, quand ils se rapportent à un substantif qui ne s'emploie pas au pluriel, comme *humanité*, *faim*, *soif*, *santé*, etc. : *nous sommes mécontents de* NOTRE SANTÉ; *messieurs, modérez* VOTRE IMPATIENCE; *je plains* LEUR SORT. En effet, nous ne disons pas : *des santés*, *des impatiences*, *des sorts*, du moins dans le sens où ils sont employés ici.

413. — Lorsqu'il s'agit de choses, *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs* ne peuvent être employés qu'autant que le mot possesseur, substantif ou pronom, est exprimé dans la même proposition comme sujet, ainsi que dans ces phrases : *la campagne a* SES *agréments; — ces langues ont* LEURS *beautés.* Les agréments de quoi : De la *campagne*. Les beautés de quoi ? De ces *langues*. *Campagne* et *langues* sont donc les substantifs possesseurs, et comme ils sont le sujet des propositions où se trouvent les adjectifs possessifs *ses*, *leurs*, il en résulte que la construction est correcte. Mais on ne dirait pas : *j'habite la campagne*, SES *agréments sont sans nombre; ces langues sont riches, j'admire* LEURS *beautés*, les substantifs possesseurs *campagne* et *langues* n'étant pas les sujets des propositions où figurent *ses* et *leurs*. Dans ce cas, on remplace *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, par l'article et le pronom

---

412. Quelle est l'exception à la règle qui précède ?

413. Lorsqu'il s'agit de choses, dans quel cas les adjectifs possessifs *son, sa, ses, leur, leurs*, peuvent-ils être employés ?

en, et l'on dit : *j'habite la campagne*, LES *agréments* EN *sont sans nombre; ces langues sont riches, j'*EN *admire* LES *beautés.*

414. — *Exception.* Quoique le mot possesseur ne soit pas le sujet de la proposition où se trouve l'adjectif possessif, on emploie *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, lorsque le substantif possédé est le complément d'une préposition. *Paris est une ville remarquable, les étrangers admirent la beauté de* SES *édifices.*

415. — AUCUN, signifiant *pas un*, exclut toute idée de pluralité; il en est de même de l'adjectif *nul* précédant son substantif :

Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire. (LA FONT.)

On ne dira donc pas avec Racine : *aucuns monstres*, ni avec Vertot : *nuls Romains*. Il faut *aucun monstre*, *nul Romain*.

416. — *Exception. Aucun* et *nul* adoptent le pluriel avec un substantif qui n'a pas de singulier, comme *annales*, *ancêtres*, *funérailles*, *pleurs*, ou qui, au pluriel, est pris dans un autre sens qu'au singulier, comme *troupes*, *gages : Aucunes funérailles ne furent plus magnifiques. — Aucunes troupes ne sont mieux disciplinées.*

417. — CHAQUE veut toujours un substantif après lui : CHAQUE *pays a ses plantes particulières* (Buffon). Ne dites donc pas : *ces volumes coûtent cinq francs* CHAQUE ; mais dites : *cinq francs* CHACUN.

418. — MÊME est adjectif ou adverbe.

419. — *Même* est adjectif :

1° Quand il précède le substantif :

... Vous retombez dans les *mêmes* alarmes. (RACINE.)

2° Quand il est placé après un pronom ou un seul substantif : *les dieux eux-*MÊMES *devinrent jaloux des bergers.* (Fénelon.)

Ces murs *mêmes*, seigneur, peuvent avoir des yeux. (RACINE.)

420. — *Même* est adverbe :

---

414. Quelle est l'exception à la règle qui précède ?

415. *Aucun* et *nul* peuvent-ils être au pluriel ?

416. Quand *aucun* et *nul* se mettent-ils au pluriel ?

417. Que remarque-t-on sur l'emploi de *chaque* ?

418. De quelle nature est le mot *même* ?

419. Quand *même* est-il adjectif?

420. Quand *même* est-il adverbe?

1° Quand il modifie un verbe :

Exempts de maux réels, les hommes s'en forment *même* de chimériques. (MASSILLON.)

2° Quand il signifie *aussi*, ce qui a lieu le plus souvent après deux ou plusieurs substantifs : *les animaux, les plantes* MÊME *étaient au nombre des divinités égyptiennes* (Wailly); c'est-à-dire, *les animaux, les plantes* AUSSI.

421. — QUELQUE s'écrit de trois manières :

422. — 1° Suivi d'un verbe, il se met en deux mots, *quel que*, et alors *quel*, adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, et *que*, conjonction, reste invariable :

Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux. (GRESSET.)

423. — 2° Suivi d'un substantif, il s'écrit en un mot, *quelque*; il est adjectif, et s'accorde en nombre avec ce substantif :

Princes, *quelques* raisons que vous me puissiez dire. (RACINE.)

424. — 3° Suivi d'un qualificatif (soit *adjectif*, soit *participe*, soit *adverbe*), *quelque* s'écrit également en un mot, mais alors il est adverbe, et conséquemment reste invariable : QUELQUE *puissants qu'ils soient*, QUELQUE *considérés que nous soyons;* QUELQUE *adroitement qu'ils s'y prennent.* (Acad.)

425. — *Remarque.* Malgré l'adjectif placé après *quelque*, celui-ci varie lorsque l'adjectif est suivi d'un substantif; exemple : QUELQUES *grandes richesses que vous possédiez*. Alors *quelque* se rapporte non à l'adjectif, mais au substantif; il devient adjectif, et doit nécessairement s'accorder avec le substantif.

... *Quelques* vains lauriers que promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre. (BOILEAU.)

426. — *Quelque* ne doit pas être remplacé par *tel que*. Ainsi ne dites pas : TEL QU'*il soit;* TEL *riche* QUE *vous soyez;* TELLES *richesses* QUE *vous ayez;* mais dites : QUEL QU'*il soit;* QUELQUE *riche que vous soyez;* QUELQUES *richesses que vous ayez*.

---

421. Combien de manières d'écrire *quelque* ?
422. Comment s'écrit *quelque* suivi d'un verbe ?
423. Comment s'écrit *quelque* suivi d'un substantif ?
424. Comment s'écrit *quelque* suivi d'un qualificatif ?
425. *Quelque*, suivi d'un adjectif qualificatif, peut-il varier ?
426. Par quelle expression ne doit-on pas remplacer *quelque* ?

427. — TOUT est adjectif ou adverbe.

428. — *Tout* est adjectif, quand il signifie *chaque* ou *en totalité*, et s'accorde en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom auquel il se rapporte : TOUT *homme*, TOUTE *femme*, TOUS *les hommes*, TOUTES *les femmes;* NOUS *sommes* TOUS *sujets à la mort.*

429. — *Tout* est adverbe et conséquemment invariable, lorsqu'il signifie *tout à fait*, *quelque;* dans ce cas il précède un adjectif, un participe ou un adverbe : TOUT *spirituels qu'ils sont;* TOUT *estimée qu'elle est;* TOUT *élégamment qu'elle est vêtue.*

430. — *Exception. Tout*, quoique adverbe, varie quand l'adjectif ou le participe qui suit est féminin et commence par une consonne ou une *h* aspirée : *elle est* TOUTE *stupéfaite;* TOUTE *hardie qu'elle est;* TOUTES *spirituelles qu'elles paraissent;* TOUTES *détestées qu'elles sont.* C'est l'oreille qui exige alors la variabilité de *tout.*

Répétition des adjectifs déterminatifs.

431. — Les adjectifs déterminatifs, comme l'article, se répètent :

1° Devant chaque substantif : CES *officiers et* CES *soldats;* SES *oncles et* SES *tantes;* VOTRE *père et* VOTRE *mère.* D'où il suit qu'on ne peut pas dire : *ces officiers et soldats; ses oncles et tantes; vos père et mère.*

2° Devant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne qualifient pas le même substantif : CES *grandes et* CES *petites maisons;* VOS *bonnes et* VOS *mauvaises actions.* D'où il résulte qu'il ne faut pas dire, en parlant de maisons qui sont tout à la fois grandes et jolies, et d'actions qui sont en même temps bonnes et belles : CES *grandes et* CES *jolies maisons;* VOS *bonnes et* VOS *belles actions;* la grammaire exige : *ces grandes et jolies maisons; vos bonnes et belles actions.*

---

427. De quelle nature est le mot *tout?*
428. Quand *tout* est-il adjectif?
429. Quand *tout* est-il adverbe?
430. Dans quel cas *tout*, adverbe, varie-t-il?
431. Quand répète-t-on les adjectifs déterminatifs?

CHAPITRE VI.

DES PRONOMS.

De leur emploi en général.

432. — Tout substantif employé dans un sens vague, c'est-à-dire sans article ni adjectif déterminatif, ne doit pas être représenté par un pronom, lorsque ce substantif indéterminé exprime avec le verbe ou la préposition qui précède une seule et même idée : de sorte que le verbe et le substantif indéterminé équivaillent à un seul verbe, et que la préposition et le substantif indéterminé soient l'équivalent d'un adverbe. Ainsi on ne peut représenter par un pronom le substantif qui se trouve : 1° dans *faire grâce*, *faire réponse*, *faire peur*, *demander conseil*, *avoir pouvoir*, *avoir droit*, *avoir confiance*, *être en santé*, *entrer en campagne*, etc., attendu que ces locutions répondent aux verbes *pardonner*, *répondre*, *effrayer*, *consulter*, *pouvoir*, *mériter*, *se porter bien*, etc. ; 2° dans *avec honneur*, *avec politesse*, etc., par la raison qu'ils sont pour *honorablement*, *poliment*, etc.

433. — D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *Je vous fais* GRACE *et* ELLE *est méritée ; — quand on est en* SANTÉ, *il faut tout faire pour la conserver ; il m'a reçu avec* POLITESSE QUI *m'a charmé*. Il faut construire ces phrases de manière que le substantif soit déterminé, c'est-à-dire précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif, et dire, par exemple : *Je vous accorde* VOTRE *grâce, et elle est méritée ; quand on possède* LA *santé, il faut tout faire pour la conserver ; il m'a reçu avec* UNE *politesse qui m'a charmé.*

434. — Mais on dirait très-bien : *En devenant capable d'*ATTACHEMENT, *on devient sensible à* CELUI *des autres* (J. J. Rousseau). *Ils ne se nourrissent que de* SANG, *et ne désirent* LE *boire que dans le crâne de leurs ennemis* (Lacépède) ; par la raison que les substantifs *attachement* et *sang*, employés dans un sens indéterminé, ne forment pas une seule

---

432. Quand le substantif ne doit-il pas être représenté par un pronom ?
433, 434. Expliquez la règle ci-dessus par des exemples.

et même idée avec les mots dont ils sont compléments, comme cela a lieu dans *faire grâce*, *faire peur*, *avec honneur*, *avec délicatesse*, etc.

435. — *Remarque.* Lorsque le génie de notre langue n'admet pas l'article ou un adjectif déterminatif avant le substantif, on prend un autre tour, et cette phrase : *Quand nous mîmes en* MER, *elle était paisible*, doit être corrigée ainsi : *Quand nous nous embarquâmes, la mer était paisible*, attendu que le génie de la langue ne permet pas de dire : *quand nous mîmes en* LA *mer*.

436. — Les pronoms ne doivent jamais être répétés avec des rapports différents, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas se rapporter tantôt à un objet, tantôt à un autre. On ne dira donc pas : *Samuel offrit son holocauste à Dieu, et* IL *lui fut si agréable, qu'*IL *lança au même instant la foudre contre les Philistins*, parce que le premier *il* se rapporte à *holocauste* et le second à Dieu; ni : ON *aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère qu'*ON *tâche de vous cacher*, attendu que le premier *on* se rapporte au lecteur et le second à l'auteur. Enfin, on ne dira pas non plus : *J'ai lu avec plaisir cet ouvrage* QUI *a été composé par une personne* QUI *est versée dans les sciences* QUI *ont pour objet l'étude de la nature*, le premier *qui* se rapportant à *ouvrage*, le second à *personne* et le dernier à *sciences*.

437. — Le moyen de rendre ces phrases correctes, c'est de diminuer le nombre des rapports, en diminuant celui des pronoms : *Samuel offrit son holocauste, et* DIEU *le trouva si agréable qu'*IL *lança*, etc. — *Le* LECTEUR *aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère qu'*ON *tâche*, etc. — *J'ai lu avec plaisir cet ouvrage composé par une personne versée dans les sciences* QUI *ont*, etc.

438. — Le pronom ne doit jamais être construit d'une manière équivoque. On ne dira donc pas : *Virgile a imité Homère dans tout ce qu'*IL *a de beau.* En effet, *il* semble se rapporter à Virgile et à Homère. Pour être correct, il faut dire : *Virgile a imité Homère dans tout ce que* CELUI-CI *a de beau;* ou : *Virgile, dans tout ce qu'il a de beau, a imité Homère.*

---

435. Que faut-il faire quand on ne peut employer ni l'article, ni un adjectif déterminatif avant le substantif ?

436. Les pronoms peuvent-ils être répétés avec des rapports différents?

437. Que fait-on pour rendre ces phrases correctes ?

438. Que remarque-t-on sur la construction du pronom ?

439. — Le pronom prend, comme l'adjectif, le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte. Ainsi on dira d'un soldat, *il;* d'une troupe, *elle;* d'un livre, *le mien;* d'une lettre, *la mienne;* de plusieurs arbres, *ils*, *ceux-ci;* de plusieurs plantes, *elles*, *les miennes;* en donnant aux pronoms *il*, *elle*, *le mien*, *celui-ci*, etc., le genre et le nombre des substantifs : *soldat*, *troupe*, *livre*, etc., qu'ils représentent.

Des pronoms personnels.

440. — Les pronoms personnels employés comme *sujets* se placent avant le verbe :

*J'*inventai des couleurs, *j'*armai la calomnie,
*J'*intéressai sa gloire, *il* trembla pour sa vie.

441. — Excepté : 1° Lorsque l'on interroge. Dans les temps simples, ils se placent après le verbe, et dans les temps composés, entre l'auxiliaire et le participe :

Par de stériles vœux pensez-*vous* m'honorer ?
Où suis-*je* ? qu'ai-*je* fait ? que dois-*je* faire encore ?

2° Dans certaines phrases exclamatives : *Parle-t-il ! Est-il cruel !*

3° Lorsque le verbe est au subjonctif sans qu'aucune conjonction soit exprimée :

Puissé-*je* de mes yeux y voir tomber la foudre !
(CORNEILLE.)
Dussé-*je*, après dix ans, voir mon palais en cendre !
(RACINE.)

4° Lorsque le verbe forme une proposition qui annonce qu'on rapporte les paroles de quelqu'un : *Je ne serai heureux, disait*-IL, *qu'autant que vous le serez.*

5° Lorsque le verbe est précédé de quelqu'un des mots *aussi*, *peut-être*, *encore*, *toujours*, *en vain*, *du moins*, *au moins* : AUSSI *est*-IL *votre ami;* PEUT-ÊTRE *avez*-VOUS *raison;* EN VAIN *prétendons*-NOUS.

442. — Cette dernière exception n'est pas de rigueur, car on peut dire également : *aussi* IL *est votre ami*, — *peut-être*

---

439. Le pronom s'accorde-t-il ?
440. Quelle place occupent les pronoms personnels employés comme sujets ?
441. Quelles sont les cinq exceptions à cette règle ?
442. Cette dernière exception est-elle de rigueur ?

VOUS *avez raison*, etc. ; mais alors l'expression ne semble pas avoir la même grâce ou la même énergie.

443. — Les pronoms personnels employés comme *compléments* se placent également avant le verbe :

Les ennemis des Juifs *m*'ont trahi, *m*'ont trompé !

... Je viens chercher Hermione en ces lieux,
La fléchir, *l*'enlever, ou mourir à ses yeux. (RACINE.)

444. — Cette règle donne lieu à deux exceptions :

1° Lorsqu'un verbe à l'infinitif est sous la dépendance d'un autre verbe, le pronom complément de l'infinitif peut se placer avant cet infinitif ou avant le verbe qui précède. On dit également : *Je viens* VOUS *chercher*, ou *je* VOUS *viens chercher*; — *tu trahis mes bienfaits, je veux* LES *redoubler*, ou *je* LES *veux redoubler*; — *le myrte ne doit* SE *cueillir qu'après la palme*, ou *le myrte ne* SE *doit cueillir qu'après la palme*.

2° Lorsque le verbe est à l'impératif, le pronom qui en est le complément s'énonce après le verbe :

Avant de m'avilir, ciel, ouvre-*moi* la tombe.

Pends-*toi*, brave Crillon, on a vaincu sans toi.

A moins que l'impératif ne soit accompagné d'une négation : *Ne* ME *trompez pas*. (Acad.)

445. — *Première remarque*. S'il y avait deux impératifs unis par une des conjonctions *et*, *ou*, le pronom complément du dernier impératif pourrait le précéder. Ainsi, au lieu de dire : *ou arrachez*-MOI *le jour*; — *et repolissez*-LE, Laharpe a pu dire :

Laissez-moi cette chaîne, ou *m*'arrachez le jour.

et Boileau :

Polissez-le sans cesse, et *le* repolissez.

446. — *Deuxième remarque*. Quand un verbe à l'impératif a deux pronoms pour compléments, l'un direct et l'autre indirect, le complément direct s'énonce le premier : *donnez-le-moi*, *prêtez-le-lui*, *cédez-le-nous*.

---

443. Quelle est la place des pronoms person. employés comme compl. ?
444. Faites connaître les deux exceptions à cette règle.
445. En est-il de même lorsqu'il y a deux impératifs unis par une des conjonctions *et*, *ou*?
446. Quand un impératif a deux pronoms pour compléments, lequel énonce-t-on le premier ?

447. — On en excepte les pronoms compléments directs *moi*, *toi*, *le*, *la*, *les*, construits avec le complément indirect *y* : *envoyez*-Y-MOI, *promènes*-Y-TOI, *menez*-Y-LE, pour ne point dire : *envoyez*-M'Y, *promène*-T'Y, *menez*-L'Y.

Cependant il vaut mieux prendre un autre tour, et dire, par exemple : *envoyez-moi là, promène-toi là, menez-le dans ce lieu.*

448. — La répétition des pronoms personnels employés comme sujets est indispensable avant chaque verbe, quand les propositions sont liées par toute autre conjonction que *et*, *ou*, *ni*, *mais* : NOUS *détestons les méchants*, *parce que* NOUS *les craignons.* IL *est savant*, *quoiqu'*IL *soit bien jeune.*

Hors ce cas, c'est le goût, l'oreille et surtout le besoin d'être clair qu'il faut consulter. Ainsi on peut dire également : JE *dis et* JE *prétends;* IL *étudie et* IL *fait des progrès;* et : *je dis et prétends; il étudie et fait des progrès.*

449. — La répétition des pronoms personnels employés comme compléments est également indispensable avant chaque verbe à un temps simple.

Son visage odieux *m'*afflige et *me* poursuit. (RACINE.)
Il détourne les yeux, *le* plaint, et *le* révère. (IDEM.)

450. — Avant chaque verbe à un temps composé on a le choix de répéter ou de ne pas répéter les pronoms personnels compléments. On dit également bien : *il m'a estimé et m'a aimé*, ou *il m'a estimé et aimé;* — *nous les avons attaqués et les avons vaincus*, ou *nous les avons attaqués et vaincus.*

451. — *Exception.* Il faut toujours répéter les pronoms personnels employés comme compléments, quand ces pronoms forment des compléments de nature différente : *il* NOUS *a récompensés*, *et* NOUS *a adressé des éloges;* phrase dans laquelle le premier *nous* figure comme complément direct, et le second comme complément indirect.

452. — Le pronom *nous*, employé pour *je* ou *moi*, exige tous ses correspondants au singulier; ainsi une seule personne devra dire, en parlant d'elle-même : *nous sommes* DIGNE *de sa confiance;* — *nous ne nous sommes pas* CRU OBLIGÉ *de lui répondre.*

---

447. Quels pronoms compléments directs sont exceptés ?
448. Quand la répétition des pronoms personnels sujets est-elle indispensable ?
449. Quand la répétition des pronoms personnels compléments est-elle également indispensable ?
450. En est-il de même avec les verbes à un temps composé ?
451. Quelle est l'exception à cette règle ?
452. Quand le pronom *nous* veut-il ses correspondants au singulier ?

453. — Le pronom *soi* est toujours du nombre singulier, et se dit des personnes et des choses : *chacun pense à* SOI ; *l'aimant attire le fer à* SOI.

454. — Appliqué aux personnes, il ne s'emploie qu'avec une expression vague, comme *on*, *chacun*, *personne*, *quiconque*, etc. : ON *doit rarement parler de* SOI. QUICONQUE *rapporte tout à* SOI *n'a pas beaucoup d'amis* (Acad.) ; ou avec un infinitif : *Ne* VIVRE *que pour* SOI, *c'est être déjà mort.*

455. — *Remarque.* Quoiqu'il n'y ait pas dans la phrase une expression vague, comme *on*, *quiconque*, etc., les écrivains emploient *soi*, pour les personnes, quand il s'agit d'éviter une équivoque ; et alors ce pronom se rapporte toujours au sujet du verbe : *En remplissant les volontés de son père, ce jeune homme travaille pour soi.* — *Pour lui* offrirait un sens louche ; on ne saurait s'il représente le fils ou le père.

456. — Le pronom *leur* et les pronoms *lui*, *eux*, *elle*, *elles*, employés comme compléments indirects, ne s'appliquent qu'aux personnes et aux choses personnifiées.

En parlant des choses non personnifiées, on fait usage des pronoms *en*, *y*. Ainsi, au lieu de dire : *Cette maison menace ruine, n'approchez pas d'*ELLE. — *Ce cheval est méchant, ne* LUI *touchez pas.* — *Ces bâtiments n'étant pas assez grands, je* LEUR *ferai ajouter une aile*, on doit dire : *n'*EN *approchez pas, n'*Y *touchez pas, j'*Y *ferai ajouter*, etc. ; ou bien on donne un autre tour à la phrase, si les pronoms *en* et *y* ne peuvent y entrer.

457. — Le pronom *le*, qui fait *la* au féminin et *les* au pluriel des deux genres, peut représenter un *substantif* ou un *adjectif.*

458. — Quand il représente un substantif ou un adjectif pris substantivement, le pronom s'accorde en genre et en nombre avec ce substantif ou cet adjectif pris substantivement :

Êtes-vous madame de Genlis ? — Je ne *la* suis pas.
Êtes-vous la mère de cet enfant ? — Je *la* suis.
Êtes-vous les ministres du roi ? — Nous *les* sommes.
Êtes-vous la malade ? — Je *la* suis.
Êtes-vous les mariés ? Nous *les* sommes.

453, 454. Faites connaître l'emploi du pronom *soi.*

455. La règle qui veut que *soi* se rapporte à une expression vague, quand il s'agit des personnes, est-elle toujours observée ?

456. Faites connaître l'emploi de *leur*, et de *lui*, *eux*, *elles*, quand ils sont compléments indirects.

457, 458, 459. Faites connaître l'emploi du pronom *le*, représentant un substantif ou un adjectif.

459. — Quand il représente un adjectif ou un substantif pris adjectivement, le pronom est invariable, l'adjectif ne pouvant lui communiquer ni genre ni nombre (*voy.* n° 53) :

Madame, êtes-vous malade ? — Je *le* suis.
Messieurs, êtes-vous mariés ? — Nous *le* sommes.
Êtes-vous ministres ? — Nous *le* sommes.
Êtes-vous mère ? — Je *le* suis.

Des pronoms démonstratifs.

460. — On emploie le pronom *ce* pour *il*, *ils*, *elle*, *elles*, comme sujet d'une proposition dont l'attribut est un substantif ou un pronom : *Je lis et je relis la Fontaine :* C'*est mon auteur favori;* C'*est celui que je trouve le plus naturel. — Bien loin d'être des dieux*, CE *ne sont pas même des hommes* (Fénelon). C'est comme s'il y avait : IL *est mon auteur favori*, IL *est celui que je trouve le plus naturel*, ILS *ne sont pas même des hommes.* Cet emploi du pronom *ce*, généralement usité, est conforme au génie de notre langue.

461. — Devant le verbe *être*, on emploie souvent le pronom *ce* pour donner à la phrase plus de clarté et de précision ; c'est pourquoi il est mieux d'employer ce pronom devant le verbe *être*, dans les trois cas suivants :

462. — *Première règle.* Lorsque la phrase commence par le pronom *ce* suivi d'un pronom relatif : CE QUI *est certain*, C'EST *que le monde est de travers* (Fénelon). CE QUI *importe à l'homme*, C'EST *de remplir ses devoirs* (J. J. Rousseau). *Ce qu'il y a de plaisant*, C'EST *qu'il ne croit pas se tromper* (Molière).

463. — *Remarque.* Lorsque, dans ce cas, le verbe *être* est suivi d'un substantif, l'emploi du pronom *ce* devant ce verbe est de rigueur si le substantif est pluriel : *Ce qu'on souffre avec le moins de patience*, CE *sont les injustices* (Th. Corneille); et facultatif si le substantif est singulier : *Ce qui mérite le plus notre admiration est* ou C'*est la vertu.*

464. — *Deuxième règle.* Quand ce qui précède le verbe

---

460. Quand le pronom *ce* s'emploie-t-il pour *il*, *ils*, *elle*, *elles ?*
461. Pourquoi emploie-t-on souvent le pronom *ce* devant le verbe *être ?*
462. Faites connaître la première règle sur l'emploi du pronom *ce* devant le verbe *être*.
463. Quelle est la remarque qui se rattache à cette règle ?
464. Faites connaître la seconde règle.

être figure comme attribut (*) et a une certaine étendue : *Le signe de la corruption des mœurs dans un État*, C'EST *la multiplicité des lois. — Le plus beau présent qui ait été fait aux hommes, après la sagesse*, C'EST *l'amitié* (la Rochefoucauld). *Le plus sûr moyen d'avoir des amis*, C'EST *d'être bon et obligeant* (Marmontel).

465. — *Remarque.* Si l'attribut avait peu d'étendue, on pourrait ne pas exprimer le pronom *ce* devant le verbe *être*, et dire également bien : *La véritable noblesse* EST ou C'EST *la vertu. Le mobile de nos actions* EST ou C'EST *notre félicité* (Marmontel).

466. — *Troisième règle.* Quand le verbe *être* est précédé de deux ou plusieurs infinitifs, et suivi d'un substantif : *Étudier les anciens, lire les modernes*, C'*est sa principale occupation. Rire, boire, manger, dormir*, C'*est toute sa vie.*

467. — *Remarque.* S'il n'y avait qu'un infinitif, le pronom *ce* pourrait être ou ne pas être exprimé devant le verbe *être : Punir est un tourment, pardonner est un plaisir* (Chénier). *Se plaire en tous lieux*, C'*est* ou *est le secret du sage.*

468. — L'emploi du pronom *ce* est indispensable devant le verbe *être*, lorsque ce verbe est précédé et suivi d'un infinitif :

Épargner les plaisirs, *c*'est les multiplier. (FONTENELLE.)

Obliger ceux qu'on aime, *c*'est s'obliger soi-même. (COLIN D'HARLEVILLE.)

Voyager à pied, *c*'est voyager comme Thalès, Platon et Pythagore. (J. J. ROUSSEAU.)

469. — CELUI, CEUX, CELLE, CELLES, expriment une idée

(*) On reconnaît que ce qui précède le verbe *être* figure comme attribut, quand on peut le placer après le verbe, et mettre avant celui-ci ce qui se trouve après. On peut dire : *La multiplicité des lois est le signe de la corruption des mœurs dans un État. — L'amitié est le plus beau présent qui ait été fait aux hommes.* Ainsi, *le signe de la corruption des mœurs dans un État, le plus beau présent qui ait été fait aux hommes*, figurent comme attribut.

---

465. Quelle remarque accompagne cette règle ?
466. Faites connaître la 3ᵉ règle.
467. Quelle remarque se rattache à cette règle ?
468. Quand l'emploi de *ce* est-il indispensable devant le verbe *être ?*
469. Faites connaître l'emploi des pronoms *celui, ceux, celle, celles.*

générale qui a besoin d'être restreinte, soit par un complément indirect :

Les défauts de Henri IV étaient CEUX *d'un homme* aimable ;

soit par un pronom relatif placé immédiatement après :

CEUX *qui* font des heureux sont les vrais conquérants.

C'est pourquoi l'usage le plus général est de ne pas faire suivre immédiatement ces pronoms d'un adjectif ou d'un participe. Ainsi, au lieu de dire : *celle aimable*, *celle écrite*, il vaut mieux dire : *celle qui est aimable*, *celle qui est écrite.*

470. — Les grands écrivains du XVII[e] et du XVIII[e] siècle ne se sont pas exprimés autrement ; et si l'on trouve des exemples contraires à cette règle dans quelques auteurs modernes, il faut considérer ces exemples comme des négligences de style que réprouvent la grammaire et le bon goût.

471. — CELUI-CI, CELLE-CI, CECI, opposés à CELUI-LA, CELLE-LA, CELA, désignent les objets les plus proches, et *celui-là*, *celle-là*, *cela*, les objets les plus éloignés : *Voici deux maisons ;* CELLE-CI (la plus proche) *est la plus élégante*, et CELLE-LA (la plus éloignée) *est la plus commode.*

472. — Les objets dont on a parlé en dernier lieu, étant les plus proches, se représentent par *celui-ci*, *celle-ci*, *ceux-ci*, *celles-ci ;* ceux, au contraire, dont il a été question auparavant, étant les plus éloignés, se désignent par *celui-là*, *celle-là*, *ceux-là*, *celles-là : Le corps périt et l'âme est immortelle ; cependant on néglige* CELLE-CI, *et tous les soins sont pour* CELUI-LA.

Des pronoms possessifs.

473. — Les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à un substantif énoncé précédemment :

Tes *discours* trouveront plus d'accès que les *miens.* (RACINE.)
Les *amis* de ce pays-là valent bien, dit-on, ceux *du nôtre.* (LA FONT.)

Conséquemment, il est contre la grammaire, et nous dirons

---

471. Quelle différence entre *celui-ci*, *celle-ci*, *ceci*, et *celui-là*, *celle-là*, *cela ?*

472. Par lequel de ces pronoms représente-t-on les objets dont on a parlé en dernier lieu et ceux dont il a été question en premier lieu ?

473. Que remarquez-vous sur l'emploi des pronoms possessifs ?

même contre le bon goût, de commencer ainsi une lettre : *J'ai reçu la* VÔTRE *en date du*, etc., phrase dans laquelle *la vôtre* ne se rapporte à rien de ce qui précède; pour être correct, il faut dire : *j'ai reçu votre lettre*, etc.

Un mauvais usage des pronoms démonstratifs *celui-ci*, *celle-ci*, donne lieu à la même faute; ne dites donc pas : CELLE-CI *est pour vous informer que*, etc.; dites : *Cette lettre est pour vous informer*.

474. — Quand on dit : LE MIEN *et* LE TIEN *sont la source de* TOUTES *les querelles* (la Rochefoucauld); *il n'y a rien* DU NÔTRE; LES VÔTRES *se sont bien battus* (Académie), les pronoms possessifs sont employés substantivement, et, dans ce cas, la règle qui précède ne leur est pas applicable.

Des pronoms relatifs.

475. — Le pronom *relatif* prend toujours le genre, le nombre et la personne de son antécédent : *moi* QUI SUIS ESTIMÉ, *toi* QUI ES ESTIMÉ, *lui* QUI EST ESTIMÉ, *elle* QUI EST ESTIMÉE, *nous* QUI SOMMES ESTIMÉS, *vous* QUI ÊTES ESTIMÉS, etc. Ainsi Molière n'aurait pas dû dire : *Ce n'est pas moi qui* SE FERAIT *prier*. L'antécédent de *qui* est *moi*; *qui* est donc de la première personne, et l'on doit dire : *qui* ME FERAIS *prier*, comme on dit : *je me ferais prier*.

476. — *Remarque*. L'adjectif, n'ayant par lui-même ni genre ni nombre, ne peut servir d'antécédent au pronom relatif; et au lieu de dire : *Nous étions deux qui étaient du même avis*, on doit dire : *Nous étions deux qui* ÉTIONS *du même avis*, en donnant pour antécédent au pronom relatif le pronom auquel se rapporte l'adjectif; ici l'adjectif *deux* se rapporte à *nous*. — Il n'en serait pas de même si l'adjectif était précédé de l'article : cet adjectif, employé alors substantivement (82), deviendrait l'antécédent du pronom relatif. Dites donc : *Vous êtes le seul qui* AIT *réussi*, et non *qui* AYEZ *réussi*. Il résulte de cette remarque qu'on doit dire : *Nous sommes* DEUX *qui* AVONS *été récompensés*, et *Nous sommes les* DEUX qui ONT *été récompensés*.

---

474. Peut-on employer substantivement les pronoms possessifs *le mien*, *le tien*, *le sien*?

475. Faites connaître la règle sur l'accord du pronom relatif avec son antécédent.

476. L'adjectif peut-il servir d'antécédent au pronom relatif?

477. — Le pronom relatif doit être rapproché autant que possible de son antécédent, pour que sa correspondance avec ce dernier ne soit ni louche ni équivoque. *Je chante ce* HÉROS QUI *régna sur la France* (VOLT.). *La paresse est un* VICE QUE *les hommes surmontent difficilement* (MARMONTEL). *Le sénat attachait à Rome des* ROIS DONT *elle avait peu à craindre* (MONTESQ.). D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *On trouve des maximes dans ces discours qui sont contraires à la morale. Il y a des lettres dans Pline dont le style est admirable.* Pour être correct, dites, en rapprochant les pronoms *qui*, *dont*, de leur antécédent *maximes*, *lettres* : *On trouve dans ces discours des maximes qui sont contraires à la morale. Il y a dans Pline des lettres dont le style est admirable.*

478. — *Remarque.* Les poètes s'écartent quelquefois de cette règle pour donner plus de force à leur langage par une inversion hardie :

La déesse, en entrant, *qui* voit la nappe mise. (BOILEAU.)

Phénix même en répond *qui* l'a conduite exprès. (RACINE.)
Un prince nous poursuit *dont* le fatal génie... (J. B. ROUSSEAU.)

479. — *Qui*, complément d'une préposition, ne peut se dire que des personnes et des choses personnifiées :

Phalante, *à qui* le désespoir donne encore un reste de force, élève les mains et les yeux vers le ciel. (FÉNELON.)

Rochers escarpés, *à qui* je me plains des maux que j'endure. (MARMONTEL.)

Pour les choses non personnifiées, on remplace *qui* par *lequel*, *laquelle* : *L'étude* A LAQUELLE *je consacre mes loisirs ;* — *le cheval* SUR LEQUEL *je suis monté*, et non pas : *L'étude* A QUI *je consacre mes loisirs ; le cheval* SUR QUI *je suis monté.*

480. — Les poètes n'observent pas toujours cette règle.

Soutiendrez-vous un faix *sous qui* Rome succombe ! (CORNEILLE.)
Je pardonne à la main *par qui* Dieu m'a frappé. (VOLTAIRE.)

Cette licence s'explique par la difficulté de faire entrer dans un vers *sous lequel*, *par laquelle*, *duquel*, etc., dont l'inélégance et le manque d'harmonie ne conviennent pas à la poésie. Dans la prose, ce serait plus qu'une licence, ce serait une faute.

---

477. Le pronom relatif doit-il être placé près de son antécédent ?
478. Les poètes suivent-ils toujours rigoureusement cette règle ?
479. Quel est l'emploi de *qui* complément d'une préposition ?
480. Pourquoi les poètes n'observent-ils pas toujours cette règle ?

481. — Les pronoms *qui*, *que*, *dont*, se remplacent par *lequel*, *duquel*, pour éviter une équivoque. Ainsi, au lieu de dire : *J'ai vu le mari de votre sœur* QUI *viendra me voir; je dois recevoir une lettre de mes enfants* QUE *j'attends avec impatience; la bonté de Dieu,* DONT *je connais la grandeur, me rassure;* on dira : LEQUEL *viendra me voir;* LAQUELLE *j'attends avec impatience,* DE LAQUELLE *je connais la grandeur*, attendu qu'on ne saurait si *qui* se rapporte à *mari* ou à *sœur*, *que* à *lettres* ou à *enfants*, et *dont* à *bonté* ou à *Dieu*.

482. — DONT marque simplement la relation : *la personne* DONT *je parle.* D'OÙ exprime une idée d'extraction, de sortie : *la ville* D'OÙ *je viens; le péril* D'OÙ *il est sorti.*

Il y a des animaux *dont* l'instinct approche de l'intelligence. (BUFFON.)

Vénus remonta dans un nuage *d'où* elle était sortie. (FÉNELON.)

483. — *Remarque.* Quand le verbe qui suit exprime l'idée d'*être issu*, d'*être né*, c'est *dont* et non pas *d'où* qu'il faut employer : *la famille* DONT *elle sort.* (Acad.)

Je jure par le ciel, qui me voit confondue,
Par ces grands Ottomans *dont* je suis descendue. (RACINE.)

484. — Les phrases suivantes présentent une mauvaise construction :

La pluralité des dieux est une chose *qu'*on ne peut s'imaginer *qui* ait été adoptée par des hommes de bon sens.

C'est un procès *qu'*on a cru *qu'*on perdrait.

C'est une entreprise *que* je ne peux croire *qui* réussira.

Ces *que*, *qui*, en cascades, rendent le sens obscur, en embarrassant la phrase de mots inutiles. Pour être correct et clair, il faut prendre un autre tour qui fasse disparaître, dans chaque phrase, un des mots *qui*, *que*, et dire : *La pluralité*

---

481. Pourquoi *qui, que, dont*, se remplacent-ils par *lequel, duquel ?*
482. Quelle différence entre *dont* et *d'où ?*
483. Quel est celui de ces deux mots qu'il faut employer quand le verbe suivant exprime l'idée d'être issu, d'être né ?
484. Pourquoi cette phrase est-elle mal construite : La pluralité des dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer *qui* ait été adoptée par des hommes de bon sens ?

des dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer avoir été adoptée par des hommes de bon sens. — C'est un procès qu'on a cru perdre. — C'est une entreprise à la réussite de laquelle je ne puis croire.

Des pronoms indéfinis.

485. — ON, masculin et singulier de sa nature, devient *féminin* quand il s'applique spécialement à une femme, et *pluriel* lorsque le sens indique évidemment qu'il désigne plusieurs personnes; alors l'adjectif et le participe qui se rapportent à *on* prennent la marque du féminin et du pluriel : *Quand* ON *est* MARIÉE, *on n'est pas toujours* MAÎTRESSE *de ses actions.* — ON *n'est pas heureux, lorsqu'on s'aime tendrement, et qu'on est* SÉPARÉS.

486. — Au lieu de *on*, il vaut mieux employer *l'on* pour éviter certaines consonnances désagréables, qui ont lieu principalement après *et*, *si*, *ou* : *et l'on dit*, *si l'on voit*, *ou l'on verra*. Cependant on doit faire usage de *on* devant *le*, *la*, *les*, *lui* : *et on le dit*, *si on la voit*, *ou on la verra*, pour éviter la répétition désagréable de l'articulation *l*.

487. — Au commencement d'une phrase, on préfère généralement *on* à *l'on*, parce qu'alors il n'y a aucune mauvaise consonnance à éviter.

488. — *Chacun* précédé d'un pluriel prend après lui, tantôt *son*, *sa*, *ses*, et tantôt *leur*, *leurs*.

489. — *Chacun* prend *son*, *sa*, *ses*, quand il est après le complément direct, ou que le verbe n'a pas de complément de cette nature :

Ils ont apporté leurs offrandes, *chacun* selon *ses* moyens.
Les deux rois se sont retirés, *chacun* dans *sa* tente.
Ils ont opiné, *chacun* à *son* tour.

490. — *Chacun* prend *leur*, *leurs* lorsqu'il précède le complément direct :

Ils ont apporté, *chacun*, *leurs* offrandes.
Ils ont donné, *chacun*, *leur* avis.

---

485. Quand *on* devient-il féminin et pluriel ?
486. Quand faut-il employer *l'on* au lieu de *on* ?
487. Lequel de *on* ou de *l'on* doit-on préférer au commencement d'une phrase ?
489. Quand *chacun* prend-il après lui *son*, *sa*, *ses* ?
490. Quand prend-il *leur*, *leurs* ?

491. — *Personne* est pronom indéfini ou substantif.

492. — *Personne*, pronom indéfini, a un sens vague, et s'emploie sans l'article, ni aucun adjectif déterminatif; alors il signifie *aucune personne*, *qui que ce soit*, et est masculin.

Personne n'est assez *sot* pour le croire.
Il n'y a *personne* qui n'en soit *fâché*.

493. — *Personne*, substantif, a un sens déterminé; il est accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif, et est féminin :

Quelle est la *personne* assez *sotte* pour le croire ?
Il n'y a pas *une personne* qui n'en soit *fâchée*.

494. — *L'un et l'autre*, *les uns et les autres* éveillent simplement une idée de pluralité; *l'un l'autre*, *les uns les autres*, à l'idée de pluralité ajoutent celle de réciprocité. Ainsi, on dira de Racine et de Boileau : L'UN ET L'AUTRE *furent deux grands poètes; ils s'estimaient* L'UN L'AUTRE.

495. — *Remarque*. Quand il y a plus de deux personnes ou de deux objets, la réciprocité doit s'exprimer par *les uns les autres*, et non pas par *l'un l'autre : Mille soldats s'excitent* LES UNS LES AUTRES *au combat*.

CHAPITRE VII.

DU VERBE.

Du sujet. — De l'accord du verbe avec son sujet.

496. — Tout verbe à un mode personnel (*voy.* n° 117) doit avoir un sujet :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots. (RACINE.)

Dans cet exemple, il y a deux verbes à un mode personnel, et il y a deux sujets; le premier verbe, *met*, a pour sujet *qui*, et le second, *sait*, a pour sujet *celui*. *Arrêter* n'a pas de sujet

---

491. De quelle nature est *personne* ?
492. Quand est-il pronom indéfini ?
493. Quand est-il substantif ?
494. Quelle différence entre *l'un et l'autre* et *l'un l'autre* ?
495. Comment s'exprime la réciprocité quand il s'agit de plus de deux personnes ou de deux objets ?
496. A quel mode doit être un verbe pour avoir un sujet ?

parce qu'il est à un mode impersonnel. Il suit de là qu'on ne doit pas dire : *En quoi ce grand prince réussit parfaitement*, FUT *de réformer les mœurs de son peuple*, car *fut* est ici sans sujet ; il faut dire : LA CHOSE *dans laquelle*, etc., et alors le verbe *fut* a pour sujet *la chose*.

497. — De même tout sujet doit avoir un verbe :

L'*orgueil* n'*aveugle* pas ceux que *l'honneur éclaire*. (GRESSET.)

Dans cet exemple, il y a deux sujets et deux verbes : *l'orgueil* est le sujet de *aveugle*, et *l'honneur* le sujet de *éclaire*. On ne dira donc pas avec un traducteur : *Je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions*, QUI, *si elles n'étaient pas détruites, du moins la république romaine subsisterait encore*. Cette phrase renferme quatre sujets et trois verbes seulement : *je*, premier sujet, a pour verbe *souhaiterais*; *elles*, second sujet, a pour verbe *étaient détruites*, et *la république*, troisième sujet, a pour verbe *subsisterait*. Le quatrième sujet, *qui*, n'a aucun verbe qui s'y rapporte, soit exprimé, soit sous-entendu. Pour faire disparaître cette irrégularité, il faut dire : *Je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions; si elles n'étaient point détruites, du moins la république romaine subsisterait encore;* et alors il y a autant de verbes que de sujets.

498. — Le sujet d'un verbe ne doit pas être exprimé deux fois, quand un seul sujet suffit au verbe. Ainsi, l'auteur de la *Henriade* n'est pas à imiter quand il dit :

Louis, en ce moment, prenant son diadème,
Sur le front du vainqueur *il* le posa lui-même.

Posa a pour sujet *Louis* et *il*, et il est évident que le verbe n'en exige qu'un : *Louis posa, il posa;* un de ces sujets est donc superflu, et conséquemment le poète aurait dû dire : *Louis, en ce moment, prenant son diadème, sur le front du vainqueur le posa lui-même.*

499. — Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet :

Je PLAINS l'homme accablé du poids de ses loisirs.
O soleil ! *tu* PARAIS, *tu* SOURIS et *tu* CONSOLES la terre.
Souvent les *richesses* ATTIRENT les amis, et la *pauvreté* les ÉLOIGNE.

---

497. Peut-il y avoir un sujet sans verbe ?
498. Un verbe peut-il avoir son sujet exprimé deux fois ?
499. Comment s'accorde le verbe avec son sujet ?

500. — Lorsque le sujet se compose de deux ou de plusieurs substantifs ou pronoms, le verbe se met au pluriel, et s'accorde avec la personne qui a la priorité, si les mots formant le sujet sont de différentes personnes. La première personne a la priorité sur la seconde, et celle-ci sur la troisième.

Plus loin le *tambour*, le *fifre* et la *trompette*
FONT entendre des airs que le vallon répète. (SAINT-LAMBERT.)

Tôt ou tard la *vertu*, les *grâces*, les *talents*,
SONT vainqueurs des jaloux et vengés des méchants. (GRESSET.)

Narbal et *moi* ADMIRIONS la bonté des dieux, qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu. (FÉNELON.)

Toi et *lui* vous ÊTES heureux. (BONIFACE.)

EXCEPTIONS.

501. — Quand plusieurs substantifs ou plusieurs pronoms composent le sujet, le verbe s'accorde avec le dernier substantif ou avec le dernier pronom.

502. — 1° Lorsque les mots formant les sujets sont synonymes : *Son courage, son intrépidité* ÉTONNE *les plus braves.*

Le noir venin, le fiel de leurs écrits
N'EXCITE en moi que le plus froid mépris. (COLARDEAU.)

La raison en est qu'il n'y a qu'une seule et même idée, quoiqu'il y ait plusieurs substantifs; puisqu'il y a unité dans l'esprit, il doit y avoir unité dans les mots. (*Voy.* l'emploi de *ce* aux *Observations particulières.*)

503. — 2° Quand les mots composant le sujet sont unis par la conjonction *ou : La faiblesse* OU *l'expérience nous* FAIT *commettre bien des fautes.*

Le bien ou le mal se MOISSONNE,
Selon qu'on sème le mal ou le bien. (LAMOTTE.)

Choisissez : l'un ou l'autre ACHÈVERA mes peines. (CORNEILLE.)

La conjonction *ou* donne l'exclusion à l'un des deux sujets, et l'accord a lieu avec le dernier, comme frappant le plus l'esprit.

504. — Cependant, si les mots unis par *ou* sont de différentes personnes, l'usage demande que le verbe se mette au pluriel, et qu'il s'accorde avec la personne qui a la priorité :

---

500. Comment l'accord a-t-il lieu quand le sujet se compose de deux ou de plusieurs substantifs ou pronoms?

501, 502, 503, 504, 505, 506. Quand plusieurs substantifs ou pronoms composent le sujet, dans quel cas le verbe s'accorde-t-il avec le dernier, et pourquoi?

Vous OU *moi* PARLERONS; *vous* OU *votre frère* VIENDREZ.

505. — 3° Quand les mots composant le sujet sont placés par gradation : *Ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu* L'EXIGE.

Le motif de cette exception est que, dans toute gradation, le dernier mot est l'expression dominante, celle qui efface toutes les autres, pour attirer sur elle l'attention. En effet, l'intérêt s'efface devant l'honneur; l'honneur humain devant Dieu. *Dieu* seul reste, et seul fait la loi au verbe. (*Voy.* l'emploi de *ct* aux *Observations particulières.*)

506. — 4° Lorsque les mots formant le sujet renferment une expression qui réunit en elle tous les mots qui précèdent, comme *tout*, *rien*, *personne*.

Le temps, les biens, la vie, *tout* EST à la patrie. (GRESSET.)
Voisins, amis, parents, *chacun* PRÉFÈRE son intérêt à celui de tout autre. (LEMARE.)

Ces sortes de phrases sont elliptiques, c'est comme s'il y avait : *Le temps, les biens, la vie* SONT *à la patrie, tout est à la patrie.* — *Voisins, amis, parents* PRÉFÈRENT *leur intérêt à celui de tout autre, chacun préfère son intérêt à celui de tout autre.*

507. — Dans ces deux derniers cas (505, 506), l'adjectif qualificatif suit la même loi que le verbe : *Le fer, le bandeau, la flamme est toute* PRÊTE (RACINE). *La fortune, les honneurs, la gloire, tout fut* DIGNE *de lui* (LAHARPE).

Remarques sur l'application de la règle qui a pour objet l'accord du verbe avec le sujet (499).

508. — *Première remarque*. Quand deux sujets, substantifs ou pronoms, sont unis par une des conjonctions, *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, le verbe s'accorde avec le premier sujet, le second sujet appartenant à un verbe sous-entendu :

L'enfer, *comme* le ciel, *prouve* un Dieu juste et bon.
La vertu, *ainsi que* le savoir, *a* son prix.

C'est comme s'il y avait :

L'enfer prouve un Dieu juste et bon, comme le ciel *prouve* un Dieu juste et bon.

La vertu a son prix, ainsi que le savoir *a* son prix.

509. — L'adjectif suit également cette règle : *L'autruche a la tête, ainsi que le cou,* GARNIE *de duvet.* (BUFFON.)

---

507. Dans ces deux derniers cas, l'adj. qualificatif suit-il la même loi?
508. Quand le verbe s'accorde-t-il avec le premier sujet?
509. Quelle autre partie du discours est soumise à cette règle?

510. — *Deuxième remarque.* La locution *l'un et l'autre*, exprimant la pluralité, demande le verbe au pluriel :

L'un et l'autre à ces mots *ont* levé le poignard. (RACINE.)

511. — *Troisième remarque. Ni l'un ni l'autre*, et tout sujet dont les parties sont unies par la conjonction *ni*, exigent aussi le verbe au pluriel : *J'ai lu vos deux discours : ni l'un ni l'autre ne* SONT *bons.* (Fabre.)

Ni l'or ni la grandeur ne nous *rendent* heureux. (LA FONTAINE.)

512. — *Exception.* Quand un des mots unis par *ni* peut seul faire l'action exprimée par le verbe, celui-ci se met au singulier : NI *l'un* NI *l'autre n'*OBTIENDRA *le prix.* NI *M. le duc*, NI *M. le cardinal ne* SERA *nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg.* (Fabre.)

513. — *Quatrième remarque.* Après deux ou plusieurs infinitifs employés comme sujets, le verbe se met au pluriel : VIVRE *et* JOUIR SERONT *pour lui la même chose* (J. J. Rousseau). ÊTRE *né grand et* VIVRE *en chrétien* N'ONT *rien d'incompatible* (Mass.). LIRE *trop et* LIRE *trop peu* SONT *deux défauts* (Lemare).

514. — On trouve dans les auteurs des exemples du verbe *être* au singulier après plusieurs infinitifs employés comme sujets : *Bien* ÉCOUTER *et bien* RÉPONDRE EST *une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation* (LA ROCHEFOUCAULD). *Le* FUIR et *le* BANNIR EST *tout ce que je puis* (CAMPISTRON). Le pluriel doit être préféré comme plus exact, et plus conforme à l'usage généralement adopté.

515. — Malgré les infinitifs qui précèdent, le verbe *être* se met au singulier lorsqu'il est précédé immédiatement du pronom *ce* : *Boire, manger, dormir,* C'EST *toute son occupation.*

Le pronom *ce*, second sujet employé par pléonasme (*), est destiné à rappeler les infinitifs qui précèdent, et à donner à la phrase plus de clarté, de précision et de force. Le verbe s'accorde avec ce pronom, par la raison qu'il est le dernier sujet énoncé, celui sur lequel s'arrête principalement l'attention.

(*) *Pléonasme* signifie *emploi de mots surabondants.*

---

510. A quel nombre met-on le verbe après *l'un et l'autre* employé comme sujet ?
511. *Ni l'un ni l'autre* est-il dans le même cas ?
512. Quelle est l'exception ?
513. A quel nombre met-on le verbe après deux ou plusieurs infinitifs employés comme sujets ?
514. Les auteurs suivent-ils toujours cette règle ?
515. Quand met-on le verbe au singulier, malgré les infinitifs qui précèdent ?

516. — *Cinquième remarque*. Le verbe *être* précédé de *ce* ne se met au pluriel que lorsqu'il est suivi d'une troisième personne du pluriel : *Ce* SONT *les* VICES *qui dégradent l'homme; ce* SONT EUX *qui le rendent malheureux*.

L'honneur parle, il suffit : ce *sont* là mes *oracles*. (RACINE.)

On dira donc avec le verbe *être* au singulier : C'EST *le travail et l'application;* C'EST *nous qui...*, C'EST *vous qui...*, parce qu'aucun de ces mots, *le travail, l'application*, *nous*, *vous*, ne forme une troisième personne du pluriel.

517. — *Sixième remarque*. Le verbe précédé d'un collectif qui a pour complément la préposition *de* et un substantif, s'accorde avec celui de ces deux mots (collectif ou substantif) qui frappe le plus l'attention, c'est-à-dire celui auquel on attribue principalement l'action ou l'état exprimé par le verbe. Exemples :

La moitié des passagers n'*avait* pas la force de s'inquiéter du danger. (VOLTAIRE.)

Accord du verbe avec la *moitié*, attendu que l'action exprimée par le verbe a rapport à ce collectif et non au substantif qui suit : en effet, ce ne sont pas les passagers, mais la moitié d'entre eux qui n'avait pas la force de s'inquiéter du danger.

Un grand nombre d'oiseaux *faisaient* résonner ces bocages de leurs doux chants. (FÉNELON.)

Accord du verbe avec le substantif *oiseaux*, par la raison que l'action exprimée par le verbe *faire* est attribuée à ce substantif, et non au collectif; ce sont les oiseaux, et non le nombre, qui faisaient résonner ces bocages.

La quantité de fourmis *était* si grande, que la récolte fut détruite.

Accord du verbe avec *la quantité*, attendu que l'état exprimé par le verbe *être* et l'adjectif *grande* convient à ce collectif, et non au substantif qui suit : c'est la quantité qui était grande, et non les fourmis.

Une nuée de barbares *désolèrent* le pays. (Académie.)

Accord du verbe avec le substantif *barbares*, parce que l'action exprimée par le verbe *désoler* est plus en rapport avec

---

516. Quand le verbe *être* précédé de *ce* se met-il au pluriel?

517. Quelle règle d'accord suit le verbe précédé d'un collectif?

ce substantif qu'avec le collectif *nuée :* en effet, ce sont les barbares qui désolèrent le pays, et non la nuée.

Enfin, on dira avec le verbe au singulier : *Cette foule d'enfants* ENCOMBRAIT *la rue*, parce que l'action d'*encombrer* est plus en rapport avec *foule* qu'avec *enfants;* avec le verbe au pluriel : *Une foule d'enfants* COURAIENT *dans la rue*, attendu que l'action de *courir* convient mieux aux *enfants* qu'à la *foule;* avec le verbe au singulier : *Un déluge de pleurs* INONDAIT *son visage*, par la raison que l'action d'*inonder* est plus en rapport avec *déluge* qu'avec *pleurs;* avec le verbe au pluriel : *Une quantité de pleurs* COUVRAIENT *son visage*, attendu que l'action de *couvrir* convient mieux à *pleurs* qu'à *quantité.*

518. — Ce qui précède étant bien compris, on concevra facilement que, lorsqu'il y a deux verbes dans une phrase, l'un de ces verbes peut être en rapport avec le collectif, et l'autre avec le substantif complément du collectif :

La totalité des marchandises qui vous *ont été expédiées est arrivée* à bon port.
La moitié des troupes qui *firent* la guerre *périt* de misère.
La plus grande partie du bois qui *a été coupé* n'a pas *été brûlée.*
Le tiers des livres qui *parurent* ne *fut* pas *vendu.*

519. — Quand l'action ou l'état exprimé par le verbe peut être attribué également au collectif et au substantif qui suit, ce qui a lieu très-fréquemment, l'usage le plus général est de faire accorder le verbe avec le collectif, s'il est *général*, et avec le substantif qui suit, si le collectif est *partitif :*

La totalité des hommes *redoute* la mort. (BUFFON.)

Une foule de *soldats s'aperçurent* que ceux qui avaient été tués étaient tous Romains. (VERTOT.)

La multiplicité des chefs *mit* parmi les Phéniciens une confusion qui accéléra leur perte. (BARTHÉLEMY.)

Une troupe de *nymphes* couronnées de fleurs *nageaient* en foule derrière le char. (FÉNELON.)

520. — La raison de cet accord est facile à comprendre : le collectif général, exprimant un nombre total, un nombre déterminé, fixe principalement l'attention : c'est l'idée dominante. Le collectif parti-

---

518. Lorsqu'une phrase renferme deux verbes, ceux-ci doivent-ils se rapporter tous les deux au collectif ou au substantif qui suit ?

519. Comment l'accord a-t-il généralement lieu quand le verbe exprime une action ou un état qui peut s'attribuer également au collectif et au substantif qui suit ?

520. Quelle est la raison de cet accord ?

tif, au contraire, ne marquant qu'une partie, qu'un nombre indéterminé, n'est, pour ainsi dire, qu'accessoire, et c'est sur le substantif qui suit que s'arrête l'attention.

521. — Lorsque le collectif est exprimé par *la plupart* ou par un adverbe de quantité, comme *beaucoup*, *peu*, *assez*, *infiniment*, etc., l'accord du verbe a toujours lieu avec le substantif placé après *la plupart* ou après l'adverbe de quantité : *La plupart du monde* PRÉTEND; *la plupart de ses amis l'*ABANDONNÈRENT (Acad.); *beaucoup d'hommes* SONT *imprudents; peu de gens* CONNAISSENT *le prix du temps; assez de pays* ONT ÉTÉ *ravagés par la guerre.*

Seigneur, tant de bontés *ont* lieu de me con ondre. (RACINE.)
Jamais tant de beauté *fut*-elle couronnée (IDEM.)

522. — Souvent le substantif complément des collectifs *beaucoup*, *peu* et *la plupart* est sous-entendu, et alors l'accord du verbe se fait avec ce substantif comme s'il était exprimé : *La plupart* SONT *sujets à des infirmités*, c'est-à-dire *la plupart* des hommes *sont sujets à des infirmités. Beaucoup* AIMENT *le jeu*, *peu* TRAVAILLENT *avec ardeur*, c'est-à-dire *beaucoup* d'enfants *aiment le jeu*, *peu* d'enfants *travaillent avec ardeur.*

523. — Il est à remarquer que l'adjectif qualificatif précédé d'un collectif est soumis aux mêmes règles que le verbe : *Une troupe de jeunes filles* TIMIDES *et* INQUIÈTES; — *la totalité des enfants*, INCAPABLE *de prévoyance, ne voit que le présent.*

524. — Le pronom relatif prenant le nombre et la personne de son antécédent, il résulte de là que tout verbe qui a pour sujet le pronom relatif *qui* s'accorde avec ce pronom en nombre et en personne, comme il s'accorderait avec l'antécédent de ce pronom. Exemples :

L'homme et la femme *qui travaillent ;*
Cette réserve, cette retenue *qui* nous *charme;*
Cette faiblesse ou cette indifférence *qui étonne;*
C'est vous ou moi *qui répondrons ;*
C'est votre intérêt, votre honneur, Dieu *qui exige* ce sacrifice ;
C'est votre temps, votre fortune, votre vie, tout *qui est dû* à la patrie ;

---

521. Avec *la plupart*, *beaucoup*, *peu*, *assez*, etc., comment se fait l'accord du verbe?

522. En est-il de même quand le complément de *beaucoup*, *peu*, *la plupart*, etc., est sous-entendu?

523. Qu'y a-t-il à remarquer sur l'adjectif qualificatif précédé d'un collectif?

524. Comment s'accorde le verbe qui a pour sujet le pronom relatif *qui?*

C'est l'un et l'autre *qui méritent* des éloges;
Ce n'est ni l'un ni l'autre *qui sont* coupables;
Ce n'est ni la fortune ni le rang *qui font* le bonheur;
Ce n'est ni l'un ni l'autre *qui est* mon père;
Cette multitude de vices *qui dégrade* l'espèce humaine;
Une foule de soldats *qui combattent* vaillamment.

Dans ces phrases, le verbe doit s'écrire comme s'il y avait : *l'homme et la femme* TRAVAILLENT; *cette réserve, cette retenue nous* CHARME; *cette faiblesse ou cette indifférence* ÉTONNE; *vous ou moi* RÉPONDRONS; *votre intérêt, votre honneur, Dieu* EXIGE *ce sacrifice; votre temps, votre fortune, votre vie, tout* EST DU *à la patrie; l'un et l'autre* MÉRITENT *des éloges; ni l'un ni l'autre ne* SONT *coupables; ni la fortune ni le rang ne* FONT *le bonheur; ni l'un ni l'autre n'*EST *mon père; cette multitude de vices* DÉGRADE *l'espèce humaine; une foule de soldats* COMBATTENT *vaillamment.*

Complément des verbes.

525. — Un verbe ne peut avoir deux compléments directs. Aussi a-t-on blâmé ce vers de Racine :

Ne *vous* informez pas *ce* que je deviendrai,

dans lequel *vous* et *ce* figurent comme compléments directs du verbe *informer*. La grammaire exige : *Ne vous informez pas* DE CE *que je deviendrai*, et alors *informer* n'a plus pour complément direct que *vous*, *de ce* étant un complément indirect.

526. — Un verbe ne doit pas avoir deux compléments indirects pour exprimer le même rapport. Ne dites donc pas : *C'est* A VOUS A QUI *je parle, c'est* DE VOUS DONT *il s'agit, c'est* A LA VILLE OU *je vais.*

Pour faire ressortir le vice de ces phrases, il suffit de supprimer *c'est*, qui ne sert qu'à rendre plus sensible ce qu'on dit : *je parle* A VOUS, A QUI; *il s'agit* DE VOUS, DONT; *je vais à la ville*, A LAQUELLE, car *où* est l'équivalent de *à laquelle.* Puisqu'il n'y a qu'un verbe, il est évident qu'il n'y a qu'un rapport à exprimer, et que, ce rapport étant énoncé par *à vous, de vous, à la ville*, les compléments *à qui, dont, où*, sont complétement inutiles, et conséquemment employés abusive-

---

525. Pourquoi ne dit-on pas : *Ne vous informez pas* CE *que je deviendrai?*
526. Expliquez pourquoi cette phrase : *C'est* A *vous* A QUI *je parle*, est incorrecte.

ment. Au lieu d'exprimer ce rapport inutile, il faut lier les deux propositions l'une à l'autre, et c'est à quoi sert la conjonction *que*. Dites donc : *C'est à vous* QUE *je parle, c'est de vous* QU'*il s'agit, c'est à la ville* QUE *je vais*.

527. — Il ne faut pas donner à un verbe un autre complément que celui qu'il exige : par exemple, *nuire*, *parler*, *pardonner*, demandent un complément indirect, car on dit : *nuire à quelqu'un*, *parler à quelqu'un*, *pardonner à quelqu'un*. Il ne faut donc pas dire : *Ils se sont nui les uns* LES AUTRES; *ils se sont parlé l'un* L'AUTRE; *tout coupables qu'ils sont, je* LES *ai pardonnés;* dites : *Ils se sont nui les uns* AUX AUTRES; *ils se sont parlé l'un* A L'AUTRE; JE LEUR *ai pardonné*. De même on dira : *L'amitié qui les unit l'un* A L'AUTRE, *qui les lie l'un* A L'AUTRE, et non pas *qui les unit l'un* L'AUTRE, *qui les lie l'un* L'AUTRE.

528. — Quand deux verbes ne veulent pas le même complément, c'est-à-dire quand l'un veut un complément direct et l'autre un complément indirect, il faut donner à chacun le complément qui lui convient :

Il attaqua *la ville* et *s'en empara*.

Il attaqua et s'empara de la ville serait incorrect; car *de la ville*, complément indirect de *s'empara*, ne saurait convenir à *attaqua*, qui veut un complément direct.

529. — La même chose a lieu lorsque deux verbes exigent des compléments indirects marqués par des prépositions différentes. Ainsi on dira : *Un grand nombre de vaisseaux entrent* DANS *ce port, et* EN *sortent tous les mois*, et non pas : *entrent et sortent de ce port*, attendu qu'on dit *entrer* DANS *et sortir* DE.

530. — Lorsqu'un verbe a deux compléments de nature différente, c'est-à-dire un complément direct et un complément indirect, le plus court doit être placé le premier.

Il faut opposer *un maintien stoïque* aux propos et aux injures des méchants.

Les hypocrites parent *des dehors de la vertu* les vices les plus honteux et les plus décriés.

---

527. Quel complément ne faut-il pas donner à un verbe ?

528. Que faut-il faire quand deux verbes ne veulent pas le même complément ?

529. La même chose a-t-elle lieu quand les deux verbes exigent des compléments marqués par des propositions différentes ?

530. Quel complément place-t-on le premier quand il y en a un direct et un indirect ?

531. — Si les compléments sont d'égale longueur, le complément direct se place le premier : *Les Français vainquirent les Espagnols à Villaviciosa.*

532. — Il faut éviter de placer les compléments indirects de manière qu'ils donnent lieu à une équivoque. On ne dira donc pas : *Croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés* PAR LA DOUCEUR? *Les maîtres qui grondent ceux qui les servent,* AVEC EMPORTEMENT, *sont les plus mal servis.* Il faut dire : *Croyez-vous pouvoir ramener* PAR LA DOUCEUR *ces esprits égarés?* — *Les maîtres qui grondent* AVEC EMPORTEMENT *ceux qui les servent, sont les plus mal servis.*

533. — Lorsque le complément d'un verbe renferme plusieurs parties unies par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, ces parties doivent être exprimées par des mots de même espèce, c'est-à-dire qu'alors les conjonctions *et*, *ni*, *ou*, ne doivent unir qu'un substantif à un substantif, un verbe à un verbe, une proposition à une proposition, etc. De là, les phrases suivantes sont incorrectes :

Il aime *le jeu* et à *étudier.*
Ils se plaisent au *spectacle* ou à *se promener.*
Il n'est pas nécessaire d'apprendre à *tirer* de l'arc, ni le *maniement* du javelot.
Je crois *vos raisons excellentes*, et *que vous le convaincrez.*

Il faut : *Il aime le jeu et l'étude; — ils se plaisent au spectacle ou à la promenade; il n'est pas nécessaire d'apprendre à tirer de l'arc, ni à manier le javelot; — je crois que vos raisons sont excellentes, et que vous le convaincrez.*

534. — Les verbes passifs forment leur complément à l'aide d'une des prépositions *de* et *par :* ils prennent *de* quand ils expriment un sentiment, une passion, en un mot un mouvement de l'âme, et *par* lorsqu'ils signifient une action à laquelle l'esprit ou le corps a seul part : *L'honnête homme est estimé* DE *tout le monde. — Une grande partie de la terre a été conquise* PAR *les Romains.*

535. — *Remarque.* Cependant, au lieu de la préposition *de*, l'usage permet d'employer *par*, pour éviter plusieurs *de : Votre conduite a été approuvée* D'*une commune voix* PAR *toutes les personnes sages et éclairées.* (WAILLY.)

---

531. Les compléments étant d'égale longueur, lequel place-t-on le premier?
532. Que doit-on éviter en plaçant les compléments indirects?
533. Pour quelle raison ne dit-on pas : Il aime le *jeu* et *à étudier?*
534. Comment les verbes passifs forment-ils leur complément?
535. Après un verbe passif peut-on employer *par* au lieu de la préposition *de?*

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

536. — Le verbe *avoir* marque l'action : *il a aimé;* le verbe *être*, l'état : *il est aimé;* d'où il résulte :

537. — 1° Que la plupart des verbes neutres, exprimant une action, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir : j'ai succédé, il a régné, nous avions dormi, vous aviez marché, il a paru, ils ont péri*, etc.

538. — Excepté : *aller, arriver, choir, décéder, mourir, naître, tomber, venir*, et les composés *devenir, parvenir, revenir*, qui prennent l'auxiliaire *être*, quoique l'action qu'ils expriment exige le verbe *avoir;* mais l'usage en a décidé autrement.

539. — 2° Qu'un certain nombre de verbes neutres, comme *accourir, disparaître, croître, cesser, monter, descendre, entrer, sortir, passer, partir, grandir, déchoir, échoir, empirer, vieillir*, etc., prennent tantôt *avoir* et tantôt *être : avoir*, lorsque c'est l'*action* que le verbe exprime que l'on a en vue, et *être*, quand l'*état* est l'idée principale que l'on veut exprimer. Ce sont les circonstances dont le verbe est accompagné qui indiquent le plus souvent lequel de ces deux points de vue on envisage. Ainsi je dirai avec *avoir : Elle* A *disparu subitement; la fièvre* A *cessé hier; la rivière* A *monté rapidement; le baromètre* A *descendu de plusieurs degrés en peu d'heures; il* A *passé en Amérique en tel temps; le trait* A *parti avec impétuosité* (Académie); et avec le verbe *être : Elle* EST *disparue depuis quinze jours; la fièvre* EST *cessée depuis quelque temps; il* EST *monté, il* EST *descendu depuis une heure; les chaleurs* SONT *passées maintenant; les troupes* SONT *parties pour six mois* (Académie).

540. — *Remarque*. Plusieurs de ces verbes s'emploient quelquefois activement, c'est-à-dire avec un complément direct, et alors ils prennent, comme les verbes actifs, l'auxiliaire *avoir : on les* A *descendus; il* A *monté l'escalier; on l'*A *sorti d'une affaire désagréable; j'*AI *passé la nuit sans dormir.* (Académie.)

---

536. Que marquent le verbe *avoir* et le verbe *être?*
537. Quel auxiliaire prennent la plupart des verbes neutres?
538. Quels verbes neutres prennent, par exception, le verbe *être?*
539. Quels sont les verbes neutres qui prennent tantôt le verbe *avoir*, tantôt le verbe *être*, et dans quel cas?
540. Quelques-uns de ces verbes s'emploient-ils activement?

541. — Quelques verbes neutres changent d'auxiliaire en changeant d'acception.

542. — *Convenir*, dans le sens d'*être convenable*, prend *avoir*, et *être* dans le sens de *demeurer d'accord : Cette maison m'*A *convenu, et je* SUIS *convenu du prix*. (Acad.)

543. — *Demeurer* prend le verbe *avoir*, dit l'Académie, quand il a le sens d'*habiter : Il* A *demeuré à Madrid* (Acad.); ou qu'il signifie *employer du temps à : Il* A *demeuré une heure à faire cela* (Acad.). — Dans toute autre acception, *demeurer* prend le verbe *être : Il* EST *demeuré en chemin; où en* EST-*il demeuré de son travail?* (Acad.)

544. — On dit : *Cette faute m'*EST *échappée*, pour signifier qu'on l'a faite par inadvertance; et : *Elle m'*A *échappé*, pour faire entendre qu'on ne l'a pas remarquée.

545. — *Expirer* se dit des personnes et des choses.

Se disant des personnes, il signifie *mourir*, et prend *avoir : Cet homme* A *expiré dans mes bras*.

Se disant des choses, il signifie *arriver au terme de sa durée*, et prend les deux auxiliaires : *avoir* pour exprimer l'action : *Son bail* A *expiré à la Saint-Jean* (Acad.); *être* pour marquer l'état : *Les délais* SONT *expirés* (Acad.).

546. — *Remarque*. *Expirer*, appliqué aux personnes, exige, comme tous les verbes conjugués avec *avoir*, que son auxiliaire ne soit jamais sous-entendu. Il ne faut donc pas imiter Racine lorsqu'il dit :

. . . . . A ces mots, ce héros *expiré*
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

Un *héros expiré* n'est pas plus français qu'un *héros triomphé*, un *homme dormi*. La grammaire demande *ce héros* AYANT *expiré*.

547. — *Rester*, dans le sens de *demeurer*, de *séjourner*, prend *avoir : Il* A *resté deux jours à Lyon*. (Acad.)

Dans toute autre acception, il prend *être : Il* EST *resté tout interdit*. *Il* ÉTAIT *resté à Bordeaux pendant qu'on le croyait à Paris*, c'est-à-dire, *il était*, *il se trouvait à Bordeaux*, etc.

---

541. Quelques verbes neutres changent-ils d'auxiliaire en changeant d'acception?
542. Quand *convenir* prend-il *avoir* et *être?*
543. Quand *demeurer* prend-il *avoir* et *être?*
544. Que remarque-t-on sur *échapper?*
545. Sur *expirer*, se disant des personnes et des choses?
546. Sous-entend-on l'auxiliaire quand *expirer* se dit des personnes?
547. Quel auxiliaire prend *rester?*

DE L'EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF ET DU CONDITIONNEL.

548. — Le *présent* s'emploie à la place du *passé* pour rendre la narration plus vive, plus animée :

J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il *veut* les rappeler, et sa voix les *effraie*. (RACINE.)

549. — Il faut alors que tous les verbes qui sont dans la même phrase, et qui expriment une idée de passé, soient au présent. Ainsi on ne dira pas : *Il provoque son adversaire, s'élance sur lui et le* TERRASSA ; ni : *Tandis que le cardinal Mazarin* GAGNAIT *des batailles sur les ennemis de l'État, les siens combattent contre lui*. La grammaire exige : *Il provoque son adversaire, s'élance sur lui et le terrasse. — Tandis que le cardinal Mazarin gagne des batailles contre les ennemis de l'État, les siens combattent contre lui.*

550. — L'*imparfait*, exprimant un temps passé, ne doit pas s'employer :

1° Pour une action qui a lieu à l'instant de la parole ; on ne dira donc pas : *J'ai appris que vous* ÉTIEZ *à Paris*, si la personne y est encore ; il faut dire : *J'ai appris que vous* ÊTES *à Paris.*

2° Pour une action qui a lieu dans tous les temps, comme une maxime, un axiome. D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *Je vous ai dit que la sagesse l'*EMPORTAIT *sur les richesses. Je vous ai démontré que la terre* ÉTAIT *ronde*. La chose étant toujours vraie, ayant toujours lieu, c'est le présent qu'il faut employer : *Je vous ai dit que la sagesse l'*EMPORTE *sur les richesses. Je vous ai démontré que la terre* EST *ronde*. L'imparfait exprimerait tout le contraire de ce qu'on veut dire, il indiquerait que la sagesse a été supérieure aux richesses, et qu'elle a cessé de l'être ; que la terre a été ronde et qu'elle ne l'est plus.

551. — Le *passé indéfini* désigne un temps passé, soit entièrement écoulé : J'AI REÇU *une lettre l'année dernière, le mois passé, la semaine dernière, hier ;* soit qu'il en reste

---

548. A la place de quel autre temps emploie-t-on le *présent*?

549. Pourquoi ne dit-on pas : *Il* PROVOQUE *son adversaire,* S'ÉLANCE *sur lui et le* TERRASSA ?

550. Quelles sont les deux circonstances où l'on ne doit pas employer l'imparfait de l'indicatif?

551. Qu'est-ce que désigne le passé indéfini ?

encore quelque portion à s'écouler : J'AI REÇU *une lettre cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui.*

552. — Le *passé défini* désigne un temps complétement écoulé, et séparé par l'intervalle d'une nuit au moins de l'instant où l'on parle. Ainsi on ne dira pas : JE REÇUS *une lettre cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui;* car on est encore dans le temps dont il s'agit.

553. — Il résulte de la distinction qui vient d'être établie entre le passé défini et le passé indéfini, que, pour un temps dans lequel on n'est plus, on peut également bien faire usage de l'un ou de l'autre de ces temps, et dire : *Je vous* ÉCRIVIS ou *je vous* AI ÉCRIT *hier. Nous le* RENCONTRAMES ou *nous l'*AVONS RENCONTRÉ *l'année passée.*

554. — *Remarque.* Lorsqu'on a à exprimer plusieurs fois un temps passé complétement écoulé, on ne doit pas, dans la même phrase, employer tantôt le passé défini et tantôt le passé indéfini, comme dans cet exemple : JE REÇUS *hier une lettre à laquelle* J'AI RÉPONDU *tout de suite;* il faut dire : JE REÇUS *hier une lettre à laquelle* JE RÉPONDIS *tout de suite;* ou J'AI REÇU *hier une lettre à laquelle* J'AI RÉPONDU *tout de suit*

555. — Le *plus-que-parfait*, exprimant un temps passé antérieur à un autre temps qui est écoulé, ne doit pas s'employer pour le *passé indéfini*, qui exprime simplement un temps passé; ne dites donc pas : *J'ai appris que vous* AVIEZ VOYAGÉ. Il s'agit ici d'un temps passé sans aucune idée d'antériorité par rapport au premier verbe; dites : *J'ai appris que vous* AVEZ VOYAGÉ.

556. — Le *conditionnel* ne doit pas s'employer pour le futur; ne dites donc pas : *On m'a assuré que vous* VOYAGERIEZ *incessamment.* Il s'agit simplement d'un temps à venir sans aucune idée de condition; dites : *que vous* VOYAGEREZ, etc.

557. — Lorsque le verbe de la proposition principale est à un temps passé, le verbe de la proposition incidente doit être au *conditionnel présent*, et non au *conditionnel passé*, pour exprimer un passé postérieur à l'égard du verbe de la proposition principale. Dites donc : *Je croyais que vous* VIENDRIEZ,

---

552. Que désigne le passé défini ?
553. Que résulte-t-il de la distinction qui vient d'être établie ?
554. Peut-on dire : *Je reçus* hier une lettre à laquelle *j'ai répondu* tout de suite ?
555. Pour quel temps ne doit-on pas employer le plus-que-parfait ?
556. Pour quel temps ne doit-on pas employer le conditionnel ?
557. Pourquoi ne doit-on pas dire : Je croyais que vous *seriez venu* ?

et non : *que vous* SERIEZ VENU; *j'aurais parié qu'il* PLEUVRAIT, et non : *qu'il* AURAIT PLU; *je m'attendais qu'il m'*ÉCRIRAIT, et non : *qu'il m'*AURAIT ÉCRIT; *j'aurais parié que vous* RÉUSSIRIEZ, et non : *que vous* AURIEZ RÉUSSI.

DE L'EMPLOI DU SUBJONCTIF.

558. — Le *subjonctif* est le mode du doute, de l'indécision.

559. — *Première règle.* On emploie le subjonctif après les verbes qui expriment une idée de volonté, de commandement, de désir, de doute, de crainte, ou toute autre idée qui fait naître de l'incertitude sur le résultat de l'action exprimée par le second verbe :

Il veut
Il exige } que vous *fassiez* votre devoir.
Il désire

560. — *Deuxième règle.* Après un verbe accompagné d'une négation ou qui exprime une interrogation :

Je ne crois pas qu'il *parte.*
Croyez-vous qu'il *soit* votre ami ?
Ne cherchez pas quelqu'un qui *soit* plus modeste.
Cherchez-vous une personne qui *soit* plus habile ?

561. — *Exception.* Le subjonctif cesse d'avoir lieu quand l'interrogation est un tour oratoire qui, loin de marquer le doute, ne sert qu'à affirmer avec plus de force :

. . . . Madame, oubliez-vous
Que Thésée *est* mon père et qu'il *est* votre époux ? (RACINE.)

562. — *Troisième règle.* Après un verbe unipersonnel ou employé unipersonnellement :

Il semble
Il convient
Il faut } qu'il *vienne.*
Il est juste
Il est fâcheux

563. — *Exception. Il semble,* accompagné d'un complément indirect de personne, *il y a, il paraît, il résulte, il est*

---

558. Dites ce que c'est que le subjonctif ?
559. Faites connaître la première règle sur l'emploi du subjonctif.
560. Faites connaître la deuxième règle.
561. Quelle est l'exception à cette règle ?
562. Faites connaître la troisième règle sur l'emploi du subjonctif.
563. Quelle est l'exception à cette règle ?

certain, *il est vrai*, et quelques autres verbes unipersonnels qui expriment quelque chose de positif, demandent l'indicatif :

Il me semble
Il vous semble
Il paraît
Il est sûr
} qu'il *a* raison.

A moins que ces verbes ne soient accompagnés d'une négation, ou qu'ils n'expriment une interrogation : *Il ne me semble pas, il ne paraît pas qu'il* AIT *raison.* — *Vous semble-t-il, paraît-il qu'il* AIT *raison?*

564. — *Quatrième règle.* Après un pronom relatif ou l'adverbe *où*, quand, l'un ou l'autre est précédé de *le seul*, de *peu*, de *le plus*, *le moins*, *le mieux*, *la plus*, *la moins*, *la mieux*, *les plus*, etc.

Le chien est LE SEUL *animal dont la fidélité* SOIT *à l'épreuve.* (BUFFON.)

Il y a PEU D'*hommes qui* SACHENT *supporter l'adversité.* (MASSILLON.)
C'est LA SEULE *place où vous* PUISSIEZ *aspirer.* (Académie.)
Détestables flatteurs ! présent *le plus* funeste
Que PUISSE *faire* aux rois la vengeance céleste. (RACINE.)
C'est le MOINS *honnête homme qu'il y* AIT. (BOSSUET.)

Le meilleur étant pour *le plus bon*, *le pire* pour *le plus mauvais* et *le moindre* pour *le plus petit*, il résulte de là qu'on doit dire avec le subjonctif : *c'est* le meilleur *homme que je connaisse; c'est* la moindre *faute qu'il* puisse *commettre.*

565. — *Exception.* Au lieu du subjonctif, on emploierait l'indicatif, si le verbe de la proposition incidente exprimait une chose positive, incontestable : *De ces deux officiers, c'est le plus jeune que je* CONNAIS ; — *C'est le moins étourdi des élèves qui* SONT *dans cette classe qu'on a récompensé.*

566. — *Cinquième règle.* Après un pronom relatif ou l'adverbe *où*, quand le verbe qui suit exprime quelque chose de douteux, d'incertain : *Je cherche quelqu'un qui me* RENDE *ce service; — je sollicite une place que je* PUISSE *remplir; j'irai dans une retraite où je* SOIS *tranquille.* En effet, il est possible que la personne que je cherche ne me rende pas ce service, que je ne puisse pas remplir la place que je sollicite, et que je ne sois pas tranquille dans la retraite où j'irai; c'est le subjonctif qui exprime ce doute, cette incertitude. Remarquez qu'on dirait

---

564. Faites connaître la quatrième règle sur l'emploi du subjonctif.
565. Quelle est l'exception à cette règle ?
566. Faites connaître la cinquième règle sur l'emploi du subjonctif.

bien aussi : *qui me* RENDRA *ce service; que je* PEUX *remplir; où je* SERAI *tranquille;* mais le sens ne serait plus le même : l'état ou l'action marquée par le verbe *rendre*, *pouvoir* et *être* serait représentée comme certaine, positive.

567. — *Sixième règle*. Après *quelque... que*, *quel que*, *quoi que*, *quoique* (conj.) : *Quelque riche que vous* SOYEZ; — *quels que* SOIENT *vos talents;* — *quoi que vous* DISIEZ; — *quoique vous* SOYEZ *son ami.*

568. — *Septième règle.* Après certaines locutions conjonctives; tels sont : *afin que*, *pour que*, *à moins que*, *en cas que*, *avant que*, *bien que*, *encore que*, *de crainte que*, *de peur que*, *pourvu que*, *sans que*, *jusqu'à ce que*, etc. :

Je suis venu *pour que* nous *parlions* de notre affaire. (Acad.)
Il n'en fera rien, *à moins* que vous ne lui *parliez*. (Id.)
Il reçut une gratification, *bien qu*'il ne l'*eût* guère méritée. (Id.)
Je vous écrirai *avant que* vous *partiez*. (Id.)

569. — *Huitième règle.* Après la conjonction *que* employée pour une des locutions conjonctives ci-dessus, ou dans le sens de *si* :

Approchez, QUE *nous vous* PARLIONS (Acad.), c'est-à-dire, AFIN QUE *nous vous parlions.*

Il ne fait pas de voyage QU'*il ne* SOIT *malade* (Acad.), c'est-à-dire, SANS QU'*il soit malade.*

Si vous étiez sage, et QUE *vous voulussiez travailler*, c'est-à-dire, *et* SI *vous vouliez travailler.*

570. — *De façon que*, *de sorte que*, *de manière que*, *si ce n'est que*, *sinon que*, demandent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif : le subjonctif, quand l'idée tient du doute, de l'avenir : *Conduisez-vous de manière que vous* OBTENIEZ *l'estime des honnêtes gens;* et l'indicatif, lorsqu'elle est positive, et qu'elle a rapport au présent ou au passé : *Il se conduit de manière qu'il* OBTIENT, *il s'est conduit de manière qu'il a* OBTENU *l'estime des honnêtes gens.*

DE L'EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

571. — Le subjonctif étant toujours sous la dépendance d'un autre verbe, c'est le temps du verbe précédent qui déter-

---

567. Faites connaître la sixième règle sur l'emploi du subjonctif.
568. Faites connaître la septième.
569. Faites connaître la huitième.
570. Dans quel cas *de façon que, de sorte que*, etc., demandent-ils le subjonctif et l'indicatif?
571. Qu'est-ce qui détermine le temps du subjonctif dont on doit faire usage?

mine quel temps du subjonctif il faut employer : *Je ne* CROIS *pas que vous* VENIEZ, *je ne* CROYAIS *pas que vous* VINSSIEZ.

572. — *Remarque.* Quelquefois, par inversion, le subjonctif précède le verbe dont il dépend, comme dans cette phrase : *Quelque sages que nous soyons, nous commettons bien des fautes.* Pour faire l'application de la règle, il suffit de rétablir les mots dans leur ordre naturel : *Nous commettons bien des fautes, quelque sages que nous soyons.* Cette inversion a le plus souvent lieu avec *quelque, quoique, afin que,* et quelques autres locutions conjonctives.

573. — Après le présent et le futur de l'indicatif, on emploie le *présent* ou le *passé* du subjonctif, selon le temps qu'on veut exprimer à l'égard du premier verbe : le *présent* pour marquer un présent ou un futur, et le *passé* pour exprimer un passé :

Je doute
Je douterai } que vous *étudiiez* maintenant, demain.

Je doute
Je douterai } que vous *ayez étudié* hier.

574. — *Exception.* Après le présent et le futur de l'indicatif, on emploie l'*imparfait* du subjonctif au lieu du présent, et le *plus-que-parfait* au lieu du passé, si le verbe au subjonctif a sous sa dépendance une expression conditionnelle, énoncée ordinairement par *si* ou bien par *quand* ou par *sans*, ayant l'un et l'autre le sens de *si.* Alors l'imparfait du subjonctif équivaut au *conditionnel présent*, et le plus-que-parfait au *conditionnel passé.*

Je ne crois pas
Je ne croirai pas } que vous *étudiassiez* maintenant, demain, *si* l'on ne vous y contraignait.

Je ne pense pas
Je ne penserai pas } que vous *eussiez étudié* hier, *si* l'on ne vous y eût contraint.

Je ne présume pas, je ne présumerai pas que vous m'*eussiez écrit*, *quand* même vous l'auriez pu, c'est-à-dire, *si* vous l'aviez pu.

Je ne crois pas, je ne croirai pas qu'il *réussît sans* vous, c'est-à-dire, *si* vous ne le protégiez pas.

Je ne suppose pas, je ne supposerai pas qu'il *eût réussi sans votre protection*, c'est-à-dire, *si* vous ne lui aviez pas accordé votre protection.

Dans ces exemples, *que vous étudiassiez* signifie *que vous étudieriez ;* — *que vous eussiez étudié*, que vous *auriez étudié ;* et de même pour les autres exemples.

---

572. Le subjonctif suit-il toujours le verbe dont il dépend ?
573. Après quels temps emploie-t-on le présent ou le passé du subjonctif ?
574. Quelle est l'exception à cette règle ?

575. — *Remarque.* L'expression conditionnelle *sans* avec son complément éveille quelquefois une idée de temps présent : dans ce cas, après le présent et le futur, il faut employer le présent du subjonctif, qui répond alors au *futur*, et non pas au *conditionnel* : *Je ne crois pas, je ne croirai pas qu'il* RÉUSSISSE *sans vous;* le sens est : *il ne réussira pas, si vous ne le protégez pas.*

576. — Après l'imparfait, le plus-que-parfait, les passés et les conditionnels, on emploie l'*imparfait* ou le *plus-que-parfait* du subjonctif, selon le temps qu'on veut exprimer à l'égard du premier verbe : l'*imparfait*, pour exprimer un présent ou un futur, et le *plus-que-parfait*, pour marquer un passé :

Je doutais
Je doutai
J'ai douté
Je douterais
J'aurais douté
J'avais douté
} que vous *étudiassiez* aujourd'hui, demain

Je doutais
Je doutai
J'ai douté
Je douterais
J'aurais douté
J'avais douté
} que vous *eussiez étudié* la semaine passée.

577. — *Première exception.* Après un passé indéfini suivi d'une des locutions conjonctives *afin que*, *pour que*, *de crainte que*, *de peur que*, *quoique*, *bien que*, on emploie le présent du subjonctif, au lieu de l'imparfait, pour exprimer un temps présent ou un temps futur : *Dieu nous a donné la raison, afin que nous* DISCERNIONS *le bien d'avec le mal* (temps présent). *Nous lui avons écrit pour qu'il* PRENNE *demain une détermination* (temps futur).

578. — *Deuxième exception.* Après un passé indéfini, l'usage permet d'employer le passé du subjonctif, au lieu de l'imparfait : *A-t-on jamais vu un homme qui* AIT MONTRÉ *plus de courage ?*

---

575. En est-il toujours ainsi avec l'expression conditionnelle *sans* ?

576. Quand emploie-t-on l'imparfait et le plus-que-parf. du subjonctif ?

577. Quelle est la première exception à cette règle ?

578. Quelle est la seconde exception ?

DE L'EMPLOI DE L'INFINITIF.

579. — L'infinitif s'emploie comme *sujet* et comme *complément.*

580. — Employé comme sujet, l'infinitif suit les règles que nous avons données aux nos 513 et 515 sur l'accord du verbe avec son sujet.

581. — Employé comme complément, il doit se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. On ne dira donc pas : *C'est pour* FAIRE *des heureux que le Seigneur nous donne. Je t'instruis pour* RENDRE *service à tes parents.* Dans ces phrases, les infinitifs FAIRE, RENDRE, ont un rapport équivoque : *faire* semble se rapporter également au *Seigneur* et à *nous*, et *rendre* à *je* et à *te.* En effet, est-ce pour *que nous fassions des heureux*, ou *pour qu'il les fasse*, que le Seigneur nous donne ? est-ce pour *que je rende* service à tes parents, ou pour que *tu leur rendes* service toi-même, que je t'instruis ? C'est ce que la phrase n'indique pas. Dans ces phrases et les semblables, il faut remplacer l'infinitif par un autre mode que l'on met au temps et à la personne qu'exige le sens ; on dira donc : *C'est pour que nous fassions des heureux que le Seigneur nous donne. C'est pour que je rende service à tes parents que je t'instruis.* Ou : *C'est pour qu'il fasse des heureux que le Seigneur nous donne. C'est pour que tu rendes service à tes parents que je t'instruis.*

582. — *Remarque.* On sous-entend quelquefois le mot auquel se rapporte l'infinitif ; mais il faut alors que l'esprit le supplée facilement, et que le rapport de l'infinitif avec ce mot sous-entendu n'offre rien de louche, rien qui puisse obscurcir le sens de la phrase. Tel est l'emploi de l'infinitif dans les phrases suivantes : *La comédie est faite pour* RIRE ; *le savoir est trop précieux pour le* NÉGLIGER ; *la nuit se passa sans* DORMIR, dans lesquelles on voit clairement que le pronom *nous* est sous-entendu, et que c'est à ce pronom que se rapporte l'infinitif. C'est comme s'il y avait : *La comédie est faite pour que nous riions ; le savoir est trop précieux pour que nous le négligions ; la nuit se passa sans que nous dormissions.*

583. — Lorsque l'emploi de l'infinitif ne présente rien de

---

579. Comment s'emploie l'infinitif ?
580. Quelles règles suit l'infinitif employé comme sujet ?
581. Quelle règle suit l'infinitif employé comme complément ?
582. Le mot auquel se rapporte l'infinitif est-il toujours exprimé ?
583. Doit-on préférer l'infinitif aux deux modes indicatif et subjonctif ?

louche, on doit préférer ce mode à l'indicatif et au subjonctif, qui rendent le style diffus et languissant. Ainsi, au lieu de : *Il vaut mieux* QU'ON SOIT *malheureux que criminel. Mon frère est certain* QU'IL RÉUSSIRA, il est mieux de dire : *Il vaut mieux* ÊTRE *malheureux que criminel. Mon frère est certain de* RÉUSSIR.

584. — L'infinitif peut être le complément d'un autre verbe, ou sans le secours d'une préposition, ou à l'aide de certaines prépositions, dont les plus usitées, en pareil cas, sont *à* et *de*.

585. — L'infinitif n'est précédé d'aucune préposition après *aimer mieux*, *compter*, *croire*, *daigner*, *devoir*, *entendre*, *faire*, *falloir*, *s'imaginer*, *laisser*, *oser*, *pouvoir*, *prétendre*, *savoir*, *sentir*, *vouloir* :

J'*ai cru n'avoir* au ciel que des grâces à rendre.
Ah ! demeurez, seigneur, et *daignez m'écouter*. (RACINE.)
Je *voudrais inspirer* l'amour de la retraite. (LA FONTAINE.)

586. — L'infinitif est précédé de la préposition *à* après *aimer*, *aider*, *s'attendre*, *s'entendre*, *autoriser*, *balancer*, *consentir*, *décider*, *désapprendre*, *encourager*, *exhorter*, *habituer*, *hésiter*, *s'obstiner*, *penser*, *persister*, *renoncer*, *répugner*, etc.

Elle *aimait* A *prévenir* les injures par sa bonté. (BOSSUET.)
Je *consens* A me *perdre*, afin de le sauver. (CORNEILLE.)
J'ai voulu m'*obstiner* A vous *être* fidèle. (RACINE.)

587. — L'infinitif est précédé de la préposition *de* après *appréhender*, *craindre*, *dédaigner*, *défier*, *se dépêcher*, *désespérer*, *désirer*, *détester*, *différer*, *discontinuer*, *espérer*, *gagner*, *regretter*, *souhaiter*, *soupçonner*, etc.

Je demande sa tête, et *crains* DE l'*obtenir*. (CORNEILLE.)
Ils ont *désespéré* D'*avoir* mon secret. (LA BRUYÈRE.)
Je *défiais* ses yeux DE me *troubler* jamais. (RACINE.)

588. — *Remarque*. On peut supprimer la préposition *de* après les verbes *désirer*, *détester*, *espérer*, *souhaiter*, et dire :

---

584. Comment l'infinitif peut-il être le complément d'un autre verbe ?
585. Après quels verbes l'infinitif n'est-il précédé d'aucune préposition ?
586. Après quels verbes est-il précédé de *à* ?
587. Quand est-il précédé de *de* ?
588. Après quels verbes peut-on supprimer la préposition *de* ?

je désire DE *sortir*, ou *je désire sortir*, etc. C'est le goût et l'oreille qui en décident.

589. — L'infinitif est précédé de la préposition *à* ou *de* après *continuer*, *contraindre*, *déterminer*, *s'empresser*, *engager*, *essayer*, *faillir*, *forcer*, *obliger*, *résoudre*, *solliciter*, *souffrir*, *tarder*. C'est également le goût et l'oreille qu'il faut consulter.

Il *contraignit* cinq légions romaines A *poser* les armes sans combat. (BOSSUET.)

Et lui-même au torrent nous *contraint* DE *céder*. (RACINE.)

590. — Il est dans le génie de notre langue d'admettre deux infinitifs de suite, et, dans ce cas, le second est complément du premier : *Je veux le lui* FAIRE SAVOIR. *Je n'ose leur* PERMETTRE D'ÉCRIRE. Mais trois ou quatre infinitifs employés de cette manière rendent le style diffus, désagréable pour l'oreille, et sont contraires à l'usage de nos bons écrivains. Ne dites donc pas : *Je crois* POUVOIR ALLER VOIR *vos parents*. — *N'allez pas* CROIRE SAVOIR FAIRE JOUER *tous les ressorts de l'éloquence*. Il faut alors diminuer le nombre des infinitifs, en se servant d'un autre mode. *Je crois que je pourrai aller voir vos parents*. — *N'allez pas croire que vous sachiez faire jouer tous les ressorts de l'éloquence*.

CHAPITRE VIII.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

591. — Le *participe présent* est toujours invariable.

Le temps est un vrai brouillon, *mettant*, *remettant*, *rangeant*, *dérangeant*, *imprimant*, *effaçant*, *rapprochant*, *éloignant* et *rendant* toutes choses bonnes ou mauvaises. (Mme DE SÉVIGNÉ.)

592. — Il ne faut pas confondre le participe présent avec l'*adjectif verbal* (voy. n° 50) ; celui-ci, terminé également par *ant*, s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie.

Des esprits bas et *rampants* ne s'élèvent jamais au sublime. (GIRARD.)
La passion *dominante* de César était l'ambition.

---

589. Après quels verbes l'infinitif est-il précédé de *à* ou de *de*?

590. Peut-on employer plusieurs infinitifs de suite ?

591. Le participe présent varie-t-il ?

592. Avec quel mot ne doit-on pas confondre le participe présent ?

593. — Le *participe présent* exprime une action, et peut se remplacer par un autre temps du verbe précédé de *qui*, ou d'une des conjonctions *lorsque*, *parce que*, *puisque*, etc. *C'est un homme d'un bon caractère*, OBLIGEANT *ses amis*, *quand l'occasion s'en présente.* — *Ces hommes*, PRÉVOYANT *le danger*, *se mirent sur leurs gardes.* — *Les hommes* AIMANT *tout le monde n'aiment ordinairement personne.* On peut dire : *qui oblige ses amis*, *qui prévoient le danger*, *qui aiment tout le monde.*

594. — L'*adjectif verbal* marque l'état, la manière d'être, et peut se construire avec un des temps du verbe *être : Ce sont des hommes* OBLIGEANTS. — *Ces hommes* PRÉVOYANTS *ont aperçu le danger.* — *Les personnes* AIMANTES *ont plus de jouissances que les autres.* On peut dire : *Des hommes qui sont obligeants*, *des hommes qui sont prévoyants*, *des personnes qui sont aimantes.*

595. — Le qualificatif en *ant* est participe présent quand il a un complément direct, parce qu'alors il y a action, ce complément étant toujours l'objet d'une action :

Cette réflexion *embarrassant* notre homme,
On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit. (LA FONTAINE.)
Vois ces groupes d'enfants *se jouant* sous l'ombrage. (DELILLE.)

596. — Le qualificatif en *ant* est ordinairement adjectif verbal quand il n'a aucune espèce de complément, parce qu'alors il exprime presque toujours l'état :

Un geste pittoresque et des regards *parlants*. (F. DE NEUFCH.)
On apercevait sur la mer des mâts et des cordages *flottants*.

597. — Le qualificatif en *ant* qui n'a qu'un complément indirect est ou participe présent ou adjectif verbal : *participe présent* quand le sens indique l'action, et *adjectif verbal* lorsque le sens indique la situation, l'état :

On voit la tendre rosée *dégouttant* des feuilles.
On voit la sueur *ruisselant* sur leur visage.

Dans ces phrases, le sens est : *la rosée* QUI DÉGOUTTE *des feuilles; la sueur* QUI RUISSELLE *sur leur visage;* c'est de

---

593. A quoi reconnaît-on le participe présent?
594. A quoi reconnaît-on l'adjectif verbal?
595. Dans quel cas le qualificatif en *ant* est-il participe présent?
596. Quand est-il adjectif verbal?
597. Comment considère-t-on le qualificatif en *ant* qui n'a qu'un complément indirect?

l'action qu'il s'agit : *dégouttant*, *ruisselant*, sont donc des participes présents, et doivent rester invariables.

Voyez-vous ces feuilles *dégouttantes* de rosée ?
Voyez sa figure *ruisselante* de sueur.

Dans ces deux dernières, au contraire, c'est l'état, la manière d'être qu'on exprime; car le sens est *qui* SONT DÉGOUTTANTES *de rosée*, *qui* EST RUISSELANTE *de sueur; dégouttantes*, *ruisselante*, sont conséquemment des adjectifs verbaux, et doivent s'accorder avec les substantifs *feuilles* et *figure*, qu'ils qualifient.

598. — *Remarque.* Le qualificatif en *ant* est toujours participe présent, et par conséquent toujours invariable :

1° Lorsqu'il est accompagné d'une négation : *Des écoliers* NE TRAVAILLANT PAS, N'AIMANT PAS *l'étude*, NE RÉPONDANT PAS *aux soins qu'on leur donne.*

2° Lorsqu'il e précédé de la préposition *en*, exprimée ou sous-entendue : *Les hommes apprennent à vaincre* EN COMBATTANT. *La mer* MUGISSANT *ressemblait à une personne irritée*, c'est-à-dire, *en mugissant.* Le participe présent précédé de la préposition *en* se nomme *gérondif.*

CHAPITRE IX.

DU PARTICIPE PASSÉ.

Participe passé sans auxiliaire.

599. — *Première règle.* Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte :

Que de remparts *détruits*, que de villes *forcées* ;
Que de moissons de gloire en courant *amassées* ! (BOILEAU.)

Les inimitiés sourdes et *cachées* sont plus à craindre que les haines *ouvertes* et *déclarées.*

600. — *Exception.* Les participes *excepté*, *supposé*, *passé*, employés sans auxiliaire, sont invariables quand ils sont placés avant le mot qu'ils modifient : EXCEPTÉ *mes amis*, SUPPOSÉ *ces faits*, PASSÉ *cette heure.*

---

598. Quand le qualificatif en *ant* est-il toujours participe présent ?
599. Quelle est la règle sur le participe passé employé sans auxiliaire ?
600. Quand les participes *excepté*, *supposé*, *passé*, employés sans auxiliaire, font-ils exception à cette règle ?

601. — Il en est de même des participes *approuvé*, *certifié*, *vu*, placés au commencement d'une phrase dans certaines formules administratives ou judiciaires : APPROUVÉ *l'écriture ci-dessus;* CERTIFIÉ *la présente copie conforme à l'original;* VU *par la cour les pièces mentionnées.* (Dictionnaire de l'Académie, 6e édition.)

Mais on dirait avec accord : *Mes amis* EXCEPTÉS; *ces faits* SUPPOSÉS; *cette heure* PASSÉE; *l'écriture ci-dessus* APPROUVÉE; *la présente copie* CERTIFIÉE *conforme; les pièces mentionnées* VUES *par la cour*, attendu que les participes *excepté*, *supposé*, *passé*, *approuvé*, *certifié*, *vu*, sont précédés des mots qu'ils modifient.

Participe passé avec ÊTRE.

602. — *Deuxième règle.* Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet du verbe :

Le fer est *émoussé*, les bûchers sont *éteints*.
La vertu obscure est souvent *méprisée*. (MASSILLON.)
Les Grecs étaient *persuadés* que l'âme est immortelle. (BARTHÉLEMY.)

603. — Quoique le sujet soit quelquefois placé après le participe, cela ne change rien à l'accord : *Quand il vit l'urne où étaient* RENFERMÉES *les* CENDRES *d'Hippias*, *il versa un torrent de larmes.* (Fénelon.)

Participe passé avec AVOIR.

604. — *Troisième règle.* Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son complément direct lorsqu'il en est précédé, et reste invariable quand le complément direct est placé après le participe, ou qu'il n'y a pas de complément de cette nature.

Ainsi on écrira avec accord :

Voici la lettre *que* j'ai *reçue*.
Voici les lettres *que* j'ai *reçues*.
Où est ton livre ? — Je *l'ai perdu*.
Où est ta plume ? — Je *l'ai perdue*.
Où sont tes livres ? — Je *les* ai *perdus*.
Ils *m'*ont *félicité*.
Il *nous* a *félicités*.

---

601. Dans quel cas *approuvé*, *certifié*, *vu*, sont-ils égalem. invariables ?
602. Quelle est la règle sur le participe passé accompagné de l'auxiliaire *être* ?
603. L'accord a-t-il lieu quoique le sujet soit placé après le participe ?
604. Quelle est la règle sur le participe passé avec *avoir* ?

Mon fils, nous *t'*avons *récompensé.*
Mes fils, je *vous* ai *récompensés.*
Quelle peine j'ai *éprouvée !*
Que de désagréments elles m'ont *causés !*
Combien de livres avez-vous *lus ?*

parce que les participes *reçue*, *reçues*, *perdu*, *perdue*, *perdus*, *félicité*, *félicités*, *récompensé*, *récompensés*, etc., sont précédés de leurs compléments directs, *que*, *le*, *la*, *les*, *me*, *nous*, *te*, etc.

605. — Quand le complément direct est placé avant le participe, ce complément, comme on peut le voir par les exemples ci-dessus, est exprimé par un des pronoms *que*, *le*, *la*, *me*, *nous*, *te*, *vous*, *se*, ou par un substantif précédé de *quel*, *que de*, *combien de*. (Voy. n° 92 et suivants, ce que nous avons dit sur les compléments.)

606. — Mais on écrira sans accord :

Nous avons *reçu* votre *lettre.*
Ils ont *perdu* leurs *livres.*
J'ai *récompensé* mes *fils.*

parce que les compléments directs *votre lettre*, *leurs livres*, *mes fils*, sont placés après les participes *reçu*, *perdu*, *récompensé*.

De même on écrira sans faire varier le participe : *ils ont* RÉPONDU *à notre attente ; nous avons* CHANTÉ ; *cette armée a* PÉRI, parce que les verbes *répondre*, *chanter*, *périr*, n'ont pas ici de complément direct : ce complément n'existant pas, il est évident que le participe n'en saurait être précédé.

Il faut conclure de la règle qui précède et des exemples qui l'appuient :

607. — 1° Que le sujet n'exerce aucune influence sur le participe conjugué avec *avoir*.

608. — 2° Que les verbes neutres qui prennent cet auxiliaire ont toujours le participe invariable, ces sortes de verbes n'ayant point de complément direct. D'où il résulte que dans ces phrases et leurs analogues : *Les cinq heures que j'ai* DORMI, *les dix ans qu'il a* VÉCU, le participe ne varie pas, parce que le pronom *que* qui précède, quoique se présentant sous la forme d'un complément direct, n'est réellement qu'un com-

---

605. Par quels mots est exprimé le complément direct placé avant le participe ?

606. Pourquoi écrit-on sans accord : *Nous avons* REÇU *votre lettre*, etc. ?

607, 608. Que faut-il conclure de la règle sur le participe conjugué avec *avoir* ?

plément indirect équivalant à *pendant lequel : Les cinq heures* PENDANT LESQUELLES *j'ai dormi; les dix ans* PENDANT LESQUELS *il a vécu.*

Participe passé d'un verbe pronominal.

609. — *Quatrième règle.* Le verbe *être* étant employé pour *avoir* dans les verbes pronominaux, le participe de ces verbes suit absolument la même règle que le participe conjugué avec *avoir;* c'est-à-dire que le participe d'un verbe pronominal s'accorde avec le complément direct quand il en est précédé, et qu'il reste invariable lorsque le complément direct est après, ou qu'il n'y en a pas.

Ainsi on écrira avec accord :

La lettre *qu'*ils se sont *adressée,*
Ils se *la* sont *montrée,*
Ils *se* sont *blâmés,*

parce que les participes *adressée*, *montrée*, *blâmés*, sont précédés de leurs compléments directs *que*, *la*, *se*.

Mais on écrira sans accord :

Ils se sont *adressé* une lettre,
Ils se sont *imaginé* que je plaisantais,

attendu que les participes *adressé* et *imaginé* sont suivis de leurs compléments directs *une lettre*, *que je plaisantais*.

On écrira encore avec le participe invariable :

Ils se sont *écrit,*
Nous nous sommes *succédé,*

les participes *écrit* et *succédé* n'ayant pas de complément direct. En effet, c'est comme s'il y avait : *Ils ont écrit à* EUX; *nous avons succédé à* NOUS.

Il résulte de la règle qui précède :

610. — 1° Que le participe des verbes essentiellement pronominaux s'accorde toujours, parce que ces verbes ont pour complément direct leur second pronom (*voy.* n° 105), lequel précède toujours le participe, et qu'ainsi on écrira :

Nous *nous* sommes *abstenus* de toute réflexion.
Mes amis, vous *vous* êtes *repentis* de votre légèreté.
Les troupes *se* sont *emparées* de la ville.

---

609. Quelle est la règle sur le participe d'un verbe pronominal ?
610. Pourquoi le participe passé des verbes essentiellement pronominaux s'accorde-t-il toujours ?

en faisant accorder le participe avec les compléments directs *nous*, *vous*, *se*, énoncés auparavant.

611. — Excepté le verbe essentiellement pronominal *s'arroger*, qui n'a jamais pour complément direct le second pronom. Ainsi on écrira sans accord : *ils se sont* ARROGÉ *des droits*, parce que le complément direct *des droits* est après le participe. Mais on écrira avec accord : *les droits* QU'*ils se sont* ARROGÉS, *il se* LES *est* ARROGÉS, les compléments directs *que*, *les*, précédant le participe.

612. — 2° Que le participe des verbes pronominaux formés des verbes neutres est toujours invariable, attendu que ces verbes, comme tous les autres verbes neutres, n'ont point de complément direct; tels sont les verbes : *se plaire*, *se déplaire*, *se complaire*, *se rire*, *se sourire*, *se parler*, *se succéder*, *se nuire*, *se convenir*, *se ressembler* et *se suffire*. Ainsi on écrira sans accord : *Nous nous sommes* NUI; *nous nous sommes* PLU; *ils se sont* SUCCÉDÉ; *elles se sont* PARLÉ.

613. — Excepté les trois verbes pronominaux neutres, *se douter*, *se prévaloir*, *s'échapper*, dont l'usage veut qu'on fasse toujours accorder le participe avec le second pronom : *Nous nous étions* DOUTÉS *de cette perfidie. Ils se sont* ÉCHAPPÉS *de prison. Elles se sont* PRÉVALUES *de notre simplicité.* Ces verbes sont considérés comme s'ils étaient essentiellement pronominaux.

Les quatre règles que nous venons de donner suffisent pour résoudre toutes les difficultés du participe passé. Cependant, comme l'application de ces règles peut présenter quelque embarras, nous allons, pour la rendre plus facile, ajouter ici quelques remarques particulières, qui seront tout à la fois le développement et le complément de ces règles.

Remarques sur l'emploi de certains participes.

614. — *Première remarque*. Le participe d'un verbe *unipersonnel* est toujours invariable :

Il est *arrivé* de grands malheurs.
Il s'est *glissé* une erreur.
Les mauvais temps qu'il y a *eu*.
Les chaleurs qu'il a *fait*.

---

611. Quel est le verbe essentiellement pronominal dont le participe fait exception ?
612. Pourquoi le participe passé des verbes pronom. formés de verbes neutres est-il toujours invariable ?
613. Quels sont les verbes pronominaux neutres dont le participe passé, par exception, s'accorde toujours ?
614. Le participe passé d'un verbe unipersonnel varie-t-il ?

Dans le premier exemple, le participe s'accorde avec son sujet *il*, qui est du masculin et du singulier.

Dans le second, il s'accorde avec son complément direct *se*, qui précède, et qui est du masculin et du singulier, représentant le mot *il*.

Dans les deux derniers exemples, il ne s'agit pas de mauvais temps *eus*, ni de chaleurs *faites* par quelqu'un; les verbes *avoir* et *faire* ont abandonné leur signification active pour marquer simplement l'existence; c'est comme s'il y avait : *les mauvais temps qui ont existé*, *les chaleurs qui ont existé*, et le *que* relatif qui précède n'est le complément d'aucun verbe; c'est une expression dont l'analyse ne peut rendre raison.

615. — *Deuxième remarque*. Le participe entre deux *que* est également invariable :

La réponse *que* j'avais PRÉVU *qu'on* vous ferait.
Les embarras *que* j'ai su *que* vous aviez.

La raison en est que ce participe a pour complément direct la proposition qui suit. En effet, j'avais prévu *quoi? qu'on vous ferait des réponses.* — J'ai su *quoi? que vous aviez des embarras;* et comme ces compléments sont après le participe, *prévu* et *su* rejettent l'accord.

616. — *Troisième remarque*. Le participe précédé de *l'* est invariable quand *l'*, son complément direct, représente un membre de phrase, parce qu'alors *l'*, équivalant à *cela*, est du masculin et du singulier, et ne saurait, pour cette raison, communiquer la variabilité au participe dont il est le complément direct. On écrira donc avec le participe invariable :

Cette lettre est plus intéressante que je ne L'*avais cru*.
L'affaire fut moins sérieuse que je ne L'*avais pensé*.
Cette perfidie a eu lieu comme je L'*avais supposé*.
La famine arriva ainsi que Joseph L'*avait prédit*.

C'est comme s'il y avait :

Cette lettre est plus intéressante que je n'avais cru *qu'elle était intéressante*.
L'affaire fut moins sérieuse que je n'avais pensé *qu'elle serait sérieuse*.
Cette perfidie a eu lieu comme j'avais supposé *qu'elle aurait lieu*.
La famine arriva ainsi que Joseph avait prédit *qu'elle arriverait*.

617. — *Quatrième remarque*. Le participe suivi immédia-

---

615. Le participe entre deux *que* est-il variable?
616. Dans quel cas le participe précédé de *l'* est-il invariable?
617. Quand le participe passé suivi immédiatement d'un infinitif s'accorde-t-il, et quand reste-t-il invariable?

tement d'un infinitif s'accorde quand il a pour complément direct le pronom qui précède, et reste invariable si, au contraire, il a pour complément direct l'infinitif qui suit :

Cette femme chante bien, je l'ai *entendue* chanter.

J'ai entendu qui ? ELLE *chanter*. *La* est le complément direct du participe, et comme il le précède, accord.

Cette romance est charmante, je l'ai *entendu* chanter.

J'ai entendu quoi ? CHANTER *elle*. *Chanter* est le complément direct du participe, et comme il est après, point d'accord.

Je les ai *laissés* partir.

J'ai laissé qui ? EUX *partir*. *Les* est le complément direct du participe, et comme il le précède, accord.

Ils se sont *laissé* surprendre par l'ennemi.

Ils ont laissé quoi ? SURPRENDRE *eux*. *Surprendre* est le complément direct du participe, et comme il est après, point d'accord.

618. — *Observation*. On voit par ces deux derniers exemples que le participe *laissé*, suivi d'un infinitif, est assujetti à la même règle que les autres participes accompagnés d'un infinitif; c'est-à-dire qu'il s'accorde, si le complément direct est avant le participe *laissé*, et qu'il est invariable, si ce complément est après.

619. — On reconnaît mécaniquement que le participe suivi immédiatement d'un infinitif est précédé de son complément direct, quand l'infinitif peut se changer en participe présent, et qu'il a pour complément direct l'infinitif, lorsque ce changement ne peut avoir lieu :

Je les ai *vus* repousser les ennemis.
Il nous a *entendus* blâmer son imprudence.
Ils se sont *vus* dépérir.

On peut dire : *Je les ai vus* REPOUSSANT *les ennemis; il nous a entendus* BLAMANT *son imprudence; ils se sont vus* DÉPÉRISSANT. Donc le participe est précédé de son complément direct, qui est *les*, *nous*, *se*, et conséquemment il s'accorde.

Je les ai *vu* repousser par les ennemis.
Il nous a *entendu* blâmer, à cause de notre imprudence.
Ils se sont *vu* maltraiter.

---

618. Que faut-il observer sur le participe *laissé* suivi immédiatement d'un infinitif?

619. Comment reconnaît-on mécaniquement que le participe suivi immédiatement d'un infinitif est précédé ou suivi de son complément direct?

Comme on ne peut pas dire : *je les ai vus repoussant par les ennemis; il nous a entendus blâmant à cause de notre imprudence; ils se sont vus maltraitant*, point d'accord : l'infinitif qui suit est le complément direct du participe.

620. — Le participe *fait* suivi d'un infinitif fait exception à ce qui précède; il est toujours invariable, parce que ce participe et l'infinitif qui suit présentent un sens indivisible, et ne forment pour ainsi dire qu'un seul verbe; de sorte que le complément direct n'appartient ni à *fait* ni à l'infinitif, mais aux deux verbes réunis. Exemples : *Louis XI fit taire ceux qu'il avait* FAIT PARLER *si bien.*

Le négoce qui l'avait *fait fleurir*, servit à la rétablir. (BUFFON.)

621. — L'infinitif est quelquefois sous-entendu à la suite du participe des verbes *pouvoir*, *devoir*, *vouloir* :

Je lui ai rendu tous les services { que j'ai *dû*, sous-entendu *lui rendre*.
que j'ai *pu*, sous-entendu *lui rendre*.
que j'ai *voulu*, sous-entendu *lui rendre*.

Et dans ce cas, le participe reste invariable, parce qu'il a pour complément direct l'infinitif sous-entendu.

622. — Remarquez que les participes *dû* et *voulu* sont variables dans ces phrases : *il m'a payé les sommes qu'il m'a* DUES; *il veut fortement les choses qu'il a une fois* VOULUES, attendu qu'il n'y a point ici d'infinitif sous-entendu, et que le participe a pour complément direct le *que* relatif qui précède.

623. — *Cinquième remarque*. Lorsqu'il y a une préposition entre le participe et l'infinitif qui suit, le participe peut de même avoir pour complément direct le pronom qui précède ou l'infinitif suivant : dans le premier cas, accord; dans le second, point d'accord.

Ainsi on écrira avec le participe variable :

Les personnes *que* j'avais *engagées* à vous voir, sont ici.
Il *nous* a *priés* de lui écrire.
Ils *se* sont *proposés* pour l'accompagner.

Nous avons engagé *qui* à vous voir? les *personnes*, représentées par *que*; — il a prié *qui* de lui écrire ? *nous*; — ils ont

---

620. Pourquoi le participe *fait* suivi immédiatement d'un infinitif reste-t-il toujours invariable ?

621. Quels sont les verbes après le participe desquels l'infinitif peut être sous-entendu ?

622. Citez des exemples où *dû* et *voulu* sont variables, et dites pourquoi.

623. Faites connaître la règle sur le participe suivi d'une préposition et d'un infinitif.

proposé *qui* pour les accompagner? *se*, *eux*. *Que*, *nous*, *se*, sont donc les compléments directs des participes *engagées*, *priés*, *proposés*, et comme ils les précèdent, accord.

Mais on écrira sans faire varier le participe :

Les personnes que j'avais *désiré* de voir, sont ici.
Il nous a *recommandé* de lui écrire.
Ils se sont *proposé* de l'accompagner.

J'avais désiré *quoi?* de voir les personnes; — ils nous a recommandé *quoi?* de lui écrire; — ils ont proposé à eux *quoi?* de l'accompagner. *De* VOIR *les personnes*, *de lui* ÉCRIRE, *de l'*ACCOMPAGNER, sont donc les compléments directs des participes *désiré*, *recommandé*, *proposé;* et comme ils sont après, point d'accord.

624. — Il faut remarquer que l'accord a toujours lieu lorsque le participe est précédé de deux compléments directs, comme dans cette phrase : *Les livres* QU'*il* NOUS *a* PRIÉS *de lui prêter;* dans ce cas, le complément direct énoncé le premier appartient à l'infinitif, et le second est sous la dépendance du participe, auquel il communique l'accord.

625. — *Observation.* Avec les participes *eu* et *donné* suivis de la préposition *à* et d'un infinitif, le complément direct qui précède peut appartenir au participe comme à l'infinitif; d'où il résulte que les participes *eu*, *donné*, peuvent alors s'écrire variables aussi bien qu'invariables. Exemples : *Les obstacles que j'ai* EUS *à surmonter*, c'est-à-dire, *j'ai eu des obstacles à surmonter.* — *Les obstacles que j'ai* EU *à surmonter*, c'est-à-dire, *j'ai eu à surmonter des obstacles.* — *Les leçons qu'on m'a* DONNÉES *à apprendre*, c'est-à-dire, *on m'a donné des leçons à apprendre.* — *Les leçons qu'on m'a* DONNÉ *à apprendre*, c'est-à-dire, *on m'a donné à apprendre des leçons.*

626. — *Sixième remarque. Le peu* étant suivi d'un participe, a deux significations : ou il signifie *une petite quantité*, ou il veut dire *le manque*.

Dans le premier cas, c'est le substantif placé après *le peu* qui détermine l'accord. Dans le second cas, au contraire, c'est avec *le peu*, et non avec le substantif qui suit, que l'accord se fait. Exemples :

Le peu d'affection que vous lui avez *témoignée* lui a rendu le courage.

---

624. Qu'arrive-t-il quand le participe suivi d'une préposition et d'un infinitif est précédé de deux compléments directs?
625. A quelle observation donnent lieu les participes *eu* et *donné* suivis de *à* et d'un infinitif?
626. Quelle remarque y a-t-il à faire sur le participe placé après *le peu*?

Le peu signifie ici une petite quantité, car il y a eu de l'affection de témoignée : le *que*, complément direct, représente conséquemment le substantif *affection*, et le participe se met au féminin singulier.

Le peu d'affection que vous lui avez *témoigné* l'a découragé.

Ici *le peu* signifie *le manque*, car sans le défaut d'affection, il ne serait pas découragé ; le *que*, complément direct, représente conséquemment *le peu*, mot masculin singulier, et le participe adopte le genre masculin et le nombre singulier. D'où résulte cette règle :

627. — Le participe précédé de *le peu* varie lorsque le sens permet de supprimer *le peu*, et reste invariable lorsque cette suppression ne peut avoir lieu. Dans le premier exemple, on peut dire : *L'affection que vous lui avez témoignée lui a rendu le courage*, accord ; dans le second, on ne saurait dire : *L'affection que vous lui avez témoignée l'a découragé ;* point d'accord.

628. — *Septième remarque.* Le pronom *en*, mot vague, qui signifie *de cela*, étant toujours employé comme complément indirect, ne peut exercer aucune influence sur le participe. Ainsi on écrira, en parlant de fruits, J'EN AI MANGÉ, et en parlant de lettres, J'EN AI REÇU. Ces phrases sont elliptiques ; c'est comme s'il y avait : *j'ai mangé une certaine quantité de cela* (de fruits), *j'ai reçu un certain nombre de cela* (de lettres), et les participes *mangé*, *reçu*, sont invariables, parce que leurs compléments directs, *une certaine quantité*, *un certain nombre*, ne sont pas exprimés.

Il a des troupes, et il *en a demandé* aux autres peuples de la Grèce.
(BARTHÉLEMY.)

Hélas ! j'étais aveugle en mes vœux aujourd'hui :
J'*en ai fait* contre toi, quand j'*en ai fait* pour lui. (CORNEILLE.)

Mais on dira avec accord : *Nous* LES *en avons* INFORMÉS ; *il nous en a* BLAMÉS ; *l'opinion* QUE *j'en avais* CONÇUE.

Elle *s'en* est *vantée* assez publiquement.
Rendez grâces au ciel qui *nous* en a *vengés*. (RACINE.)

attendu que les participes *informés*, *blâmés*, *conçue*, *vantée*, *vengés*, sont précédés de leurs compléments directs *les*, *nous*, *que*, *se*, *nous*.

---

627. Comment reconnaît-on mécaniquement la variabilité ou l'invariabilité du participe précédé de *le peu* ?
628. Le pronom *en* peut-il faire varier le participe ?

628 *bis.* — Le pronom *en*, complément indirect d'un adverbe, comme *combien*, *autant*, *plus*, etc., forme avec cet adverbe le complément direct d'un verbe actif, ou d'un verbe pronominal formé d'un verbe actif. Ce complément direct *combien en*, *autant en*, mis pour *combien de cela*, *autant de cela*, étant du masculin et du singulier, ne saurait faire varier le participe; c'est pourquoi on écrit avec le participe invariable, en parlant de personnes : *Combien il en a* TROMPÉ; et en parlant de fleurs : *Autant il en a* CUEILLI, *autant il en a* DONNÉ. C'est donc à tort que Racine a dit :

Ah ! malheureux, combien j'en ai déjà *perdus* !

629. — *Huitième remarque. Coûté* et *valu*, quoique participes de verbes neutres conjugués avec *avoir*, sont quelquefois susceptibles d'accord : c'est lorsque les verbes *coûter* et *valoir* sont employés activement. Or, *coûter* est pris activement quand il signifie *causer*, *exiger*, et *valoir* lorsqu'il a le sens de *procurer*, *rapporter*. Ainsi l'on dira avec accord :

Les peines que cette affaire m'a COUTÉES, c'est-à-dire, *m'a causées.*
Les honneurs que cette place m'a VALUS, c'est-à-dire, *m'a procurés.*

parce qu'ici *coûter* et *valoir* sont actifs, et précédés de leur complément direct *que*, pour *peines* et pour *honneurs*.

C'est ainsi que s'expriment nos bons auteurs :

Après tous les ennuis que ce jour m'a *coûtés*,
Ai-je pu rassurer mes esprits agités ? (RACINE.)

Vous n'avez pas oublié les soins que vous m'avez *coûtés* depuis votre enfance. (FÉNELON.)

Que d'éloges lui a *valus* sa conduite noble et généreuse ! (THOMAS.)

Mais on dira avec le participe invariable :

Cette affaire m'a COUTÉ *une peine infinie.*
Ce travail m'a VALU *une gratification.*

attendu que les compléments directs *une peine infinie*, *une gratification*, sont après les participes *coûté*, *valu*.

629 *bis.* — Le participe passé est soumis aux mêmes règles d'accord que l'adjectif et le verbe :

1° Quand il est précédé de deux substantifs synonymes : *Une bravoure*, *une valeur* ESTIMÉE, accord avec le dernier

---

628 *bis.* Que remarquez-vous sur le pronom *en* complément indirect d'un adverbe ?

629. Les participes *coûté* et *valu* sont-ils susceptibles de s'accorder ?

629 *bis.* Dans quels cas le participe est-il soumis aux mêmes règles d'accord que l'adjectif et le verbe ?

substantif, qui est le mot modifié par le participe. (*Voyez* n° 502.)

2° Quand il est précédé de deux substantifs unis par *ou* : *L'imprudence ou la légèreté qu'il a* MONTRÉE, accord avec e dernier substantif, représenté par *que*, complément direct du participe. (*Voy.* n° 503.)

3° Quand il est précédé de substantifs placés par gradation : *Un discours, une parole qu'on a* PRONONCÉE *dans la colère*, accord avec le dernier substantif, représenté par *que*, complément direct du participe. (*Voy.* n° 505.)

4° Quand il est précédé de substantifs renfermant une expression qui réunit en elle tous les mots précédents : *Protections, chances heureuses, tout s'est* RÉUNI *pour le favoriser*, accord avec le mot *tout*, représenté par *se*, complément direct du participe. (*Voy.* n° 506.)

5° Quand il est précédé de deux substantifs unis par *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que* : *C'est votre capacité, aussi bien que votre zèle, qu'on a* RÉCOMPENSÉE, accord avec le premier substantif, représenté par *que*, complément direct du participe. (*Voy.* n° 508.)

6° Quand il est précédé d'un collectif avec lequel il est en rapport : *Le grand nombre de fautes que j'ai* REMARQUÉ *provient de votre inapplication*, accord avec le collectif *nombre*, représenté par *que*, complément direct du participe. (*Voy.* nos 517, 519).

7° Quand il est précédé d'un collectif, et qu'il est en rapport avec le substantif complément du collectif : *Une multitude de fautes se sont* GLISSÉES *dans votre lettre*, accord avec le substantif *fautes*, représenté par *se*, complément direct du participe. (*Voy.* nos 517, 519.)

CHAPITRE X.

DE L'ADVERBE.

630. — DESSUS, DESSOUS, DEDANS, DEHORS, étant adverbes, ne veulent pas de complément. Ainsi ne dites pas : DESSUS *la terre*, DESSOUS *le ciel*, DEDANS *la maison*, DEHORS *la barrière*, dites : *sur la terre, sous le ciel, dans la maison, hors la barrière*;

Excepté : 1° quand ils sont employés en opposition : *Les*

---

630. *Dessus, dessous, dedans, dehors*, veulent-ils un complément? — Quelle est l'exception?

ennemis sont DEDANS *et* DEHORS *la ville;* 2° lorsqu'ils sont précédés d'une préposition : *Par*-DESSUS *les murs. On a tiré cela de* DESSOUS *la table.* (Acad.)

631. — ALENTOUR, AUPARAVANT, DAVANTAGE, rejettent également tout complément. Ainsi ne dites pas : *alentour* DE, *auparavant* DE, *auparavant* QUE, *davantage* DE, *davantage* QUE : *alentour* DE *la table*, *auparavant* DE *partir*, *auparavant* QUE *vous partiez*, *il a davantage* D'*instruction*, *il en a davantage* QUE *vous;* dites : *autour de*, *avant de*, *avant que*, *plus de*, *plus que : autour de la table*, *avant de partir*, *avant que vous partiez*, *il a plus d'instruction*, *il en a plus que nous.*

Remarquez cependant qu'on dit bien : *Depuis que je me suis trompé, je crains davantage* DE *commettre des erreurs; Je désire que vous soyez instruit, mais je désire davantage* QUE *vous soyez bon et honnête. — Vous voulez voyager, il serait bon auparavant* DE *prévenir vos parents, il serait utile auparavant* QUE *vous les consultassiez*, attendu que, dans ces phrases, DE et QUE dépendent non des adverbes *davantage*, *auparavant*, mais bien des verbes *craindre*, *désirer*, *être bon*, *être utile : je crains de*, *je désire que*, *il serait bon de*, *il serait utile que.*

632. — *Davantage* ne doit pas s'employer dans le sens de *le plus;* au lieu de dire : *De toutes les fleurs, la rose est celle qui me plaît* DAVANTAGE, dites : *qui me plaît* LE PLUS.

633. — PLUS TÔT a rapport au temps, et a pour opposé *plus tard : Il partira* PLUS TÔT. (Acad.) — *Plutôt* éveille une idée de préférence. PLUTÔT *la mort que le déshonneur.*

... Le travail, aux hommes nécessaire,
Fait leur félicité *plutôt* que leur misère. (BOILEAU.)

634. — SI, AUSSI, se joignent aux adjectifs et aux adverbes : SI *modeste*, AUSSI *éloquent*, SI *modestement*, AUSSI *éloquemment;* TANT, AUTANT, aux substantifs et aux verbes : TANT *d'éloquence*, AUTANT *de préjugés*, *il travaille* TANT, AUTANT *estimé que chéri.*

635. — *Remarque.* SI ne peut modifier les locutions adverbiales. On ne doit donc pas dire : *Il était* SI *en peine*, SI *en colère*, SI *à l'aise*, *il est venu* SI *à propos;* il faut dire : *Il était* SI FORT *en peine*, SI FORT *en colère*, SI BIEN *à son aise ; il est venu* SI BIEN *à propos.*

---

631. *Alentour*, *auparavant*, *davantage*, peuvent-ils avoir un complément?
632. Dans quel sens ne doit pas s'employer *davantage* ?
633. Quelle différence entre *plus tôt* et *plutôt*.
634. A quels mots se joignent *si*, *aussi*, *tant*, *autant* ?
635. Quel mot ne peut pas modifier *si*?

636. — AUSSI, AUTANT, expriment là comparaison : *César était* AUSSI *éloquent que brave, on l'admirait* AUTANT *qu'on le craignait.*

SI, TANT, marquent l'extension : *Il est* SI *faible, il a* TANT *fatigué.*

637. — Avec une négation *si* et *tant* peuvent s'employer pour *aussi*, *autant* : *Il n'est pas* SI *riche que vous* (Acad.). *Rien ne m'a* TANT *fâché que cette nouvelle* (Acad.).

638. — *Remarque.* Les deux termes d'une comparaison s'unissent par la conjonction *que* : *Il est aussi sage* QUE *vaillant* (Acad.). *Aussi sage* COMME *vaillant* serait une faute grossière.

639. — DE SUITE, successivement, sans interruption : *Il ne saurait dire deux mots* DE SUITE (Acad.). TOUT DE SUITE, sur-le-champ : *Il faut que les enfants obéissent* TOUT DE SUITE (Acad.).

640. — TOUT A COUP, soudainement : *Cette maison est tombée* TOUT A COUP. — TOUT D'UN COUP, tout en une fois : *Il gagna mille francs* TOUT D'UN COUP (Acad.).

641. — TRÈS ne peut modifier qu'un adjectif ou un adverbe : *Cet homme est* TRÈS-*savant; il agit* TRÈS-*sagement* (Acad.). Avant les noms, on fait usage de *bien*, *extrêmement*; ne dites donc pas : *J'ai* TRÈS-*faim*, *j'ai* TRÈS-*soif*, mais dites : *J'ai* BIEN *faim*, *j'ai* EXTRÊMEMENT *soif.*

642. — On ne doit pas dire : *C'est* ICI OÙ *je demeure, c'est* LA OÙ *je vais.* Il y a dans ces phrases deux adverbes qui expriment la même circonstance, qui modifient le même verbe, ce dont on peut s'assurer en procédant comme nous l'avons fait au n° 526 : *je demeure ici où, je vais là où.* Le sens étant complétement rendu par ces mots : *je demeure ici, je vais là*, il est évident que l'adverbe *où* doit être supprimé et remplacé par la conjonction *que*, qui sert à unir les deux propositions renfermées dans chacune des phrases dont il s'agit : *C'est ici* QUE *je demeure, c'est là* QUE *je vais.*

---

636. Qu'expriment *aussi, autant ; si, tant ?*

637. Quand *si* et *tant* peuvent-ils remplacer *aussi, autant ?*

638. Par quelle conjonction s'unissent les deux termes d'une comparaison ?

639. Quelle différence entre *de suite* et *tout de suite ?*

640. Quelle différence entre *tout à coup* et *tout d'un coup ?*

641. Quel mot peut modifier *très ?*

642. Pourquoi ne doit-on pas dire : *C'est* ICI OÙ *je demeure ?*

EMPLOI DE LA NÉGATION.

643. — La négation se compose de *ne*, *ne pas*, *ne point : je n'ose, je n'ose pas, je n'ose point*. *Ne* est la plus faible des négations, *ne point* est la plus forte, *ne pas* tient le milieu.

644. — Les locutions conjonctives *à moins que*, *de peur que*, *de crainte que*, et le verbe *empêcher*, veulent toujours après eux la négation *ne : A moins que vous* NE *lui parliez ; de peur qu'on* NE *vous trompe*. (Acad.)

La pluie EMPÊCHA *qu'on* NE *se promenât dans les jardins*. (RACINE.)
Les fautes d'Homère n'ont pas EMPÊCHÉ *qu'il* NE *fût sublime*. (BOILEAU.)

645. — La négation *ne* s'emploie également après *autre*, *autrement*, *plus*, *mieux*, *moins*, *meilleur*, et les verbes *craindre*, *avoir peur*, *trembler*, *appréhender* : *Il est tout autre qu'il* N'*était; il parle autrement qu'il* N'*agit; il est plus modeste qu'il* NE *le paraît; je crains qu'il* NE *vienne*. (Acad.)

646.— *Exception*. L'emploi de *ne* cesse d'avoir lieu quand le verbe de la proposition précédente est accompagné d'une négation : *Il ne parle pas autrement qu'il agit; il n'est pas plus modeste qu'il le paraît; je ne crains pas qu'il vienne*.

647. — *Remarque*. Après *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *trembler*, *de crainte que*, *de peur que*, on met *ne pas*, au lieu de *ne*, quand on souhaite l'accomplissement de l'action exprimée par le second verbe : *Je crains qu'il* NE *réussisse* PAS ; *j'ai peur qu'il* NE *soit* PAS *arrivé* (Acad.) ; *dépêchez-vous, de crainte que vous* N'*ayez* PAS *fini*.

648. — *Nier*, *désespérer*, *disconvenir*, *douter*, sont suivis de *ne*, seulement quand ils sont accompagnés d'une négation : *Je ne nie pas*, *je ne doute pas que cela* NE *soit* (Acad.); mais on dirait sans la négation : *Je nie, je doute que cela soit* (Acad.), parce que les verbes *nier*, *douter*, sont employés affirmativement.

---

643. De quels mots se compose la négation ?
644. Que remarquez-vous sur les locutions conjonctives *à moins que*, *de peur que*, etc. ?
645. Après quels autres mots emploie-t-on *ne* ?
646. Quand l'emploi de *ne* cesse-t-il d'avoir lieu ?
647. Dans quel cas met-on *ne pas* au lieu de *ne* ?
648. Quand *nier*, *désespérer*, *disconvenir*, *douter*, sont-ils suivis de *ne* ?

649. — Les locutions conjonctives *avant que*, *sans que*, et le verbe *défendre* ne sont jamais suivis de *ne* : *Avant qu'il fasse froid.* — *J'ai défendu que vous fissiez cette chose.* (Acad.)

650. — *Point* nie plus fortement que *pas*. D'où il suit :

1° Que *point* se dit de quelque chose de permanent et d'habituel, et *pas* de quelque chose de passager et d'accidentel. *Il ne lit* POINT, c'est-à-dire jamais. *Il ne lit pas*, c'est-à-dire il ne lit pas dans ce moment.

2° Que *pas* est préférable à *point* avec un adverbe de comparaison, comme *si*, *aussi*, *tant*, *autant*, *plus*, *moins*, etc., et avec les adjectifs numéraux : *Il n'est* PAS AUSSI habile, *vous n'êtes* PAS MOINS *prudent.* — *Il ne possède* PAS UN *ami; vous n'avez* PAS *lu* DIX *pages*.

651. — Dans les propositions interrogatives, *pas* et *point* ne présentent pas la même différence que dans les propositions non interrogatives : *N'avez-vous* POINT *dit cela?* suppose du doute dans celui qui parle. — *N'avez-vous* PAS *dit cela?* indique une chose positive dont il a connaissance.

Tout le monde rit, n'ai-je *point* dit quelque sottise ?
Pourquoi me blâmez-vous ? n'ai-je *pas* dit la vérité ?

652. — On supprime *pas* et *point* : 1° Avec *oser*, *pouvoir*, *cesser*, *savoir*, employés absolument ou suivis d'un infinitif : *Je n'ose*, *je ne puis*, *je ne sais*, *je ne puis répondre*, *je ne puis marcher*, *je ne cesse de travailler.* Cette suppression n'est pas de rigueur. — 2° Quand il y a dans la proposition une expression dont le sens est négatif, comme *jamais*, *guère*, *nul*, *nullement*, *aucun*, *rien*, *personne*, *ni* répété, *ne... que* signifiant *seulement* :

Un méchant *ne* sait *jamais* pardonner.
Il *ne* faut *rien* dire qui puisse attaquer la réputation d'un homme de bien.
Titus *ne* passait *aucun* jour sans faire une bonne action.
Je *ne* vois *personne* qui ne vous loue.
Il *n'a* ni talent *ni* bonne volonté.
L'honnête homme *ne* connaît *que* ses devoirs. (ACAD.)

---

649. Quelles locutions conjonctives ne sont jamais suivies de *ne*?
650. Quelle différence entre *pas* et *point*?
651. En est-il de même pour les propositions interrogatives ?
652. Avec quels mots supprime-t-on *pas* et *point*?

CHAPITRE XI.

DE LA PRÉPOSITION.

653. — AU TRAVERS veut *de;* A TRAVERS demande un complément direct : AU TRAVERS D'*un buisson;* A TRAVERS *les champs.* (Acad.)

654. — PRÈS DE éveille généralement une idée de proximité : *Il demeure* PRÈS DE *l'église.* AUPRÈS DE, à l'idée de proximité ajoute souvent celle d'assiduité, de sentiment : *Cet enfant n'est heureux qu'*AUPRÈS DE *sa mère.*

655. — VIS-A-VIS ne s'emploie que pour une opposition de lieu, et signifie *en face, à l'opposite : Il loge* VIS-A-VIS *de mes fenêtres.* C'est donc une faute de l'employer dans le sens de *envers, à l'égard de*, et de dire : *Son ingratitude* VIS-A-VIS *de ses bienfaiteurs;* dites : *envers ses bienfaiteurs, à l'égard de ses bienfaiteurs.*

656. — VIS-A-VIS, *en face, proche, près, hors,* veulent après eux la préposition *de : Vis-à-vis* DE *l'île de Ténédos; — près* DU *mont Athos; — hors* DES *rangs ennemis*, etc., excepté dans la conversation et dans le style très-familier, où il est permis de supprimer la préposition : *Il loge* PRÈS *l'arsenal,* VIS-A-VIS *la nouvelle rue.*

657. — ENTRE signifie *au milieu de;* c'est pour cela, selon l'Académie, qu'il ne se dit généralement que de deux personnes ou de deux objets : *Il était* ENTRE *nous deux; la distance* ENTRE *les pôles,* ENTRE *le ciel et la terre; flotter* ENTRE *la crainte et l'espérance* (Acad.). On dit aussi ENTRE *nous,* ENTRE *eux,* ENTRE *quatre murailles*, c'est-à-dire au milieu de nous, d'eux, de quatre murailles. — PARMI signifie *dans le nombre de;* il est moins précis que *entre*, et, pour cette raison, il ne se met qu'avec un pluriel indéfini qui signifie plus de deux ou de trois, ou avec un collectif : PARMI *les honnêtes gens,* PARMI *eux,* PARMI *le peuple,* PARMI *la multitude.*

---

653. Quel complément veulent *au travers* et *à travers ?*

654. Quelle idée éveillent *près de, auprès de?*

655. Comment s'emploie *vis-à-vis ?*

656. De quel mot doivent être suivis *vis-à-vis, en face, proche, près, hors?*

657. Quelle différence présentent *entre* et *parmi?*

658. — Quelquefois *entre* s'emploie pour *parmi* : *Il fut trouvé* ENTRE *les morts* (Acad.). ENTRE *les merveilles de la nature, il n'en est point de plus admirable* (Acad.). Jamais *parmi* ne s'emploie pour *entre*; ainsi il ne faut pas dire : PARMI *les deux frères*, PARMI *les trois Horaces*; deux, trois n'étant pas des nombres indéterminés, c'est *entre* qu'il faut employer : *Entre les deux frères*, *entre les trois Horaces*.

659. — JUSQUE s'emploie devant une consonne : JUSQUE *sur les autels*, JUSQUE *dans les nuages*. — Devant une voyelle, on fait usage de *jusque* et de *jusques*, mais plus fréquemment du premier : JUSQU'*au fond du cœur*, JUSQUES *à la fin du monde*; JUSQUES *à quand*.

Suivant l'Académie, on dit également bien *jusqu'aujourd'hui* et *jusqu'à aujourd'hui*.

660. — VOICI a rapport à ce qui suit, et *voilà* à ce qui précède.

> *Voici* trois médecins qui ne se trompent pas :
> Gaîté, doux exercice et modeste repas.

> La droiture du cœur, la vérité, l'innocence, l'empire sur les passions, *voilà* la véritable grandeur. (MASSILLON.)

Complément des prépositions et des locutions prépositives.

661. — Deux prépositions peuvent n'avoir qu'un seul et même complément. Ainsi on dira : *Il a parlé pour et contre vous*, tout aussi bien que : *Il a parlé pour vous et contre vous*.

662. — Deux locutions prépositives peuvent également n'avoir qu'un seul complément, pourvu qu'elles exigent la même préposition. Ainsi on dira : *près et autour de la ville*, parce qu'on dit *près* DE, *autour* DE. Mais on ne dira pas : *à cause et par rapport à vous*, *à cause* exigeant *de*, et *par rapport* demandant *à*.

663. — Une préposition et une locution prépositive ne peuvent pas avoir un seul et même complément; il faut donner à chacune le complément qui lui convient. On ne dira donc pas :

---

658. *Entre* peut-il s'employer pour *parmi* et *parmi* pour *entre*?
659. Dans quels cas emploie-t-on *jusque* et *jusques*?
660. Quelle différence entre *voici* et *voilà*?
661. Deux prépositions peuvent-elles avoir un seul complément?
662. En est-il de même de deux locutions prépositives?
663. En est-il ainsi d'une préposition et d'une locution prépositive?

Juger suivant et conformément aux lois, mais bien : *Juger suivant* LES LOIS, *et conformément* A CE *qu'elles prescrivent.*

De la répétition des prépositions.

664. — *A*, *de*, *en* se répètent toujours avant chaque complément.

Il dut la vie *à* la clémence et *à* la magnanimité du vainqueur.
Il est doux *de* servir sa patrie et *de* contribuer à sa gloire.
On trouve les mêmes préjugés *en* Europe, *en* Asie, *en* Afrique, et jusqu'*en* Amérique.

665. — Les autres prépositions, surtout celles qui n'ont qu'une syllabe, se répètent quand les compléments n'offrent aucune ressemblance de signification : DANS *la paix et* DANS *la guerre;* PAR *la force et* PAR *l'adresse;* AVEC *courage et* AVEC *inhumanité*. Au contraire, elles ne se répètent pas quand les compléments sont des expressions synonymes : DANS *la mollesse et l'oisiveté;* PAR *la force et la violence;* AVEC *courage et intrépidité.*

666. — Quelle que soit la préposition, on ne doit pas la répéter avec deux substantifs qui représentent un seul et même objet : *Cette citation appartient* A *Paul et Virginie; la Fontaine dans sa fable* DE *l'Ane et le Chien*. L'expression est elliptique; c'est comme s'il y avait : cette citation appartient à (*le livre intitulé*) Paul et Virginie; la Fontaine dans sa fable (*ayant le titre*) de l'Ane et le Chien.

CHAPITRE XII.

DE LA CONJONCTION.

667. — *Et*, *ni*, ajoutent à la pensée; mais *et* y ajoute affirmativement, et *ni* négativement.

668. — D'où il résulte qu'on emploie *et* :

1° Pour unir les propositions incidentes qui dépendent d'une principale affirmative :

Il croit que la terre est une planète, *et* qu'elle tourne autour du soleil.

---

664. Quelles prépositions se répètent toujours ?
665. Quand se répètent les autres prépositions ?
666. Pourquoi ne répète-t-on pas la préposition dans : *le roman* DE *Paul et Virginie ?*
667. En quoi les conjonctions *et*, *ni* diffèrent-elles ?
668. Dans quels cas emploie-t-on *et* ?

2° Pour unir les parties semblables d'une proposition affirmative :

Il cultive les lettres *et* les sciences.
Cet enfant est instruit *et* modeste.
Il agit lentement *et* prudemment.

669. — Qu'on emploie *ni* :

1° Pour unir les propositions incidentes qui dépendent d'une principale négative :

Il ne croit pas que la terre soit une planète, *ni* qu'elle tourne autour du soleil.

2° Pour unir les parties semblables d'une proposition négative :

Il ne cultive pas les lettres *ni* les sciences.
Cet enfant n'est pas instruit *ni* modeste.
Il n'agit pas lentement *ni* prudemment.

670. — *Remarque.* Il est souvent plus élégant de supprimer *pas* et *point* et de répéter *ni* :

Il ne cultive *ni* les lettres *ni* les sciences.
Cet enfant n'est *ni* instruit *ni* modeste.
Il n'agit *ni* lentement *ni* prudemment.

671. — *Et* précède *sans*; *ni* le remplace :

Sans joie *et sans* murmure elle semble obéir.
Sans crainte *ni* pudeur, *sans* force *ni* vertu. (Racine.)

672. — *Plus*, *mieux*, *moins*, *autant*, placés au commencement de deux membres de phrase, ne doivent pas être unis par la conjonction *et* : *Plus on lit Racine, plus on l'admire;* ET *plus on l'admire* serait une faute. La raison en est qu'il ne s'agit pas de lier deux propositions, mais de marquer le rapport de l'une avec l'autre. C'est comme s'il y avait : *On admire d'autant plus Racine, qu'on le lit plus*, phrase dont les propositions ne sauraient être unies par *et*.

673. — *Parce que* (en deux mots) signifie *attendu que* :

*Parce qu'*elle meurt, faut-il que vous mouriez ? (Racine.)

---

669. Dans quel cas emploie-t-on *ni*?
670. Peut-on supprimer *pas* et *point*?
671. Quel est l'emploi de *et* et de *ni* avec *sans*?
672. Que remarquez-vous sur *plus*, *mieux*, *moins*, *autant*, placés au commencement de deux membres de phrase ?
673. Que signifient *parce que* (en deux mots) et *par ce que* (en trois) ?

Par ce que (en trois mots) veut dire *par la chose que* ou *par les choses que :*

*Par ce qu'*on voit tous les jours, il est facile de comprendre combien le mauvais exemple est pernicieux.

674. — *Quoique* (en un mot) signifie *bien que :* QUOIQUE *vous soyez instruit, soyez modeste.*

Quoi que (en deux mots) veut dire *quelque chose que :* QUOI QUE *vous lui disiez, il ne vous écoutera pas.* (Acad.)

675. — *Quand*, conjonction, signifie *lorsque, à quelle époque? — Venez* QUAND *vous aurez fini.* QUAND *partirez-vous?* (Acad.)

Quant, préposition, a le sens de *à l'égard de*, et est toujours suivi de la préposition A : QUANT *à cette affaire, je m'en inquiète peu.* (Acad.)

676. — *A cause que, durant que, malgré que*, ont vieilli, et ne s'emploient plus; *à cause que* se remplace par *parce que*, *durant que* par *pendant que*, et *malgré que* par *quoique.*

677. — La conjonction *que* a un grand nombre d'usages, dont les principaux sont :

1° D'unir deux verbes l'un à l'autre : *Je crois* QUE *l'âme est immortelle.*

Remarque. — La conjonction *que* ne régit aucun mode : c'est le sens positif ou douteux du verbe précédent qui demande l'indicatif ou le subjonctif. (*Voyez* n° 558 et suivants, la syntaxe du mode subjonctif.)

2° D'unir les deux termes d'une comparaison : *Démosthène était plus éloquent* QUE *brave.*

3° De former, à l'aide de la préposition *de*, certains tours de phrases uniquement propres à notre langue, et qu'on appelle, pour cette raison, *gallicismes :*

C'est peu *que de* posséder des richesses.
C'est un devoir *que d'*obliger ses amis.
C'est être sage *que de* se défier des méchants.
Quel plaisir *que de* revoir sa patrie !
Il ne laisse pas *que d'*être généreux.

678. — *Remarque.* L'usage permet de supprimer la conjonction *que*, et de dire : *C'est peu de posséder des richesses; c'est un devoir d'o-*

---

674. Que signifient *quoique* (en un mot) et *quoi que* (en deux mots) ?
675. Quelle différence entre *quand* et *quant* ?
676. Que remarquez-vous sur *à cause que, durant que, malgré que?*
677. Quels sont les principaux usages de la conjonction *que?*
678. Peut-on supprimer *que* dans ces sortes de gallicismes ?

bliger ses amis, etc. Le besoin d'abréger rend cette construction bien plus fréquente que l'autre.

4° D'éviter la répétition de certaines conjonctions, comme *quand*, *lorsque*, *si*, *quoique*, *comme*, etc. : QUAND *on est riche et* QU'*on est généreux, on ne manque pas d'amis.* SI *vous avez des amis*, et QUE *vous désiriez les conserver, prouvez-leur votre estime*. Dans le premier exemple, *que* remplace *quand*, et dans le second il est employé pour *si*.

L'usage fera connaître les autres fonctions de cette conjonction.

CHAPITRE XIII.

DE L'INTERJECTION.

679. — *Ah!* exprime la joie, la douleur : AH! *quel bonheur!* AH! *que je souffre!* — *Ha!* marque la surprise : HA! *vous voilà!* HA! HA! *je n'en savais rien.*

680. — *Oh!* marque la surprise ou l'affirmation : OH! OH! *je croyais le contraire.* — OH! *pour le coup, je vous tiens.*

Ho! sert à appeler : HO! *venez ici.* Il marque aussi la surprise : HO! *que faites-vous là?*

O sert à l'apostrophe oratoire : *O mon fils! adorez Dieu, et ne cherchez pas à le comprendre.* — *O suprême plaisir de pratiquer la vertu!*

681. — *Eh!* peint la douleur, la plainte :

> *Eh!* qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle ?

— *Hé* s'emploie pour appeler, pour avertir : HÉ! *venez donc!* HÉ! *que dites-vous?*

CHAPITRE XIV.

DES FIGURES DE SYNTAXE.

682. — Il y a dans les langues une construction de mots commune à toutes, et dans laquelle les mots sont placés dans

---

679. Qu'expriment *ah!* et *ha!?*
680. Que marquent *oh! ho!* et *ô?*
681. Quel usage fait-on de *eh!* et de *hé!?*
682. Faites connaître ce que c'est que la construction grammaticale, et pourquoi on la nomme ainsi.

l'ordre le plus simple, celui qu'indique la marche de l'esprit. Dans cette construction, tous les mots nécessaires à l'énonciation de la pensée sont exprimés, sans qu'aucune surabondance se fasse remarquer, et la concordance la plus exacte y existe entre toutes les expressions qui se correspondent. Cette construction se nomme *grammaticale*, parce qu'elle est conforme aux règles de la grammaire générale.

683. — La vivacité de l'imagination, l'impatience de l'esprit, le désir d'être plus concis, plus harmonieux, font souvent déroger à cet ordre, et alors la construction est appelée *figurée*, nom qu'elle tire des quatre figures de syntaxe qui constituent cette construction, et qui sont l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllepse* et l'*inversion*.

DE L'ELLIPSE.

684. — L'*ellipse* consiste dans la suppression de certains mots nécessaires à la construction de la phrase pour la rendre pleine et entière, mais inutiles au sens, parce que ceux qui sont énoncés les font aisément suppléer. Dans cette phrase : *Notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens, et notre étoile, celle du public*, il y a ellipse; c'est comme s'il y avait : *et notre étoile* NOUS ATTIRE *celle du public.*

685. — Pour que l'ellipse soit permise, il faut que l'esprit puisse suppléer sans efforts les mots sous-entendus. Toute ellipse qui rend le sens louche ou équivoque est vicieuse; telle est celle-ci :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux...

dont le sens semble être : *j'eusse été chrétienne dans Paris*, J'EUSSE ÉTÉ *musulmane en ces lieux;* tandis que le sens véritable est : *j'eusse été chrétienne dans Paris*, JE SUIS *musulmane en ces lieux.*

DU PLÉONASME.

686. — Le *pléonasme* est le contraire de l'ellipse, c'est une surabondance de mots qui pourraient être retranchés sans qu'à la rigueur le sens en souffrît, comme dans ces phrases : *Je l'ai vu de* MES YEUX; *je l'ai entendu de* MES OREILLES; *je lui ai*

---

683. Qu'entend-on par construction figurée, et d'où tire-t-elle son nom?
684. Qu'est-ce que l'*ellipse?*
685. Que faut-il pour que l'ellipse soit permise?
686. Qu'est-ce que la figure appelée *pléonasme?*

parlé A LUI-MÊME. *Que m'a fait*, A MOI, *cette Troie où je cours?* (Racine.) On pourrait dire simplement : *je l'ai vu; je l'ai entendu; je lui ai parlé. Que m'a fait cette Troie où je cours?*

687. — Le pléonasme est autorisé toutes les fois qu'il ajoute à la phrase plus de grâce, de netteté et d'énergie; au contraire, il doit être évité avec soin comme un vice, ou du moins comme une négligence, lorsqu'il n'est qu'une redondance stérile de mots qui affaiblissent la pensée en la représentant sous les mêmes couleurs, ou sous des couleurs encore plus faibles. Tel est le pléonasme que présentent ces vers de Corneille :

Trois sceptres à son trône attachés par mon bras,
Parleront au lieu d'elle *et ne se tairont pas.*

Puisque ces sceptres parleront, il est clair qu'ils ne se tairont pas. Ces sortes de pléonasmes sont les plus vicieux, en ce qu'ils tombent dans ce qu'on appelle le style niais.

688. — Quelques autres exemples de pléonasmes vicieux achèveront de faire sentir les défauts qu'on doit éviter dans l'emploi de cette figure :

Il faut *s'entr'*aider mutuellement.
Il m'a *comblé* de *mille* éloges.
Il *n a seulement qu'*à se montrer.
Il y eut une *tempête orageuse.*
Peut-être ils *pourront* réussir.
Il est *possible* qu'il *puisse* venir.

Ces pléonasmes doivent être proscrits :

1° Parce que le mot *entre* renferme la même idée que *mutuellement.*

2° Parce que *mille* est superflu après *combler*, qui présente à l'esprit une quantité innombrable.

3° Parce que *ne... que*, signifiant *seulement*, rend ce dernier complétement inutile.

4° Parce qu'une tempête ne pouvant exister sans orage, l'adjectif *orageuse* n'ajoute absolument rien au substantif.

5° Parce que *peut-être* et *possible*, exprimant une idée de possibilité, sont inutiles avec le verbe *pouvoir*, qui éveille la même idée.

Il faut dire pour être correct :

Il faut s'entr'aider. Il m'a comblé d'éloges. Il n'a qu'à se

---

687. Quand le pléonasme est-il autorisé ?

688. Citez quelques autres exemples de pléonasmes vicieux.

montrer. Il y eut une tempête. Peut-être ils réussiront. Il est possible qu'il vienne.

De même on ne dira pas : QUE *vous êtes* BIEN *bon!* COMBIEN *ce souvenir doit vous être* BIEN *doux! Je* PRÉFÈRE PLUTOT *rester. Il me fit ses adieux, et* PUIS ENSUITE *il partit. Il* S'EN-SUIT DE LA *que vous avez tort. Avoir une* HÉMORRAGIE *de* SANG. MONTER *en* HAUT, DESCENDRE *en* BAS, RECULER *en* ARRIÈRE. Il faut dire : *Que vous êtes bon! Combien ce souvenir doit vous être doux! Je préfère rester. Il me fit ses adieux, et puis il partit*, ou *et ensuite il partit. Il s'ensuit que vous avez tort*, ou *il suit de là que vous avez tort. Avoir une hémorragie; monter, descendre, reculer.*

689. — *Remarque.* Il cesserait d'y avoir pléonasme dans *monter en haut, descendre en bas*, si *en haut* signifiait le lieu situé en haut, le local du haut, et *en bas*, le lieu situé en bas, le local du bas; et alors on dirait : *montez en haut, descendez en bas*, comme on dit : montez dans l'appartement qui est en haut, descendez dans l'appartement qui est en bas.

DE LA SYLLEPSE.

690. — La *syllepse* est une figure qui règle l'accord d'un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec le mot auquel il correspond par le sens. C'est par syllepse qu'on dit : *une multitude de personnes sont venues*, phrase dans laquelle le verbe *sont* et le participe *venues* correspondent avec *personnes*, qui frappe le plus l'attention, et non avec *multitude*, auquel ils se rapportent grammaticalement par la forme de la phrase. Nous avons un grand nombre de constructions qu'on peut justifier à l'aide de la syllepse.

Nos grands auteurs ne négligent pas cette figure. Nous n'en citerons qu'un exemple parmi ceux qu'ils offrent; il est de Racine :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.

La construction grammaticale exige *comme lui*, puisque le pronom se rapporte au substantif *pauvre;* mais le poète, frappé de l'idée d'une multitude de pauvres, est entraîné par sa pensée, et l'expression est en rapport, non avec ce qu'il a dit, mais avec ce qui occupe entièrement son attention.

---

690. Qu'est-ce que la syllepse?

DE L'INVERSION.

691. — L'*inversion* a lieu toutes les fois que les mots ne sont pas arrangés selon l'ordre grammatical, qui veut qu'on énonce d'abord le sujet, ensuite le verbe, puis le complément direct, etc. Quand Fléchier dit : *Déjà prenait l'essor, pour se sauver vers les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces*, il fait une inversion : le sujet *cet aigle*, qui aurait dû grammaticalement précéder le verbe *prenait*, se trouve placé après, et cette inversion, qui donne de la rapidité, de la force au style, offre un tableau parfait, en présentant d'abord à l'esprit l'objet principal de la pensée, l'essor rapide de l'aigle.

692. — Les inversions sont plus fréquentes en poésie qu'en prose, parce que la poésie, étant le langage des passions, exige plus de vivacité, de hardiesse.

693. — Soit en vers, soit en prose, toute inversion qui entortille la phrase au lieu de la rendre plus douce et plus coulante, qui embrouille les idées au lieu de leur donner plus de netteté, est un vice qu'on doit éviter avec soin. Le vice de cette phrase (que nous avons citée n° 532) : *Croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés* PAR LA DOUCEUR, consiste dans une inversion fautive, qui donne aux mots *par la douceur* un rapport autre que celui qui est dans la pensée.

CHAPITRE XV.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES.

694. — A, DE.

C'est *à vous* A exprime une idée de tour : *Je viens de jouer, c'est à vous* A *jouer*. — *C'est à vous* DE éveille une idée de droit, de devoir : *C'est à vous* DE *jouer le premier*.

---

691. Quand a lieu l'inversion ?
692. Pourquoi les inversions sont-elles plus fréquentes en poésie qu'en prose ?
693. Quand l'inversion est-elle un vice ?
694. Quelle différence entre *c'est à vous* A, et *c'est à vous* DE ?

695. — A, OU.

A s'emploie, selon l'Académie, entre deux nombres qui admettent entre eux un nombre intermédiaire : *Vingt* A *trente personnes* (Acad.), c'est-à-dire un nombre de personnes entre vingt et trente. *Quinze* A *vingt francs*, c'est-à-dire un nombre de francs entre quinze et vingt.

A s'emploie aussi entre deux nombres qui n'admettent pas de nombre intermédiaire, c'est-à-dire qui se suivent sans interruption, comme 5 et 6, 9 et 10, 14 et 15, lorsque ces deux nombres se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions : *Deux* A *trois livres de sucre, cinq* A *six lieues* (Acad.). D'où il suit, d'après l'Académie, qu'on ne doit pas dire : *Cinq* A *six personnes, onze* A *douze chevaux*, attendu qu'on nè saurait diviser les personnes et les chevaux comme on divise une livre ou une lieue.

Ou s'emploie entre deux nombres, quels qu'ils soient, quand on veut donner exclusion à l'un des deux : *Sept* OU *huit hommes, douze* OU *quinze maisons*, c'est-à-dire l'un ou bien l'autre de ces deux nombres d'hommes, de ces deux nombres de maisons.

De ce qui précède, il résulte qu'on peut dire également bien, mais avec des sens différents : *Trente* A *quarante cavaliers*, et *trente* OU *quarante cavaliers.*

696. — AIDER.

Aider quelqu'un, c'est simplement l'assister : Aider *quelqu'un* de sa bourse, l'aider de ses conseils, de son crédit. (Acad.)

Aider à quelqu'un, c'est l'assister en partageant ses efforts, sa fatigue, son embarras : *Aidez à cet homme* à porter ce fardeau ; *aidez-lui* à se relever ; *aidez à cet enfant* à faire son thème. (Acad.)

697. — AIR.

On doit dire : Cette femme a l'air *bon*, l'air *spirituel*, et non pas : a l'air *bonne*, l'air *spirituelle;* car c'est l'extérieur, c'est l'air qu'on représente comme bon, spirituel, et non pas la femme; et la preuve, c'est qu'on dit : Cette femme a l'air *bon*, et elle est *méchante;* elle a l'air *spirituel*, et elle est *sotte.*

Mais doit-on dire, d'après cela : *Cette pomme a l'air* CUIT ; *cette terre a l'air* ENSEMENCÉ, *cette robe a l'air bien* FAIT ? Non, car on ne dit pas qu'un air est *cuit*, qu'il est *ensemencé*, qu'il est *bien fait :* l'adjectif ne saurait se dire ici du substantif. Il faut alors prendre un autre tour, et dire, par exemple : *Cette pomme a l'air d'être cuite* ou *paraît cuite; cette terre a l'air d'être ensemencée* ou *paraît ensemencée*, etc.

698. — ANOBLIR, ENNOBLIR.

Anoblir, donner des lettres de noblesse : *Il n'y a que le roi qui*

---

695. Quand emploie-t-on *à* et *ou* entre deux nombres ?

696. Quelle différence entre *aider quelqu'un* et *aider à quelqu'un?*

697. Que remarque-t-on sur l'emploi du mot *air?*

698. Quelle différence entre *anoblir* et *ennoblir?*

puisse anoblir. (Académie.) — *Ennoblir*, rendre plus éclatant, plus illustre : *Les beaux-arts ennoblissent une langue.* (Acad.)

699. — ARMISTICE, AMNISTIE.

Armistice, suspension d'armes : *L'armistice ne tarda pas à cesser.* (Acad.) — *Amnistie*, pardon qu'un souverain accorde à des sujets révoltés : *Le roi accorda une amnistie.* (Acad.)

700. — ASSURER.

Assurer quelqu'un, c'est témoigner à quelqu'un : *Assurez* VOS PARENTS *de mon estime.* — *Assurer à quelqu'un*, c'est affirmer, c'est donner pour sûr à quelqu'un : *Mentor assura à* TÉLÉMAQUE *qu'il reverrait Ulysse.*

701. — ATTEINDRE.

Ce verbe est neutre ou actif.

Atteindre, verbe neutre, se dit des choses, et s'emploie lorsqu'il y a des efforts à faire pour y toucher ou pour y parvenir : *Atteindre* AU *plancher, atteindre* AU *but, atteindre* A *la perfection,* AU *sublime.* (Acad.)

Atteindre, verbe actif, se dit des personnes. *Atteindre quelqu'un au front; atteindre un voleur qui se sauve; atteindre la Fontaine dans l'apologue;* et des choses auxquelles on parvient sans difficulté, et pour ainsi dire malgré soi : *Atteindre un certain âge, atteindre le terme de l'armistice.* (Acad.)

702. — AUSSI, NON PLUS.

Aussi et *non plus* s'emploient pour *pareillement : aussi*, quand le sens est positif, et *non plus*, quand il est négatif : *Je sortirai* AUSSI ; *je ne sortirai pas* NON PLUS.

703. — AVANT DE, A MOINS DE ; AVANT QUE DE, A MOINS QUE DE.

Avant que de, à moins que de, sont plus énergiques, mais beaucoup moins usités que *avant de, à moins de.*

704. — BAIGNER, COUCHER, PROMENER.

Ne dites pas : *Je vais baigner, il va coucher, nous irons promener.* Dans ce sens, ces verbes étant pronominaux, il faut dire : *Je vais* ME *baigner, il va* SE *coucher, nous irons* NOUS *promener.*

---

699. Quelle différence entre *armistice* et *amnistie ?*

700. Entre *assurer quelqu'un* et *assurer à quelqu'un ?*

701. Quel complément exige *atteindre ?*

702. Quelle différence entre *aussi* et *non plus ?*

703. Entre *avant de, à moins de* et *avant que de, à moins que de?*

704. Quel mauvais emploi fait-on des verbes *baigner, coucher, promener?*

705. — BEAUCOUP.

Avant les adverbes *plus*, *moins*, modifiant un adjectif, on emploie *beaucoup* ou *de beaucoup* : *Vous êtes* BEAUCOUP OU DE BEAUCOUP *plus riche ; vous êtes* BEAUCOUP OU DE BEAUCOUP *moins habile.*

Après ces adverbes, c'est *de beaucoup* qu'il faut toujours employer : *Vous êtes plus riche* DE BEAUCOUP; *vous êtes moins habile* DE BEAUCOUP.

706. — A LA CAMPAGNE, EN CAMPAGNE.

Être à la campagne, c'est être dans une maison de campagne pour y passer quelque temps : *Il est agréable de passer la belle saison* A LA CAMPAGNE. — *Être en campagne*, c'est être en mouvement, hors de chez soi pour ses affaires : *Les troupes sont* EN CAMPAGNE ; *il s'est mis* EN CAMPAGNE *pour découvrir ce qu'il cherche ; il a mis ses gens* EN CAMPAGNE.

707. — CAPABLE, SUSCEPTIBLE.

Capable, signifiant qui est en état de faire, qui a de l'aptitude, des dispositions à quelque chose, se dit des personnes et des choses : *Serez-vous* CAPABLE *de porter ce fardeau ; un homme* CAPABLE *de gouverner ; il est* CAPABLE *des plus grands sacrifices*, CAPABLE *d'amitié.* (Acad). *Cette digue n'est pas* CAPABLE *de résister à la violence des flots. Une âme* CAPABLE *de modération.* (Acad.)

Susceptible, qui peut recevoir certaines qualités, certaines modifications, ne se dit que des choses : *L'esprit de l'homme est* SUSCEPTIBLE *de bonnes, de mauvaises impressions.* (Acad.) Excepté dans cette phrase : *Cet homme est* SUSCEPTIBLE, pour dire qu'il est facile à blesser, à choquer.

708. — COLORER, COLORIER.

Colorer, donner de la couleur : *L'art de* COLORER *le verre. Le soleil* COLORE *les fruits. Un vif incarnat* COLORAIT *son visage.*

Colorier, appliquer des couleurs convenables sur une estampe, un dessin, un tableau : *Le Titien* COLORIAIT *parfaitement.*

709. — COMMENCER.

Commencer à désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement : *Cet enfant* COMMENCE A *parler*, A *marcher.* — *Commencer de* se dit d'une action qui aura de la durée sans amélioration : *Il* COMMENÇA DE *parler à cinq heures, et ne finit qu'à huit.*

710. — COMPARER.

Comparer à suppose une analogie, un rapport de ressemblance

---

705. Quand emploie-t-on *beaucoup* ou *de beaucoup?*
706. Quelle différence entre *à la campagne* et *en campagne?*
707. Entre les adjectifs *capable* et *susceptible?*
708. Quelle différence entre *colorer* et *colorier?*
709. Entre *commencer à* et *commencer de?*
710. Quelle différence entre *comparer à* et *comparer avec?*

entre les deux termes de la comparaison : COMPARER *le temps* A *un fleuve*; COMPARER *les œuvres de la nature* AUX *ouvrages de l'homme*. (BUFF.)

Comparer avec ne suppose aucune ressemblance, aucune analogie entre les objets comparés : *Comparer le vice* AVEC *la vertu*, *comparer la vie* AVEC *la mort*.

711. — CONSOMMER, CONSUMER.

Consommer marque l'anéantissement d'une chose par l'usage qu'on en fait : *Consommer beaucoup de vin, consommer des denrées.* — *Consumer* exprime la destruction successive d'une chose ; il se dit proprement du feu, et par analogie, du temps, du mal : *Le feu consuma tout l'édifice; le temps consume tout; cette maladie le consume.* (Acad.)

712. — DE.

L'emploi de cette préposition donne lieu à plusieurs observations.

1° Quand il y a une comparaison entre deux infinitifs, on emploie la préposition *de* devant le second infinitif : *J'aimerais mieux mourir que* DE *perdre l'estime des honnêtes gens; j'aime autant rester que* DE *sortir*. Excepté dans quelques phrases proverbiales.

2° Après un adjectif numéral ou un collectif, l'usage permet d'énoncer ou de sous-entendre la préposition *de* devant le modificatif qui suit : *Il y eut cent soldats* DE *tués*, ou *cent soldats tués; il y eut un petit nombre de prisonniers* DE *massacrés*, ou *un petit nombre de prisonniers massacrés*.

Le pronom *en*, remplaçant le substantif modifié, rend indispensable la préposition *de* : *Sur mille soldats, il y* EN *eut cent de tués; sur dix enfants, il y* EN *a cinq* DE *légers*.

On peut éviter l'emploi de cette préposition au moyen d'un autre tour donné à la phrase : *Il y en eut cent* qui furent *tués ; il y en a cinq* qui sont *légers*.

3° Doit-on dire avec la préposition *de* :

> Qui est le plus éloquent *de* Bossuet ou *de* Massillon?
> Lequel préférez-vous *de* Corneille ou *de* Racine?

ou sans cette préposition :

> Qui est le plus éloquent, Bossuet ou Massillon?
> Lequel préférez-vous, Corneille ou Racine?

Les grammairiens ne sont pas d'accord sur cette difficulté.

Ceux qui sont pour l'emploi de la préposition *de* considèrent les substantifs unis par *ou* comme les compléments indirects des pronoms *qui*, *lequel* : *Qui* DE BOSSUET *ou* DE MASSILLON *est le plus éloquent? Lequel* DE CORNEILLE *ou* DE RACINE *préférez-vous ?*

Ceux qui pensent qu'il ne faut pas employer la préposition *de*

---

711. Quelle différence entre *consommer* et *consumer*?

712. A quelles observations donne lieu l'emploi de la préposition *de?*

voient dans chacune de ces phrases trois propositions, une pleine et deux elliptiques : *Lequel est le plus éloquent? Bossuet* (est-il plus éloquent?) ou *Massillon* (est-il plus éloquent?). — *Lequel préférez-vous?* (préférez-vous) *Corneille* ou (préférez-vous) *Racine?* Et reconnaissant que, dans la première phrase, *Bossuet* et *Massillon* figurent comme sujets, et que, dans la seconde, *Corneille* et *Racine* sont employés comme compléments directs, ils en concluent que les substantifs *Bossuet, Massillon, Corneille, Racine,* ne doivent pas être précédés de la préposition *de.*

Le même désaccord existe entre les écrivains, et l'Académie ne s'explique pas assez clairement sur cette difficulté.

D'où il faut conclure que dans les phrases qui précèdent et dans leurs analogues, on peut également employer ou ne pas employer la préposition *de.*

713. — DÉJEUNER, DINER, ETC.

Déjeuner, dîner, et leurs analogues, veulent *avec* devant un nom de personne : *Déjeuner* AVEC *un ami, dîner* AVEC *sa famille;* et *de* avant un nom de chose : *Déjeuner* DE *café, dîner* D'UN *pâté.* (Acad.)

714. — DE LOIN EN LOIN.

Cette expression se remplace quelquefois par *de loin à loin;* mais il faut préférer *de loin en loin,* comme plus usité et plus conforme à l'usage de nos bons écrivains.

715. — DEMAIN, HIER.

Après les adverbes *demain, hier,* on peut exprimer ou sous-entendre la préposition *à* devant les mots *matin* et *soir. Il arrivera demain* AU *soir* ou *demain soir. Je le vis hier* AU *matin* ou *hier matin.* (Acad.)

716. — DIGNE, INDIGNE.

Digne, sans négation, se dit du bien et du mal : *Il est digne de louanges, il est digne de blâme.* — *Digne,* avec négation, et *indigne* ne se disent que du bien : *Il n'est pas digne de récompenses, il est indigne de récompenses.* Ainsi on ne dira pas : *Il n'est pas digne de punition, il est indigne de punition;* il faut prendre un autre tour, et dire, par exemple : *Il ne mérite pas une punition.*

717. — DISPUTER.

Disputer signifiant *être en débat, être en contestation, se quereller,* est neutre et non pas pronominal. Dites donc : *Ils ont longtemps disputé,* et non : *Ils se sont longtemps disputés.*

---

713. Quel complément demandent les verbes *déjeuner, dîner* et leurs analogues?
714. Doit-on préférer *de loin en loin* à *de loin à loin?*
715. Faut-il employer *à* après *demain, hier?*
716. Que remarquez-vous sur l'emploi de *digne* et de *indigne?*
717. Quand *disputer* est-il neutre?

718. — DURANT, PENDANT.

Durant exprime une durée sans interruption ; *pendant*, un moment, une époque : *Les troupes se sont cantonnées* DURANT *l'hiver*, c'est-à-dire qu'elles sont restées cantonnées tant que l'hiver a duré. *Elles se sont cantonnées* PENDANT *l'hiver*, c'est-à-dire qu'elles ont fait choix de cette saison pour se cantonner.

719. — ÉMINENT, IMMINENT.

Danger ÉMINENT, *péril* ÉMINENT, danger, péril très-grands, mais non sans ressources ; danger *imminent*, péril *imminent*, danger, péril qu'on peut regarder comme présents et presque inévitables. Un homme qui a fait une entreprise téméraire est dans un péril *éminent;* un vaisseau qui se brise contre les rochers est dans un péril *imminent.*

720. — EMPRUNTER.

Selon l'Académie, *emprunter* prend *à* et *de : emprunter* A *quelqu'un, emprunter* DE *quelqu'un. Il a emprunté cela* A *Homère* ou D'*Homère.*

Excepté quand *emprunter* signifie *tirer de, devoir à;* alors il ne prend que la préposition *de : Les magistrats empruntent toute leur autorité* DE *la justice*, c'est-à-dire doivent toute leur autorité à la justice. *La lune emprunte sa lumière* DU *soleil*, c'est-à-dire, tire sa lumière du soleil.

721. — ENNUYANT, ENNUYEUX.

Ennuyant, qui importune, qui contrarie, qui fatigue dans le moment : *Un enfant ennuyant, un temps ennuyant.* — *Ennuyeux*, qui est propre à ennuyer, qui ennuie habituellement : *Une personne ennuyeuse, un livre ennuyeux.* Ainsi un homme qui n'est pas *ennuyeux* peut devenir *ennuyant.*

722. — ENTENDRE RAILLERIE, ENTENDRE LA RAILLERIE.

Entendre raillerie, c'est bien prendre la raillerie : *Vous* ENTENDEZ *très bien* RAILLERIE *quand d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts.* (RACINE.) — *Entendre la raillerie*, c'est avoir le talent de railler : *Peu de personnes* ENTENDENT *la fine et innocente raillerie.* (BOUHOURS.)

723. — ENVIER, PORTER ENVIE.

On *envie* les choses, et l'on *porte envie* aux personnes. *Il* ENVIE *le bonheur d'autrui.* (Acad.) — *Le sage ne porte* ENVIE *à personne.*

---

718. Quelle différence entre *durant* et *pendant ?*
719. Quelle différence entre *éminent* et *imminent ?*
720. Quelle préposition prend *emprunter ?*
721. Quelle différence entre *ennuyant* et *ennuyeux ?*
722. Entre *entendre raillerie* et *entendre la raillerie ?*
723. En quoi *envier* et *porter envie* diffèrent-ils ?

724. — ESPÉRER, PROMETTRE, COMPTER.

Ces verbes portent à l'esprit l'idée d'une chose future; il ne faut donc pas les faire suivre d'un verbe à un temps *présent* ou *passé* : *J'espère que vous* FAITES *des progrès ; je vous promets que* J'AI DIT *la vérité; je compte que vous* OBÉISSEZ *à vos parents.* Il faut alors employer *penser*, *se flatter*, *assurer* ou tout autre équivalent : *Je pense que vous faites des progrès ; je vous assure que j'ai dit la vérité*, etc.

725. — ET.

Cette conjonction, marquant addition, ne doit jamais s'employer :

1° Pour unir des expressions synonymes, parce qu'alors, quoiqu'il y ait plusieurs mots, il n'y a réellement qu'une seule et même idée. Ainsi dites : *Son courage, sa valeur. — Ame grande, magnanime. — Un mot sublime ravit, transporte ;* et non pas : *Son courage* ET *sa valeur. — Ame grande* ET *magnanime. — Un mot sublime ravit* ET *transporte.*

2° Pour unir des expressions placées par gradation, attendu que dans toute gradation le dernier mot est l'expression dominante, celle qui efface toutes les autres pour fixer sur elle toute l'attention. Conséquemment, il faut dire : *Nous devons à la patrie nos pensées, notre affection, notre vie. L'équipage suait, soufflait, était rendu* (LA FONTAINE); et non pas : *Nous devons à la patrie nos pensées, notre affection* ET *notre vie. L'équipage suait, soufflait* ET *était rendu.*

Cette remarque s'applique aux sujets composés de mots synonymes ou placés par gradation. (*Voy.* les règles 502-505.)

726. — ÊTRE, ALLER.

Je fus ne doit jamais s'employer pour *j'allai ;* conséquemment, Corneille n'aurait pas dû dire : *Il fut jusques à Rome implorer le sénat;* la grammaire exige : *Il alla jusques à Rome*, etc.

J'ai été suppose le retour, *je suis allé* ne le suppose pas. Ainsi *Il* A ÉTÉ *à la messe* fait entendre qu'il en est revenu, et *Il* EST ALLÉ *à la messe*, qu'il y est encore.

727. — ÉVITER.

Ce verbe signifie *fuir*, *esquiver*. De même qu'on ne dirait pas : *Je vous* FUIRAI *cette peine*, il ne faut pas dire : *Je vous* ÉVITERAI *cette peine ;* dites : *Je vous* ÉPARGNERAI *cette peine.*

728. — FAIRE.

Ce verbe donne lieu à plusieurs observations :

1° *Faire* doit être préféré au verbe *être* dans la supputation des nombres : *Dix et dix* FONT *vingt*, et non SONT *vingt.*

---

724. Quels temps ne doit-on pas employer après *espérer*, *promettre*, *compter?*

725. Quand *et* ne doit-il pas s'employer ?

726. *Je fus* peut-il remplacer *j'allai?*

727. Dans quel sens doit-on employer *éviter?*

728. A quelles observations donne lieu le verbe *faire?*

2° *Faire* s'emploie pour éviter la répétition d'un verbe précédent : *Je lui ai écrit comme je devais le* FAIRE ; mais dans ce cas il ne veut pas de complément direct après lui. Ne dites donc pas avec Bossuet : *Il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes;* il faut alors répéter le verbe : *qu'on* EUT CACHÉ *les crimes.*

3° *Faire,* suivi d'un infinitif, veut un complément direct quand l'infinitif n'a pas de complément de cette nature : *Je les ai fait partir;* et un complément indirect quand l'infinitif a un complément direct : *Je leur ai fait écrire une lettre.*

4° *Faire,* employé au passif, ne doit pas être suivi d'un infinitif, comme dans cette phrase : *Il a* ÉTÉ FAIT *mourir,* dites : *On l'a fait mourir.*

5° *Ne faire que* marque une action fréquemment répétée : *Il* NE FAIT QUE *sortir,* c'est-à-dire il sort à tous moments.

Ne faire que de, une action qui vient d'avoir lieu : *Il* NE FAIT QUE DE *sortir,* c'est-à-dire il n'y a qu'un moment qu'il est sorti.

729. — FIXER.

Signifie arrêter, rendre stable : *Fixer un jour, fixer un inconstant.* Jamais il n'a le sens de *regarder.* Ne dites donc pas : J'AI FIXÉ *longtemps cette personne sans pouvoir la reconnaître;* mais dites : J'AI REGARDÉ *longtemps cette personne,* etc.

730. — FLAIRER, FLEURER.

Flairer, sentir par l'odorat : FLAIREZ *cette rose.* (Acad.)
Fleurer, répandre une odeur : *Cela* FLEURE *bon.* (Acad.)

731. — IMAGINER, S'IMAGINER.

Imaginer, créer, inventer : *On ne peut rien* IMAGINER *de plus extraordinaire.* — *S'imaginer,* croire, se persuader : *Il* S'IMAGINE *être un grand docteur.* (Acad.)

732. — IMITER L'EXEMPLE.

Imiter l'exemple ne se dit que d'un modèle que l'on copie trait pour trait : IMITER *un exemple d'écriture.* Hors ce cas, on dit *suivre l'exemple : Il* SUIT *l'exemple de ses ancêtres.* Tel est l'usage de nos bons écrivains.

733. — IMPOSER, EN IMPOSER.

Imposer renferme une idée de respect, de considération, d'ascendant ; *en imposer,* une idée de mensonge, de déception : *L'honnête homme qui dit franchement la vérité* IMPOSE ; *le fripon qui cherche*

---

729. Que remarquez-vous sur le verbe *fixer?*
730. Quelle différence entre *flairer* et *fleurer?*
731. En quoi *imaginer* diffère-t-il de *s'imaginer?*
732. Quand dit-on *imiter l'exemple?*
733. Quelle différence entre *imposer* et *en imposer?*

à se tirer d'affaire par des mensonges EN IMPOSE. *L'air noble et simple de l'innocence* IMPOSE ; *l'air composé d'un hypocrite* EN IMPOSE.

734. — INFECTER, INFESTER.

Infecter, répandre une mauvaise odeur, propager la contagion : *Ce marais* INFECTE ; *il* INFECTE *ce pays de sa pernicieuse doctrine.* (Acad.)

Infester, piller, ravager : *Les pirates* INFESTAIENT *ces côtes.* (Acad.)

735. — INSULTER.

Insulter quelqu'un, c'est lui faire insulte : INSULTER *quelqu'un de paroles.* (Académie.) — *Insulter à quelqu'un, insulter à quelque chose*, c'est manquer à ce qu'on doit aux personnes, aux choses : *Il ne faut pas* INSULTER AUX *malheureux, ni insulter* A *la misère*, AU *bon sens*, AU *bon goût.* (Acad.)

736. — JOINDRE.

Joindre, signifiant *ajouter*, demande *à* : JOIGNEZ *cette maison* A *la vôtre.* Dans le sens d'*unir*, d'*allier*, il prend indifféremment *à* ou *avec* : JOINDRE *la modestie* AU *mérite* OU AVEC *le mérite.*

737. — LE.

L'emplo du pronom *le* n'est pas à imiter dans cette phrase : *On ne détruit pas ces abus comme ils devraient l'*ÊTRE. En général, tout pronom doit se rapporter à un mot énoncé précédemment, et ici le pronom *le* représente le participe *détruit*, qui n'est pas exprimé dans la phrase. La grammaire exige qu'on fasse disparaître le pronnom *le* : *On ne détruit pas ces abus comme ils devraient être détruits*, ou qu'on énonce le participe auquel il se rapporte ; *Ces abus ne sont pas* DÉTRUITS *comme ils devraient l'être.*

Il est mieux de ne pas sous-entendre le pronom *le* placé sous la dépendance d'un verbe actif, d'un verbe neutre ou du verbe *être*, comme dans les phrases suivantes : *Il a été reçu comme il méritait ; il n'est pas aussi instruit que je croyais ; elle est plus modeste qu'elle ne paraît ; ils sont moins riches qu'ils n'étaient.* Il faut dire : *Il a été reçu comme il* LE *méritait ; il n'est pas aussi instruit que je* LE *croyais ; elle est plus modeste qu'elle ne* LE *paraît ; ils sont moins riches qu'ils ne* L'*étaient.*

738. — LIRE.

Lire sur se dit quand il s'agit de l'extérieur, de la surface : *Lire* SUR *une enseigne*, SUR *le visag de quelqu'un.* — *Lire dans* se dit lorsqu'il est question de l'intérieur : *Lire* DANS *la pensée ; lire* DANS *un journal*, DANS *un registre.*

---

734. Quelle différence entre *infecter* et *infester* ?
735. Entre *insulter quelqu'un* et *insulter à quelqu'un* ?
736. Quel compl. demande *joindre*?
737. Quelles sont les deux observations qui s'appliquent à l'emploi du pronom *le*?
738. Quand dit-on *lire sur* et *lire dans*?

739. — MATINAL, MATINEUX, MATINIER.

Matinal, qui se lève matin : *Vous êtes bien matinal aujourd'hui.* (Académie.) — *Matineux*, qui a l'habitude de se lever matin : *Les gens du monde ne sont pas matineux.* — *Matinier*, qui appartient au matin : *L'étoile matinière.* (Académie.)

740. — MÊLER.

Mêler avec, brouiller ensemble plusieurs choses : MÊLER *l'eau* AVEC *le vin ;* MÊLER *de l'or* AVEC *de l'argent.* (Acad.) — *Mêler à*, joindre, unir : MÊLER *la douceur* A *la sévérité ;* MÊLER *l'agréable* A *l'utile.*

741. — OBSERVER.

Observer signifie remarquer, considérer : OBSERVER *les astres ;* OBSERVER *les hommes.* De même qu'on ne dit pas : *Je vous remarque que ; je remarque à l'assemblée que ; je lui remarque que*, on ne doit pas dire : *Je vous observe que ; j'observe à l'assemblée que ; je lui observe que ;* il faut dire : *Je vous* FAIS *observer que ; je* FAIS *observer à l'assemblée que ; je lui* FAIS *observer que ;* comme on dit : *Je vous* FAIS *remarquer que ; je* FAIS *remarquer à l'assemblée que*, etc.

742. — OU.

Cette conjonction ne doit jamais unir deux membres de phrases elliptiques, dont l'un est négatif et l'autre affirmatif, comme dans : *Des pays qui ont été point ou mal décrits ;* on doit dire : *qui n'ont point été décrits, ou qui l'ont été mal.*

743. — OU, QUE.

Après un substantif qui éveille une idée de temps, on peut employer également l'adverbe *où* et la conjonction *que : A l'instant* où *il entra* ou QU'*il entra ; à l'époque* où *eut lieu la paix* ou QU'*eut lieu la paix.*

744. — OUBLIER A, OUBLIER DE.

Oublier *à* lire, *à* écrire, c'est en perdre l'habitude, la faculté ; oublier *de* lire, *d'*écrire, c'est y manquer par défaut de mémoire : *Si chaque jour vous oubliez* DE *lire, vous finirez par oublier* A *lire.*

745. — PARTICIPER A, PARTICIPER DE.

Participer à, avoir part à : *Participer* AUX *faveurs des grands, participer* A *une conjuration.* (Acad.) — *Participer de*, tenir de la nature de : *Le mulet participe* DE *l'âne et* DU *cheval.* (Acad.)

---

739. Quelle différence y a-t-il entre les trois adjectifs *matinal, matineux, matinier ?*
740. Entre *mêler avec* et *mêler à ?*
741. Pourquoi ne dit-on pas *je vous observe que ?*
742. Pour quel motif ne doit-on pas dire : *Des pays qui ont été point ou mal décrits ?*
743. Quand peut-on employer également *où* et *que ?*
744. Quelle différence entre *oublier à* et *oublier de ?*
745. Entre *participer à* et *participer de ?*

746. — PLAINDRE.

Se plaindre de ce que et *se plaindre que*, suivi de l'indicatif, supposent un sujet de plainte : *Il a raison de se plaindre* DE CE QUE ou QUE *vous l'avez trompé.* — *Se plaindre que*, avec le subjonctif, ne suppose pas lieu à la plainte : *Il a tort de* SE PLAINDRE QUE *vous l'ayez trompé.*

747. — PLAIRE.

Ce qui plaît, ce qui est agréable; *ce qu'il plaît*, ce que l'on veut. Les insensés sacrifient leurs intérêts à ce *qui leur plaît;* les gens d'un caractère opiniâtre ne veulent faire que ce *qu'il leur plaît.*

748. — PLIER, PLOYER.

Plier, mettre en plusieurs doubles : PLIER *du linge*, PLIER *une lettre.* — *Ployer*, courber, faire fléchir : PLOYER *une branche d'arbre.*

Au figuré, ils s'emploient l'un et l'autre dans le sens d'assujettir, de soumettre :

Tu dois à ton état *plier* ton caractère. (RACINE.)

C'est lui qui devant moi refusait de *ployer*. (IDEM.)

749. — PRÈS DE, PRÊT A.

Près de, locution prépositive, signifie *sur le point de : Les beaux jours sont* PRÈS DE *finir.* (Acad.) — *Prêt à*, adjectif, veut dire *disposé à* et s'accorde avec le mot qu'il qualifie :

L'ignorance toujours est *prête à* s'admirer. (BOILEAU.)

Ainsi *près de mourir* et *prêt à mourir* ne présentent pas le même sens : le premier signifie *voisin* de la mort, et le second *résigné à* mourir.

750. — PLUS, MIEUX.

Plus marque l'extension; *mieux*, la perfection : *L'abbé Prévost a* PLUS *écrit que Fénelon; mais Fénelon a* MIEUX *écrit que l'abbé Prévost.*

Plus, employé comme adverbe de quantité, veut *de* avant le substantif qui suit : *Ce livre coûte* PLUS DE *six francs. Nous avons fait* PLUS DE *dix lieues.* Ce serait une faute de dire : *Ce livre coûte plus* QUE *six francs. Nous avons fait plus* QUE *dix lieues.* Par la même raison on dira : *Il est plus* D'A *demi mort* (GIRARD). *Du vin plus* D'A *moitié bu* (Acad.) ; *de l'argent plus* D'A *moitié dépensé* (Acad.); et non pas ; *plus* QU'A *demi mort*, *plus* QU'A *moitié bu*, *plus* QU'A *moitié dépensé.*

Mieux de ne doit jamais remplacer *plus de;* ne dites donc pas : *J'ai gagné* MIEUX DE *cent francs; il a reçu* MIEUX DE *mille francs;* mais dites : PLUS DE *cent francs*, PLUS DE *mille francs.*

---

746. Quelle différence entre *se plaindre de ce que* et *se plaindre que?*
747. Entre ces deux manières de s'exprimer *ce qui plaît* et *ce qu'il plaît?*
748. Entre *plier* et *ployer?*
749. Entre *près de* et *prêt à?*
750. Faites connaître l'emploi de *plus* et de *mieux*.

751. — PLUS D'UN.

Plus d'un veut le verbe qui suit au singulier : PLUS D'un *poète* A TRAITÉ *ce sujet* (DELILLE). PLUS D'UNE *Pénélope* HONORA *son pays* (BOILEAU) ; à moins que ce verbe n'exprime une idée de réciprocité : *Plus d'un fripon* SE DUPENT *l'un l'autre* (MARMONTEL), c'est-à-dire se dupent réciproquement ; ce qui indique qu'il y a pluralité dans l'idée.

752. — SE RAPPELER.

Ce verbe, formé du verbe actif *rappeler*, veut un complément direct : *Je me rappelle* CETTE *aventure, je me* LA *rappelle parfaitement.* D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *Je me rappelle* DE CET *événement, je* M'EN *rappelle*, c'est-à-dire *je rappelle à moi de cet événement, je rappelle à moi de cela* (*en* étant pour *de cela*), phrases dans lesquelles ce verbe n'a pas de complément direct. Il faut dire : *je me rappelle* CET *événement, je me* LE *rappelle.*

Remarque. — Devant un infinitif, le verbe *se rappeler* admet la préposition *de* : *Je me rappelle* D'*être sorti*, D'*avoir vu.* (Académie.) Cette construction est analogue à celle-ci : *Je désire* DE *vous voir*, où la préposition *de* n'est employée que pour satisfaire l'oreille.

753. — RAPPORT.

Avoir rapport à exprime une idée de relation, de liaison : *Les effets ont* RAPPORT AUX *causes ; toutes les sciences ont* RAPPORT *les unes* AUX *autres.* — *Avoir rapport avec* marque une idée d'analogie, de ressemblance, de conformité : *Nos plus belles tragédies ont beaucoup de* RAPPORT AVEC *celles des Grecs.*

754. — RETRANCHER DE, RETRANCHER A.

Retrancher de, c'est ôter quelque chose d'un tout : *Retrancher un couplet* D'*une chanson.* — *Retrancher a*, c'est priver quelqu'un de quelque chose : *Retrancher le vin* A *un malade.*

755. — RÉUNIR, UNIR.

Quand ces deux verbes signifient *posséder en même temps*, RÉUNIR veut *et* : RÉUNIR *le mérite* ET *la modestie.* — UNIR veut *à* : UNIR *le mérite* A *la modestie.*

756. — RIEN.

Rien ayant le sens de *quelque chose*, s'emploie sans négation : *Y a-t-i* RIEN *de plus rare qu'un demi-savant modeste ?* (DOMERGUE.)

Rien signifiant *nulle chose* exige la négation :

Remords, crainte, péril, *rien ne* m'a retenu. (RACINE.)

---

751. A quel nombre met-on le verbe après *plus d'un ?*

752. Quel complément veut se *rappeler ?*

753. Quelle différence entre *avoir rapport à* et *avoir rapport avec ?*

754. Entre *retrancher de* et *retrancher à ?*

755. Quel complément exigent *réunir* et *unir ?*

756. Quand *rien* prend-il et rejette-t-il la négation ?

757. — SAIGNER.

Saigner du nez se dit au propre comme au figuré, c'est-à-dire pour désigner l'action de perdre du sang par le nez et celle de manquer de courage; *saigner au nez* n'est pas français.

758. — SECOND, DEUXIÈME.

Second éveille une idée d'ordre, et *deuxième* une idée de série. On dira donc : *le* SECOND *tome d'un ouvrage* qui n'a que deux tomes ou qui en a davantage, parce que l'idée d'ordre est indépendante de l'idée de nombre; mais on ne dira pas : *le* DEUXIÈME *tome* en parlant d'un ouvrage qui n'en aurait que deux, parce que deux tomes ne font pas une série, et que le deuxième suppose nécessairement un troisième.

759. — SERVIR A RIEN, SERVIR DE RIEN.

Servir à rien marque une nullité momentanée de service : *Il a des talents qui ne lui* SERVENT A RIEN *maintenant.* — *Servir de rien* exprime une nullité absolue de service : *Les murmures contre les décrets de la Providence ne* SERVENT DE RIEN.

760. — S'OCCUPER.

S'occuper de quelque chose, y penser beaucoup, chercher les moyens d'y réussir : *Il s'occupe* DE *son jardin*, DES *moyens de faire fortune ; il s'occupe* DE *détruire les abus.* (Acad.) — *S'occuper à quelque chose*, à travailler : *Il s'occupe* A *son jardin ; il s'occupe* A *lire.* (Acad.)

761. — SOIT, SOIT QUE.

Ces conjonctions peuvent être répétées ou remplacées par *ou :* SOIT *bonté*, SOIT *faiblesse ;* ou : SOIT *bonté* OU *faiblesse.* SOIT QU'*il parte*, SOIT QU'*il reste ;* ou : SOIT QU'*il parte* OU QU'*il reste.*

Mais on ne doit jamais dire : SOIT *bonté* OU SOIT *faiblesse ;* SOIT QU'IL *parte* OU SOIT QU'*il reste.* Dans ce cas, l'emploi de *ou* forme un pléonasme vicieux.

762. — SUCCOMBER.

Succomber sous, c'est *ployer sous :* SUCCOMBER SOUS *le poids*, SUCCOMBER SOUS *les coups.* C'est dans ce sens qu'on dit figurément : SUCCOMBER SOUS *le faix des affaires;* SUCCOMBER SOUS *le travail.* (Acad.) SUCCOMBER A, c'est *se laisser aller à, céder à :* SUCCOMBER A *la douleur*, SUCCOMBER A *la tentation.* (Académie.)

---

757. Que remarque-t-on sur *saigner du nez* et *saigner au nez?*
758. Quelle différence entre *second* et *deuxième ?*
759. En quoi *servir à rien* diffère-t-il de *servir de rien ?*
760. Quelle différence entre *s'occuper de quelque chose* et *s'occuper à quelque chose ?*
761. Que remarque-t-on sur *soit, soit que ?*
762. Quelle est la différence qui existe entre *succomber sous* et *succomber à ?*

763. — SUPPLÉER.

Suppléer quelque chose, c'est remplacer ce qui manque en fournissant une chose de la même nature : *Ce sac doit être de mille francs : s'il y a cent francs de moins, je* LES SUPPLÉERAI. C'est dans ce sens qu'on dit : *suppléer un mot.* — *Suppléer à quelque chose*, c'est en tenir lieu, en fournissant l'équivalent : *La valeur* SUPPLÉE *au nombre.* (Académie.)

On dit *suppléer quelqu'un*, et jamais *suppléer à quelqu'un.*

764. — TÉMOIN.

A témoin et le substantif *témoin* placé au commencement d'une phrase sont pris adverbialement, et restent conséquemment invariables : *Je prends le ciel et les hommes* A TÉMOIN ; TÉMOIN *les victoires qu'il a remportées* (Académie). — *Pour témoin* est un substantif qui prend la marque du pluriel, s'il représente plusieurs personnes : *Messieurs, je vous prends* POUR TÉMOINS.

765. — PAR TERRE, A TERRE.

Par terre se dit de ce qui touche à la terre ; et *à terre*, de ce qui n'y touche pas : *Un arbre tombe* PAR TERRE, *et ses fruits tombent* A TERRE.

766. — TOUT.

Ce mot donne lieu à plusieurs observations :

1° *Tout* suivi immédiatement de l'adjectif *autre* et d'un substantif est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, et s'accorde, quand le sens permet de placer *autre* après le substantif : *Donnez-moi* TOUTE *autre occupation ;* TOUTE *autre place qu'un trône eût été indigne d'elle* (BOSSUET). On peut dire : *Donnez-moi toute occupation autre; toute place autre qu'un trône eût été indigne d'elle.* Dans ce cas, *tout* modifie le substantif.

Il est adverbe et reste invariable lorsque le sens ne permet pas de placer *autre* après le substantif : *donnez-moi une* TOUT *autre occupation; une* TOUT *autre place qu'un trône eût été indigne d'elle.* On ne peut pas dire : *Donnez-moi une toute occupation autre; une toute place autre qu'un trône eût été indigne d'elle.* Dans ce cas, *tout* modifie l'adjectif *autre*, et est alors précédé de l'adjectif numéral *une.*

2° *Tout* est également adverbe, et conséquemment invariable, quand il est suivi immédiatement d'un substantif employé sans déterminatif, et précédé ou non d'une préposition : *Cette maison est* TOUT *en flamme; le chien est* TOUT *ardeur* (BUFFON). Le substantif équivaut alors à un adjectif; c'est comme s'il y avait : *Cette maison est* TOUT ENFLAMMÉE, *le chien est* TOUT ARDENT. C'est d'après cette règle qu'on dit : *Cette personne est* TOUT *en feu,* TOUT *en colère,* TOUT *en pleurs. Cette femme est* TOUT *yeux,* TOUT *oreilles* (Académie). Les Français sont TOUT *feu* (J. J. ROUSSEAU). *Un mérinos* TOUT *laine.*

---

763. Quelle différence entre *suppléer quelque chose* et *à quelque chose?*
764. Que remarque-t-on sur *témoin, à témoin, pour témoin?*
765. Quelle différence entre *par terre* et *à terre?*
766. A quelles observations donne lieu l'emploi de *tout?*

3° Dans ces sortes de phrases : *Sortir à* TOUT *moment ;* et *sortir à* TOUS *moments*, on emploie le singulier, quand l'idée est distributive, c'est-à-dire lorsque l'adjectif *tout* est l'équivalent de *chaque : A* TOUT *moment* (à chaque moment); de TOUT *côté* (de chaque côté); de TOUTE *sorte* (de chaque sorte). — On emploie le pluriel lorsque l'idée est collective : *A* TOUS *moments* (à tous les moments); *de* TOUS *côtés* (de tous les côtés); *de* TOUTES *sortes* (de toutes les sortes).

L'idée distributive et l'idée collective pouvant, dans beaucoup de cas, convenir également à l'expression de la pensée, il en résulte que souvent on peut employer indifféremment le singulier ou le pluriel. C'est sans doute pourquoi l'Académie dit : *A* TOUT *moment, de* TOUTE *part, de* TOUTE *sorte*, et *A* TOUS *moments, de* TOUTES *parts, de* TOUTES *sortes.*

4° *Tout que* veut l'indicatif ; dites : *Tout instruit qu'il* EST, et non pas *tout instruit qu'il* SOIT.

767. — TOUS LES DEUX, TOUS DEUX.

Tous les deux signifie *l'un et l'autre ; — tous deux* veut dire *l'un avec l'autre, ensemble : Corneille et Racine ont fait* TOUS LES DEUX *des tragédies admirables. — Adam et Ève marchaient* TOUS DEUX *en se donnant la main.*

Cette remarque s'applique également *à tous les trois, tous les quatre*, et *à tous trois, tous quatre*, etc.

768. — UN DE, UN DES.

Après *un de, un des*, on met le verbe au singulier ou au pluriel. On emploie le singulier quand l'action exprimée par le verbe est faite par un seul agent : *C'est un de mes fils qui* M'ÉCRIT. *C'est un des généraux français qui commandera.* Ici l'action d'*écrire* est faite par un seul fils, et celle de *commander* par un seul général. On emploie le pluriel lorsque l'action que marque le verbe est faite par plusieurs agents : *Charlemagne est un des plus grands rois qui* AIENT *régné. L'intempérance est un des vices qui* DÉTRUISENT *la santé.* Ici l'action de *régner* est faite par plusieurs rois, et celle de *détruire* par plusieurs vices.

Cette règle s'applique au participe : *C'est un de mes fils que vous avez* VU. *C'est une des plus belles tragédies que nous ayons* VUES. Dan le premier cas, il s'agit d'un fils VU, et dans le second cas, de *plusieurs tragédies* VUES.

769. — UNIR.

Ce verbe signifiant *joindre deux choses ensemble* prend *à* et *avec*. *Unir une chose* A *une autre* ou AVEC *une autre ;* mais bien plus fréquemment la préposition *à : Unir un mot* A *un autre. Unir l'Océan* A *la Méditerranée.* (Acad.)

---

767. Quelle différence entre *tous les deux* et *tous deux ?*
768. A quel nombre met-on le verbe après *un de, un des ?*
769. Quelle préposition prend *unir* signifiant *joindre ensemble ?*

770. — VENIMEUX, VÉNÉNEUX.

Venimeux se dit des animaux : *La vipère est venimeuse.* — *Vénéneux* se dit des plantes : *La ciguë est vénéneuse.*

771. — Y.

Y doit toujours avoir rapport à ce qui précède ; d'où il suit qu'il ne faut pas dire : *Ayant les yeux fermés, je n'*Y *vois goutte.* — *L'amour est un dieu qui n'*Y *voit goutte.* — *On dirait que vous n'*Y *voyez pas clair.* Y, n'ayant aucun rapport à ce qui a été dit, n'ajoute rien au sens et est absolument inutile. La grammaire exige : *je ne vois goutte ; qui ne voit goutte ; vous ne voyez pas clair.* Mais on dirait bien : *Ce raisonnement est si obscur, qu'on n'*Y *voit goutte.* Ici *y* se rapporte à ce qui précède ; c'est comme s'il y avait : qu'on ne voit goutte A CE RAISONNEMENT.

CHAPITRE XVI.

DE LA PONCTUATION.

772. — La *ponctuation* enseigne à séparer par des signes, soit les phrases qui composent un discours écrit, soit les différents membres d'une phrase. Elle indique aussi les pauses qu'on doit faire en lisant.

773. — Les signes de la ponctuation sont la *virgule*, le *point-virgule*, les *deux points*, le *point*, le *point interrogatif* et le *point exclamatif*.

De la virgule.

On emploie la *virgule* :

774. — 1° Pour séparer entre elles les parties semblables d'une même proposition, comme les *sujets*, les *attributs* et les *compléments* de même nature.

La fraude, le parjure, les procès, les guerres, ne font jamais entendre leur voix dans ce séjour chéri des dieux. (FÉNELON.)
Les Tyriens sont industrieux, patients, laborieux. (ID.)
Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs. (DOMERGUE.)

775. — *Exception.* La virgule ne s'emploie pas entre deux parties semblables d'une même proposition, quand ces parties

---

770. Quelle différence entre *venimeux* et *vénéneux* ?
771. Quand l'emploi de *y* est-il vicieux ?
772. Qu'est-ce que la ponctuation ?
773. Quels sont les signes de la ponctuation ?
774, 775, 776, 777, 778, 779. Dans quels cas emploie-t-on la virgule ?

sont unies par une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, et qu'elles n'excèdent pas ensemble la portée de la respiration :

Je lirai *ou* j'écrirai.
Il n'a pas reçu votre lettre *ni* la mienne.

Mais on dit avec la virgule :

Tout reconnaît ses lois, *ou* brigue son appui. (BOILEAU.)
Nul n'est content de sa fortune, *ni* mécontent de son esprit.
(Mme DESHOULIÈRES.)

parce que les parties unies par *ou* et par *ni* ont trop d'étendue pour qu'on puisse les prononcer sans faire une pause après *lois* et *fortune*.

776. — 2° Pour séparer entre elles les propositions de la même nature, quand elles ont peu d'étendue :

On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille. (RACINE.)

777. — 3° Avant et après toute réunion de mots, ou tout mot qu'on peut retrancher sans dénaturer le sens de la phrase ; tels sont les propositions incidentes explicatives, les mots en apostrophes, les compléments indirects, qui expriment une circonstance dont le verbe peut à la rigueur se passer, etc. :

Les passions, *qui sont les maladies de l'âme*, ne viennent que de notre révolte contre la raison.

Sont-ce là, *ô Télémaque*, les pensées qui doivent occuper le cœur du fils d'Ulysse ?

Le Bosphore m'a vu, *par de nouveaux apprêts*,
Ramener la terreur du fond de ses marais. (RACINE.)
Le style de Bossuet, *toujours noble et rapide*, étonne et entraîne.

En effet, on peut dire, sans que le sens principal en souffre nullement : *Les passions ne viennent que de notre révolte contre la raison. — Sont-ce là les pensées qui doivent occuper le cœur du fils d'Ulysse ? — Le Bosphore m'a vu ramener la terreur du fond de ses marais. — Le style de Bossuet étonne et entraîne.*

778. — 4° Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative : *L'homme qui est insensible aux malheurs de ses semblables, est un égoïste.*

779. — 5° Pour tenir lieu d'un verbe sous-entendu : *L'amour de la gloire* MEUT *les grandes âmes, et l'amour de l'argent, les âmes vulgaires*, c'est-à-dire *l'amour de l'argent* MEUT *les âmes vulgaires.* La virgule remplace le verbe *meut*.

Du point-virgule.

On emploie le *point-virgule* :

780. — 1° Pour séparer entre elles les propositions semblables qui ont une certaine étendue :

Soyez ici des lois l'interprète suprême ;
Rendez leur ministère aussi saint que vous-même ;
Enseignez la raison, la justice et la paix.

Il faut qu'en cent façons, pour plaire il se replie ;
Que tantôt il s'élève, et tantôt s'humilie ;
Qu'en nobles sentiments il soit partout fécond ;
Qu'il soit aisé, solide, agréable et profond. (BOILEAU.)

781. — 2° Pour séparer les parties principales de toute énumération dont les parties subalternes exigent la virgule :

On distingue diverses sortes de style : le style uni, où l'on ne voit ni expressions, ni pensées remarquables ; le style facile, qui ne sent point le travail ; le style naturel, qui n'est ni recherché ni forcé ; le style rapide, qui attache et qui entraîne.

Des deux points.

On emploie les *deux points* :

782. — 1° Après une proposition qui annonce une citation :

Dames Mites disaient à leurs petits enfants :
Il fut un temps où la terre était ronde. (L'abbé AUBERT.)

783. — 2° Après une proposition générale suivie de détails :

Tout plaît dans les Synonymes de l'abbé Girard : la finesse des remarques, la justesse des pensées, le choix des exemples.

Et avant cette proposition, si les détails précèdent :

L'exercice, la sobriété et le travail : voilà trois médecins qui ne se trompent pas.

784. — 3° Avant une proposition qui éclaircit ou qui développe ce qui précède :

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde :
On a souvent besoin d'un plus petit que soi. (LA FONTAINE.)

Du point.

785. — Le *point* termine toutes les phrases indépendantes

780, 781. Dites quand on emploie le *point-virgule.*
782, 783, 784. Quand se sert-on des *deux points?*
785. Dans quel cas fait-on usage du *point ?*

de celles qui suivent, ou du moins qui ne se lient avec elles que par des rapports vagues et généraux :

La déesse tenait d'une main un sceptre d'or pour commander aux vagues. Elle avait un visage serein et plein de majesté. Des Tritons conduisaient son char. On voyait au milieu des airs Eole empressé et inquiet. (FÉNELON.)

Du point interrogatif et du point exclamatif.

786. — Le *point interrogatif* s'emploie à la fin d'une phrase où l'on interroge, et le *point exclamatif* à la fin de celle qui marque la surprise, la terreur, enfin quelque sentiment, quelque émotion : *Où porté-je mes pas? d'où vient que je frissonne?*

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère ! (CORNEILLE.)

Que le Seigneur est bon ! que son joug est aimable !
Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur !

787. — *Remarque.* C'est l'interrogation qui est dans la pensée, et non la forme interrogative de la phrase qui détermine l'emploi du point interrogatif. Ainsi, quoique la phrase ne soit pas construite interrogativement, la Fontaine a dû dire avec le point interrogatif :

Je porte à manger
A ceux qu'enclôt la tombe noire.
Le mari repart, sans songer :
Tu ne leur portes point à boire ?

parce que le sens est évidemment interrogatif; c'est comme s'il y avait : *Est-ce que tu ne leur portes pas à boire?* Mais on dira sans ce point : *Lui fait-on quelque reproche, aussitôt il s'emporte;* car, bien que la forme de la phrase soit interrogative, le sens ne l'est pas; c'est comme s'il y avait : *Si on lui fait quelque reproche*, etc.

CHAPITRE XVII.

DE LA PRONONCIATION ET DE LA LECTURE.

788. — A ne se prononce pas dans *août*, *aoriste*, *Saône*, *taon*.

789. — AI a le son de l'*e* muet dans le participe présent *faisant*, et celui de l'*a* dans *douairière*.

---

786. Quand emploie-t-on le *point interrogatif?*
787. L'emploie-t-on quand la phrase n'a pas la forme interrogative?
788. Dans quels mots ne prononce-t-on pas *a?*
789. Dans quels mots *ai* a-t-il le son d'un *e* muet et celui d'un *a?*

790. — AN, IN, ON, et tout autre son nasal terminent-ils un mot, on ne fait la liaison de *n* finale avec la voyelle qui commence le mot suivant que quand le sens n'admet aucune pause entre ces deux mots, comme dans : *mon ami, certain auteur, on ignore.* Mais on dit sans lier la consonne *n* à la voyelle qui suit : *mon cousiN est venu, vin boN à boire,* parce qu'on peut s'arrêter après *cousin* et *bon.*

791. — B se prononce dans *radoub* et *rumb.*

792. — C est nul dans *cotignac, estomac, lacs, broc, cric, marc* (poids), *porc, tabac;* mais il sonne dans *échec* et dans *Marc* (nom d'homme).

Il a le son de *g* dans *second, secondement, seconder,* ainsi que dans *secrétaire, secrétairerie, secrétariat,* qu'on prononce aussi *sekrétaire, sekrétairerie, sekrétariat.* Dans *violoncelle,* il prend généralement le son de *ch,* à cause de l'origine italienne de ce mot.

793. — CH se prononce comme *k* dans *catéchumène, Chersonèse, chiromancie, choléra, Achéloüs, anachronisme, archonte, archange, chaos, chronologie, Melchior, Nabuchodonosor, orchestre, archiépiscopat, patriarchat,* et dans *Michel-Ange. Achéron* se prononce avec le son de *ch* dans *cher.*

794. — D, à la fin des mots, prend le son du *t* : *grand homme, de fond en comble,* se prononcent comme s'il y avait : *gran thomme, de fon ten comble.*

795. — E se prononce fermé dans *dÉsir, dÉsert,* et muet dans *dEnier, dEgré, pEtiller, dangEreux.* Il a le son de l'*a,* selon l'Académie, dans *indemnité, indemniser, solennel, hennir,* et celui de *an* au commencent de *enivrer, enorgueillir.*

796. — F est nul dans *cerf, cerf-volant, clef, œuf frais, œuf dur, nerf de bœuf, bœuf* gras, et dans les pluriels *œufs, bœufs, nerfs.* Il sonne dans *serf,* esclave.

797. — G se prononce comme un *c* au commencement de *gangrène,* et est nul dans *faubourg, bourg, legs, signet, Regnard* (nom d'un poète).

---

790. Un mot étant terminé par un son nasal, quand lie-t-on *n* à la voyelle qui suit ?

791. Dans quels mots se prononce le *b* final ?

792. Que remarque-t-on sur la prononciation du *c* dans certains mots ?

793. Que remarque-t-on sur la prononciation de *ch?*

794. Sur celle de *d* à la fin des mots ?

795. Sur celle de *e* dans certains mots?

796. Quels sont les mots où *f* ne se prononce pas?

797. Que remarquez-vous sur la prononciation du *g?*

798. — GN se prononce *gue-n* dans *Gnide*, *Progné*, *igné*, *stagnant*, *stagnation*, *diagnostic*, *regnicole*. *Incognito* se prononce avec le son de *gn* dans *agneau*.

799. — H est aspirée dans les mots suivants et leurs dérivés.

Hâbleur, *hache*, *hagard*, *haie*, *haillons*, *haïr*, *haire*, *hâler*, *hallebarde*, *halte*, *hamac*, *hanneton*, *hanter*, *harangue*, *haras*, *harasser*, *harceler*, *hardes*, *hardi*, *hareng*, *hargneux*, *haricots*, *haridelle*, *harnais*, *harpe*, *harpie*, *harpon*, *hasard*, *hâter*, *hausser*, *haut*, *haut-bois*, *havre-sac*, *hennir*, *héraut* d'armes, *hérisser*, *hêtre*, *heurter*, *hibou*, *hideux*, *hiérarchie*, *homard*, *honte*, *horde*, *hotte*, *houblon*, *houille*, *houlette*, *houppe*, *houppelande*, *houspiller*, *housse*, *huche*, *huées*, *huguenot*, *humer*, *huppe*, *hure*, *hurler*, *hussard*.

Quoique cette consonne soit également aspirée dans *Hollande* et dans *Hongrie*, elle ne l'est pas dans fromage *d'Hollande*, toile *d'Hollande*, eau de la reine *d'Hongrie*. On dit aussi *l'héroïsme*, *l'héroïque vertu*, quoiqu'il y ait aspiration dans *héros*.

800. — I est nul dans *oignon*, *moignon*, *poignard*, *poignée*, et dans *Michel Montaigne*, qu'on prononce *Michel Montagne*.

801. — L ne sonne pas dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *fusil*, *gril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *soûl* (adjectif), *sourcil*. Elle est encore nulle dans *gentil*, synonyme de joli, et dans *gentilshommes*; mais elle se prononce avec le son mouillé dans *gentil* (païen) et dans le singulier *gentilhomme*.

802. — M est nulle dans *damner*, *condamner*, *automne*.

803. — N est nulle dans *Béarn*, et se prononce avec ou sans nasalité à la fin des mots *examen*, *hymen*.

804. — O ne se prononce pas dans *faon*, *Laon*, *paon*.

805. — OI se prononce *è* dans *roide*, excepté dans le haut style, où l'on prononce *rouade*, ce qui a lieu rarement.

806. — P ne sonne pas dans *dompter*, *prompt*, *baptême*, ni dans les dérivés, excepté *baptismal*. Il est nul aussi dans *cep* de vigne et dans *exempt*.

---

798. Que remarquez-vous sur la prononciation de *gn*?
799. Quels sont les mots où l'*h* est aspirée?
800. Dans quels mots *i* est-il nul?
801. Quels sont ceux où *l* ne sonne pas?
802. Dans quels mots *m* est-elle nulle?
803. Que remarquez-vous sur la prononciation de *n* dans *Béarn*, *examen*, *hymen*?
804. Quels sont les mots où *o* ne se prononce pas?
805. Comment se prononce *roide*?
806. Dans quels mots *p* ne se fait-il pas entendre?

807. — Q est nul dans *coq* d'Inde, quoiqu'il sonne dans *coq*, et ne se fait entendre dans *cinq* que devant une voyelle ou une *h* muette : *cinq enfants*, *cinq hommes;* ou lorsque *cinq* n'est pas suivi d'un substantif : *ils étaient cinq*.

808. — QU a le son de *cou* dans *aquatique*, *équateur*, *équation*, *in-quarto*, *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadrature* (terme de géométrie), *quadruple*, *quadrupède*, *quaker* (qu'on prononce *kouâkre*).

Il a celui de *cu* dans *à quia*, *équestre*, *équitation*, *liquéfier*, *questeur*, *Quinte-Curce*, *Quintilien*, *quintuple*, *Quirinal*.

809. — R se prononce dans *mercredi*, dans le *Niger* et à la fin des infinitifs, excepté ceux de la première conjugaison, où *r* ne se fait entendre que devant une voyelle ou une *h* muette. Ainsi *aimer l'étude* se prononce *aimé l'étude*, et *aimer à chanter* se prononce *aiméra chanté*.

810. — S est nulle dans *du Guesclin*, *dès que*, *tandis que*, et à la fin des mots *divers avis*, *os*, *alors*, *mœurs*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

811. — Elle sonne dans *aloès*, *bibus*, *blocus*, *chorus*, *choléra-morbus*, *dervis*, *florès*, *gratis*, *jadis*, *laps*, *maïs*, *mars*, *orémus*, *ours*, *rébus*, *relaps*, *Reims*, *Rubens*, *sinus*, *en sus*, *vasistas*, et à la fin de *palus* dans *Palus-Méotides*. Elle sonne aussi à la fin de *sens;* cependant *sens commun* se prononce *sen commun;* on prononce *Jésus* et *Jésu-Christ*, un *lis* et une *fleur-de-li; plus que*, *plus-que-parfait*, et partout ailleurs *plu*. — *Sh* se prononce comme *ch* dans *Shakspeare*, qu'on prononce *chèkspir*.

812. — Entre deux voyelles, *s* se prononce comme *z* : *désunir;* excepté dans *désuétude*, *pusillanime*, et quelques mots composés dans lesquels le simple commence par *s* : *préséance*, *présupposer*.

813. — *Entre quatre yeux* doit se prononcer comme s'il y avait *entre qua tryeux*, et non *entre quatre-s-yeux*.

---

807. Que remarque-t-on sur la prononciation de *q* final ?
808. Quand *qu* a-t-il le son de *cou* et celui de *cu?*
809. Que remarquez-vous sur la prononciation de *r ?*
810. Quels sont les mots où *s* ne se prononce pas ?
811. Quels sont les mots où elle sonne ?
812. Comment se prononce l'*s* entre deux voyelles ?
813. Comment doit-on prononcer la locution familière *entre quatre yeux ?*

814. — T final sonne dans *aspect*, *brut*, *circonspect*, *déficit*, *distinct*, *dot*, *échec et mat*, *exact*, *fat*, *granit*, *gratuit*, *infect*, *intact*, *net*, *rapt*, *respect*, *subit*, *succinct*, *tacet*, *tact*, *toast*, *transit*, *zénith*; il est nul dans *instinct*, et dans *Jésus-Christ*, quoiqu'il se fasse entendre dans le *Christ*. — Dans *sortilége*, il se prononce avec le son qu'il a dans *natif*.

815. — U se fait entendre séparément de l'*i* dans *aiguiser*, *aiguillon*, *sanguinaire*, et dans *Guise*, nom propre. On lui donne souvent le son de l'*o* dans *club*.

816. — V, lorsqu'il est double, se prononce comme un *v* simple : ainsi *Warvick*, *Westphalie*, *Wurtemberg*, se prononcent *Varvick*, *Vestphalie*, *Vurtemberg*. Cependant *Newton* et *Law* se prononcent *Neuton*, *Lâce*.

817. — X se prononce comme *gz* dans *Xavier*, *Xénophon*, le *Xante*, *Xantippe*, *Xercès*, et dans *Ximénès*, qu'on prononce aussi *Chimène*; et comme *ss* dans *Auxerre*, *Auxonne* et *Bruxelles*.

818. — Y après une voyelle, ayant le son de deux *i*, c'est une faute de prononcer *pay-san*, *pay-sage*, *a-iant* : la véritable prononciation de ces mots est *pai-isan*, *pai-isage*, *ai-iant*.

819. — Z sonne comme *s* à la fin des noms propres : *Suez*, *Rodez*, etc.

820. — Dans le discours familier, dans la conversation et dans la lecture ordinaire, on lie rarement la consonne finale avec la voyelle qui suit : *avant-hier*, *vous aimez à lire* se prononcent *avan-hier*, *vous aimé à lire*, et souvent même il y aurait une sorte d'affectation et de pédanterie à prononcer autrement.

Dans le discours soutenu, dans la lecture publique et dans la déclamation, la liaison de la consonne finale a toujours lieu avec la voyelle suivante, et ces vers :

> Un grand homme est partout où se répand sa gloire. (PIRON.)
> Il faut un intervalle aux repos, aux plaisirs.

se prononcent comme s'il y avait :

> Un gran *t*homme est partou *t*où se répand sa gloire.
> Il fau *t*un *n*intervalle aux repo, *z*aux plaisirs.

---

814. Quels sont les mots où le *t* final se prononce?

815. Quels sont les mots où l'*u* se fait entendre séparément de l'*i*?

816. Comment se prononce le *v* double?

817. Quels sont les mots où *x* se prononce comme *gz* et comme *ss*?

818. Que remarquez-vous sur la prononciation de *y*?

819. Comment se prononce *z* à la fin des noms propres?

820. Doit-on lier la consonne qui termine un mot avec la voyelle qui commence le mot suivant?

Il faut cependant excepter un petit nombre de cas où la consonne finale est toujours muette, comme *b*, dans *plomb; d*, dans les mots en *ard* et en *ord :* tels sont *dard*, *bord; g*, dans *poing*, *seing; p*, dans *drap*, *camp*, *champ*, etc., etc.

821. — Toutes les fois qu'on lit une phrase, on doit, par des repos, en indiquer la ponctuation. Le besoin de respirer en exige d'autres : il demande qu'on ne lise pas plus de huit syllabes sans faire une pause, et l'on peut même reprendre haleine après sept, six, cinq, et un moindre nombre de syllabes, pourvu que le repos ait lieu entre deux mots indépendants l'un de l'autre. Dans ces vers :

Et le soc | de la terre | ouvrira les entrailles.
Je ne trouve partout | que lâche flatterie.

les repos ont lieu où se trouvent les traits de séparation.

822. — La voix, par ses diverses inflexions, doit marquer les différentes nuances que présente le sens. Elle doit, par exemple, indiquer, par des changements ménagés, les mots qui forment comme parenthèse, et rendre saillants par son élévation ceux qui, par leur importance, appellent l'attention. Dans cette phrase : *Je veux*, *dit le héros*, *leur prouver que la peur ne peut m'atterrer*, les mots *dit le héros* doivent être prononcés d'un ton plus bas, pour marquer l'espèce d'isolement où le sens les place.

Dans ce vers, au contraire :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il mourût.

(CORNEILLE.)

Qu'il mourût doit être prononcé d'un ton plus haut que le reste, parce qu'il exprime l'objet principal de la pensée.

---

821. Quels repos doit-on faire en lisant?
822. Comment doit-on marquer les différentes nuances que présente le sens?

CHAPITRE XVIII.

823. — LOCUTIONS VICIEUSES.

Ne dites pas :	*Dites :*
La maison à mon père, le livre à ma sœur,	La maison de mon père, le livre de ma sœur.
Il en a bien agi, il en a mal agi avec moi,	Il a bien, il a mal agi avec moi.
Des angoises,	Des angoisses.
Ainsi donc vous avez tort,	Ainsi vous avez tort.
Airé (*lieu*),	Aéré (*lieu*).
Je me suis en allé,	Je m'en suis allé; *le pronom* EN *précédant toujours l'auxiliaire.*
Angola (*chat*),	Angora (*chat*).
A bonne heure, venir à bonne heure,	De bonne heure, venir de bonne heure.
Acheter, vendre bon marché,	Acheter, vendre à bon marché.
Ajamber un ruisseau,	Enjamber un ruisseau.
Il est après à lire, la clef est après la porte,	Il est à lire, la clef est à la porte.
Être assis contre quelqu'un, passer contre quelqu'un,	Être assis, passer près de quelqu'un, à côté de quelqu'un.
Apparution,	Apparition.
Apprentisse,	Apprentie.
Aussitôt son départ,	Aussitôt après son départ.
Bailler aux corneilles,	Bayer aux corneilles.
Boulvari,	Hourvari.
Il brouillasse,	Il bruine.
Casuel (*ce vase est*),	Fragile, cassant.
Centaure (*voix de*),	Stentor (*voix de*).
Changez-vous, vous êtes tout trempé,	Changez de vêtements, vous êtes tout trempé.
Chipoteur, chipoteuse.	Chipotier, chipotière.
Coasse (*le corbeau*),	Croasse (*le corbeau*).
Cocaphonie,	Cacophonie.
Colaphane,	Colophane.
Comme de juste,	Comme de raison, *ou* comme il es juste.
Conséquente (*affaire*),	Importante (*affaire*).
Contrevention,	Contravention.
Corporence,	Corpulence.
Crainte qu'il ne vienne,	De crainte qu'il ne vienne.
Crasser ses habits,	Encrasser ses habits.
Croasse (*la grenouille*),	Coasse (*la grenouille*).
Croche-pied (*aller à*),	Cloche-pied (*aller à*).
Il ne décesse de parler,	Il ne cesse de parler.
Déhonté,	Ehonté.
Demander excuse,	Faire des excuses, demander pardon.
Dernier à Dieu (*donner le*),	Denier à Dieu (*donner le*).
Disparution,	Disparition.

Ne dites pas :	*Dites :*
Dépersuader,	**Dissuader.**
Désagrafer,	**Dégrafer.**
Dinde (*un*),	**Dinde (*une*).**
Éduqué (*enfant bien*),	**Elevé (*enfant bien*).**
Eléxir,	**Élixir.**
Embrouillamini,	**Brouillamini.**
Ils se sont fuis,	**Ils se sont enfuis.**
En outre de cela,	**Outre cela.**
Errhes (*recevoir des*),	**Arrhes (*recevoir des*).**
Esquilancie.	**Esquinancie.**
Farce (*cet homme est*)	**Cet homme est farceur, est plaisant.**
Filagrane,	**Filigrane.**
Fortuné (*cet homme est*),	**Riche (*cet homme est*).**
Franchipane,	**Frangipane.**
Gazouiller quelque chose.	**Gâter quelque chose.**
Géane,	**Géante.**
Généranium,	**Géranium.**
Gigier,	**Gésier.**
Gouailler quelqu'un,	**Railler quelqu'un.**
Guette (*de bonne*),	**Guet (*de bon*).**
Honchets,	**Jonchets.**
Ici (*dans ce moment*),	**Ci (*dans ce moment-*).**
Ici (*cet homme*),	**Ci (*cet homme-*).**
Inestimable (*homme*),	**Qui ne mérite pas d'être estimé (*homme*).**
Invectiver quelqu'un,	**Invectiver contre quelqu'un (*ce verbe est neutre*).**
Jeu d'eau,	**Jet d'eau.**
Jouir d'une mauvaise réputation, d'une mauvaise santé,	**Avoir une mauvaise réputation, une mauvaise santé.**
L'idée lui a pris d'écrire,	**L'idée lui est venue d'écrire.**
Lierre (*pierre de*),	**Liais (*pierre de*).**
Linceuil,	**Linceul.**
Linteaux (*serviette à*)	**Liteaux (*serviette à*).**
Malgré : il fut forcé malgré lui d'y consentir,	**Il fut forcé d'y consentir.**
Matéreaux,	**Matériaux.**
Mégard (*par*),	**Mégarde (*par*).**
Mésentendu,	**Malentendu.**
Midi précise,	**Midi précis.**
Midi (*vers les*),	**Midi (*vers le*).**
Minable (*air*),	**Misérable (*air*).**
Minuit (*sur les*),	**Minuit (*sur le*).**
Misser Jean (*poire de*),	**Messire Jean (*poire de*).**
Moriginer,	**Morigéner.**
Oueite,	**Ouate.**
Oragan,	**Ouragan.**
Palfermier,	**Palefrenier.**
Panégérique,	**Panégyrique.**
Pantomine,	**Pantomime.**
Passagère (*rue*),	**Passante, fréquentée (*rue*).**
Faire une chose à la perfection *ou* au parfait,	**Faire une chose en perfection.**

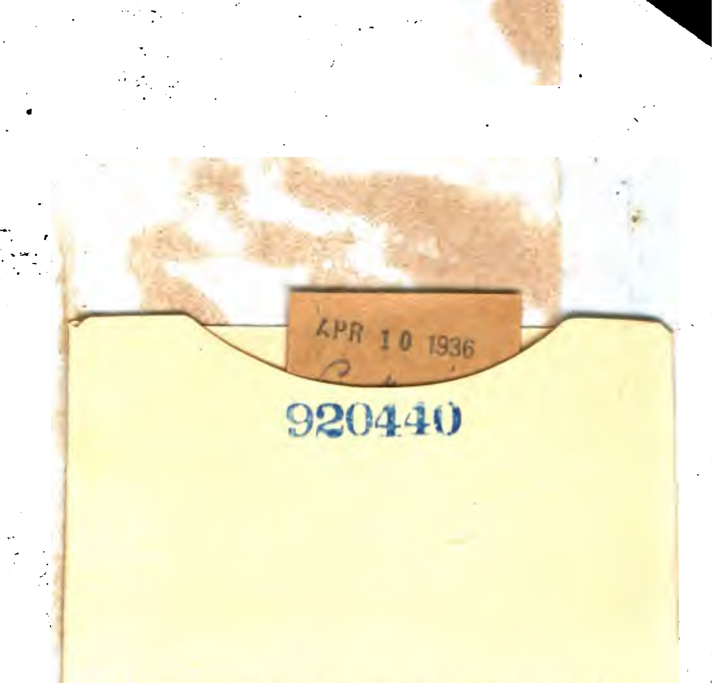
Ne dites pas :	*Dites :*
Perclue (*personne*),	Percluse (*personne*).
Peu (*un petit*),	Peu (*un*).
Pire (*tant*),	Pis (*tant*).
Il va pire,	Il va pis.
Plurésie,	Pleurésie.
Pointilleur (*homme*),	Pointilleux (*homme*).
Raiguiser un couteau,	Aiguiser un couteau.
Rancuneur, rancuneuse,	Rancunier, rancunière.
Rébarbaratif,	Rébarbatif.
Rébiffade,	Rebuffade.
Rebours (*à la*),	Rebours (*au*) *ou* à rebours.
Recouvert (*il a*) la vue, la santé, la fortune,	Recouvré (*il a*) la vue, la santé, la fortune.
Rémouler un couteau,	Émoudre un couteau.
Remplir un but,	Atteindre un but.
Renforci (*cet enfant est*),	Cet enfant s'est renforcé.
Réprimandable,	Répréhensible.
Restez-vous (*où*)?	Demeurez-vous (*où*)?
Rétablir le désordre (*c'est-à-dire le faire cesser*),	Rétablir l'ordre.
Revange,	Revanche.
Rimoulade,	Rémolade.
Sans dessus dessous,	Sens dessus dessous.
Secoupe,	Soucoupe.
Semouille,	Semoule.
Soubriquet,	Sobriquet.
Soupoudrer,	Saupoudrer.
Vous avez du café, sucrez-vous,	Vous avez du café, prenez du sucre.
Tâchez que je sois satisfait,	Faites en sorte que je sois satisfait, *tâchez* ne pouvant être suivi de la conjonction *que*.
Tannant,	Vexant, contrariant,
Temps (*une heure de*),	Une heure.
Tentatif,	Tentant.
Tête d'oreiller,	Taie d'oreiller.
Tonton,	Toton.
Tout de même (*j'irai*),	Aussi *ou* également (*j'irai*).
Transvider,	Transvaser.
Trayage,	Triage.
Trayer,	Trier.
Trémontade (*perdre la*),	Tramontane (*perdre la*).
Trésauriser,	Thésauriser.
Trichard,	Tricheur.
Une fois pour tout,	Une fois pour toutes.
Vagistas,	Vasistas.
Vessicatoire,	Vésicatoire.
Volte (*faire la*),	Vole (*faire la*).

FIN DE LA GRAMMAIRE.

TABLE DES MATIÈRES.

N. B. — *Les chiffres de cette table correspondent avec les numéros placés en tête de chaque paragraphe.*

FIN DE LA TABLE.


APR 10 1936
920440
THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

